



HAL
open science

La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel

Katell Morin-Hernandez

► **To cite this version:**

Katell Morin-Hernandez. La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel. Linguistique. Université Rennes 2, 2009. Français. NNT : . tel-00383266

HAL Id: tel-00383266

<https://theses.hal.science/tel-00383266>

Submitted on 12 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE BRETAGNE

UNIVERSITÉ RENNES 2

École Doctorale Sciences Humaines et Sociales

Unité de Recherche : LAS

La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel

Thèse de Doctorat

Discipline : Langues Étrangères Appliquées

Présentée par Katell MORIN-HERNÁNDEZ

Directeur de thèse : Daniel GOUADEC

À soutenir le 23 janvier 2009

Jury :

Mme. Elisabeth LAVAULT-OLLEON	Professeur à l'Université Stendhal-Grenoble 3 (Rapporteur)
M. Yves GAMBIER	Professeur à l'Université de Turku, Finlande (Rapporteur)
M. Hugo MARQUANT	Professeur Honoraire, Haute École Léonard de Vinci, Bruxelles
M. Daniel GOUADEC	Professeur à l'Université de Rennes 2 (Directeur de thèse)

À mes deux amours, Alfredo et Carla

Remerciements

Je remercie le Professeur Daniel Gouadec d'avoir accepté de diriger cette thèse et de m'avoir transmis sa vision de la traduction professionnelle.

Je ne remercierai jamais assez le Chercheur Alfredo Hernández pour le soutien technique et méthodologique qu'il a apporté à cette thèse, pour ses qualités de pédagogue et pour la passion qu'il a su partager avec moi. Je serai toujours reconnaissante à Alfredo pour son dévouement à mes côtés, pour son esprit d'équipe, pour sa grande patience et sa gentillesse naturelle.

Mes remerciements vont également aux Professeurs Elisabeth Lavault-Olléon, Yves Gambier et Hugo Marquant, pour avoir accepté d'examiner mon manuscrit et de participer au jury de cette soutenance.

Je remercie chaleureusement les présidentes des associations de traducteurs contactées, à savoir : Catherine Granell, Sandrine Constant-Scagnetto, Chris Durban et María Le Bret-Sánchez pour avoir très aimablement soutenu ma démarche et transmis mes appels à contributions à leurs membres. Je tiens également à remercier tous les professionnels de la traduction qui ont consacré un peu de leur temps de travail au questionnaire et aux remarques qu'ils ont bien voulu formuler.

Merci à mes anciens collègues et amis (traducteurs professionnels) Sébastien Wisniewski, Katharina Leienbach et Andrea Torre pour avoir testé le questionnaire élaboré.

Un grand merci enfin à Maman de m'avoir facilité la tâche en apportant son temps et toute son affection à Carla.

Table des matières

Introduction	1
1 Gestion de la qualité des traductions spécialisées professionnelles	7
1.1 Éléments de définition de la traduction spécialisée	8
1.2 Les métiers de la traduction spécialisée	11
1.2.1 Nouvelles fonctions et métiers du traducteur	11
1.2.2 Caractères distinctifs de quelques spécialités	13
1.3 Contexte qualitatif de la traduction spécialisée	17
1.3.1 Le processus de traduction	17
1.3.2 Les conditions d'exécution des prestations	22
1.3.3 Les moyens de la qualité	26
1.3.3.1 L'assurance de qualité	27
1.3.3.2 Les normes	29
1.3.3.3 Le contrôle de la qualité	31
1.3.3.4 L'évaluation	32
1.4 Principales formes d'intervention sur les traductions spécialisées	35
1.4.1 La relecture ou vérification	37
1.4.2 La correction	39
1.4.3 La révision	41
1.4.4 L'édition	43
1.4.4.1 Édition	43
1.4.4.2 Post-édition	44
1.4.5 Récapitulatif des concepts et de leur application	45
2 Contexte didactique et professionnel de la pratique de la révision	47
2.1 La révision en situation	47
2.1.1 Place et rôle de la révision dans la prestation de traduction spécialisée	48
2.1.2 Statuts des prestataires et position du réviseur	52

2.1.3	Révision et norme	56
2.1.4	Révision, temps et coûts	58
2.2	Formes et critères de révision	61
2.2.1	Formes de révision	61
2.2.1.1	Révision didactique / révision pragmatique	61
2.2.1.2	Révision unilingue / révision bilingue	63
2.2.1.3	Révision unique / révisions multiples	65
2.2.2	Critères de qualité en révision	66
2.2.2.1	Théories et principes généraux de qualité	66
2.2.2.2	Critères de qualité utilisés en révision	68
2.2.2.3	Qualité de la révision	71
2.3	Contexte pédagogique et méthodologique de la révision	74
2.3.1	La révision dans la formation des traducteurs en France	74
2.3.2	Les supports méthodologiques	79
2.3.3	Les études existantes sur la révision	80
3	Cadre méthodologique de l'enquête sur la révision et la gestion de la qualité des traductions spécialisées	87
3.1	Objectifs d'enquête	87
3.1.1	Des pratiques diverses et méconnues	87
3.1.2	Une vue d'ensemble de la révision et de la gestion de la qualité	88
3.2	Problématique de la population étudiée	89
3.3	Choix de la méthode d'enquête et de sa diffusion	92
3.3.1	Le choix du questionnaire	92
3.3.2	La méthode d'échantillonnage	92
3.3.3	Le mode de diffusion de l'enquête	94
3.4	Mise au point et publication du questionnaire	95
3.4.1	Les grandes étapes de l'enquête	96
3.4.2	Présentation du questionnaire	97
3.4.3	Calendrier de publication	100
3.5	Méthode de codage et d'analyse des données	100
3.5.1	Le recueil et le codage des données	101
3.5.2	L'analyse des données	102
3.5.2.1	L'analyse univariée ou « tri à plat » des données	102
3.5.2.2	L'analyse bivariée par tableaux de contingence	104
3.5.2.3	L'analyse multivariée par AFCM	107

4 La révision et la gestion de la qualité sur le marché Français de la traduction spécialisée	111
4.1 Présentation de l'échantillon	111
4.1.1 Présentation générale de l'échantillon	112
4.1.2 Profil des répondants	113
4.2 Tri à plat des données sur les pratiques et les opinions	120
4.2.1 Définition, rôle et besoin de la révision	120
4.2.2 Méthodes et procédures de gestion de la qualité	130
4.2.3 Critères de qualité	141
4.2.4 Révision et norme	147
4.2.5 Récapitulatif de l'analyse par tri à plat	148
4.3 Analyse bivariée : croisement des variables en tableaux de contingence .	149
4.4 Analyse multivariée : associations de variables révélées par l'AFCM . .	156
4.5 Conclusions	166
Conclusion générale	171
Bibliographie	181
Annexes	191
A Questionnaire sur les pratiques de révision et de gestion de la qualité des traductions spécialisées	191
B Tableaux des réponses au questionnaire	199
B.1 Réponses à choix unique ou multiple	200
B.2 Réponses libres	220
C Questions non présentées dans l'analyse univariée du questionnaire	229
D Figures complémentaires des AFCM présentées au Chapitre 4	235
D.1 Figures de l'AFCM 1 : Rôle accordé à la révision	235
D.2 Figures de l'AFCM 2 : Niveau de confiance en la révision	239
D.3 Figures de l'AFCM 3 : Niveau d'adhésion à la norme	242
D.4 Figures de l'AFCM 4 : Révision et contrôle de la qualité	245
Glossaire	249
E Glossaire	249

Table des figures **255**

Liste des tableaux **259**

Introduction

La traduction englobe des activités aussi diverses que l'adaptation d'œuvres théâtrales, la localisation de sites Web ou la traduction d'articles de loi. Les documents traduits, l'organisation de l'activité et les acteurs impliqués dans le processus peuvent être très différents. Aussi, pour savoir de quelle traduction l'on traite dans la recherche comme dans la formation, a-t-on besoin d'établir des catégories. Si la traduction littéraire a longtemps occupé le devant de la scène aux yeux du grand public et dans la recherche, la mondialisation des échanges au cours du dernier siècle l'a peu à peu marginalisée au profit de la traduction technique, scientifique ou encore commerciale. Quelle étiquette globale donner à ces pratiques modernes de traduction, en éliminant toute source de confusion ? Le terme le plus largement adopté est celui de « traduction spécialisée », par opposition à la « traduction générale » (traduction d'articles de presse, de recettes de cuisine, de guides touristiques, par exemple).

La traduction littéraire, qui fait partie des spécialités de la traduction, sera exclue du champ de la présente thèse, car elle se démarque des autres spécialités par son mode d'organisation, par le rapport particulier du traducteur à l'auteur ou à l'éditeur, et par la nature même des matériaux traduits (pérennité et enjeu non commercial des œuvres, formes du récit). De plus, ce champ de traduction n'entre pas dans nos compétences.

La traduction littéraire a longtemps orienté la recherche en traduction, avant que n'apparaissent, de plus en plus nombreux, les travaux sur d'autres champs de la traduction spécialisée. L'émergence de ces travaux, encore relativement récente, a suivi l'évolution des marchés de traduction et l'adaptation des programmes de formation des futurs traducteurs. De nouveaux critères pour évaluer la qualité des traductions scientifiques, techniques, juridiques ou commerciales, par exemple, ont été nécessaires. La recherche sur l'évaluation portait jusque là sur des comparaisons d'ordre linguistique applicables à l'enseignement de la traduction générale ou littéraire.

L'auteur de la présente thèse s'est, dans un premier temps, intéressée à la recherche de ces nouveaux critères et s'est penchée sur la question de la définition d'un modèle d'évaluation adaptable aux différentes spécialités. L'évaluation est, ici, entendue comme l'appréciation d'une traduction achevée en comparant « les fins visées et les fins réalisées

en fonction des critères et des contraintes »¹ de la prestation de traduction². Les modèles proposés dans la recherche étant nombreux et la perspective d'un modèle unique, improbable, l'auteur a jugé – sur les conseils de son directeur de thèse – que l'étude de l'étape de révision dans le processus de traduction offrait des possibilités de recherche plus intéressantes. Les deux thématiques – évaluation et révision – restent liées dans la mesure où elles impliquent une appréciation de la qualité des traductions. Les questions de qualité en traduction ne sont jamais tout à fait résolues. En outre, elles sont cruciales pour la valorisation et la sauvegarde de la profession. Le marché difficile sur lequel évolue actuellement la traduction en France (défaut d'un statut de traducteur, concurrence forte, pressions sur les tarifs et les délais) renforce la nécessité de situer ces questions dans leur cadre pratique. Les choix relatifs à la révision, notamment, sont caractéristiques de cette problématique économique.

La révision, une pratique courante, mais presque inexplorée par la recherche, a récemment été mise en lumière par la publication de la norme européenne NF EN 15038 « Services de traduction : exigences requises pour la prestation du service » en 2006. Cette norme prévoit, en effet, l'obligation de faire réviser toute traduction par un traducteur ou un réviseur tiers. La perspective des répercussions éventuelles d'une large adoption de la norme par les professionnels a renforcé l'intérêt de l'auteur pour le sujet.

Avant de décrire les enjeux et les débats centrés sur la révision, commençons par définir rapidement cette notion : la révision suppose l'examen attentif d'une traduction et sa mise en conformité avec des exigences de qualité, par le biais de corrections et d'améliorations spécifiques.

La révision fait partie intégrante du processus d'exécution des prestations de traduction : appliquée sur des traductions semi-achevées, elle participe à l'application d'une démarche globale d'assurance de qualité. L'assurance de qualité inclut, en effet, tous les « principes, moyens, ressources et procédures³ » permettant d'optimiser la qualité de la prestation de traduction. Le contrôle de qualité, qui vise à « s'assurer que les objectifs de qualité ont été atteints »⁴, fait partie intégrante de l'assurance de qualité. Il est également associé à la révision lorsqu'il entraîne des mises à niveau effectuées par le réviseur.

Afin de déterminer la place occupée par la révision dans le processus global

¹ LAROSE, Robert. Qualité et efficacité en traduction : réponse à F.W. Sixel. *Meta*, 1994, vol.39, n°2, p. 362-373

² La traduction est considérée comme une prestation de service. Cette prestation engage des moyens, des outils, des ressources et des procédures spécifiques à la profession.

³ GOUADEC, Daniel. *2.1. Assurance de qualité. 2005* (page consultée le 01 juillet 2005), http://www.qualitrad.net/volume_1/121_assurance_qualite.htm

⁴ *Ibid.*

d'exécution des traductions, il convient de l'étudier dans son rapport à la gestion de la qualité. La gestion de la qualité s'entend ici comme une notion plus neutre que l'assurance de qualité. Il s'agit de l'approche globale de la qualité adoptée par le(s) responsable(s) d'une prestation de traduction. Elle peut se traduire par l'application d'une politique d'assurance de qualité, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Cette mise en contexte de la révision nous permet de délimiter sur le plan théorique, les concepts relatifs aux différents moyens de gérer la qualité des traductions. Ce positionnement permet également d'étudier la pratique de la révision dans son contexte organisationnel, économique et humain. Il n'empêche pas, bien au contraire, d'aborder la question de la qualité de la révision.

Avant de chercher à définir la spécificité de la révision sur le plan qualitatif, nous avons confronté les orientations théoriques d'un certain nombre d'auteurs sur la qualité des traductions. Les travaux de Delisle⁵ sur l'analyse du discours, ceux de Larose⁶ ou de Sager⁷ sur l'évaluation de la qualité, ont notamment guidé notre étude des problèmes de qualité. L'École fonctionnelle et les avancées de Christiane Nord⁸, également, nous ont convaincue de l'intérêt d'évaluer la qualité des traductions spécialisées en fonction de leur finalité. Les guides de révision publiés par Horguelin et Brunette⁹, d'une part et Brian Mossop¹⁰, d'autre part, ont constitué une importante source d'informations sur cette fonction de la traduction. Les travaux de Brunette¹¹, Arthern¹², Sedon-Strutt¹³ ou Rochard¹⁴ ont largement contribué au débat sur la place et le rôle de la révision dans la gestion de la qualité. Enfin, les multiples recherches de Daniel Gouadec¹⁵ sur

⁵ DELISLE, Jean. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. 1980. 282 p.

⁶ LAROSE, Robert. Méthodologie de l'évaluation des traductions. *Meta*, 1998, vol.43, n°2, p.163-186 – *Théories contemporaines de la traduction*. 1989. 336 p.

⁷ SAGER, Juan C. Quality and standards : the evaluation of translations. *The Translator's Handbook*, 1989, London : ASLIB, p.91-102.

⁸ NORD, Christiane. *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*. Amsterdam – Atlanta : Rodopi, 1991. 250 p.

⁹ HORGUELIN, Paul A. & BRUNETTE, Louise. *Pratique de la révision*. Québec : Linguattech, 3^{ème} édition revue et augmentée, 1998. 263 p.

¹⁰ MOSSOP, Brian. *Revising and Editing for Translators*. Manchester : St Jerome, 2001. 177 p.

¹¹ BRUNETTE, Louise. *Contribution à la pédagogie de la révision en pays bilingue : le cas du Canada*. 1995. Thèse de doctorat de traductologie, Université de Paris III Sorbonne nouvelle

– Relecture-révision, compétences indispensables du traducteur spécialisé. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 225-235

– Towards a Terminology for Translation Quality Assessment. A comparison of TQA Practices. *The Translator*, 2000, vol.6 n°2, p.146-159

¹² ARTHERN, Peter. Judging the quality of revision, *Lebende Sprachen*, 1983, vol. 28 n°2, p. 53-57.

¹³ SEDON-STRUTT, Hugh. The revision of translation work. *Language International*, 1989, vol n°2, n°3, p.28-30.

¹⁴ ROCHARD, Michel. Le réviseur : Achille ou Mentor? *Traduire*, 2004, n°203, p. 59-69.

¹⁵ GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

– Comprendre, évaluer, prévenir. Pratique, enseignement et recherche face à l'erreur et à la faute en traduction. *TTR*, 1989, vol. 2 n°2, p. 35-54.

la modélisation du processus d'exécution de prestations de traduction, sur l'assurance de qualité et sur l'évaluation, ont étayé l'approche méthodologique que nous avons adoptée.

Les questions qui divisent les quelques auteurs intéressés par les problématiques de révision sont principalement l'importance donnée à cette fonction dans le processus de traduction, le choix de la méthode de révision à appliquer et les paramètres de qualité des révisions. Brunette ou Arthern, par exemple, jugent la révision indispensable en toutes circonstances, quand Sedon-Strutt ou Rochard pensent que la décision de réviser dépend de l'importance de la traduction et de la fiabilité du traducteur. Brunette rejette la révision unilingue¹⁶, alors que Mossop lui attribue un certain nombre d'atouts. En termes de critères de qualité, les propositions varient grandement, même si la dichotomie entre sens et forme, ainsi que le critère d'efficacité de la traduction, sont toujours sous-jacents.

Nous l'avons dit, la révision est une pratique étendue, mais peu étudiée par les chercheurs. La seule hypothèse de départ plausible est celle d'une pratique hétérogène. Afin de mieux connaître et analyser les habitudes de révision, nous avons fait le choix d'une approche descriptive.

Notre expérience de cinq ans de la révision en milieu professionnel et de l'enseignement de la méthodologie de traduction nous ont permis d'aborder la problématique du positionnement de la révision avec un certain recul.

Le choix en matière de recherche s'est porté sur une méthode empirique adaptée au contexte de l'étude. L'enquête sociologique nous a paru le meilleur moyen d'explorer les pratiques et les perceptions des acteurs de la révision professionnelle.

Afin de rapprocher les approches didactique et professionnelle de la révision, le plan de notre thèse s'est articulé en quatre chapitres :

Le premier chapitre visait à placer la révision dans le contexte de la traduction spécialisée professionnelle. Les conditions et les enjeux qualitatifs de la traduction spécialisée y ont été présentés. Les moyens de gestion de la qualité ont été recensés et les définitions des principales formes d'intervention sur les traductions (relecture, correction, révision et édition) ont été proposées.

Le Chapitre 2 a été consacré plus spécifiquement aux débats et aux données disponibles sur les aspects méthodologique et professionnel de la révision. La révision a été étudiée en situation, dans sa relation aux prestations de traduction, aux professionnels concernés, à la norme européenne de traduction et aux facteurs de temps

– *Qualitrad.net. La qualité en traduction*, 2005 (page consultée le 01 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/somm_qual.htm

¹⁶ examen de la traduction sans comparaison avec l'original

et de coûts. Les méthodes et pratiques de révision ont été détaillées. Les théories et principes généraux de qualité ont été confrontés aux paramètres de qualité utilisés en révision. La place de la révision dans la formation des traducteurs a été analysée par le biais d'une enquête sur Internet. Enfin, les quelques recherches empiriques sur la révision ont été discutées.

Le Chapitre 3 a permis de poser le cadre méthodologique de l'enquête sociologique par questionnaire qui a été menée sur la révision et la gestion de la qualité des traductions spécialisées en France. Les objectifs poursuivis ont été décrits, ainsi que la population étudiée, la méthode d'enquête adoptée, le questionnaire élaboré et la méthode de codage et d'analyse des données.

Dans le Chapitre 4, nous avons présenté les tendances constatées sur notre échantillon en matière de pratique de la révision et de gestion de la qualité. Les trois méthodes d'analyse choisies ont permis d'expliquer les avis et les comportements observés. Dans la discussion des résultats, nous avons mis en relation les trois types d'analyse et les données disponibles avant la publication de l'enquête.

Chapitre 1

Gestion de la qualité des traductions spécialisées professionnelles

Lorsque l'on souhaite traiter du thème de la qualité en traduction, il convient de savoir de quelles traductions l'on parle. En effet, la qualité ne se gère pas de la même façon en traduction générale et en traduction spécialisée. La traduction de textes généraux ne requiert pas le même effort de gestion de la terminologie que la traduction spécialisée, notamment. De même, la gestion de la qualité peut varier grandement d'une spécialité à l'autre (pensons aux différences d'organisation entre la traduction littéraire et les disciplines techniques ou technologiques, par exemple). Nous avons choisi le terme de « gestion de la qualité » dans cette thèse, parce qu'il désigne une approche de la qualité qui peut se concrétiser de différentes façons selon la spécialité, la prestation ou les acteurs concernés.

Il serait hasardeux, par ailleurs, d'aborder le sujet de la révision indépendamment des autres démarches de gestion de la qualité : la révision n'est pas le seul mode d'intervention sur les prestations, loin s'en faut, et elle s'inscrit (ou ne s'inscrit pas !) dans un processus complexe chaque fois remis en cause par la commande de traduction.

Nous avons donc choisi, dans le présent chapitre, de définir les limites de ce que l'on peut appeler « traduction spécialisée », avant de préciser ses applications professionnelles et les caractéristiques des différentes spécialisations. Nous présenterons également le contexte qualitatif d'exécution des prestations sous ses principaux aspects, en définissant au passage un certain nombre de moyens de gérer la qualité des traductions. La dernière partie de notre chapitre nous permettra de faire le point sur les définitions des principales formes d'intervention sur les traductions, qui se rapprochent de la révision ou la remplacent parfois dans la pratique. Ceci nous permettra de dégager le sens de la notion de révision, tel que nous l'exploiterons dans le reste de la thèse.

1.1 Éléments de définition de la traduction spécialisée

Dans la recherche, nombreux sont les chevauchements et les amalgames entre les catégories de traduction. Ainsi, Jean-René LADMIRAL propose-t-il, dans *Le journal du traducteur*, une définition de la traduction « non littéraire » qui confond traduction spécialisée, traduction technique et traduction professionnelle :

Par traduction « technique » ou « spécialisée », voire « professionnelle », on entendra la traduction des textes informatifs, où le langage a essentiellement une fonction désignative de représentation et qui sont centrés sur des objets réels¹.

Il serait réducteur, voire insultant pour les praticiens de la traduction littéraire de dire que celle-ci est exclusivement « non professionnelle ». Pour être exact, on ne peut que qualifier très généralement la traduction spécialisée comme « portant sur des domaines de spécialité ».

De la même façon, la traduction technique ne peut être mise au même niveau que la traduction spécialisée : elle n'est qu'une forme de traduction spécialisée, comme le précise Daniel Gouadec :

La traduction technique est, en soi, une spécialisation. Elle recouvre tous les documents relevant des champs des savoirs spécialisés, de la technique et de la technologie [mécanique, hydraulique, électricité, gestion, etc.] sous réserve que ces documents requièrent une connaissance spécialisée².

Quant à l'opposition entre traduction spécialisée et traduction littéraire, elle est délicate, car le langage littéraire n'a souvent rien à voir avec un langage « général » et peut, lui aussi, pousser très loin dans la spécialisation de par les termes ou la phraséologie utilisés, les domaines abordés ou les formats spécifiques des écrits. Il n'en reste pas moins que l'usage et les pratiques tendent à exclure ce secteur d'activité de l'appellation générique de « traduction spécialisée ». Élisabeth Lavault-Olléon, Directrice du GREMUTS (Groupe de recherche multilingue en traduction spécialisée) à l'Université Stendhal de Grenoble, justifie la distinction en ces termes :

La traduction littéraire, et notamment celle des œuvres, se distingue, en plus de ses caractères formels, par le statut qu'elle accorde à l'auteur, et par une

¹ LADMIRAL, Jean-René. 30 ans de traductologie de langue française. *Le journal du traducteur*, décembre 1997, n° 34, p. 6-10.

² GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

gratuité et une pérennité des œuvres qui contrastent avec le caractère anonyme, immédiatement opératoire, voire éphémère de la majorité des textes de spécialité³.

Pour définir plus précisément la traduction spécialisée, distinguons les éléments qui caractérisent la majorité des matériaux traduits : selon Lavault-Olléon, le domaine d'application, le type de support ou de matériaux à traduire permettent de proposer des typologies « souvent infléchies par d'autres facteurs, comme le genre, qui a ses propres pratiques discursives »⁴.

La définition la plus complète et la plus fidèle de la traduction spécialisée – qui reprend les éléments ci-dessus – est sans doute celle proposée par Daniel Gouadec dans son ouvrage *Profession : traducteur* :

Est spécialisée toute traduction concernant exclusivement ou prioritairement un matériau qui :

- relève d'un genre ou d'un type spécialisé
et / ou
- se rapporte à un champ ou domaine spécialisé pointu (traduction de matériaux dont les sujets renvoient aux domaines du droit, de la finance, de l'informatique, des télécommunications, etc.)
et / ou
- se présente dans des formats et sur des supports particuliers (supports multimédia, film, vidéo)
et / ou
- appelle la mise en œuvre des procédures et/ou d'outils, de protocoles ou de techniques spécifiques (traduction de logiciels, traductions de matériaux multimédia)⁵.

Cette définition laisse entrevoir la diversité des matériaux et l'hétérogénéité des contenus au sein même des documents spécialisés. Si chaque condition considérée séparément peut occasionnellement s'avérer insuffisante pour que l'on puisse qualifier un matériau de « spécialisé » (le format et le support particulier, notamment), l'association de deux conditions au moins ne laisse plus de doute quant à sa qualité. Le « domaine » n'est pas prépondérant dans la définition. Le « genre » se réfère à une communauté d'objectifs et de contraintes propres à certains matériaux, qui permettent de différencier les spécialités : traduction technique, commerciale, financière, juridique, scientifique, etc. Les frontières entre certaines spécialités sont parfois ténues et certains matériaux peuvent être rattachés à plusieurs disciplines : citons les plaquettes technico-commerciales, les certificats de garantie figurant dans les manuels d'utilisation de

³LAVAUT-OLLÉON, Élisabeth. Traduction spécialisée : des pratiques qui se passent de théories? *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 45-71.

⁴*Ibid.*

⁵*op. cit.* 2002

logiciels ou encore les brevets, qui mêlent le scientifique ou le technique au juridique. La définition de Gouadec met aussi l'accent sur la spécificité et la technicité des processus, qui caractérisent de plus en plus largement la traduction professionnelle d'aujourd'hui.

Ce que ne dit pas, mais que sous-entend cette définition, c'est que le degré de spécialisation peut varier grandement. Roberto Mayoral aborde ainsi la traduction spécialisée comme un continuum entre la traduction hautement spécialisée et la traduction générale. Il caractérise les deux extrêmes de la façon suivante :

Specialised communication is considered to be that which occurs among experts in the field, communicating on specific matters and using specific jargon, whereas general communication is considered to be that which occurs among lay people, communicating on everyday facts and using the vocabulary shared by all speakers⁶.

Il indique aussi que le concept évolue avec les pratiques de communication spécialisée :

Terminology studies used to reduce specialised communication to that which was taking place between experts but, interlocutors intervene in more varied combinations (expert to expert, expert to lay, expert to politician, expert to buyer, expert to learner, expert to user...) and the vehicles and situations for communicating specialised information also present a richer variety than the one admitted by the more traditional approaches to communication⁷.

La diversité des situations de communication s'accompagne d'une variation de la complexité des matériaux à traduire et des processus de traduction. En fonction de leurs compétences et de leur(s) expérience(s), les traducteurs se répartissent alors sur les différents segments de marché, du plus « généraliste » au plus « spécialisé ». Cependant, si la majorité des traducteurs débutant dans le métier n'ont pas de spécialisation à proprement parler – mis à part les « techniciens » de formation se découvrant une vocation pour la traduction, « la tendance naturelle de tout traducteur est à la spécialisation »⁸, si l'on en croit Daniel Gouadec. Le marché rétribue mieux les traductions hautement spécialisées et la position du traducteur s'en trouve renforcée auprès de ses clients. Il devient un interlocuteur à part entière et plus seulement un fournisseur.

⁶ MAYORAL ASENSIO, Roberto. Specialised Translation : A Concept in Need of Revision. *Babel*, 2007, vol.53, n°1, p.48-55.

⁷ *Ibid.*

⁸ *op. cit.* 2002

Le dernier volet que nous avons rapidement abordé grâce à la définition de Gouadec est celui de l'usage croissant des nouvelles technologies dans l'exécution de la prestation. Pour Elisabeth Lavault-Olléon, qui reprend une dénomination initialement proposée par Gouadec dans *Profession : traducteur*⁹, la demande « dépasse le métier traditionnel du traducteur pour viser des spécialistes de la communication multilingue et multimédia »¹⁰. Nous allons voir que ce ne sont pas seulement des fonctions nouvelles qui apparaissent pour le traducteur spécialisé, mais de véritables métiers (les « métiers de la traduction » selon l'expression utilisée par Gouadec et adoptée par l'Union nationale des associations des métiers de la traduction).

1.2 Les métiers de la traduction spécialisée

1.2.1 Nouvelles fonctions et métiers du traducteur

Au fil de l'évolution des marchés, le traducteur devient donc de plus en plus un « ingénieur en communication multilingue et multimédia »¹¹ qui, pour accomplir l'ensemble de sa prestation, peut être amené à remplir les fonctions de « pré-traducteur, documentaliste-recherchiste, terminologue, phraséologue, relecteur, réviseur, rédacteur, et spécialiste de divers outils de micro-édition »¹², selon les termes utilisés par Gouadec. En effet, pour résumer l'analyse de cet auteur, tout travail de traduction et particulièrement, de traduction spécialisée requiert la préparation et la mobilisation d'informations documentaires et terminologiques, voire la conception de glossaires ou de bases de données à l'aide d'outils de gestion dédiés. Ce travail nécessite des compétences intrinsèques de linguiste et de vérificateur sur lesquelles nous reviendrons largement au Chapitre 2. Il exige une grande polyvalence au niveau informatique afin de gérer les formats de fichiers, mémoires de traduction et autres logiciels de gestion de projets utilisés. Il met en œuvre une compétence de rédaction qui, comme pour les autres fonctions pré-citées, peut parfois s'exercer comme un métier à part entière. Enfin, certains traducteurs sont aussi des réviseurs, des terminologues ou encore des chefs de projets.

Un certain nombre de traducteurs deviennent des « rédacteurs techniques » dans le cadre de leur évolution de carrière – comme c'est le cas pour les chefs de projets. Autrefois l'apanage des ingénieurs au sein des grands groupes technologiques, le métier est de plus en plus souvent conquis par des traducteurs ou des rédacteurs spécifiquement

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *op. cit.* 2007

¹¹ appellation constituant le sous-titre de l'ouvrage *Profession : traducteur* de Daniel Gouadec

¹² *op. cit.* 2002

formés à l'université. Comme le précise Marie-Louise Flacke, rédactrice technique et enseignante en Master « Métiers de la traduction et de la communication multilingue et multimédia » à l'Université de Rennes 2,

[Le rédacteur] est chargé de produire des documents à but opérationnel : guide d'entretien et de maintenance, notice d'utilisation, présentation promotionnelle d'un produit, manuel utilisateur, guide de formation, support de cours, programme de validation d'un logiciel. . .¹³

Flacke insiste sur le fait que le rédacteur doit être le porte-parole de l'utilisateur du produit. Il recherche, rassemble et organise les informations de façon à rendre l'utilisation du produit la plus efficace possible pour l'utilisateur.

Le métier de rédacteur technique n'est pas sans lien avec un autre métier en plein essor lié à la traduction : celui de localisateur ou localiseur (les deux termes existent). Pour définir brièvement ses fonctions, commençons par dire que le localisateur traite exclusivement des matériaux informatiques et multimédia. Son activité, la localisation, peut se résumer comme l'« adaptation technique, linguistique et culturelle d'un produit informatique dans une langue étrangère »¹⁴. Selon Daniel Gouadec, la frontière entre le métier de traducteur et celui de localiseur se définit ainsi : « le traducteur peut se prévaloir de l'étiquette de localiseur s'il effectue l'ensemble des traitements du matériau – y compris la traduction »¹⁵.

Le marché de la localisation concerne principalement les logiciels, les sites Web et les jeux vidéo. Il est dominé par les multinationales américaines, qui prennent en charge l'ensemble de la chaîne documentaire (le premier groupe mondial, Lionbridge, se dit ainsi « fournisseur mondial de services de localisation, de création de contenu et d'externalisation de technologies »¹⁶).

Concrètement, un projet de localisation comprend généralement quatre types d'activités :

La gestion de projet, la traduction, l'ingénierie et le test du produit informatique ainsi que des produits et documents annexes (aide en ligne, documentation, etc.). Il s'y ajoute des activités de PAO, de contrôle qualité et de traitement des mises

¹³ FLACKE, Marie-Louise. Le rédacteur technique. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.191-198.

¹⁴ DE LA PAIX, Renate. La localisation et la conception de sites Web multilingues. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.191-198.

¹⁵ *op. cit.* 2002

¹⁶ LIONBRIDGE TECHNOLOGIES, INC. *Lionbridge : présentation de l'entreprise*, 2008 (page consultée le 19 juin 2008), <<http://www.lionbridge.com/lionbridge/fr-FR/company.htm>>

à jour¹⁷ .

Ces activités peuvent être regroupées en trois grandes phases, que l'on retrouve dans d'autres spécialités : la phase de pré-traduction, la phase de traduction et la phase post-traduction¹⁸. La phase de pré-traduction consiste à préparer les fichiers et les ressources nécessaires à la traduction. La phase de traduction est soumise à des contraintes particulières : formats, absence de contexte due au format ou à la segmentation du fichier dans une mémoire de traduction. La localisation est le type de traduction dans lequel les mémoires de traduction sont le plus largement utilisées, en raison de l'importance des volumes de traduction traités et de la redondance des contenus. La phase post-traduction, selon Daniel Gondoin, traducteur indépendant et localisateur

comprend principalement la réintégration des chaînes traduites dans le format d'origine (en général, remise en place de toutes les balises), puis un contrôle de l'intégrité des documents ainsi reconstitués¹⁹.

Les contrôles de qualité sont généralement effectués au format d'origine du produit, une fois reconstitué. Ils sont souvent assez lourds, car « de nombreux problèmes typographiques (espaces avant ou après balises, problèmes divers dus à la présence d'hyperliens) n'apparaissent qu'à la première visualisation »²⁰. Le manque de contexte lors de la phase de traduction renforce également la nécessité de contrôles tels que la révision, qui permet d'assurer la cohérence globale du document.

Nous allons maintenant envisager les conditions propres à un certain nombre de spécialités de la traduction et nous verrons que ce sont autant de contextes et de façons différentes de travailler.

1.2.2 Caractères distinctifs de quelques spécialités

La spécialité la plus connue et la plus pratiquée, celle de « traducteur technique », est sans doute la moins bien définie : en effet, elle peut correspondre à une grande variété de sous-spécialités (le machinisme agricole, l'automobile, les télécommunications, etc.). Le traducteur technique est en fait plutôt défini par ce qu'il n'est pas, même s'il reste une constante : le fait d'intervenir dans le domaine des techniques et des technologies.

¹⁷ *op.cit.* De La Paix

¹⁸ proposées par Gouadec dans son modèle d'exécution des prestations de traduction. *op.cit.* 2002

¹⁹ GONDOIN, Daniel. Localisation de sites Web : contraintes et enjeux. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 179-188.

²⁰ *Ibid.*

[Le traducteur technique] traduit tout matériau concernant les outils, produits, machines, technologies, matières premières, processus, etc. se rapportant à des champs d'activité particuliers, à l'exclusion de champs pour lesquels une dénomination spécifique existe (le traducteur dit « médical » ou « biomédical » n'est pas assimilé aux traducteurs techniques).²¹

Le traducteur technique se distingue des autres spécialistes par le fait qu'il peut aborder un grand nombre de spécialités différentes. La technicité des matériaux traités est variable : il peut ainsi traduire un manuel très pointu destiné aux techniciens d'un grand groupe industriel, puis traduire pour le même client un communiqué de presse à caractère publicitaire. La polyvalence domine donc sur ce marché, qui va du « tout-venant technique » au « spécialisé technique industriel »²². Les compétences requises découlent de ces conditions :

tout traducteur technique vrai présentera l'éventail complet des compétences intrinsèques de traducteur, une bonne compétence technique ou culture technique, la maîtrise des outils informatiques « obligés », et l'ensemble des savoir être relationnels²³

Tout traducteur doit avoir les qualités relationnelles lui permettant de valoriser ses prestations auprès de ses clients, mais aussi de collaborer avec sa hiérarchie ou de gérer ses rapports avec le réviseur de sa traduction. La traduction financière, tout comme les autres domaines, requiert ces qualités. Comme le souligne Chris Durban, traductrice financière et présidente de la SFT²⁴, le traducteur financier doit souvent collaborer étroitement avec son donneur d'ordre :

[Les] acheteurs recherchent avant tout un traducteur « proactif », un fournisseur qui ne se contente pas de l'à-peu-près mais qui pose des questions, qui travaille ensemble avec eux sur des projets qui leur tiennent à cœur²⁵.

Les autres aptitudes nécessaires au traducteur financier sont, selon Durban : « spécialisation, connaissance de fonds du domaine, importance d'une écriture fluide »²⁶.

²¹ *op.cit.* Gouadec

²² GOUADEC, Daniel. Traduction / traducteur technique : marchés, enjeux, compétences. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 165-178.

²³ *Ibid.*

²⁴ Société Française des Traducteurs

²⁵ DURBAN, Chris. La traduction financière. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.111-121.

²⁶ *Ibid.*

En effet, tous les champs relevant de ce secteur (analyse financière, opérations financières, communication financière ou technique financière) requièrent à la fois des connaissances approfondies du secteur économique, boursier ou monétaire et un niveau de rédaction correspondant à la traduction pour publication. Parmi les documents traduits dans ce domaine, nous pouvons citer les études de secteur, les documents accompagnant des opérations boursières, les discours, les communiqués de presse ou les rapports financiers rédigés par des experts et destinés à d'autres experts. Selon Chris Durban, le secteur est en forte demande de traduction, mais il semble que peu de traducteurs possèdent le niveau de spécialisation suffisant pour répondre à cette demande.

Les caractéristiques de cette spécialité pourraient être rapprochées de celles du traducteur médical. Dans ce domaine, les « hyper-spécialistes » sont aussi très prisés et il est fréquent de voir des médecins ou des pharmaciens se reconvertir dans la traduction médicale. Les compétences rédactionnelles sont essentielles, également et le profil des « bons linguistes ayant des connaissances médicales sûres et diversifiées ne peut pas être négligé »²⁷. Les documents à traduire sont extrêmement divers et la capacité d'effectuer des recherches terminologiques et documentaires efficaces, notamment sur Internet, sont indispensables. Pour gérer le processus de traduction, « on a évidemment recours aux classiques logiciels de mémoire de traduction couplés à des logiciels de terminologie »²⁸. Selon François Maniez et Philippe Thoiron, enseignants en Master « Communication internationale en sciences de la santé : Traduction, rédaction, documentation » à Lyon 2,

l'assurance de qualité tient elle aussi une place importante dans le processus de validation, qui se fait en collaboration étroite avec le client par gestion des commentaires et des différentes versions des documents²⁹.

Les documents traduits vont des articles scientifiques aux dossiers de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de médicaments, en passant par les manuels d'utilisation de matériel médical, les brevets, les documents de vulgarisation ou les aides aux visiteurs médicaux. Parmi les donneurs d'ouvrage³⁰ habituels, citons les laboratoires pharmaceutiques, les grands fabricants de matériel médical ou les organismes de recherche tels que le CNRS ou l'INSERM.

²⁷ MANIEZ, François & THOIRON, Philippe. La formation du traducteur / rédacteur médical au 21^{ème} siècle : outils et enjeux. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 189-206.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Donneur d'ouvrage : « Personne physique ou morale qui donne un travail à un travailleur indépendant [...] Plus généralement : chef d'entreprise qui fait effectuer certains travaux à l'extérieur de ladite entreprise. Ici : demandeur de traduction. » *op.cit.* Gouadec 2002

La dernière spécialisation que nous présenterons – la traduction audiovisuelle – se distingue principalement par ses supports documentaires. C’est un domaine en pleine (r)évolution, dans lequel les progrès technologiques influent largement sur les méthodes de traduction et les rôles des différents acteurs du marché. Les supports de stockage et de diffusion audiovisuelle, en effet, ne se limitent plus à la télévision ou à la salle de cinéma, mais s’étendent au DVD, aux lecteurs MP3, aux téléphones portables ou aux écrans d’ordinateur, pour ne citer que ceux-là. Le DVD, par exemple, permet de multiplier les pistes, ce qui décuple les possibilités de sous-titrage (jusqu’à 32 pistes de sous-titres par DVD). Ce contexte pourrait laisser penser que les débouchés pour le traducteur sont énormes, mais il semble que la numérisation massive des contenus s’accompagne d’une automatisation accrue des processus de traduction, d’une réduction des délais et du rôle du traducteur, ainsi que d’une baisse des tarifs. Selon Yves Gambier, responsable du Centre de traduction et d’interprétation de l’Université de Turku, en Finlande, « une telle automatisation qui réduit le temps de travail ne supprime pas l’intervention humaine lors de l’édition de la version finale »³¹. Les modes de traduction ont suivi les évolutions et se sont diversifiés : Gambier³² a dénombré 12 modes différents, parmi lesquels nous pouvons citer : le sous-titrage inter- et intralinguistique (pour sourds et malentendants), le doublage, l’interprétation, le voice over ou « demi-doublage », le surtitrage ou la traduction à vue. Ce qui ne change pas, en revanche, ce sont les limites de temps de d’espace et la nécessité d’adapter les contenus.

Comme l’illustre la section 1.2., la traduction spécialisée évolue avec son temps et les pratiques se diversifient, suivant les exigences des donneurs d’ouvrage et des marchés. Des constantes apparaissent, cependant, dans la façon d’envisager la profession, dans le déroulement du processus de traduction et dans l’importance donnée à la relation client. Les différentes spécialités ont également en commun un certain nombre de contraintes, qui pèsent sur la qualité des traductions. Dans la prochaine section, nous aborderons ces thèmes, et nous dresserons l’inventaire des moyens déployés pour assurer la qualité des prestations.

³¹ GAMBIER, Yves. Traduction audiovisuelle : défis présents et à venir. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 149-164.

³² GAMBIER, Yves. Traduction audiovisuelle : orientations générales. *Actes des universités d’été et d’automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.51-70j.

1.3 Contexte qualitatif de la traduction spécialisée

1.3.1 Le processus de traduction

Dans la section précédente, nous avons brièvement évoqué les phases récurrentes du processus en traduction spécialisée. Il n'est pas inutile, cependant, de s'attarder sur ce que ce représente ce processus pour les chercheurs et ce qu'il implique en termes de qualité de la prestation livrée. Revenons tout d'abord sur la définition du « processus de traduction » telle que nous l'entendons dans ce travail : il s'agit de l'ensemble des activités entrant dans l'organisation de la prestation globale de traduction. Daniel Gouadec désigne plus précisément cette notion comme le « parcours d'exécution d'une prestation de traduction »³³. Certains auteurs, cependant, donnent au processus de traduction un sens plus restreint : celui du cheminement mental opéré par le traducteur lors du transfert d'un message d'une langue de départ vers une langue d'arrivée.

Un courant important de la recherche en traductologie s'est ainsi penché sur le processus mental et organisationnel déployé par le traducteur lorsqu'il effectue sa traduction. Parmi les méthodes d'expérimentation utilisées, le protocole de verbalisation, ou raisonnement à voix haute (*think-aloud protocol*) est le plus appliqué.

[Celui-ci] consiste à demander au traducteur d'exprimer à voix haute toutes les pensées qui lui viennent à l'esprit dans l'exécution de sa tâche, autant les réactions émotives face à un aspect du travail (expressions de frustration ou de satisfaction) que les prises de conscience à propos des opérations et des raisonnements auxquels il se livre.³⁴

Les recherches effectuées à l'aide de cette méthode ont permis de mettre en évidence, notamment, les grandes étapes constitutives du processus mental : « la compréhension, l'expression dans la langue d'arrivée, l'insertion du sujet dans le processus et le transfert linguistique (ou traduction proprement dite)³⁵ ». Dancette et Ménard insistent sur la « non-linéarité du processus de traduction sur l'axe temporel »³⁶. Pour eux, le traducteur effectue des va-et-vient dans sa réflexion et sa production. Ce point de vue est partagé par Christiane Nord, pour qui les deux phases cognitives classiques de la traduction (compréhension, puis reverbération) s'organisent en réalité dans un processus en boucle (« looping model ») :

³³ GOUADEC, Daniel. *La traduction*, 2008. (page consultée le 12 novembre 2008) <<http://www.profession-traducteur.net/traduction/traduction.htm>>

³⁴ DANCETTE, Jeanne & MÉNARD, Nathan. Modèles empiriques et expérimentaux en traductologie : questions d'épistémologie. *Meta*, 1996, vol.41, n°1, p.139-156.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

In my opinion translation is not a linear, progressive process leading from a starting point S (=ST) to a target point T (=TT)³⁷, but a circular, basically recursive process comprising an indefinite number of feedback loops, in which it is possible and even advisable to return to earlier stages of the analysis³⁸.

Si la recherche sur les processus mentaux de traduction présente un grand intérêt, nous envisagerons le processus dans un sens plus large, dans l'optique d'une caractérisation de la traduction spécialisée et du positionnement de la révision au sein de ce processus. Notre approche est plus méthodologique, plus « opératoire ». La particularité de la traduction spécialisée s'explique en effet par ses modes d'organisation plutôt que par les phases cognitives du transfert opéré. L'exercice de traduction reste le même dans la langue courante, littéraire ou technique. Pour Christine Durieux, par exemple, toute activité traduisante comprend une étape de lecture, de compréhension et d'écriture, mais

la traduction de textes techniques ou scientifiques, outre le déroulement de ce processus commun, implique un plus, notamment une recherche documentaire approfondie, une recherche terminologique ponctuelle, une mobilisation de connaissances encyclopédiques et un effort d'intégration constante au bagage cognitif des connaissances acquises au fur et à mesure de l'exécution de la traduction³⁹.

L'ouvrage de Durieux a une vocation pédagogique et n'aborde pas tous les aspects humains et matériels de la traduction spécialisée en contexte professionnel. Un certain nombre de chercheurs, en revanche, s'adressent délibérément aux professionnels et décrivent le processus en y ajoutant ses conditions d'exécution. C'est le cas de Juan C. Sager, qui propose son propre modèle pour la traduction qu'il appelle « industrielle » (« industrial translation »⁴⁰), afin de la différencier de la traduction littéraire ou biblique. Il présente la traduction industrielle en ces termes :

What all these translations have in common is that they have a clearly definable origin and use and that they are undertaken as a professional activity to serve a particular communicative purpose specified by the circumstances of the task or

³⁷ ST = Source text; TT = Target text

³⁸ NORD, Christiane. *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*. Amsterdam – Atlanta : Rodopi, 1991. 250 p.

³⁹ DURIEUX, Christine. *Fondement didactique de la traduction technique*. Paris : Didier érudition, 1988. 171 p.

⁴⁰ SAGER, Juan C. *Language Engineering and Translation : Consequences of Automation*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, 1993. 346 p.

an agent.⁴¹

Il aboutit, sur ces bases, à un modèle de traduction divisé en quatre grandes phases et incluant la traduction proprement dite :

SPECIFICATION PHASE

1. Identification of source language document
2. Identification of intention
3. Interpretation of specifications
4. Cursory reading (see Reading-comprehension)

PREPARATION PHASE (presented in section seven)

5. Choice of TL text type
6. Choice of translation strategy
7. Reading-comprehension
8. Dictionary look-up

TRANSLATION PHASE (presented in section eight)

9. Search for equivalents
10. Matching
11. Compensation
12. Text production

EVALUATION/REVISION PHASE (presented in section eight)

13. Evaluation
14. Revision
15. Presentation⁴²

Ce modèle introduit la notion de spécifications, d'objectifs de traduction, ainsi qu'une phase de contrôle de la traduction et de peaufinage dans laquelle la révision prend toute sa place.

Le modèle proposé par Geoffrey Samuelsson-Brown, quant à lui, est moins exhaustif dans la description du processus de traduction à proprement parler (« translation process »⁴³

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ SAMUELSSON-Brown, Geoffrey. Working Procedures, Quality and Quality Assurance. *The Translator's Handbook*. Rachel Owens (ed.). London : Aslib, 3^{ème} ed. 1996, p.103-135.); mais il présente l'avantage de mettre en avant les ressources humaines et matérielles nécessaires à la bonne gestion du processus :

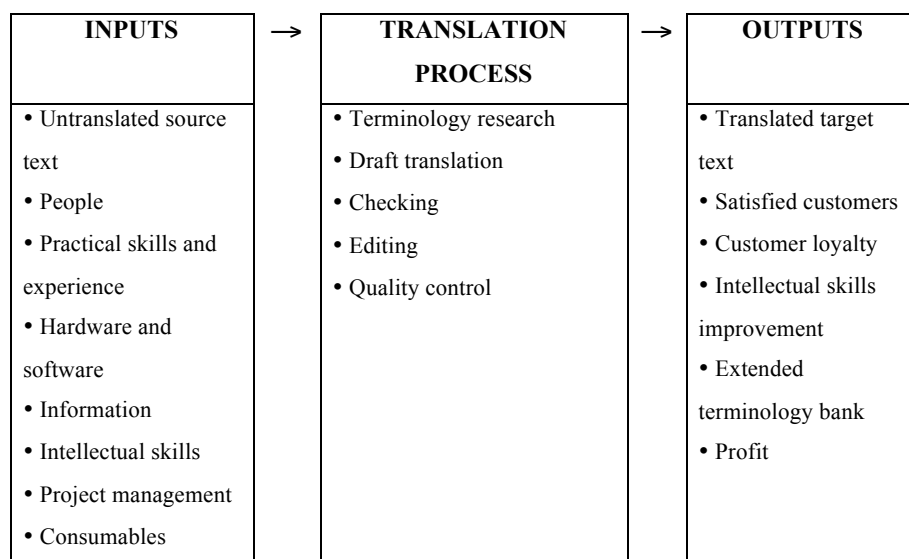


Figure 1.1 – Modèle du processus de traduction de Samuelsson-Brown.

Dans le processus décrit, l'accent n'est pas tant mis sur la préparation de la traduction que sur les vérifications après traduction (« checking », « editing », « quality control »). Les termes utilisés pour désigner ces contrôles sont différents de ceux employés par Sager (« revision », « evaluation », « presentation »), mais laissent deviner des objectifs analogues pour ces étapes.

Les deux modèles pré-cités ne présentent plus seulement l'exercice de traduction, mais bien l'exécution de la prestation de traduction dans son ensemble. À ce sujet, les termes utilisés par Daniel Gouadec pour présenter son propre modèle sont encore plus clairs. Il parle du « processus global d'exécution d'une prestation de traduction⁴⁴ », qu'il décline en douze étapes essentielles :

Plus précisément, ce même processus global d'exécution d'une prestation de traduction s'organise en douze étapes, selon la chronologie ci-après :

1. Acquisition de la traduction [et du matériau à traduire] :

- recherche d'ouvrage,
- négociation avec le donneur d'ouvrage,
- accord sur la prestation à fournir.

La traduction est acquise consécutivement à un accord entre l'offre du traducteur et la demande d'un donneur d'ouvrage.

2. Réception, vérification et/ou mise en place du matériau à traduire.

3. Analyse du matériau à traduire.

4. Recherche et exploitation de l'information nécessaire à la compréhension totale

⁴⁴ *op. cit.* 2002

du matériau et à l'élucidation des ambiguïtés (recherche documentaire, étude technique, étude du produit, formation...)

5. Préparation de la matière première (mobilisation de la terminologie, de la phraséologie, de modèles de structuration et d'expression).
6. Mise en place de la version pour traduction et de l'environnement requis.
7. Transfert (étape centrale du processus de traduction).
8. Relectures et révisions.
9. Corrections et adaptations.
10. Validation de la traduction.
11. Mise en forme et mise en support (gravure, édition, etc.)
12. Livraison.⁴⁵

Les étapes du processus sont ici présentées avec un plus grand niveau de détail. La phase préparatoire de la traduction (points 1 à 6) peut être en partie rapprochée de celle préconisée par Sager (« SPECIFICATION PHASE » et « PREPARATION PHASE »⁴⁶), même si le modèle de Gouadec reflète mieux la complexité et la technicité croissante du processus de traduction dans certaines spécialités (la localisation, notamment). Ce modèle fait la part belle aux étapes précédant et suivant la traduction du matériau. Il intègre la négociation et la livraison de la prestation au processus. Notons également l'usage du pluriel pour désigner les étapes de « relectures et révisions », « corrections et adaptations », suggérant la possibilité d'effectuer plusieurs vérifications de chaque type.

Le schéma du processus en trois grandes phases incluant la traduction est donc récurrent dans les écrits des spécialistes de la traduction professionnelle. Il apparaît d'ailleurs de façon plus évidente dans cet « organigramme minimal » proposé par Gouadec :

1. Acquisition de la traduction
2. Préparation de la traduction ou Pré-traduction
3. Traduction proprement dite (transfert)
4. Post-traduction (contrôles, corrections)
5. Mise en forme et livraison⁴⁷

Une fois ces trois grandes phases du processus décrites, entrent en jeu tous les paramètres qui influencent, de façon positive ou négative, le déroulement du processus. Nous avons vu l'importance que donnait Gouadec aux traitements pré- et post-traductifs

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *op. cit.* 1993

⁴⁷ *op. cit.* 2002

du matériau. Nous verrons que les moyens déployés par le traducteur comme par le donneur d'ouvrage ou le donneur d'ordre⁴⁸ conditionnent également la bonne exécution du processus. Parmi les facteurs agissant sur le processus, nous aborderons également les contraintes matérielles et les besoins liés à la prestation.

À titre de synthèse et d'introduction aux sections suivantes, voici le schéma-type du projet de traduction spécialisée produit par Katell Hernández Morin⁴⁹ en s'inspirant du site Web de Daniel Gouadec sur la qualité en traduction⁵⁰ :

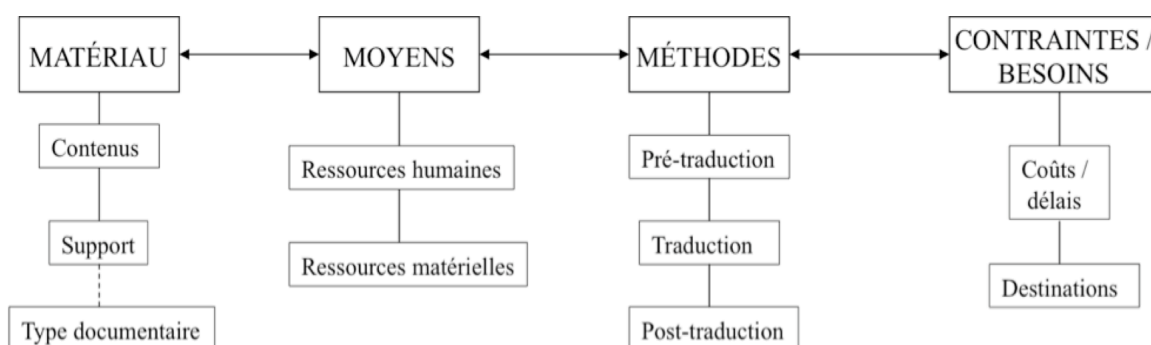


Figure 1.2 – Schéma du projet de traduction spécialisée de Hernández Morin

L'exécution de la prestation est le fruit de l'interaction de l'ensemble de ces facteurs, et de la gestion du projet côté traducteur et côté client.

1.3.2 Les conditions d'exécution des prestations

La prestation de traduction spécialisée est devenue un processus complexe dans lequel entrent en jeu plusieurs acteurs (deux au moins – le traducteur et son client, souvent plus) et plusieurs facteurs qui sont autant de pressions positives ou négatives pour la qualité de la prestation, selon la façon dont elles sont gérées. Les grandes lignes du schéma d'exécution présenté ci-dessus nous permettent de détailler les conditions rencontrées par les traducteurs spécialisés et les pressions que celles-ci représentent :

Le matériau à traduire, par exemple, peut présenter une complexité variable, de par ses contenus, son support ou le type documentaire auquel il appartient éventuellement : le style ou la phraséologie des documents peut être très contraint, la terminologie très

⁴⁸ Donneur d'ordre : « Entreprise (entrepreneur principal) qui confie, sous sa responsabilité, à une autre entreprise (le sous-traitant) tout ou partie de l'exécution du contrat privé ou du marché public conclu avec le client/donneur d'ouvrage (le maître de l'ouvrage). » *op.cit.* Gouadec 2002

⁴⁹ HERNÁNDEZ MORIN, Katell. Évaluation de la qualité des traductions spécialisées en contexte professionnel. *Actes du colloque international Traduction spécialisée : chemins parcourus et autoroutes à venir. Traduire pour le Web*, 2005. p.157-163.

⁵⁰ GOUADEC, Daniel. *Qualitrad.net. La qualité en traduction*, 2005 (page consultée le 01 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/somm_qual.htm>

pointue ou nouvelle, pour des produits de haute technologie ; le support, les formats peuvent avoir pour effet de décontextualiser les contenus (cas de la codification des options et messages logiciels, par exemple). Au-delà de sa complexité, le document peut être mal rédigé, difficile à lire, voire difficile à comprendre et comme le rappelle Samuelsson-Brown, « if you are to produce a text that makes sense in a target language, it is evident that the source text needs to make sense »⁵¹.

Les problèmes de moyens sont étroitement liés au matériau. La gestion adéquate du matériau source et l'élucidation de ses difficultés requièrent, selon le cas, les bons logiciels, la mise à disposition de glossaires, bases de données, documentation de référence renseignant sur le matériau. Si le style est contraint, récurrent, un guide de style s'impose. Il est parfois difficile pour le traducteur de sensibiliser son client à l'utilité de telles démarches. Il est encore plus difficile de lui faire comprendre que les compétences de personnes-ressources vont être requises pour répondre à des questions techniques ou terminologiques ou pour valider une traduction. Parfois, ces compétences n'existent tout simplement pas côté client et le traducteur devra s'en remettre à lui-même en signalant ses doutes, s'ils subsistent après toutes ses recherches. Certains outils facilitent grandement la recherche terminologique et la traduction : c'est le cas des mémoires de traduction (de type SDL Trados Synergy, Déjà Vu ou Transit). Dans son guide pratique destiné aux traducteurs⁵², Samuelsson-Brown en présente les avantages :

- absolute consistency in the use of terminology
- faster turnaround
- previous translations are available as reference since they are stored in electronic format and are thus easier to retrieve than hard copy

Émettons quelques réserves, toutefois, quant à l'« harmonisation totale de la terminologie » que permettraient les mémoires de traduction selon Samuelsson-Brown : ceci est vrai lorsque la mémoire est manipulée par un seul et même traducteur, mais beaucoup moins vrai lorsque les mises à jour d'un produit passent entre les mains de plusieurs traducteurs, travaillant pour des employeurs différents et recevant des instructions contradictoires en ce qui concerne la terminologie à utiliser pour désigner tel ou tel concept. Notons cependant que ce type de problèmes est dû à une faille dans la gestion des projets plutôt qu'à un défaut du logiciel. Un autre risque que présentent les mémoires de traduction et non des moindres, tient à la segmentation des documents phrase par phrase afin de récupérer les traductions existantes : ceci entraîne une perte

⁵¹ *op. cit.* 1996

⁵² SAMUELSSON-BROWN, Geoffrey. *A Practical Guide for Translators*. Clevedon, Buffalo, Toronto : Multilingual Matters, 4^{ème} édition révisée, 2004. 187 p.

de contexte évidente qui dessert la qualité globale des matériaux et que seule une relecture-révision du document intégral non segmenté pourra rétablir.

S'il est vrai que toute traduction devrait, idéalement, être effectuée par un seul traducteur si l'on voulait en garantir l'harmonisation absolue, le travail en solitaire que connaissent beaucoup de traducteurs indépendants présente aussi des inconvénients : il est parfois difficile pour eux de trouver des ressources pour relire la traduction et la responsabilité entière de la qualité de la traduction est lourde. Lorsque les traducteurs travaillent en tant que sous-traitants, la révision est parfois assurée par le donneur d'ordre, mais le traducteur ne sait pas toujours quels changements ont été effectués sur son travail et perd ainsi le contrôle de sa traduction. Le travail au sein d'une entreprise de traduction permet plus facilement de suivre les différentes versions d'un document.

Venons-en maintenant aux deux contraintes qui pèsent sans doute le plus sur la qualité des prestations de traduction spécialisée : les contraintes de coût et de délais. Souvent, la date de remise de la traduction et/ou le prix payé pour celle-ci sont imposés par le client (surtout dans les situations de sous-traitance) et ceci peut affecter la qualité des prestations rendues (omission de certains contrôles, recherche terminologique moins approfondie, style moins peaufiné, etc.). Citons aussi le cas où un projet de traduction, prévu pour démarrer à une certaine date, est repoussé à une date ultérieure. Ce cas de figure peut se présenter lorsque le document à traduire n'est pas prêt à temps. Un problème se pose lorsque le donneur d'ouvrage souhaite malgré tout disposer de la traduction à la date initialement prévue. Comme le rappelle Samuelsson-Brown,

We as translators do, however, have an obligation to the profession as a whole to make clients aware that translating is a very demanding occupation and that quality does take time and it does cost money⁵³.

La nécessité d'informer son client sur ce que représente la prestation dans son ensemble est impérieuse.

L'expression des besoins du client n'est pas moins importante : quelle est la destination de la traduction, le document doit-il être entièrement traduit, doit-on appliquer une terminologie « maison » ? Voici des questions classiques sur lesquelles il est important de communiquer et qu'il convient de spécifier par écrit. Le plus souvent, les spécifications iront dans le sens d'une traduction intégrale s'appuyant sans réserve sur le matériau source. « Il va de soi qu'on demande alors au traducteur de traduire 'tout le contenu utile' pour un public de même type qui en fera des utilisations de

⁵³ *Ibid.*

même nature aux mêmes fins »⁵⁴. Dans certains cas, cependant, le public visé par la traduction ou les fonctions du document d'arrivée peuvent changer par rapport à ceux de l'original : le client peut vouloir traduire certaines clauses d'un contrat pour information, par exemple, ou obtenir la synthèse traduite d'un rapport volumineux. Gouadec a proposé toute une typologie des traductions selon leur visée particulière, qui va de la « traduction signalétique » (fiche signalant les rubriques et les mots clés du document) à la « traduction intégrale » (toute l'information), en passant par la « traduction synoptique » (résumée) et la « traduction sélective »⁵⁵ (traduction de l'information pertinente). Samuelsson-Brown propose lui aussi, une typologie en cinq catégories en fonction de l'utilisation de la traduction :

- Information
- Text scanning and abstracting
- Publication
- Legal
- Notarisation or certification⁵⁶ .

La catégorie « text scanning and abstracting » correspond aux traductions signalétique et synoptique de Gouadec. Cette classification est moins claire que la précédente, cependant, car elle mélange sélection des contenus, contextes d'utilisation et niveaux de qualité. Sur le plan de la qualité ou de la « finition » – selon le terme utilisé par Gouadec – deux grandes catégories sont connues : la traduction « pour information » et la traduction pour « publication ». Juan C. Sager distingue ces deux niveaux comme des traductions « entrantes » (« incoming translation » ou « for information only ») et « sortantes » (« outgoing translation » ou « for publication »). La traduction « pour information » est, pour lui, caractérisée par l'acceptation de recherches terminologiques moins importantes et de contrôles externes plus succincts, voire absents :

The distinctive nature of the 'for information' specification usually lies in the acceptance of paraphrase in lieu of exhaustive terminological research and in the omission of the evaluation and revision phase of the process⁵⁷.

Gouadec a proposé une classification plus fine en trois catégories, selon le niveau de finition et les contrôles effectués sur la traduction : « traduction brute », « traduction

⁵⁴ GOUADEC, Daniel. *Le besoin réel*, 2005, (page consultée le 07 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/volume_1/142_besoin_reel.htm>

⁵⁵ GOUADEC, Daniel. *Réponses types à des besoins standard*, 2005 (page consultée le 07 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/volume_1/15_reponses_types.htm>

⁵⁶ *op. cit.* 2004

⁵⁷ *op. cit.* 1993

livrable » et « traduction diffusable »⁵⁸. Ces trois niveaux peuvent être complétés par un quatrième, la « traduction révisable », lorsque l'intervention d'un réviseur est prévue dans la prestation.

Devant la variété des demandes et des conditions d'exécution des prestations, le traducteur doit pouvoir adapter son offre pour garantir coûte que coûte un produit répondant aux besoins exprimés ou supposés. Heureusement, il dispose d'un certain nombre d'outils et de procédures lui permettant de proposer une prestation de qualité.

1.3.3 Les moyens de la qualité

Avant de répertorier les moyens d'obtenir une qualité donnée, il convient de savoir de quelle qualité l'on parle : qu'est-ce que « la qualité en traduction » ?

Le consensus est à peu près général sur le fait qu'il n'existe pas UNE qualité en traduction. Nous avons exposé les différentes contraintes, adaptations et niveaux de qualité découlant de la diversité des besoins : la qualité d'une prestation de traduction réside en effet dans la satisfaction d'un besoin précis pour une commande précise et dans une relation spécifique. Thorsten Menhert propose une définition qui va dans ce sens :

Quality can only be defined for a specific client/supplier relationship, it is always multidimensional and often highly dynamic [...] quality is what the client needs⁵⁹.

Les services de traduction d'un certain nombre d'organisations internationales⁶⁰ offrent une description comparable basée sur les concepts de produit et de service :

Quality in translation consists in providing a service that meets customer expectations, and in supplying a product that is usable without reservations for the purpose for which it is intended⁶¹.

Tout en étant d'accord avec ces définitions, nous sommes consciente qu'elles autorisent une certaine subjectivité. Comment pourrait-il en être autrement dans un processus aussi complexe et reposant sur de multiples variables ? En outre, si la qualité

⁵⁸ GOUADEC, Daniel. *La qualité en traduction*, 2005 (page consultée le 07 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/somm_qual.htm>

⁵⁹ MENHERT, Thorsten. Quality Policy : Comply or Compete? *Language International*, 1998, vol.10, n°5, p.12-15

⁶⁰ Task Force on the Quality Management Approach (UNOV, UNOG, ILO, EU : DGT, OECD)

⁶¹ INTER-AGENCY MEETING ON LANGUAGE ARRANGEMENTS, DOCUMENTATION AND PUBLICATIONS. *Report to IAMLADP 2004 : Quality Management*, 18 juin 2004, (page consultée le 10 juillet 2008), <http://uncti.net/pages/essays/quality_mngt.pdf>

de la prestation consiste à satisfaire les besoins du client, encore faut-il que ces besoins soient bien perçus et bien exprimés. De cette perception dépendra la mise à disposition des moyens appropriés, qu'il s'agisse de ressources humaines, matérielles, de temps ou de budget.

Quelle que soit l'expression des besoins du client, le traducteur dispose, de son côté, d'un certain nombre de moyens permettant de garantir en toutes circonstances la qualité à laquelle il s'engage. Ces moyens, ce sont les outils, ressources, procédures dites d'assurance de qualité et de contrôle de la qualité. Nous présenterons ces systèmes et nous arrêterons sur le rôle particulier des normes en assurance de qualité ainsi que sur l'évaluation qui comme le contrôle de la qualité, vise à vérifier que les objectifs fixés pour une traduction ont été atteints. Nous verrons dans quel cadre l'évaluation est appliquée et quelles relations elle entretient avec le contrôle de la qualité.

1.3.3.1 L'assurance de qualité

Le concept d'assurance de qualité a hérité des principes de la Qualité Totale (Total Quality Management ou TQM), appliquée en marketing depuis les années 1950. Paul Horguelin et Louise Brunette, dans leur ouvrage *Pratique de la révision*, proposent une définition intéressante, mais perfectible, de l'assurance de qualité :

L'assurance de la qualité, ou assurance-qualité, regroupe l'ensemble des opérations menées à l'interne en vue d'assurer dans le texte le respect des critères de qualité traductionnelle ou rédactionnelle de l'organisme et le respect des directives du donneur d'ouvrage⁶².

Cette définition rappelle que la démarche d'assurance de qualité est assumée par le traducteur ou l'entreprise de traduction. Elle suggère que l'effort soit porté uniquement sur « le texte » produit. Or, c'est toute la prestation de traduction qui est concernée par le système d'assurance de qualité et c'est de cette démarche globale que naîtra la qualité du produit traduit. La définition donnée par Gouadec est plus explicite sur ce plan :

L'assurance de qualité recouvre l'ensemble des principes, moyens, ressources et procédures contribuant à la qualité de la prestation du traducteur et, singulièrement, du produit (traduction) qu'il remet à son donneur d'ouvrage⁶³.

⁶² HORGUELIN, Paul A. & BRUNETTE, Louise. *Pratique de la révision*. Québec : Linguattech, 3^{ème} édition revue et augmentée, 1998. 263 p.

⁶³ GOUADEC, Daniel. *Assurance de qualité et contrôles de qualité*, 2005 (page consultée le 09 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/volume_1/121_assurance_qualite.htm>

La description proposée par Brian Mossop apporte un complément d'information en précisant que l'assurance de qualité intervient sur les trois phases de la prestation et en insistant sur le respect des objectifs du client :

This is the full set of procedures applied before, during and after the translation production process, by all members of a translating organization, to ensure quality objectives important to clients are being met⁶⁴.

L'assurance de qualité agit non seulement sur le contrôle de la qualité *a posteriori*, mais aussi et surtout sur la prévention des problèmes de qualité. Ce système est fondé sur la planification, le suivi, la consignation et la validation au fur et à mesure des « matières premières »⁶⁵ (matériau source, terminologie, mémoire de traduction, selon Gouadec) et des procédures optimisant le déroulement du processus. Les ajustements éventuels sont apportés en temps réel, ce qui permet d'éviter les décalages qualitatifs au moment de la livraison de la traduction. Le groupe de travail inter-agences regroupant quelques grandes organisations internationales – ONU, UE, OCDE – qui avait pour but de mettre en place un système d'assurance de qualité au sein de ces organisations, avec pour objectif la qualité à la source (« Quality at source »), donne un bon résumé des effets de cette politique :

Given the contribution to quality at each stage, the overall result is cumulative. By introducing feedback loops between the various stages, quality can be monitored continuously and further enhanced. Hence quality is not simply being controlled, it is being managed⁶⁶.

Les premiers supports de l'assurance de qualité sont, typiquement, le cahier des charges, le contrat ou à défaut, le devis détaillé. Ils permettent de consigner avec précision les objectifs fixés pour la prestation. Mossop rappelle l'utilité du cahier des charges (« the brief ») :

The brief is a set of specifications, mainly concerning the users (who will be reading the translation) and the use (why they will be reading it). The brief may also include instructions about preferred terminology, page layout, and other

⁶⁴ MOSSOP, Brian. *Revising and Editing for Translators*. Manchester : St Jerome, 2001. 177 p.

⁶⁵ *op.cit.* Gouadec 2005

⁶⁶ *op.cit.* 2004

matters⁶⁷.

Les glossaires de termes nouveaux, les tableaux de validation technique ou terminologique, les questions posées au donneur d'ouvrage sont également une composante naturelle de l'assurance de qualité. Les formulaires de contrôle de la qualité, permettant de cocher les contrôles effectués, sont un autre outil courant. Les notes du traducteur ou rapports de traduction signalant les doutes éventuels ou les apports d'informations complémentaires permettent également d'assurer un suivi de la qualité, en consignant la position du traducteur par rapport aux contenus traités.

La mise en place d'un système d'assurance de qualité suppose aussi de choisir le(s) bon(s) intervenant(s) pour la bonne prestation : le bon traducteur / correcteur / réviseur / expert selon le type et le champ d'application de la traduction. Les livraisons partielles pour contrôle en cours de traduction permettent, en outre, de s'assurer du respect des objectifs fixés. Enfin, le retour du donneur d'ouvrage sur la traduction finale livrée est sollicité afin d'appliquer d'éventuelles mesures correctives et d'améliorer la qualité des traductions à venir.

1.3.3.2 Les normes

Nous avons choisi de consacrer une section indépendante aux normes, parce que celles-ci occupent une place importante dans l'assurance de qualité et qu'elles sont de natures diverses.

Le premier type de norme qui influence de façon évidente les prestations de traduction est la norme linguistique propre à chaque système de langue, au-delà des spécialités (lexique, syntaxe, idiomes). Le deuxième type de norme est implicite : Il s'agit des principes et théories de traduction. Ceux-ci évoluent avec la recherche en traductologie et servent de base à la formation des générations successives de traducteurs. Pour résumer leurs mutations, citons la synthèse qu'en fait Louise Brunette :

La réflexion théorique sur la qualité des traductions, sous l'impulsion notamment des tenants du *skopos*, s'est déplacée de façon marquée de la fidélité au document de départ vers l'acceptabilité du document d'arrivée [...] En d'autres termes, on a cessé de considérer le document traduit comme une entité dépendante et on l'étudie de plus en plus en fonction de sa propre finalité⁶⁸.

⁶⁷ *op.cit.* 2001

⁶⁸ BRUNETTE, Louise. Relecture-révision, compétences indispensables du traducteur spécialisé. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 225-235.

Nous reviendrons plus en détail sur les différentes théories dans la section du Chapitre 2 consacrée aux critères de qualité utilisés en révision.

Évoquons maintenant les normes telles qu'elles existent au sens de la standardisation professionnelle. L'essor du concept de Qualité totale s'est ainsi accompagné d'un ensemble de normes régissant les systèmes d'assurance de qualité dans les services et la production industrielle : la série des normes ISO 9 000. Ces normes s'appliquent aux processus et non aux produits et restent de portée générale. Des normes spécifiques à la traduction sont apparues dans la lignée des normes ISO 9 000, à commencer par la norme allemande DIN 2345 en 1998. Sur le modèle de la norme ISO, la norme DIN 2345 s'attaque uniquement au processus de traduction et ne cherche pas à définir la qualité des traductions. Elle établit un certain nombre d'exigences applicables au contrat et souligne l'importance de la révision. Wolfgang Sturz résume ainsi la norme :

DIN 2345 lays down, in very specific terms, how a translation project should be handled, what kind of information is required, and what kind of qualifications the people involved should have⁶⁹.

La dernière née dans ce domaine est la norme européenne NF EN 15038 « Services de traduction : exigences requises pour la prestation du service », qui s'inspire largement de la norme allemande. Cette norme définit l'exécution du processus de traduction en abordant les thèmes des ressources (compétences, ressources techniques, management de la qualité), de la relation entre le traducteur (Prestataire de Services de Traduction – PST) et son client, des procédures applicables (préparation, traduction, vérification, révision, relecture-expertise, correction d'épreuves et contrôle final) et des services à valeur ajoutée⁷⁰. L'apport le plus notable de cette norme est sans doute l'obligation de faire réviser toute traduction par un traducteur ou un réviseur tiers. Dans le Chapitre 2, nous étudierons de façon plus approfondie les répercussions de cette norme en matière de révision.

Citons enfin la norme d'exécution de prestations de traductions dite DG94/R₂T mise en place à l'Université de Rennes 2. Celle-ci résulte d'un modèle d'assurance de qualité appelé PERFEQT (ProcedurEs and Rules For Enhanced Quality in Translation)⁷¹ et ayant servi de support à la création d'un logiciel du même nom.

⁶⁹ STURZ, Wolfgang. DIN 2345 Hits the Language Industry. Does the language business need an ISO alternative? *Language International*, 1998, vol.10, n°5, p.18-41.

⁷⁰ CENTRALE DE LA TRADUCTION. *European Standard EN 15038 : 2006 Translation Services*, 2007. (page consultée le 10 juillet 2008). <<http://www.centrale-de-la-traduction.com/content/view/43/201/lang.fr/>>

⁷¹ *op.cit.* GOUADEC 2002

À ce jour, aucune norme n'a défini ce qu'est la qualité en traduction et ce qui constitue une « bonne » prestation.

1.3.3.3 Le contrôle de la qualité

Comme nous l'avons indiqué, les normes d'assurance de qualité comportent une obligation de contrôle de la qualité. Effectivement, le contrôle de la qualité fait partie intégrante de l'assurance de qualité.

Gouadec définit le contrôle de la qualité comme « l'ensemble des moyens, ressources et procédures mis en œuvre pour s'assurer que les objectifs de qualité ont été atteints », entraînant « les éventuelles mises à niveau requises »⁷². La notion d'objectifs, de critères fixés pour la traduction est centrale dans le contrôle de la qualité. Une définition proposée par l'Association des Conseils en Gestion Linguistique (ACGL), un réseau regroupant les gestionnaires de services linguistiques au Canada, apporte d'autres précisions en parlant de vérification d'un produit fini ou en cours de production et en introduisant une dimension économique :

Vérification de la conformité d'un produit, livré ou en cours de production, suivant un protocole, des critères, des exigences et des normes préétablis dans le but d'évaluer la qualité du produit fini et d'économiser temps et ressources. À l'instar de l'assurance de la qualité, le contrôle de la qualité s'exerce dans de nombreux secteurs de l'activité économique. En traduction, il peut, selon l'importance du document, aller de la relecture unilingue partielle à la révision bilingue d'échantillons⁷³.

Le contrôle de la qualité est en effet « indissociable de la productivité »⁷⁴ et la qualité visée doit être obtenue « au prix d'une consommation minimale de ressources (et notamment dans le délai le plus bref) »⁷⁵.

Comme l'indique la définition de l'ACGL, le contrôle de la qualité peut prendre la forme d'un contrôle unique ou de vérifications multiples : contrôle d'un échantillon en cours de traduction, de la présentation du document, contrôle de la qualité technique ou fonctionnelle, comme c'est le cas en localisation (avec le « test fonctionnel » d'un logiciel, par exemple), relecture unilingue de la traduction par un spécialiste, édition du document pour répondre à des exigences spécifiques, etc. Ce terme recouvre des pratiques très diverses dépendant du matériau à contrôler et du temps accordé par le

⁷² *op. cit.* 2005

⁷³ ACGL (1990) : *Le contrôle de la qualité*, Montréal, Association des conseils en gestion linguistique in LAROSE, Robert. Méthodologie de l'évaluation des traductions. *Meta*, 1998, vol.43, n°2, p.163-186

⁷⁴ *op. cit.* Horguelin & Brunette

⁷⁵ *op. cit.* Gouadec 2005

client. Lorsque les contrôles sont multiples, le formulaire ou la fiche de contrôle permet de s'assurer (et de démontrer au client) que ceux-ci ont été effectués. Le modèle de formulaire proposé par Samuelsson-Brown dans son guide pratique⁷⁶ nous donne une bonne illustration des contrôles récurrents. L'extrait reproduit ci-dessous figure sur un document intitulé « Example of a Job Sheet used for recording job details and quality control » :

General translation checks	Checks when using TRADOS
<input type="checkbox"/> Compliance with client's requirements <input type="checkbox"/> Draft translation <input type="checkbox"/> Check for completeness <input type="checkbox"/> 1st proof read against source document <input type="checkbox"/> Spell check <input type="checkbox"/> Revision against source document <input type="checkbox"/> Incorporation of changes <input type="checkbox"/> Final spell check <input type="checkbox"/> 2 nd proof read against source document <input type="checkbox"/> Final edits and pre-delivery formatting	(Additional checks performed when TRADOS software is used to facilitate translation) <input type="checkbox"/> Close all translation segments and file before cleaning up translation <input type="checkbox"/> Use TRADOS Tools to clean draft translation <input type="checkbox"/> Check formatting after cleaning <input type="checkbox"/> Final edits and pre-delivery formatting <input type="checkbox"/> Edit .BAK file if necessary

Figure 1.3 – Formulaire de contrôle de la qualité de Samuelsson-Brown

Cet extrait nous permet de souligner la spécificité des traductions réalisées à l'aide de mémoires de traduction (telles que TRADOS). Si ces logiciels aident à la gestion terminologique et phraséologique des matériaux, améliorent la productivité du processus de traduction, ils le rendent plus complexe et augmentent le risque d'erreurs liées à la segmentation des documents et à la multiplication des formats. Les contrôles doivent alors porter tant sur l'intégrité du document que sur la qualité des traductions existantes ou l'harmonisation des contenus.

Dans les grandes entreprises de traduction et les organismes institutionnels, le contrôle de la qualité peut prendre la forme d'une évaluation chiffrée et notée à l'aide d'une grille. Nous allons envisager ce qui rapproche et ce qui différencie le contrôle de la qualité de l'évaluation.

1.3.3.4 L'évaluation

L'évaluation est parfois entendue au sens large d'appréciation de la qualité des traductions (incluant tous types de contrôles), mais en tant que procédé, elle s'accomplit dans des conditions et selon un mode spécifiques.

⁷⁶ *op. cit.* 2004.

Pour esquisser une définition, commençons par dire que l'évaluation a pour but de « comparer les fins visées et les fins réalisées en fonction des critères et des contraintes »⁷⁷ de la prestation de traduction, tout comme le contrôle de la qualité. L'évaluation repose – ou devrait reposer – sur des critères précis définis à l'avance.

Afin de mesurer l'adéquation de la prestation à ces critères, l'évaluation est, le plus souvent, quantitative. Elle est réalisée à l'aide de grilles plus ou moins complexes, permettant de diagnostiquer la prestation d'un ou de plusieurs traducteurs. Comme le rappellent Horguelin et Brunette⁷⁸, ses contextes d'utilisation sont variés :

Une application classique de l'évaluation est la notation d'une traduction aux fins de sélection des candidatures dans une opération de recrutement. L'évaluation existe aussi dans un autre contexte, celui de la formation, ou elle prend la forme d'un texte noté. Enfin, elle peut servir à mesurer le rendement qualitatif d'un service de communication.

Citons également l'évaluation d'une prestation spécifique dans le but de décider de son acceptation, de son paiement ou de l'application de pénalités pour défaut de qualité. Un donneur d'ordre pratiquant la sous-traitance peut, par exemple, confier l'évaluation d'une traduction (« quality assessment » ou « QA », en anglais) faite par l'un de ses prestataires à un autre prestataire ou à son réviseur en interne, afin de s'assurer de sa qualité avant livraison au donneur d'ouvrage. Dans ce cas, l'évaluation joue un rôle de contrôle de la qualité.

Quel que soit son contexte d'exécution, l'évaluation est toujours pratiquée sur un produit fini, comme le souligne Louise Brunette :

One distinctive characteristic of translation assessment is that it is carried out on a text considered final. The assessor receives a finished product from the translator or evaluates a text already delivered to a client⁷⁹.

Les buts de l'évaluation (recrutement, décision de paiement de la traduction, etc.) en font un procédé de gestion, même si elle contribue aussi à l'assurance de qualité. C'est un moyen *a posteriori* qui permet d'éviter de répéter les erreurs commises en adaptant la sélection des ressources, en fonction des résultats de l'évaluation. Ce procédé ne fait

⁷⁷ LAROSE, Robert. Qualité et efficacité en traduction : réponse à F.W.Sixel. *Meta*, 1994, vol.39, n°2, p. 362-373

⁷⁸ *op. cit.* 1998

⁷⁹ BRUNETTE, Louise. Towards a Terminology for Translation Quality Assessment. A comparison of TQA Practices. *The Translator*, 2000, vol.6 n°2, p.146-159

pas partie du processus de traduction, même s'il peut porter sur la partie achevée d'une traduction en cours de production :

Assessment is not part of the translation production process. It consists in identifying (but not correcting) problems in one or more randomly selected passages of a text in order to determine the degree to which it meets professional standards and the standards of the translating organization.⁸⁰

L'échantillonnage est presque toujours la règle dans l'évaluation. Un rapport d'évaluation est transmis au commanditaire, sanctionnant l'échantillon évalué par une appréciation ou une note en fonction du nombre d'erreurs et de leur gravité. L'évaluation peut être communiquée au traducteur s'il lui est demandé d'effectuer les corrections correspondantes, mais ce n'est pas le cas de figure le plus courant.

Les utilisateurs les plus assidus des grilles d'évaluation sont les grands fournisseurs de services de traduction et de localisation, les institutions nationales (ministères, services linguistiques des organismes d'État) et les organisations internationales. Parmi les modèles d'évaluation utilisés dans la profession, mentionnons le modèle proposé par l'association LISA⁸¹ (LISA QA Model 3.1⁸²), la procédure mise en place par la Direction Générale de la Traduction (DGT) de la Commission Européenne pour l'évaluation des travaux de traduction externes⁸³ ou le modèle SICAL⁸⁴ mis au point par le Bureau de la Traduction du Canada. Le SICAL sert ainsi chaque année à l'évaluation de centaines d'échantillons de 400 mots chacun. Selon Robert Larose, « le Sical crée des échelles d'acceptabilité et assure une évaluation uniforme des textes traduits *avant* qu'ils ne soient livrés au client »⁸⁵. Ce système est largement utilisé au Canada. Le Sical a été modifié à plusieurs reprises et la troisième version (le Sical III, datant de 1986) « ne comporte que deux catégories de fautes, à savoir les fautes de langue et les fautes de transfert (de sens), subdivisées à leur tour en défauts graves et en défaut mineurs »⁸⁶. Le barème Sical classe les traductions en quatre degrés de qualité, en fonction des erreurs commises :

A, traduction excellente (0 défaut grave, 6 défauts mineurs ou moins); B, pleinement acceptable (0 défaut grave, de 7 à 12 défauts mineurs — pour

⁸⁰ *op. cit.* Mossop

⁸¹ Localization Industry Standards Association

⁸² LISA. *LISA QA Model 3.1*, 2008, (page consultée le 17 juillet 2008), <<http://www.lisa.org/LISA-QA-Model-3-1.124.0.html>>

⁸³ External Translation Evaluation Interinstitutional Procedure

⁸⁴ Système canadien d'appréciation de la qualité linguistique

⁸⁵ *op. cit.* Larose 1998

⁸⁶ *Ibid.*

un échantillon, ce niveau correspond en gros à une faute aux trois lignes dactylographiées); C, révisable (1 défaut grave, de 13 à 18 défauts mineurs); D, inacceptable (+ de 1 défaut grave et + de 18 défauts mineurs)⁸⁷.

Si l'on fait abstraction du barème présenté, ces niveaux correspondent plus ou moins aux niveaux de qualité énoncés par Gouadec et cités au point 1.2.2. de la présente thèse (« traduction diffusable », « traduction livrable », « traduction brute » et à part, « traduction révisable »).

Cet exemple démontre que l'évaluation est un procédé spécifique utilisé par des acteurs de la traduction particuliers. Elle contribue à assurer la qualité des prestations et peut, dans certaines conditions, faire office de contrôle de qualité.

Avant d'en arriver au stade d'un produit fini prêt à être évalué – le cas échéant – les traductions font, le plus souvent, l'objet d'un certain nombre de « contrôles » et de « mises à niveau »⁸⁸ contribuant à la qualité recherchée. La section suivante présentera les différentes formes d'intervention sur les traductions.

1.4 Principales formes d'intervention sur les traductions spécialisées

Tout prestataire de traduction se souciant de la qualité de ses traductions les soumet à un ou des contrôles (auto-contrôles du traducteur ou contrôles par un tiers), voire une ou des mises à niveau éventuelles qui sont fonction du type de traduction et de la qualité demandée. La pratique généralisée de ces interventions n'empêche pas un certain « mélange des genres » dans leur désignation. Nombreux sont les amalgames et les recouvrements entre les notions. La section suivante vise à clarifier les définitions et à mieux cerner le rôle spécifique de la révision dans le contexte de la gestion de la qualité. Les termes seront donnés en français et accompagnés de leur équivalent anglais. Nous constaterons, à l'occasion, que d'une langue à l'autre également, les faux-amis et les chevauchements entre les concepts ne sont pas rares.

Devant la variété des usages et des opérations de contrôle, certains ont d'ailleurs décidé de ne pas se prononcer et de mettre sur le même plan la révision, le contrôle de la qualité, la vérification ou la relecture. C'est le cas de Brian Mossop dans son manuel

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ GOUADEC, Daniel. 31.1. Procédure 35 : Contrôles de qualité avec ou sans mise à niveau, 2005 (page consultée le 28 juillet 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_8/31_application.htm>

*Revising and Editing for Translators*⁸⁹ : « In this book, the terms ‘revision’, ‘quality control’, ‘checking’ and ‘re-reading’ are virtually synonymous. ». Il précise cependant, dans les lignes qui suivent cet extrait, les nuances apportées par les uns et les autres sur le sens de chaque pratique. Daniel Gouadec, de son côté, différencie la relecture et la révision consécutives aux contrôles de qualité. Dans le premier cas, le « relecteur » signale les défauts au traducteur sans les corriger et dans le cas de la révision, le « réviseur » intègre les corrections nécessaires à la « mise à niveau » du matériau traduit⁹⁰.

Nous allons tenter d’établir une classification logique, sur la base de ces écrits et de quelques autres traitant de la gestion de la qualité. Parmi les opérations citées ci-dessus, la révision est sans doute la plus connue. Cependant, comme l’indique le titre de cet article publié dans la revue canadienne *Circuit*, « Contrôler la qualité, ce n’est pas nécessairement réviser »⁹¹. Ses auteurs prennent l’exemple de la traduction institutionnelle pour distinguer les types de matériaux nécessitant une révision de ceux qui relèvent d’un contrôle plus superficiel :

Certains textes doivent absolument être révisés; c'est le cas, notamment, des rapports annuels, des discours de présidents, des documents à grande diffusion, des textes à contenu délicat et des communications officielles. Par contre, les textes comme les notes de service ou les directives peuvent faire l'objet d'un contrôle plus limité et, dans ce dernier cas, les gestionnaires peuvent choisir d'utiliser une méthode de contrôle de la qualité plus rapide.⁹²

Sager, quant à lui, distingue deux grands groupes de contrôles en fonction de la personne les effectuant :

For descriptive purposes, the tasks can be divided into :

- (a) the control and adjustment usually carried out by translators themselves, which is normally done immediately upon completion of the task ;
- (b) ‘revision’, i.e. control and adjustment of content and form which is frequently carried out by others⁹³.

Cette description apporte un élément de discrimination supplémentaire, mais n’est pas encore assez fine pour différencier l’ensemble des interventions.

⁸⁹ *op.cit.* 2001

⁹⁰ *op.cit.* *Contrôles de qualité avec ou sans mise à niveau*, 2005

⁹¹ BOUTRY, P. et CONSTANT, L. Contrôler la qualité, ce n’est pas nécessairement réviser. *Circuit*, Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec, 1991, n°35.

⁹² *Ibid.*

⁹³ *op.cit.* 1993

John D. Graham, pour sa part, souligne la diversité des intervenants et des niveaux de contrôle. Il propose une classification en trois termes – la vérification, la révision et l'édition – qui représentent chacun une étape différente du processus de traduction :

This quality control function can be undertaken by a variety of persons at a variety of levels and may involve one or more of the following steps : checking, revision and editing⁹⁴.

Sur la base de cette distinction, nous proposerons notre propre classification en quatre catégories : la relecture ou vérification, la correction, la révision et l'édition. Ceci nous permet d'aborder les modes d'intervention en fonction de leur chronologie dans le processus d'exécution des prestations et des acteurs impliqués dans ces opérations.

1.4.1 La relecture ou vérification

Le premier sens généralement conféré à la relecture (*re-reading* ou *proof-reading* en anglais) est celui d'une lecture parallèle de la traduction et de son original afin de contrôler sa correction linguistique et sémantique. Très souvent, le terme de relecture se rapporte à un contrôle effectué par l'auteur de la traduction lui-même. Sager propose une définition assez explicite de cette opération :

translators re-read their work, in the light of the job specifications they have received or established themselves, in order to check for omissions, inconsistencies of phrasing, or simply errors of spelling.

Les vérificateurs d'orthographe et de grammaire intégrés aux logiciels de traitement de texte sont une aide au processus, mais ne sont en aucun cas suffisants pour assurer qu'un matériau est entièrement traduit ou que sa syntaxe est sans ambiguïté. Il est admis dans toute la profession que la relecture de sa traduction par le traducteur est indispensable, quel que soit le type de document ou de demande à satisfaire :

In every instance of translation there must be self-revision, the read-through of one's own translation. This is a necessity with any translation, however rough the level of customer acceptability might be⁹⁵.

⁹⁴ GRAHAM, J.D. Checking, revision and editing. *The Translator's Handbook*. London : Aslib, 1983. 270 p.

⁹⁵ SEDON-STRUTT, Hugh. The revision of translation work. *Language International*, 1989, vol n°2, n°3, p.28-30.

Cette citation de Hugh Sedon-Strutt nous permet de constater que la relecture prend aussi le nom de *self-revision* ou « autorévision »⁹⁶ en français. Elle est aussi appelée « vérification » pour mieux la différencier de la révision, comme c'est le cas dans la définition de la norme européenne NF EN 15038 « Services de traduction : exigences requises pour la prestation du service » :

Vérification

Le traducteur doit vérifier que sa traduction ne comporte aucune omission et doit confirmer que les paramètres définis [terminologie, grammaire, lexique, style, particularités locales, mise en forme] ont été respectés. Il doit également effectuer les modifications nécessaires.⁹⁷

Le terme de vérification ou *checking* en anglais est parfois utilisé pour désigner un deuxième contrôle de la traduction par un tiers. Ce contrôle s'effectue sur les mêmes points que ceux vérifiés par le traducteur lui-même. Il se distingue de la révision par le fait que les erreurs soient signalées, pas corrigées. Samuelsson-Brown nous offre une bonne description du processus :

When carrying out a complete check, a translation checker should repeat the checks made by the original translator and mark the text up accordingly. Any queries must be raised with the original translator and resolved⁹⁸.

Cette double vérification se justifie pleinement dans le cas de traductions effectuées par des traducteurs stagiaires ou inexpérimentés :

With the exception of minor texts of no real consequence, the work of the young and inexperienced translator will almost invariably be checked by someone⁹⁹.

À l'inverse, l'on peut demander à des traducteurs peu expérimentés de relire et de signaler les problèmes éventuels dans des traductions effectuées par des pairs, sans y remédier (ce travail revenant à un traducteur plus expérimenté).

La vérification peut être partielle, si l'on considère que le traducteur est fiable ou que l'impact de la traduction est limité. Une opération appelée *spot-check* (en français, comme en anglais !) est alors exécutée sur le document traduit :

⁹⁶ *op.cit.* Horguelin & Brunette

⁹⁷ Extrait des définitions de la norme NF EN 15038 « Services de traduction : exigences requises pour la prestation du service » in BRUNETTE, Louise. Relecture-révision, compétences indispensables du traducteur spécialisé. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 225-235.

⁹⁸ *op.cit.* 1996

⁹⁹ *op.cit.* Graham

You may occasionally be asked to spot-check some documents. This involves checking random paragraphs fully while scan-checking most of the rest of the document¹⁰⁰.

Le terme de *scan-checking*, lui, se réfère au contrôle superficiel de la traduction, afin de détecter les omissions et les maladroites éventuelles : « the checker looks through the text to ensure that all the text has been translated and that it reads well »¹⁰¹. Le plus souvent, le *spot-check* prendra la forme d'un contrôle global de la qualité sur un échantillon seulement, prélevé sur une traduction en cours. Ce type de contrôle est fréquent dans le contexte de projets volumineux de localisation.

Les commandes importantes supposent le plus souvent la participation de plusieurs traducteurs et impliquent l'utilisation d'une autre forme de relecture : la relecture croisée (*cross-reading*¹⁰²), encore appelée « révision réciproque » : les deux traducteurs (ou plus) se relisent mutuellement. Encore une fois, on est à la frontière de la révision. Ces pratiques se ressemblent, même si l'objectif n'est pas tout à fait le même. La relecture croisée précède souvent une véritable révision par le traducteur en chef ou le réviseur attitré, qui veillera notamment à l'harmonisation du style et de la terminologie utilisés.

La dernière pratique que l'on peut appeler « relecture » est celle effectuée dans la langue cible par un spécialiste du sujet sur lequel porte une traduction hautement spécialisée. La norme européenne NF EN 15038 parle de « relecture d'expert¹⁰³ » (*review*¹⁰⁴ en anglais) pour tenter une rupture avec l'usage du terme « révision unilingue » et gagner en précision dans la désignation.

Les notions présentées ci-dessus et celles qui vont suivre sont proches de la définition de la révision, mais elles correspondent toutes à une fonction et à des circonstances spécifiques.

1.4.2 La correction

La correction (*correction*) est une opération qui peut succéder à la relecture effectuée par un tiers, après signalisation des erreurs par celui-ci, au sein d'une organisation dans laquelle le contrôle de la qualité est hiérarchisé. Le correcteur est désigné pour intégrer les corrections suggérées et prendre une décision définitive quant à leur application. Les principes qui régissent son intervention sont les suivants :

¹⁰⁰ *op.cit.* Samuelsson-Brown 2004

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² MARTIN, Tim. Managing risks and resources : a down-to-earth view of revision. *JosTrans*, 2007, vol.8, (page consultée le 21 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_martin.php>

¹⁰³ *op.cit.* Brunette 2007

¹⁰⁴ *op.cit.* Martin

a text is contrasted against a linguistic rule system and the social norms governing a particular text type in a particular setting in order to establish conformity with accepted practice of writing.¹⁰⁵

Le correcteur, à la différence du réviseur, n'a pas à justifier ses décisions ni à communiquer ses modifications au traducteur. Il peut être employé par le traducteur (l'entreprise ou l'organisme prestataire de traduction) ou par le client (donneur d'ordre ou donneur d'ouvrage). Louise Brunette précise en ces termes les différences et les similitudes entre la correction et la révision :

Correction et révision ont [cependant] des traits communs : toutes deux portent sur la totalité d'un texte semi-fini ; dans l'un et l'autre cas, on vise l'amélioration de la traduction, exclusivement dans le cas de la correction, conjointement avec le perfectionnement du révisé dans le cas de la révision ;¹⁰⁶

Alors que la correction peut concerner tous les niveaux de la traduction (fond, forme, erreurs de terminologie, de traduction), la « correction d'épreuves » (équivalent véritable du terme *proofreading*) vise surtout à corriger la présentation du matériau final et les dernières fautes apparentes. La correction est alors effectuée sur une traduction achevée, sans se reporter à son original. Comme le soulignent Horguelin et Brunette,

La correction d'épreuves ne concerne que les textes destinés à l'impression. Elle consiste à indiquer sur une épreuve d'imprimerie (placard) les fautes d'impression, les coquilles et les changements à effectuer.¹⁰⁷

En France à l'ère de la PAO, on parle aussi de « relecture du Bon à tirer » (ou B.A.T.). Le correcteur utilise les marques de révision ou corrige directement la « maquette ». Cette opération, typique des traductions de plaquettes publicitaires ou d'emballages de produits, permet de s'assurer de l'apparence finale du matériau et de rectifier, au besoin, la mise en page. Comme le rappelle Samuelsson-Brown, « it is often difficult to assess the appearance of a document until it is in its printed state ».¹⁰⁸ La correction d'épreuves, comme l'édition que nous aborderons ultérieurement, intervient au stade final de la production de la traduction et fait appel à des acteurs extérieurs à la traduction.

¹⁰⁵ *op.cit.* Sager

¹⁰⁶ BRUNETTE, Louise. *Contribution à la pédagogie de la révision en pays bilingue : le cas du Canada*. 1995. Thèse de doctorat de traductologie, Université de Paris III Sorbonne nouvelle.

¹⁰⁷ *op.cit.* 1998

¹⁰⁸ *op.cit.* 2004

Examinons maintenant la pratique la plus aboutie du contrôle de la qualité, qui précède la correction d'épreuves ou l'édition dans le processus de traduction : la révision.

1.4.3 La révision

Sur le thème de la révision (*revision, revising*) comme sur celui des autres modes d'intervention sur les traductions, il règne une certaine confusion. Nous allons examiner les points de convergence et de divergence des définitions proposées.

Un premier consensus est réuni autour de l'idée que la révision est un examen attentif visant à une amélioration de l'objet examiné. Cette définition, applicable à la traduction comme à d'autres domaines d'activité, nous est donnée par le dictionnaire américain Webster : « re-examination or careful reading over for correction or improvement »¹⁰⁹. La définition donnée par le Petit Robert¹¹⁰ – « improvement of a text through corrections » – et celle de Gouadec¹¹¹, pour la traduction – « mise à niveau de la traduction par corrections et adaptations nécessaires », vont plus loin en ajoutant à la notion de vérification, la correction systématique. La définition proposée par Mossop¹¹² offre une bonne synthèse de ces deux volets :

Revising is that function of professional translators in which they identify features of the draft translation that fall short of what is acceptable and make appropriate corrections and improvements.

Mossop signale également que la responsabilité de la révision revient aux traducteurs ou aux réviseurs, contrairement à d'autres types de contrôle (la correction d'épreuves effectuée par l'infographiste ou le contrôle de la qualité technique par le chef de produits, par exemple).

Aucune des définitions citées ci-dessus ne précise que la révision des traductions doit être effectuée par une personne autre que celui qui a traduit. Ceci dit, comme l'indiquait la distinction faite par Sager et citée en introduction de la section 1.4, l'acte de révision est, le plus souvent, accompli par un tiers, suivant ainsi l'adage « deux avis valent mieux qu'un ». La norme européenne NF EN 15038, rappelons-le, en fait d'ailleurs une exigence. Elle sépare distinctement traduction, auto-vérification, révision et contrôle final dans le processus de traduction. La révision prend tout son sens lorsque la personne qualifiée pour accomplir cette tâche – le réviseur – examine la traduction

¹⁰⁹ in Martin, *op. cit.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *op. cit.* 2002

¹¹² *op. cit.* 2001

de son œil extérieur avisé. La description qui suit (proposée par Gouadec sur son site *Qualitrad.net*) résume bien les caractéristiques du réviseur et ses missions :

Le réviseur est ce personnage qui, en vertu de sa plus grande expérience ou de ses compétences « supérieures » à celles du traducteur, intervient pour amener les traductions aux niveaux de qualité requis sur les plans linguistique, technique, fonctionnel, et - le cas échéant - autres¹¹³.

Le contrôle, en révision, s'accomplit sur le plan du fond comme de la forme et concerne tous les aspects de la traduction en tant que « produit ». La révision constitue, au-delà de la simple correction des erreurs, un test de « fonctionnalité » du matériau traduit. La traduction doit « fonctionner » en tant que document autonome et répondre aux objectifs fixés : « Revision, in simple terms, is the attempt to achieve optimum orientation of the translated text to the requirements of the target text reader. »¹¹⁴.

Afin d'atteindre ses objectifs, le réviseur a deux principaux choix méthodologiques pour examiner la traduction : la révision du document traduit seul (appelée « révision unilingue ») ou la révision de la traduction en la comparant au document original (appelée « révision bilingue » ou encore « révision comparative »¹¹⁵). Au Chapitre 2 de ce travail, nous nous pencherons sur les avantages et les inconvénients de chaque approche.

La dernière caractéristique essentielle de la révision, qui la différencie de la correction, tient au fait que le traducteur est informé des corrections ou modifications apportées à sa traduction. Si la révision est réalisée au sein d'une entreprise ou d'un organisme de traduction, le réviseur pourra commenter de vive voix ses corrections et ses recommandations au traducteur. Si elle s'accomplit dans une relation de sous-traitance, la traduction révisée sera éventuellement renvoyée au traducteur par courrier électronique. Si le réviseur en a le temps et la volonté, les corrections ou modifications qu'il a apportées au document seront mises en exergue par des commentaires et/ou des marques de révision (les bien nommées !). Lorsque le contexte professionnel le permet (nous verrons aux Chapitres 2 et 4 que les conditions d'exécution des prestations ne facilitent pas toujours la fonction pédagogique de la révision), la révision joue un rôle de formation continue du traducteur, d'où le nom de « révision didactique » qui lui est donné par Horguelin et Brunette¹¹⁶. Ce terme est utilisé – au Canada, surtout – par opposition à la notion de « révision pragmatique » qui équivaut, selon ces auteurs, à la

¹¹³ GOUADEC, Daniel. *La qualité vécue par le réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_5/la_qualite_vecue_reviseur.htm>

¹¹⁴ *op.cit.* Graham

¹¹⁵ *op.cit.* Horguelin et Brunette

¹¹⁶ *op.cit.* Horguelin & Brunette 1998, *op.cit.* Brunette 2000

correction. La révision, lorsqu'elle donne lieu à une communication sur la traduction, représente un précieux outil d'amélioration de la qualité, ainsi que le souligne Martin :

Its real strength and investment value is as a feedback tool that allows its results to be channelled back into the whole cycle of translation production in order to eliminate or reduce problems at source.¹¹⁷

Nous l'avons dit, la révision vise l'amélioration d'un matériau presque achevé. Nous allons maintenant commenter une opération qui intervient sur des traductions livrées : l'édition.

1.4.4 L'édition

1.4.4.1 Édition

L'édition (*editing*) est une notion assez large qui sous-tend plusieurs réalités. Elle est parfois confondue avec la révision, même si elle se rapproche plutôt de la correction d'épreuves. Globalement, l'édition consiste à mettre à jour un matériau reçu en fonction de critères spécifiques. Samuelsson-Brown décrit l'édition des traductions dans les termes suivants :

Although a translation may be linguistically accurate, it may need the attention of an editor so that it meets certain criteria. Quite often, this work may be done by the client's overseas office to ensure that the text complies with legal, marketing, or stylistic criteria about which the translator may not be fully informed.¹¹⁸

Comme l'indique cette définition, l'édition est rarement accomplie par le traducteur. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que celui-ci ignore le fait que sa traduction soit éditée. Graham situe cette intervention entre le traducteur et l'utilisateur final : « somewhere between the translator and the end user »¹¹⁹. Le responsable de l'édition, selon lui, est le plus souvent : « a qualified copywriter, an experienced printshop man, the editor of the journal, or, for example, the head of advertising in a company ».

L'édition s'applique donc à des traductions à l'état de produit fini, autonome. Le document original n'entre pas dans ce contrôle (à moins que l'éditeur ne souhaite confirmer un sens auprès du traducteur avant d'effectuer une modification particulière sur

¹¹⁷ *op. cit.* 2007

¹¹⁸ *op. cit.* 1996

¹¹⁹ *op. cit.* 1983

le texte). L'ampleur des modifications apportées par l'éditeur peut varier énormément, selon l'utilisation que celui-ci souhaite faire de la traduction :

It can consist of no more than what was called 'correction', above, or of major re-writing or over-writing of parts or whole sections of text, to make them conform to the canons of expression chosen by an 'editor',¹²⁰

Un éditeur aura, par exemple, toute latitude pour supprimer des portions de texte ou un paragraphe qu'il jugera moins intéressants ou qui ne rentreront pas dans l'espace prévu pour la communication.

1.4.4.2 Post-édition

La post-édition (*post-editing*), même si elle fait l'objet de la même section que l'édition dans cet exposé afin de mieux l'en différencier, a en fait beaucoup plus à voir avec la révision. Ce qui la distingue de la révision, c'est « l'auteur » de la traduction, qui n'est plus seulement humain, mais automatique ou semi-automatique. La norme européenne NF EN 15038 décrit ce contrôle de façon assez claire :

Post-édition

Examen et correction du texte produit par un système de traduction automatique ou semi-automatique (traduction automatique, mémoire de traduction) afin de s'assurer qu'il satisfait aux lois naturelles¹²¹ de la grammaire, de ponctuation, d'orthographe, aux exigences de sens, etc.

Le traducteur qui traduit en utilisant une mémoire de traduction déjà « alimentée » fait acte de post-édition (ou de révision) sur la traduction existante. La post-édition des traductions automatiques (plus ou moins rapide, selon les besoins) est, aujourd'hui encore, indispensable, même si les critères de qualité sont souvent moins exigeants qu'en révision « classique ». Voici ce que nous en disent Horguelin et Brunette : « On sait que les textes confiés à la traduction automatique sont souvent destinés à des spécialistes pour qui seul compte le degré d'intelligibilité de la traduction. »¹²².

Le pendant de la post-édition, qui intervient avant la phase de traduction, est la pré-édition (*pre-editing*) : son objectif est de préparer un matériau à sa traduction par un système de traduction automatique ou d'aide à la traduction.

¹²⁰ *op. cit.* Sager

¹²¹ *op. cit.* Brunette 2007

¹²² *op. cit.* 1998

1.4.5 Récapitulatif des concepts et de leur application

Les formes d'intervention présentées dans cette section ont toutes des objectifs et des contextes d'utilisation particuliers. Afin de les garder en mémoire, nous les schématiserons ci-dessous dans un tableau récapitulatif :

	Objectif	Étape	Intervenant	Bénéficiaire	Retour	Comparaison original
Relecture	Correction linguistique, sémantique	Inter.	Traducteur Relecteur	Traducteur	Oui	Oui
Correction	Amélioration traduction	Inter.	Correcteur	D.O.	Non	Oui
Révision	Amélioration traduction Perfectionnement traducteur	Inter.	Réviseur Traducteur	D.O. Traducteur	Oui	Oui / non
Édition	Mise à jour traduction	Finale	Éditeur Publicitaire	D.O.	Non	Non
Correction d'épreuves	Correction linguistique, présentation	Finale	Correcteur Infogra- phiste	D.O.	Non	Non
Post-édition	Amélioration traduction	Inter. / finale	Traducteur	D.O.	Oui / non	Oui

Tableau 1.1 – Récapitulatif des contrôles de qualité

<p>Légendes du tableau :</p> <p>Retour = retour, communication sur la traduction</p> <p>Inter. = étape intermédiaire dans le processus de traduction</p> <p>D.O. = donneur d'ordre ou donneur d'ouvrage</p> <p>Comparaison original = comparaison de la traduction avec l'original</p>
--

Les données fournies dans ce tableau comme dans les sections qui précèdent sont les plus réalistes possible, mais comme nous l'avons souligné, les acceptions ne sont pas toujours définitives. Les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur les frontières à dresser entre les concepts. En ce qui concerne le monde professionnel, nous ne disposons pas de statistiques quant à l'usage de tel ou tel terme, ou de telle ou telle pratique. Cependant, nous devinons la diversité des habitudes et de l'emploi des appellations.

Dans le Chapitre 1, nous avons décrit la complexité et la variabilité du processus de traduction spécialisée. Nous avons évoqué la nécessité de produire des traductions adaptées à l'usage auquel elles sont destinées. Nous avons décrit les principaux moyens disponibles pour assurer cette qualité (assurance de qualité, contrôle de la qualité), avant de nous attarder sur les différentes formes d'intervention sur les traductions. Ces

fonctions ont été différenciées selon les intervenants impliqués et selon leur chronologie dans le processus de traduction. Quatre principales fonctions ont été retenues : la relecture (aussi appelée vérification), la correction, la révision et l'édition. Ceci nous a permis de dégager les limites de la fonction de révision. Nous allons maintenant faire le point sur les conditions spécifiques de pratique de la révision en milieu professionnel et universitaire, en nous appuyant sur les études et descriptions qu'en font les chercheurs et les traducteurs spécialisés, même si celles-ci sont souvent parcellaires ou contradictoires.

Chapitre 2

Contexte didactique et professionnel de la pratique de la révision

Si les publications commencent à affluer dans le domaine étendu de la traduction spécialisée, celles portant sur la révision en particulier, ne sont pas pléthoriques. Quelques auteurs s'y sont penchés spécifiquement depuis les années 1980, mais l'intérêt pour ce champ de recherche n'est que très récent.

Il y a donc peu d'études empiriques et pratiquement aucune enquête à grande échelle pour étayer nos propos sur les conditions d'exercice de la révision. Nous rassemblerons tout de même, dans le chapitre suivant, les données et réflexions pouvant nous éclairer en partie sur les enjeux et le positionnement de la révision par rapport au processus de traduction spécialisée et à la formation des traducteurs.

2.1 La révision en situation

Dans la section ci-après, nous commencerons par établir l'état des connaissances sur le contexte professionnel de la pratique de la révision. Nous verrons comment la révision est envisagée selon les types de prestations réalisées et le statut des prestataires de traduction. Nous étudierons les répercussions possibles de la norme européenne sur la place occupée par la révision. Nous aborderons enfin la relation entre révision, temps et coûts dans la prestation de traduction.

Dans cette section comme dans celles qui vont suivre, la révision sera entendue au sens que lui donne la norme européenne NF EN 15038 : celle d'un examen complet et d'une mise à niveau de la traduction, effectués par un traducteur ou un réviseur tiers (contrairement à l'« autorévision », encore appelée « vérification » ou « relecture »).

2.1.1 Place et rôle de la révision dans la prestation de traduction spécialisée

L'un des auteurs ayant publié le plus sur le sujet de la révision est sans conteste Louise Brunette. Dans la thèse qu'elle a déposée en 1995, elle constatait la rareté des données sur la pratique de la révision en Europe. La révision décrite sur ce continent s'apparentait alors souvent à un exercice de correction linguistique ou stylistique plutôt que de révision, tel que l'entend Brunette et tel que nous l'entendons dans ce travail. Rappelons la distinction effectuée par Brunette entre le rôle de la correction et celui de la révision :

D'une part, ces contrôles concernent uniquement la traduction et non le traducteur ; d'autre part, on ne peut qualifier de révision des redressements présumés ne portant pas sur le texte comme énoncé dont le sens, la forme, la finalité et la situation sont indissociables. L'agent qui intervient dans cet esprit est un correcteur ; il ne fait pas acte de révision.¹

Selon Brunette, le réviseur occupe, de par son recul sur la traduction et « ses connaissances généralement plus vastes que celles du révisé » une position privilégiée lui permettant de se mettre à la place du destinataire de la traduction :

Détaché des formes linguistiques ou des difficultés extra-linguistiques qui font obstacle à la fluidité de l'opération de traduction ou d'adaptation, le réviseur ou premier lecteur, travaille en principe sur des unités de sens beaucoup plus larges que celles sur lesquelles opère le traducteur.²

La révision devrait donc veiller principalement à la cohérence globale de la traduction³ et à son adaptation aux besoins liés à sa destination.

Un certain nombre de chercheurs s'accordent sur le rôle stratégique de la révision dans le processus de traduction. Tel est l'avis, par exemple, d'un autre auteur particulièrement versé dans l'étude de la révision – Alexander Künzli – lorsqu'il parle du réviseur :

an actor that plays an important role in many, if not most, translation projects, but whose influence on shaping the final translation is often unmentioned because

¹ *op.cit.* Brunette 1995

² *op.cit.* Brunette 2007

³ Message global cohérent et cohésion du discours

of his or her invisibility in research and theoretical discussions : the reviser⁴ .

Encore une fois, il mentionne le manque de visibilité de la révision dans la recherche. Cette constatation nous guidera comme un « fil rouge » tout au long de notre positionnement du problème de la révision. Parmi les défenseurs du rôle stratégique de la révision, citons également René Prioux et Michel Rochard, respectivement Chef de la Division de la traduction et Responsable de la traduction externe à l'OCDE⁵ :

Intrinsèquement liée à la notion de qualité, la révision prend [dès lors] une dimension stratégique : c'est un facteur de cohérence et de cohésion, de transmission des savoirs spécialisés, de contrôle de la qualité des traducteurs, de rationalisation de la répartition du travail, etc.⁶

La révision décrite ici donne lieu à de véritables retours sur la qualité de la traduction et participe à la formation continue des traducteurs et à l'organisation du service de traduction. Cette fonction optimisée de la révision est aisément concevable dans le contexte d'une grande organisation internationale, où elle est organisée et planifiée.

Pourtant, d'autres écrits produits par des membres d'organisations internationales révèlent une attitude nettement plus mesurée quant au rôle prépondérant de la révision dans l'assurance de qualité. Tim Martin, de la Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne, également membre du groupe de travail inter-agences réuni sous l'égide de l'ONU en juin 2004⁷, déclare ainsi :

revision is only one means of ensuring translation quality, and perhaps not even the most effective, because brought to bear so late in the process. If one accepts that all processes – not just production processes in the strict sense – contribute to the quality of a final product, then quality control in the classical ex post sense of revision loses its pride of place and becomes just one of a number of possible measures.

Nous avons eu l'occasion, dans le premier chapitre de notre exposé, de cerner cette nouvelle orientation – basée sur le contrôle continu de la qualité avant, pendant et après

⁴ KÜNZLI, Alexander. The ethical dimension of translation revision. An empirical study. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_kunzli.pdf>

⁵ Organisation de Coopération et de Développement Économique

⁶ PRIOUX, René & ROCHARD, Michel. Économie de la révision dans une organisation internationale : le cas de l'OCDE. *JosTrans*, juillet 2007, (page consultée le 30 juillet 2008), <http://www.jostrans.org/issue08/art_prioux_rochard.php>

⁷ INTER-AGENCY MEETING ON LANGUAGE ARRANGEMENTS, DOCUMENTATION AND PUBLICATIONS. *Report to IAMLADP 2004 : Quality Management*, 18 juin 2004. (page consultée le 10 juillet 2008) <http://uncti.net/pages/essays/quality_mngt.pdf>

la traduction : c'est tout l'esprit de l'assurance de qualité, chère à de plus en plus de chercheurs et de gestionnaires en traduction spécialisée.

Un autre débat, associé à la question du rôle joué par la révision dans l'assurance de qualité, divise les chercheurs : celui du besoin de révision. Un certain nombre d'entre eux n'envisagent pas l'envoi d'une traduction sans sa révision préalable par un tiers. C'est le cas de Peter Arthern, de Louise Brunette, qui se dit « convaincue de la nécessité de la révision bilingue » ou de Peter Newmark : « Anyone who submits a translation (or an article on translation theory) without having it checked is courting calamity. »⁸ L'erreur est humaine, en effet, et le traducteur, même expérimenté, n'est pas à l'abri d'une faute grave laissée par inattention ou par fatigue. Sur un marché idéal de la traduction, toutes les traductions seraient révisées et atteindraient un niveau de qualité absolu. Or, ce n'est pas le marché que nous décrivons ici. Il conviendrait d'ailleurs de parler de plusieurs marchés, comme le soulignent Prioux et Rochard : « Il existe en fait plusieurs marchés correspondant à plusieurs niveaux de qualité attendue, avec des délais différents, des niveaux de prix différents. »⁹.

Hugh Sedon-Strutt, dans une synthèse très intéressante sur la révision, rejoint ce point de vue en précisant les deux grands facteurs qui devraient déterminer, selon lui, le choix de réviser ou non une traduction :

The question of whether a translation should be revised at all is, I suggest, totally dependent on two factors which cannot be quantified in isolation, the intended application of the translation, and the quality of the translator.¹⁰

À la Division de la traduction de l'OCDE, un classement des textes et des traducteurs a été mis en place en prenant en compte ces deux facteurs, et sert de matrice de décision pour formuler des recommandations de révision¹¹ :

⁸ NEWMARK, Peter. *Approaches to Translation*. Toronto : Prentice Hall, 1988. 200 p.

⁹ *op. cit.* 2007

¹⁰ *op. cit.* 1990

¹¹ *op. cit.* Prioux & Rochard. Le détail de l'attribution des classements pour les textes et les traducteurs apparaît dans l'article.

Offre ► Demande ▼	Fiabilité du traducteur +++	Fiabilité du traducteur ++	Fiabilité du traducteur +	Fiabilité du traducteur -
Importance du texte +++	Révision recommandée (relecture) R1/R2	Révision nécessaire R2/R3	Révision indispensable R3/R4	Pas de traduction Risque excessif R5
Importance du texte ++	Pas de révision R0/R1	Au cas par cas R1	Révision recommandée R2/R3	Révision nécessaire R3
Importance du texte +	Pas de révision R0	Pas de révision R0	Au cas par cas R1	Révision recommandée (relecture) R1/R2

Tableau 2.1 – Matrice de concordance de l'OCDE entre importance du texte et fiabilité des traducteurs

Nous constatons que même les organisations internationales, *a priori* dotées de moyens et de ressources plus importants que les agences de traduction ou les traducteurs indépendants, ont recours à des stratégies de gain de productivité ou « d'efficience », selon le terme utilisé par Prioux et Rochard¹². Brunette s'alarme du fait que lorsque le temps manque, la révision soit « la première étape du projet de traduction qui saute » et que, « dans la plupart des cas, les motifs des détracteurs de la révision reposent sur des critères plus quantitatifs, ou économiques, que qualitatifs. »¹³. Sedon-Strutt se montre plus pragmatique (ou défaitiste, selon le point de vue), lorsqu'il déclare ceci :

We should not shut our eyes to the fact that most translation is required quickly, and at relatively low cost, for information purposes. But, provided the translator is sufficiently experienced and knows what he is doing, most « fast-food » translation can go out unrevised.

¹² *Ibid.*

¹³ *op. cit.* Brunette 1995

Il semble donc que la tendance dominante soit à la rationalisation de l'usage de la révision en fonction de la portée¹⁴ des documents traduits et de la fiabilité supposée du traducteur, faute de pouvoir l'appliquer systématiquement en raison de contraintes économiques ou organisationnelles. Cherchons maintenant à savoir comment la révision est gérée en fonction du statut du traducteur et du positionnement du réviseur.

2.1.2 Statuts des prestataires et position du réviseur

Nous savons que l'offre en traduction spécialisée se répartit entre les types de prestataires suivants : les traducteurs indépendants encore appelés *freelance*, les petites et moyennes entreprises de traduction également désignées comme « agences » (terme parfois utilisé spécifiquement pour désigner les organisations sous-traitant exclusivement leurs traductions), les grandes entreprises, nationales ou internationales et enfin, les services de traduction gouvernementaux ou appartenant à des organisations internationales. La diversification de l'activité et l'augmentation des volumes de traduction, dus à la mondialisation des échanges ainsi qu'à l'explosion des nouvelles technologies, ont fait évoluer les services proposés et ont généralisé la pratique de la traduction et de la localisation en sous-traitance.

Sur l'usage de la révision en fonction du type d'organisation proposant des traductions, tous les auteurs s'accordent à distinguer secteur privé et secteur public : Brunette, citant Van Slype et al.¹⁵, évoque dans les années 1980 en Europe, une pratique systématique de la révision dans les bureaux des grands organismes et une pratique occasionnelle dans le secteur privé. Peter Arthern, repris par Sedon-Strutt, effectue les mêmes constatations :

His experience was that revision was the exception rather than the rule for texts produced by freelance translators or translation agencies, but the rule rather than the exception in the translation services of government departments and international organisations.¹⁶

Notons, cependant, que ces données ne sont pas récentes et que le monde de la traduction a beaucoup évolué ces dernières années, pour les raisons que nous avons citées ci-dessus. Rappelons aussi que nous manquons d'informations statistiques sur la révision pour la période récente. Pour nuancer l'opposition privé / public, signalons que la taille de l'entreprise peut aussi déterminer la pratique de la révision. Les grandes entreprises

¹⁴ « Portée : importance, valeur (relativement aux conséquences, aux répercussions). », *Dictionnaire usuel du français*, Hachette.

¹⁵ Van Slype, Georges et al. 1981 *in op.cit.* Brunette 1995

¹⁶ *op. cit.* 1990

tendent ainsi à hiérarchiser l'activité de leurs traducteurs et à désigner officiellement des réviseurs ou des traducteurs seniors, qui se consacrent totalement ou en partie à la révision. Voici la justification qu'en donne Juan C. Sager :

In most large translation departments there is a separate group of revisors who control all translations before they are sent out to clients. The control of translators' work by a rank-superior is a normal expectation in any hierarchically structured job environment. It is particularly important in large organisations with a steady turnover of staff.¹⁷

Le poste de réviseur se confond parfois avec celui de chef de projets ou de chef d'équipe. Il comporte alors des responsabilités multiples, envers les jeunes traducteurs en particulier :

Such designated revisers may also have training, administrative and management responsibilities : they may be charged with training new translators, distributing texts to the other translators, and supervising junior translators (writing their annual appraisals, recommending them for leave or promotion and so on).¹⁸

Brian Mossop ajoute que les nombreuses situations de sous-traitance entraînent un besoin de révision important :

Revisers may also check the quality of work done by contractors, and make any needed changes. Indeed, in some organizations today, all or almost all work is contracted, so that members of the translation staff spend their time checking the quality of contracted work and co-ordinating the members of translation teams working on large projects.¹⁹

Pour compléter le propos de Mossop, signalons, en nous appuyant sur notre propre expérience de la traduction professionnelle, que les projets volumineux ne sont pas réservés aux grandes entreprises. Nombre de PME de la traduction se voient confier des projets multilingues de grande envergure ; leurs traducteurs « en interne » ont alors parfois la charge de la révision du travail des traducteurs indépendants, en plus de la gestion administrative de la sous-traitance dans les langues qu'ils ne maîtrisent pas.

La multiplication des interlocuteurs, caractéristique des situations de sous-traitance, entraîne parfois un certain anonymat dans les relations, qui ne facilite pas la

¹⁷ *op. cit.* Sager

¹⁸ *op. cit.* Mossop 2001

¹⁹ *Ibid.*

communication autour de la traduction. Alexander Künzli décrit ce cas de figure pour justifier les conflits d'intérêts qui peuvent apparaître entre traducteur, réviseur et donneur d'ouvrage :

There is generally no direct communication between the commissioner, who may also be the source-text author and/or the target-text receiver, and the translator; neither is there any direct communication between the reviser and the commissioner.²⁰

Le réviseur peut être partagé entre la nécessité de respecter les exigences – parfois discutables – du donneur d'ouvrage et la recherche de la qualité selon les critères de la profession. La position de réviseur dans cette situation n'est ni la plus confortable, ni celle qui lui permet de remplir au mieux son rôle didactique. Nick Somers, dans la revue *Translation Journal*, s'élève contre le schéma « classique » de la révision déposée anonymement dans un répertoire ou un casier, puis récupérée par le traducteur, sans qu'il y ait de réel échange au sujet des corrections apportées :

Typically, the translator puts the fruits of his/her labour into a cubbyhole, the reviser collects it, red-pencils it and puts it back into the cubbyhole, and the translator retrieves the work to peruse, puzzle over, and ponder at his or her leisure (or not).²¹

Pour Somers, si cette pratique perdure, c'est moins par manque de temps à consacrer au traducteur que par crainte d'une remise en cause des corrections du réviseur. Pour Daniel Gouadec, ce sont bien les conditions de travail qui empêchent le réviseur d'en faire plus, même si celles-ci ne le dispensent pas d'expliquer au traducteur l'essentiel des constatations effectuées et des modifications apportées :

Sauf en contexte de formation, il est rare que le réviseur effectue un véritable travail pédagogique – il s'agit là d'un luxe extrême. Cependant, tout réviseur doit prévoir de transmettre au traducteur une fiche de contrôle de qualité présentant les défauts majeurs relevés et les corrections effectuées ou proposées.²²

Mossop rejoint Gouadec sur ce point et préconise une symbolisation des corrections pour communiquer avec le traducteur : « In order to justify your changes, you will need

²⁰ *op. cit.* 2007

²¹ SOMERS, Nick. Revision – Food for Thought. *Translation Journal*, janvier 2001, (page consultée le 20 juillet 2008), < <http://accurapid.com/journal/15revision.htm> >

²² GOUADEC, Daniel. *Révision*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_5/51213_revision.htm>

a set of categories and a vocabulary for talking about translation. »²³. Nous reviendrons sur les paramètres proposés par Mossop dans notre section consacrée aux critères de qualité utilisés en révision.

Nous avons évoqué la révision des traductions sous-traitées, celle du travail des jeunes traducteurs par des traducteurs plus expérimentés, mais d'autres contextes de révision existent : la révision réciproque (ou « relecture croisée ») de deux traducteurs travaillant sur un même projet, dans les PME de traduction n'employant pas de réviseur, par exemple. Dans ce cas, le « rapport de force » est équilibré et une discussion dynamique s'impose entre les deux traducteurs afin de s'accorder sur le style ou la terminologie à adopter. Un autre cas de figure se présente régulièrement dans les organisations plus hiérarchiques : sur des projets volumineux, le traducteur en chef ou le réviseur se charge de relire les travaux des traducteurs de son équipe et de produire un document final harmonisé. Mossop a très bien décrit les rapports entre réviseurs et révisés, ainsi que le partage des responsabilités en fonction des différentes situations, dans son manuel de révision²⁴.

Si de nombreux auteurs plaident pour un retour de la révision pédagogique, menée en rapport étroit avec le traducteur, voire en « tandem », certains vont plus loin en prônant une inversion des rôles entre le jeune traducteur et le traducteur expérimenté. C'est ainsi que Somers propose un modèle de relation traducteur / réviseur de « troisième génération »²⁵, dans lequel les deux parties se révisent mutuellement. Il argumente en avançant que tout document traduit peut supporter une révision. Cette démarche participe, selon lui, à la formation du jeune traducteur en révision, au développement de sa confiance en lui et au renouvellement perpétuel des compétences du traducteur plus expérimenté. Sedon-Strutt²⁶ défend, lui aussi, cette approche, en arguant qu'avant une révision faite par le jeune traducteur, le traducteur expérimenté aura déjà effectué l'essentiel du travail de traduction et de terminologie, ce qui peut finalement représenter un gain de temps sur la vérification finale de la traduction. Il rappelle également que les traducteurs expérimentés commettent aussi des erreurs et que leur orgueil peut être stimulé par la perspective d'une relecture par un traducteur novice, les poussant plus encore à rechercher la perfection.

Si les adeptes de cette nouvelle approche sont encore peu nombreux, tous les chercheurs s'accordent à dire qu'une attitude d'ouverture et un respect de l'effort de traduction doivent guider la pratique du réviseur ; mais nous y reviendrons.

²³ *op. cit.* 2001

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *op. cit.* 2001

²⁶ *op. cit.* 1990

2.1.3 Révision et norme

Nous avons vu que l'approche de la révision évoluait ces dernières années. La norme NF EN 15038 qui a été publiée en 2006 représente une étape qui pourrait, à son tour, modifier les mentalités et les pratiques, si la norme est adoptée par les prestataires de services de traduction. Très récente, la norme n'a pas encore suscité un grand nombre de publications, et encore moins pour commenter l'aspect particulier de la révision. Deux articles, cependant, peuvent servir de base à une discussion sur les répercussions de la norme en matière de révision : l'article de Louise Brunette, publié dans le recueil de travaux *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*²⁷ et celui de Tim Martin, proposé dans la revue *JosTrans*²⁸. Le premier article est assez critique sur les définitions établies par la norme ; le deuxième, écrit par un membre de la Direction Générale de la Traduction à la Commission Européenne, se montre plus bienveillant.

Comme nous l'avons déjà souligné, la norme européenne donne une importance particulière à la révision au sein du processus de traduction. Or, le terme de « révision » n'est pas défini dans le texte de la norme. Celui de « réviser », en revanche, apparaît :

Réviser

Examiner un texte dans la langue cible afin de déterminer son caractère approprié à l'objectif.²⁹

La définition peut sembler incomplète : il n'est pas fait mention, par exemple, des modifications éventuelles à apporter à la traduction. De plus, la formule « dans la langue cible » peut laisser penser que la révision doit se faire sans comparaison avec l'original. La prescription ultérieure de la norme en matière de « relecture de révision », selon les propres termes du document, précise un peu mieux les choses :

Relecture de révision

Le PST³⁰ doit s'assurer que le produit de service de traduction a bien été relu pour révision.

Le relecteur-réviseur doit être une personne autre que le traducteur et doit avoir les compétences appropriées dans les langues source et cible. Il doit examiner la traduction afin de vérifier son adéquation avec l'objet. Cette tâche doit comprendre, selon les nécessités du projet, la comparaison des textes source et cible afin de s'assurer de l'homogénéité terminologique ainsi que du caractère

²⁷ BRUNETTE, Louise. Relecture-révision, compétences indispensables du traducteur spécialisé. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 225-235.

²⁸ MARTIN, Tim. Managing risks and resources : a down-to-earth view of revision. *JosTrans*, 2007, vol.8, (page consultée le 21 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_martin.php>

²⁹ *op.cit.* Brunette

³⁰ Prestataire de Service de Traduction

adéquat du registre et du style.³¹

Nous sommes d'accord avec Brunette pour dire que les termes et les définitions utilisés par la norme sont plutôt confus et n'aident pas forcément à y voir plus clair dans les différentes pratiques d'assurance et de contrôle de la qualité. Il est par exemple question de relecture d'expert (révision unilingue par un spécialiste), de relecture pour révision, mais le terme de relecture n'y est pas défini. De même, la notion de « registre » – plus pertinente en traduction littéraire qu'en traduction technique ou commerciale – y est souvent citée, sans être définie. Tim Martin ne perçoit pas du tout ces définitions sous le même angle. Pour lui, la norme rend, au contraire, un service important aux traducteurs, en distinguant la révision de la vérification :

A major asset of the new standard — which has not been without its critics among freelance translators — is its emphasis on clear definitions. Revision, it is careful to say, must be carried out by "... a person other than the translator ..." (EN 15038, paragraph 5.4.3.), thus distinguishing it from self-revision (which it sensibly calls 'checking'). Revisers themselves are required by the standard to "examine a translation for its suitability for purpose" (EN 15038, paragraph 5.4.3) and to compare the source and target texts and recommend corrective measures.³²

L'inscription de l'adaptation de la traduction à son objectif, de son caractère « fonctionnel », dans la mission du réviseur est effectivement un apport important de la norme. Reste à savoir si le concept est suffisamment bien expliqué aux prestataires dans le texte.

L'obligation de faire réviser les traductions par un tiers est peut-être la mesure la plus décisive de la norme. Rappelons cependant que dans le cas d'une sous-traitance, cette obligation s'impose au PST (ici, donneur d'ouvrage) et non au traducteur sous-traitant en bout de chaîne. Dans son article, Martin mentionne les critiques des traducteurs indépendants. Nous pouvons supposer qu'elles portent essentiellement sur l'obligation de faire réviser, car celle-ci représente pour eux un poids financier plus important que pour des entreprises employant déjà des réviseurs, par exemple. Voici la réponse proposée par Martin en termes d'adaptations :

For corporates, revision may well become more and more a matter of course as and when the new EN standard gains acceptance, though they will doubtless continue to weigh the need against the known purpose of the text and the known reliability of the translator. For individual providers, the cost factor will loom ominously

³¹ *Ibid.*

³² *op. cit.* 2007

large, but it's not unreasonable to surmise that in order to meet the revision requirements of EN 15038, informal pairings and collectives may begin to flourish more widely.³³

Les interrogations sur les futurs comportements des prestataires et leur adhésion ou non à la norme, restent entières. Bon nombre de chercheurs, néanmoins, saluent l'intention louable de placer l'assurance de qualité et la révision, au cœur du processus de traduction. Ceci ne peut que contribuer à revaloriser la prestation des traducteurs compétents, sur le plan de la reconnaissance comme sur le plan financier.

2.1.4 Révision, temps et coûts

L'aspect financier de la révision, nous allons maintenant l'aborder en rapport avec un autre facteur indissociable : le temps nécessaire à la révision.

La révision est une démarche de recherche de la qualité et comme le dit Brian Mossop : « There is no getting around the fact that *quality takes time* »³⁴. Or, le réviseur, comme le traducteur, travaille souvent dans une relation tendue entre temps disponible et qualité recherchée. Ces facteurs, qui s'ajoutent à la qualité du travail produit par le traducteur et au type de révision effectuée (unilingue / bilingue, avec intégration ou non des corrections, etc.), font varier le temps de révision d'un projet à l'autre. Sur le sujet du temps de révision, nous disposons d'une enquête effectuée auprès de réviseurs canadiens et publiée dans la revue québécoise *Circuit*. Malheureusement, nous ne connaissons pas le nombre de réviseurs sondés et ne pouvons juger de sa représentativité. Selon cette enquête, la révision prendrait entre 10 et 30 % du temps nécessaire à la traduction³⁵. Juan C. Sager, quant à lui, estime très globalement la part de la révision à un tiers de l'effort de traduction : « some organisations are said to have one revisor for every two translators. This would signify that revision regularly constitutes one third of the total translation effort. »³⁶. Daniel Gouadec confirme cette estimation, tout en recommandant la prudence face aux calculs hâtifs : « Il est de tradition de considérer qu'un réviseur doit avoir une productivité égale à trois fois celle du traducteur : là où le traducteur traduit dix pages, le réviseur révise 30 pages. »³⁷. Geoffrey Samuelsson-Brown, quant à lui, parle en termes de production horaire : « It takes about an hour to proof read about 5 pages of translated text and compare it with the original (assuming about 300 words

³³ *Ibid.*

³⁴ *op.cit.* 2001

³⁵ OUEILLET SIMARD, J. Les secrets de la révision, *Circuit*, 1984 *in op.cit.* Sedon-Strutt 1990

³⁶ *op.cit.* Sager

³⁷ GOUADEC, Daniel. *Rémunération du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) < http://www.qualitrad.net/volume_5/537_questions_pratiques.htm >

per page). ». Étant donné qu'il est d'usage de considérer qu'un traducteur traduit en moyenne 1 page par heure, ce chiffre peut paraître un peu optimiste. Encore une fois, ces données peuvent varier grandement selon la difficulté de la traduction, les moyens et outils de traduction mis en œuvre, le type de révision, etc. Nous retiendrons à titre indicatif le chiffre d'un tiers du temps de la traduction.

Pour essayer de limiter le temps d'intervention du réviseur et répondre aux contraintes de rentabilité du marché de la traduction, tout en maintenant les mêmes exigences de qualité, Gouadec propose plusieurs solutions : la première est « d'éduquer » le traducteur à élucider toutes les difficultés du document à traduire (compréhension, terminologie, phraséologie, etc.) avant la révision, et à signaler les doutes éventuels et les informations utiles au réviseur. La deuxième consiste à « faire intervenir le réviseur en amont de la phase de traduction-transfert »³⁸, en l'impliquant le plus possible dans la préparation de la traduction. Il joue alors le rôle de préparateur, d'informateur et de valideur au début de la traduction. Enfin, Gouadec compare deux procédures de révision et mesure le gain de temps que peut représenter la deuxième : l'« option 1 » consiste en une révision de tous les aspects de la traduction par un réviseur unique et l'« option 2 » fait intervenir un réviseur différent pour chaque contrôle. Voici comment Gouadec décrit la deuxième option :

- un premier opérateur [sans compétence particulière] pointe la traduction ;
- un deuxième opérateur [maîtrisant la langue de traduction] contrôle la qualité linguistique ;
- un troisième opérateur [maîtrisant le sujet] contrôle la qualité technique / factuelle ;
- un quatrième opérateur [traducteur] contrôle la qualité des transferts ;
- un cinquième opérateur [...] qualifie la traduction.³⁹

Selon des tests effectués sur ces deux méthodes, « cinq personnes effectuant un contrôle ciblé et étroit sur un même matériau vont plus vite qu'une seule et même personne effectuant simultanément les cinq contrôles requis. »⁴⁰. Le problème de cette méthode est évidemment la disponibilité simultanée des réviseurs compétents. Ce type de mesure sera plus facilement envisageable dans des grandes structures ayant un réseau étendu de prestataires que dans des PME ou en freelance.

³⁸ GOUADEC, Daniel. *Responsabilités respectives du traducteur et du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) < http://www.qualitrad.net/volume_5/535_responsabilites_respectives.htm >

³⁹ GOUADEC, Daniel. *Procédures de révision*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) < http://www.qualitrad.net/volume_5/534_procedures_revision.htm >

⁴⁰ *Ibid.*

Nous avons parlé du rapport difficile entre le temps dont dispose le réviseur et sa recherche de la qualité. Il en va de même, logiquement, de la rémunération du réviseur (le temps étant de l'argent !). Les quelques auteurs ayant écrit sur le sujet nous donnent des indications sur les tarifications pratiquées, même si celles-ci restent vagues. Michel Rochard, par exemple, indique que « la tarification classique consistant à rémunérer la révision à la moitié du prix de la traduction n'est qu'un repère. Elle correspond rarement à la réalité. »⁴¹. Si l'on considère que la révision nécessite le tiers du temps consacré à la traduction, ce niveau de rémunération paraît, en effet, utopique. Le coût annoncé par Sedon-Strutt paraît plus proche de la réalité : « All in all it would be fair to say that any serious revision process is likely to add something like one-third to the cost of sending out the 'raw' translation as it is received from the translator. »⁴². En révision comme en traduction, cependant, il devient difficile de se faire rémunérer à la hauteur de sa prestation, qui plus est dans une relation de sous-traitant à donneur d'ordre. Voici comment Künzli résume la situation :

Unlike translators, revisers are often paid by time unit. More and more translation agencies, however, seem to be switching to paying the reviser by textual units, with fees making it difficult for the reviser to do a good job and make a reasonable living at the same time. In other words, the fees tend to resemble what might be a reasonable financial compensation in monolingual proofreading rather than bilingual translation revision.⁴³

Le passage du tarif horaire au paiement au mot compromet la rentabilité de la révision comparative et peut-être, la solvabilité du réviseur à long terme.

Pour faire face à ces contraintes de temps et de réductions tarifaires, Gouadec propose, là encore, une solution qui requiert une gestion de projet compétente : elle consiste à rendre la prestation de révision solidaire de celle du traducteur. Voici comment cette rémunération solidaire s'articule :

- la prestation donne lieu à une rémunération globale ;
- le traducteur et le réviseur se partagent cette rémunération au prorata de leurs temps de travail respectifs, après pondération par leurs coefficients respectifs (prise en compte des écarts de niveaux de rémunération).⁴⁴

⁴¹ ROCHARD, Michel. Le réviseur : Achille ou Mentor ? *Traduire*, 2004, n°203, p. 59-69.

⁴² *op.cit.* Sedon-Strutt 1990

⁴³ *op.cit.* Künzli 2007

⁴⁴ GOUADEC, Daniel. *Rémunération du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) < http://www.qualitrad.net/volume_5/537_questions_pratiques.htm >

Chaque prestataire a ainsi intérêt à réduire la part de l'autre et à produire le travail le plus complet possible. Cette formule est intéressante, mais elle requiert un bon contact et une attitude ouverte de la part du traducteur comme du réviseur.

2.2 Formes et critères de révision

Sur la base des contraintes évoquées ci-dessus et des conditions changeantes du processus de traduction, nous allons maintenant présenter les principales formes de révision et les critères de qualité appliqués.

2.2.1 Formes de révision

D'après les écrits que nous avons rassemblés, il semble que les pratiques de révision soient loin d'être uniformes. Nous étudierons ci-dessous les contextes d'application des révisions dites didactique et pragmatique, unilingue et bilingue, unique et itérative.

2.2.1.1 Révision didactique / révision pragmatique

La distinction entre révision didactique et révision pragmatique nous vient du Canada et en particulier, de Paul Horguelin et Louise Brunette. Comme nous l'avons décrit au Chapitre 1 de ce travail, la révision pragmatique est analogue à la correction, en ce sens qu'elle n'implique pas de contact avec le traducteur :

S'il s'agit uniquement de revoir un texte avant sa diffusion pour s'assurer de sa conformité à certains critères, en l'absence de toute communication entre le réviseur et l'auteur ou le traducteur, on parlera de révision pragmatique.⁴⁵

Ce type de fonction porte encore le nom de révision, car la personne l'effectuant est un réviseur ou un traducteur expérimenté et non un chef de projets ou de produit employé par le client et s'appuyant sur des connaissances linguistiques plus ou moins étendues. Elle a classiquement lieu dans la situation décrite par Künzli et citée au point 2.1.2. de ce Chapitre : un contexte de sous-traitance gérée par une société de traduction pour un client important. Imaginons par exemple, la localisation de la mise à jour d'un logiciel, initiée par son éditeur et confiée à une multinationale de la gestion documentaire, qui elle-même, sous-traite la traduction à une petite société ou à des traducteurs indépendants situés dans le pays de la langue cible. Il est alors courant que le réviseur employé par la multinationale révise la traduction, effectue les modifications

⁴⁵ *op. cit.* Horguelin & Brunette 1998

jugées nécessaires et livre le produit localisé sans aviser le traducteur des corrections apportées et sans lui envoyer une copie du fichier modifié. La révision a alors une fonction de contrôle de la qualité, mais pas d'amélioration du travail du traducteur. La révision pragmatique se prête parfaitement à une correction directe sur le fichier traduit, ce qui, comme le rappellent Horguelin et Brunette, présente des avantages lorsque les délais de livraison sont serrés :

Elle est rapide (correction directe, corrections globales par recherche et remplacement), économique (élimination des frappes successives) et souple (déplacement facile d'éléments de texte).⁴⁶

Ce type de révision ne comportera donc pas de solutions au choix, ni d'annotations et encore moins, de justifications. Selon Brunette, cet état de fait peut entraîner des dérives de la part de certains réviseurs :

Pragmatic revisors are not required to justify the changes they make to a text by citing authoritative sources and providing irrefutable examples ; as a result, they do not have to work with the same rigour as didactic revisors.⁴⁷

La révision dite « didactique » poursuit des objectifs plus exigeants : en plus du contrôle de la qualité des traductions, elle cherche à assurer le perfectionnement du traducteur. Evidemment, en termes de temps, elle est plus longue à mettre en œuvre. C'est pourquoi, en traduction professionnelle, elle est loin d'être systématique : elle peut s'envisager plus facilement au sein d'une entreprise ou d'un organisme, entre collègues, après livraison de la traduction ou ponctuellement, à l'occasion de baisses d'activité. Si une vraie dimension pédagogique à long terme est plutôt réservée à la formation des traducteurs, nous dirons que la révision en contexte professionnel peut avoir « une certaine dimension didactique » : le réviseur cherchera, par exemple, à peaufiner un peu plus la qualité de la traduction, en ajoutant à ses corrections des propositions d'amélioration sur le plan sémantique, syntaxique ou stylistique. De même, il pourra apporter quelques commentaires à ses corrections ou simplement signaler ces dernières, en laissant le traducteur les intégrer, afin qu'il se rende mieux compte de ses erreurs ou imperfections récurrentes. En termes de méthode et d'outils, le réviseur « à visée didactique » pourra signaler les corrections à effectuer sur une sortie papier (exercice moins fatigant pour les yeux, mais plus lent et moins écologique) ; ou sur fichier à l'aide

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *op. cit.* Brunette 2000

d'un traitement de texte, en insérant des marques de révision, des commentaires ou en effectuant une comparaison de documents.

Nous retiendrons que dans la démarche de révision, il n'existe pas une frontière hermétique entre révision didactique et révision pragmatique : selon les situations et surtout, selon le temps disponible, le réviseur effectuera des choix méthodologiques qui entraîneront une interaction plus ou moins grande avec le traducteur.

2.2.1.2 Révision unilingue / révision bilingue

Le choix de la révision unilingue ou comparative dépendra aussi en partie du temps dont dispose le réviseur. Voici comment Horguelin et Brunette décrivent les deux méthodes :

La **révision unilingue** consiste à assurer la qualité informative et linguistique (contenu et forme) d'un texte original ou présenté comme tel, en vue d'atteindre l'objectif de la communication : informer, convaincre, divertir... Dans le cas d'une **révision bilingue**, s'ajoute un élément d'importance : le texte de départ, dont il s'agit de vérifier l'équivalence en langue d'arrivée. La révision bilingue est donc comparative.⁴⁸

Lorsqu'une révision unilingue cible certains contrôles uniquement, elle est parfois appelée relecture (relecture par un spécialiste, relecture d'expert, etc.). Le choix de la révision unilingue ou bilingue sera effectué en fonction d'un compromis entre l'importance de la traduction, la fiabilité supposée du traducteur, le temps et le budget disponibles, ainsi que les principes éthiques du prestataire responsable de la traduction. Une révision unilingue sera préférée lorsque le temps manque et que la traduction est *a priori* jugée bonne sur le plan des transferts (sens rendu avec exactitude). Souvent, le réviseur ne s'en tiendra pas uniquement à la lecture du document traduit. L'original sert ainsi de support lorsqu'un passage fait naître un doute dans l'esprit du réviseur.

En révision bilingue, il peut paraître assez naturel de lire un bout de l'original (une phrase, un paragraphe), puis de lire la traduction afin de voir si elle correspond au message initial. Mossop avertit des dangers de cette méthode et recommande de procéder dans l'ordre inverse : « read a sentence of the translation first, then the corresponding sentence in the source text »⁴⁹. Les arguments qu'il avance sont principalement l'influence de la lecture de l'original sur le jugement de la qualité de la traduction et la perte de distance du réviseur par rapport à la traduction :

⁴⁸ *op. cit.* Horguelin & Brunette

⁴⁹ *op. cit.* Mossop

- [...] your reading of the source text may influence your judgement about the language quality of the translation
- [...] You may not see that the translation does not in fact say what it should be saying.
- You will not see the text from the user's point of view (the user will not be reading the source text first!)

Dans l'optique d'un contrôle de la qualité fonctionnelle de la traduction en tant que document autonome, ces réflexions sont tout à fait logiques. Il serait intéressant d'effectuer une enquête auprès du plus grand nombre afin de savoir quelle proportion de réviseurs procède de l'une ou l'autre façon. Dans le même ordre d'idées, Mossop conseille de relire des passages relativement longs avant de les comparer, afin de disposer d'un contexte suffisant :

Avoid reading a very small unit in one language and then turning to the text in the other language. Such a practice will not give you enough context, and it will increase the likelihood of your overlooking bad literal translation.⁵⁰

En révision unilingue, les problèmes sont du même ordre, même si la méthode est différente : lit-on l'ensemble de la traduction sans se référer à l'original, au risque de se laisser « happer » par la fluidité du texte et de manquer une grosse erreur de sens préjudiciable pour la traduction ? S'arrête-t-on de relire chaque fois qu'un doute survient pour vérifier l'équivalence du message avec l'original ? Dans son manuel, Mossop propose une solution intermédiaire consistant à signaler le passage douteux et à le comparer à l'original une fois toute la traduction relue. La difficulté en révision unilingue en particulier, est de veiller à la cohérence globale du texte (la fluidité des paragraphes, les enchaînements) tout en maintenant la vigilance quant aux erreurs intervenant sur les mots, les termes ou la phraséologie :

The micro/macro dilemma mainly affects the unilingual check, where you are reading the translation without comparing it to the source. (Comparative re-reading by its nature tends to have a micro-level focus.)⁵¹

De ce point de vue, certains matériaux, structurés de façon plus évidente, plus visible que d'autres (les aides en ligne de logiciels, par exemple), facilitent un peu la tâche du réviseur en découpant le message en plus petites unités logiques (pourvu que l'on révise

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

le document en dehors d'une segmentation dans une mémoire de traduction, afin de disposer d'un contexte suffisant).

S'appuyant sur les résultats d'une étude canado-américaine auprès de réviseurs professionnels expérimentés, Brunette met en garde contre les dangers de la révision unilingue. L'étude a effectivement comparé (sur trois ans) le travail de réviseurs effectuant des révisions bilingues, d'une part et des révisions unilingues, d'autre part, des mêmes traductions. Il s'avère notamment, que :

- En révision unilingue, on laisse passer davantage (8,66 %) d'erreurs toutes catégories confondues qu'en bilingue.
- *En révision unilingue, le réviseur introduit davantage d'erreurs qu'il n'en corrige.*⁵²

Nous n'avons pas la place ici de discuter des détails de l'étude et des critères de qualité appliqués, mais ces résultats interpellent tout de même et l'on peut supposer que plus le contrôle est méticuleux, plus il a de chances d'aboutir à une qualité supérieure. Ce n'est pas l'avis de Mossop, cependant, pour qui la révision unilingue présente des atouts certains : « Unilingual re-reading (*i.e.* without looking at the source text unless a passage seems suspicious) can be very effective. »⁵³. Selon lui, la pratique intensive de cette forme de révision peut développer une sorte de sixième sens chez le réviseur entraîné : « one can get quite good not only at spotting probable mistranslations in the draft but also at avoiding the introduction of mistranslations while correcting. »⁵⁴.

Comme nous le constatons dans les paragraphes qui précèdent, la révision est pleine de dangers, quelle que soit la méthode choisie. Comme en traduction, la perfection est visée, mais rarement atteinte. La difficulté principale réside dans les multiples niveaux et aspects du contrôle à effectuer simultanément. C'est pourquoi, certains auteurs préconisent des révisions multiples au lieu d'une révision unique.

2.2.1.3 Révision unique / révisions multiples

Le concept de révision nous renvoie à l'image traditionnelle du réviseur effectuant en un passage la révision bilingue (souvent phrase par phrase) d'une traduction. Ce n'est pourtant pas le seul modèle appliqué.

Nous avons présenté au point 2.1.4., la méthode de Gouadec qui consistait à faire intervenir un réviseur différent sur chaque aspect du contrôle effectué. Cette méthode,

⁵² *op.cit.* Brunette 2007

⁵³ *op.cit.* 2001

⁵⁴ *Ibid.*

exigeante en termes de ressources, semble effectivement la plus efficace lorsque la traduction requiert une qualité irréprochable.

D'autres méthodes de contrôle renforcé impliquant moins de ressources, existent : une révision bilingue suivie d'une relecture unilingue par un spécialiste, par exemple ; ou encore plusieurs révisions bilingues ou unilingues, selon les priorités données à la traduction (exactitude des transferts ou qualité rédactionnelle) ; ou une révision des paramètres de fond (transferts, terminologie) suivie de celle des paramètres de forme (langue, présentation). Une autre forme de révision itérative, probablement plus classique, est pratiquée : la combinaison d'une révision bilingue et d'une révision unilingue par le même réviseur, lorsque le temps imparti le permet. Mossop conseille de commencer par la révision unilingue de la traduction, afin de mieux se mettre à la place de l'utilisateur final qui découvre le document : « you should read the translation alone first, without comparing it to the source text [...] because you have a golden opportunity to see the translation from the user's point of view. »⁵⁵. Cette méthode a du sens, mais il faut veiller, dans la révision comparative qui succède à la révision unilingue, à maintenir la fluidité du discours ainsi obtenue.

En révision, les méthodes unilingue et bilingue, en une ou plusieurs passes, ont chacune leurs avantages et leurs risques associés. Il conviendra de les adapter en fonction du temps, des ressources disponibles et des objectifs de chaque traduction.

2.2.2 Critères de qualité en révision

Qui dit objectifs en traduction spécialisée, dit critères de qualité. La révision, comme d'autres formes d'évaluation de la qualité, applique de façon plus ou moins directe des critères issus de la théorie générale et des milieux professionnels dans lesquels évoluent les réviseurs. Nous évoquerons rapidement les théories et principes existants, avant de préciser les paramètres utilisés en révision et ce qui détermine la qualité d'une révision, selon les spécialistes.

2.2.2.1 Théories et principes généraux de qualité

Sans nous plonger dans un état des lieux détaillé des grandes orientations de la recherche en traduction – exercice maintes fois réalisé et avec talent, par différents auteurs – nous rappellerons ici le chemin parcouru pour parvenir à la notion de « qualité fonctionnelle » aujourd'hui reconnue dans le monde de la traduction spécialisée.

La recherche en traduction s'est longtemps concentrée sur le domaine littéraire et

⁵⁵ *op. cit.* 2001

les travaux proposés relevaient en grande partie d'une autre discipline : la linguistique. C'est ainsi que la « fidélité » de la traduction à l'original s'est imposée comme critère de qualité, dans la recherche. Dans les années 60 à 80, cependant, de nouvelles théories sont apparues, qui s'éloignaient petit à petit de l'approche linguistique et comparative. La théorie interprétative de Marianne Lederer⁵⁶ et l'approche discursive de Jean Delisle⁵⁷ ont ainsi vu le jour, déplaçant l'unité de traduction vers le texte tout entier. Eugène A. Nida et Charles A. Taber⁵⁸, de leur côté, ont défini le concept d'« équivalence dynamique » des traductions, qui donnait la priorité à la réaction du destinataire. Leurs travaux orientaient dès lors la recherche vers le texte d'arrivée et non plus vers le texte de départ. Un autre courant important – qui influence encore les recherches actuelles – est né à cette époque : l'École fonctionnelle. Des chercheurs de cette École allemande tels que Juliane House s'y sont distingués. Celle-ci a notamment publié un modèle d'évaluation de la qualité des traductions⁵⁹ basé sur l'établissement d'un « profil textuel » (linguistique et situationnel) auquel la traduction devait correspondre. D'autres auteurs tels que Reiß⁶⁰ et Vermeer⁶¹ sont emblématiques de ce courant, dans lequel le texte de départ est présenté comme une simple « offre d'information ». Cette théorie de la qualité fondée sur la satisfaction des objectifs de la traduction, s'appuie sur des typologies de textes ; celle de Reiß, notamment, qui divise les documents en textes « opératifs », « textes expressifs » et textes « informatifs »⁶². Plus récemment, un autre auteur a fait évoluer cette théorie désignée comme théorie du *skopos* (« fonction », « destination » en grec) : Christiane Nord⁶³, en effet, définit la qualité en termes d'adéquation de la traduction par rapport aux spécifications du cahier des charges, et prend en compte le contexte situationnel de production de la traduction.

On est ainsi passé de la fidélité à l'original à la fidélité au lecteur, puis à la fidélité à la commande de traduction. Sur les traces de Nord et de l'École fonctionnelle, le principe de qualité le plus largement partagé aujourd'hui est le suivant : toute traduction ayant rempli les objectifs qui lui étaient fixés est jugée « bonne ».

La révision vise justement à s'assurer que la traduction a rempli ses objectifs avant

⁵⁶ Lederer, M. & Seleskovitch, D. *Interpréter pour traduire*. Paris : Didier érudition, 1984. 311 p.

⁵⁷ DELISLE, Jean. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. 1984, 282 p.

⁵⁸ NIDA, Eugene A. & TABER, Charles A. *The Theory and Practice of Translation*, Leiden : E.J. Brill, 1974@1969

⁵⁹ HOUSE, Juliane. *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen : 2nd ed., Gunter Narr., 1981.

⁶⁰ REISS, Katharina. *Text Typology and the Quality of Translation*, Exeter : BAAL Seminar of Translation, 1976.

⁶¹ VERMEER, Hans J. Skopos and Commission in Translation Action, Chesterman, A. (ed.), *Readings in Translation Theory*, Helsinki : Oy Finn Lectura, 1989. p.173-187.

⁶² *Op.cit.* Reiß

⁶³ NORD, Christiane. *Translation as a Purposeful Activity*. Manchester : St Jerome ed., 1997. 154 p.

la livraison. Voyons si ses critères ont suivi l'évolution des théories sur la qualité des traductions.

2.2.2.2 Critères de qualité utilisés en révision

Les recherches sur l'évaluation quantitative de la qualité des traductions ont beaucoup apporté à la révision, même si elles ne poursuivent pas les mêmes objectifs que cette dernière. Elles ont fourni un certain nombre de paramètres exploitables. Rappelons que la révision est aussi une forme « d'évaluation », de jugement porté sur la qualité de la traduction, qui entraîne des modifications. Elle ne peut donc faire l'économie d'un certain nombre de paramètres ou types d'erreurs conceptuels, si elle veut être efficace : « l'amélioration d'un texte n'est possible et valable que si le réviseur (et, le cas échéant, le révisé) sait exactement quels paramètres vont guider l'évaluation du texte. »⁶⁴. Nous nous concentrerons principalement sur les propositions et réflexions appliquées à la révision.

Le premier modèle que nous pouvons évoquer pour référence est le système canadien d'appréciation de la qualité (le Sical, commenté dans notre section 1.3.3.4. consacrée à l'évaluation). La deuxième version de ce système, Sical II, est « orientée vers la révision-correction plutôt que l'évaluation-constatation »⁶⁵. Elle oppose deux catégories très larges d'erreurs : les fautes de traduction « T » et les fautes de formulation « L ». Cette opposition entre sens et forme a guidé un grand nombre de travaux sur les critères de révision. Aujourd'hui encore, cette dichotomie est utilisée dans des modèles comme celui appliqué à l'OCDE :

- Critères de fond :
 - Fidélité au sens
 - Rigueur
- Critères de forme :
 - Respect des règles grammaticales
 - Style (clarté de l'expression)
 - Terminologie⁶⁶

Ce modèle assez classique (« fidélité au sens », critères restreints) est justifié par ses auteurs comme définissant des critères de qualité 'utile', servant à évaluer la nécessité d'une intervention du réviseur. L'on pourrait critiquer, cependant, le classement des

⁶⁴ *op.cit.* Horguelin & Brunette 1998

⁶⁵ LAROSE, Robert. *Théories contemporaines de la traduction*. Québec : Presses de l'université du Québec, 2^{ème} ed., 1989.

⁶⁶ *op.cit.* Prioux et Rochard 2007

problèmes terminologiques dans les critères de forme : le choix du bon terme relève aussi de la compréhension de sa signification, et donc du sens. Les critères pourraient, en outre, être plus explicites sur l'adaptation de la traduction à son contexte et à ses objectifs.

Cette notion d'adaptation est pourtant présente depuis les années 1980 dans les écrits des spécialistes de la révision. Simpkin rappelle ainsi que la qualité d'une traduction ne se juge pas dans l'absolu, mais en fonction de son caractère approprié à une situation :

That concept may have some validity in the pedagogic/academic context ; it has none whatever in the commercial and little, I suspect, in the literary. « Good » applied to a product means « appropriate » ; and that means « appropriate to a situation », which thus has to be defined or specified.⁶⁷

Graham, de son côté, compare la révision au test de fonctionnement de la traduction, à l'instar des contrôles de qualité appliqués dans l'industrie. Ses critères sont en partie littéraires (« honing the emotive appeal to suit the target reader », « ensuring that the text is couched in the appropriate language register »⁶⁸) ; mais plus explicites que ceux préconisés à l'OCDE : « performing remedial surgery on the submitted text, upgrading the terminology used, clarifying obscurities, reinforcing the impact [...] Also included will be consistency of terminology, spelling, grammar »⁶⁹.

Mossop, quant à lui, recherche l'exhaustivité en proposant douze paramètres divisés en quatre groupes : « Transfer », « Content », « Language » et « Presentation »⁷⁰. Il précise que ces paramètres servent plus à la réflexion qu'à établir une liste de pointage pour la révision. Ces critères détaillés peuvent effectivement servir de référence quant aux types de contrôles possibles, mais l'on n'y trouve pas la notion de contrôle de la qualité fonctionnelle.

À l'opposé de Mossop, Brunette a choisi la concision en limitant à quatre le nombre de ses paramètres : le « code » (langue d'arrivée), la « logique » (du texte traduit), la « finalité » (intention globale, tonalité) et la « situation »⁷¹ (contexte de production). L'on retrouve dans ces paramètres, l'influence de Christiane Nord et de l'École fonctionnelle. Brunette estime que la révision vise un contrôle plus global, au niveau discursif, de la traduction et cela se voit dans les critères choisis. En revanche,

⁶⁷ SIMPKIN, R. Translation specifications. *The Translator's Handbook*. Catriona Picken (ed.). London : ASLIB, 1983. p.129-139.

⁶⁸ *op.cit.* Graham 1983

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *op.cit.* 2001

⁷¹ BRUNETTE, Louise. Quelle objectivité pour la révision ? *Traduire*, 1996, n°168/169, p.25-33.

le critère de l'exactitude des contenus par rapport à l'original n'y est pas évident. Ce modèle semble plus adapté à la révision unilingue qu'à la révision comparative.

La philosophie de Gouadec en matière de révision est proche de celle de Brunette sur le plan discursif. Cependant, celui-ci rejette le paramètre du « code » en affirmant que « le réviseur n'est pas censé effectuer un contrôle de la qualité intrinsèque de la langue »⁷². La « qualité révisable » fournie par le traducteur doit être suffisante sur ce plan. Le réviseur interviendra sur la « mise à niveau phraséologique », « l'organisation du discours » et « le poli stylistique ». En plus de ces contrôles, il vérifiera la « qualité des transferts » et la « qualité technique-factuelle-sémantique », donc l'adéquation des contenus.

Rochard, comme Gouadec, insiste sur le contrôle des transferts au niveau de la fonctionnalité : « le gros du travail du réviseur consiste à vérifier l'équivalence fonctionnelle du texte original et de sa traduction sans nécessairement modifier cette dernière. »⁷³. Les interventions les plus courantes, selon Rochard, portent sur les « erreurs de sens », les « erreurs de l'original », les « calques », la « simplification de la traduction », le « retour aux normes du français » et « la phraséologie et le choix des mots ». Précisons que ces critères sont utilisés dans le cadre de la traduction économique. Un autre champ d'application appellerait peut-être des interventions différentes.

Horguelin et Brunette, dans leur manuel *Pratique de la révision*⁷⁴, proposent des paramètres à la fois simples et pratiques qui doivent servir, selon eux, de « voyants » pour le réviseur : « l'exactitude », la « correction », la « lisibilité », « l'adaptation fonctionnelle » et la « rentabilité ». La nouveauté réside ici dans le dernier paramètre, la rentabilité : la révision ne doit pas se transformer en réécriture à cause de la piètre qualité de la traduction. Si ce « voyant » s'allume, le réviseur doit refuser le travail. Cette mesure de rentabilité a également été proposée par Gouadec sous la forme d'un « indice de révision »⁷⁵ :

Il appelle la mesure du temps nécessaire à un réviseur donné pour produire une traduction de bonne qualité courante à partir de celle que lui remet le traducteur. Chaque erreur se caractérise par son « indice matériel de révision » mesuré *a posteriori*.

L'idée d'un indice de révision est intéressante, mais l'application d'une mesure

⁷² GOUADEC, Daniel. *Révision*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_5/51213_revision.htm>

⁷³ *op. cit.* Rochard 2004

⁷⁴ *op. cit.* 1998

⁷⁵ GOUADEC, Daniel. Comprendre, évaluer, prévenir. Pratique, enseignement et recherche face à l'erreur et à la faute en traduction. *TTR*, 1989, vol. 2 n°2, p. 35-54.

quantitative des erreurs et de leurs conséquences semble difficile à mettre en œuvre dans un contexte professionnel (surtout en cours de production). Tout au moins, le réviseur doit-il évaluer sur un échantillon de la traduction reçue, l'ampleur des corrections à apporter *a priori*.

Les paramètres proposés par les chercheurs sont divers, même si l'on retrouve, d'un auteur à l'autre, quelques catégories récurrentes. Comme le soulignent Horguelin et Brunette, « sans doute [...] est-il illusoire de croire à des critères immuables, valables pour toutes les traductions »⁷⁶. Si un critère général de qualité doit être retenu, cependant, c'est celui de l'« efficacité de la communication »⁷⁷. Ce critère, partagé par tous, englobe et relativise à la fois les autres exigences de qualité, ainsi que le résume Martin :

fit-for-purpose translation, when applied systemically to a varied workflow, is a viable way of using translation and revision resources intelligently. It is not a second-class alternative : fit-for-purpose products are either very good or good enough, but never less.⁷⁸

Pour la révision comme pour l'évaluation, les chercheurs ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un ensemble de critères précis et adaptables à la variété des traductions spécialisées. Ceci est d'autant plus vrai en révision que la discipline a été laissée de côté pendant un grand nombre d'années, comme le rappellent Prioux et Rochard : « la révision a pâti de trois handicaps : l'absence de méthodologie, l'absence de principes directeurs et l'absence de formation »⁷⁹. Le défaut d'un vrai cahier des charges spécifique à la révision peut mener à un certain nombre de dérives, comme nous allons le voir ci-dessous.

2.2.2.3 Qualité de la révision

Pour définir la qualité de la révision, il est utile d'évoquer ses facteurs de non qualité. La révision est un acte difficile qui comporte de nombreux dangers, au-delà de la problématique du temps, de la rémunération et des ressources disponibles (questions centrales, mais déjà abordées). Un certain nombre de chercheurs sont revenus sur les risques liés à cet exercice : Gouadec, par exemple, parle de la « tentation de tout reprendre »⁸⁰. Le réviseur, devant une traduction dont le style est différent du sien,

⁷⁶ *op. cit.* 1998

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *op. cit.* Martin

⁷⁹ *op. cit.* 2007

⁸⁰ *op. cit.* Qualitrad.net. Révision 2005

par exemple, peut être tenté de réécrire le texte. Prioux et Rochard décrivent bien cette difficulté : « En soi, le travail du réviseur est à la fois complexe et frustrant. Réviser, c'est accepter qu'un autre ait fait la traduction, donc des choix qui peuvent être différents des siens.⁸¹ ». Corriger ou plutôt rectifier juste ce qu'il faut là où il faut, c'est peut-être la difficulté majeure de la révision. Les conséquences d'une révision qui s'est transformée en retraduction sont multiples : le traducteur est frustré, le réviseur est frustré et sa prestation a perdu toute l'efficacité recherchée. Comme le souligne Rochard, « le respect du travail du traducteur est à la fois une démarche déontologique (ne pas nier l'existence de ce travail), un souci d'efficacité et de rentabilité »⁸². Nous avons vu qu'aujourd'hui, la qualité des traductions et des révisions se mesurait surtout en termes d'efficacité de la prestation. Cet aspect est donc essentiel. Il dépend aussi de la relation de travail qui s'établit entre le traducteur et le réviseur : il est ainsi plus facile pour un traducteur travaillant régulièrement pour un même donneur d'ouvrage de s'adapter au style « maison » du réviseur : « If translators regularly work with the same revisors they can adjust their mode of expression to that preferred by the revisors.⁸³ ». Le réviseur aura alors de moins en moins besoin de réécrire la traduction. Dans une coopération ponctuelle entre le traducteur et le réviseur, ceci est moins évident.

Dans le même ordre d'idée que la retraduction, existe le risque de peaufiner à l'excès la révision et de dénaturer la traduction en voulant « trop bien faire ». Graham compare cette attitude à celle de l'artiste qui revient sans cesse sur sa toile sans jamais la terminer : « Where the individual constantly reviews, revises, reappraises, refines, corrects, and improves his text, the dangers of 'killing by kindness' are high. »⁸⁴. Künzli cite une étude dans laquelle plus les réviseurs passaient de temps sur la traduction à réviser, plus ils empiraient la qualité de celle-ci : « the more time the revisers participating in her experiment spent on the revision task, the more unnecessary changes they made and the worse they made the draft translation. »⁸⁵.

À trop vouloir se mettre à la place du lecteur ou de l'utilisateur final de la traduction, en outre, le réviseur peut être amené à modifier le sens de la traduction. Selon Sedon-Strutt, même les réviseurs expérimentés ne sont pas à l'abri de cette dérive :

This is easier to do than one might expect, and is not an infrequent phenomenon. The reason is that the reviser is skating more quickly over the text than the original translator, who has had to tease out the meaning of each sentence, and

⁸¹ *op.cit.* 2007

⁸² *op.cit.* 2004

⁸³ *op.cit.* Sager 1993

⁸⁴ *op.cit.* Graham 1983

⁸⁵ Étude de María Pilar Lorenzo *in op.cit.* Künzli 2007

can all too readily jump to wrong conclusions.⁸⁶

Face à tous ces écueils, Mossop recommande de se poser trois questions essentielles : « Have I missed any errors ? Have I made any unnecessary changes ? Have I introduced any errors ? »⁸⁷ Ce sont là les trois grands types d'atteintes à la qualité de la traduction et par conséquent, à celle de la révision. Rappelons que le réviseur est responsable de la qualité du produit fini, la plupart du temps. La qualité d'une révision se juge donc essentiellement à celle de la traduction révisée.

Définir la qualité de la révision sans parler de la communication avec le traducteur serait une démarche incomplète. La révision, comme nous l'avons vu, peut avoir deux visées : l'amélioration d'une traduction et celle de la production du traducteur (dans certains contextes professionnels plus que dans d'autres : en traduction « institutionnelle », par exemple). Si un traducteur prend connaissance de la révision de son document et ne comprend pas les corrections apportées, voire les rejette faute d'explication satisfaisante, la révision ne sera pas complètement productive. C'est pourquoi, Brunette décrit ainsi les qualités didactiques du réviseur : « Réviser implique la capacité pour le réviseur d'expliquer non seulement ses choix, mais aussi celle de prouver la supériorité de ses révisions sur le texte du révisé. »⁸⁸. La tâche du réviseur sera d'autant facilitée que le traducteur sait au préalable ce que l'on attend de lui et de sa traduction. D'où l'importance, s'il fallait le rappeler, de la communication et des instructions claires transmises à tous les intervenants.

Est-ce un hasard si les chercheurs discutent plus des failles de la révision que de ce qui constitue sa qualité ? Le constat de ce déséquilibre est intéressant ; il est probablement lié à « l'absence de méthodologie, l'absence de principes directeurs et l'absence de formation »⁸⁹ que regrettaient Prioux et Rochard. Nous allons essayer, dans la section qui suit, d'avoir un aperçu de la situation actuelle en matière de pédagogie et de méthodologie de la révision.

⁸⁶ *op. cit.* 1990

⁸⁷ *op. cit.* 2001

⁸⁸ *op. cit.* 1995

⁸⁹ *op. cit.* 2007

2.3 Contexte pédagogique et méthodologique de la révision

Louise Brunette, dans sa thèse de 1995 sur la révision, avait établi une comparaison du statut de la révision dans la formation en traduction au Canada et en Europe de l'Ouest. Selon elle, la révision était pratiquement absente des écoles et formations universitaires de traduction en Europe de l'Ouest : « une seule université européenne, Rennes 2 (France), prépare spécifiquement les apprentis traducteurs à la pratique révisante »⁹⁰. Nous verrons si en 2008, la révision a gagné quelques galons dans les formations en France, en particulier et si l'offre d'ouvrages méthodologiques s'est étoffée depuis 1995. Nous analyserons enfin les différentes études portant sur la révision afin de juger des connaissances apportées et des lacunes éventuelles à combler.

2.3.1 La révision dans la formation des traducteurs en France

Afin de nous faire une idée de la présence et de la mise en valeur de la révision dans la formation des traducteurs en France, nous avons choisi l'angle de la formation initiale à l'université et dans les écoles de traduction (soit l'essentiel de l'offre de formation). Nous avons délibérément ciblé les Master en traduction non littéraire, afin d'optimiser les chances de retrouver la révision au sein des cursus, en tant que fonction de la traduction plutôt que d'exercice de correction linguistique. En effet, l'examen des formations laisse apparaître que la révision, en premier et deuxième cycle, aurait plutôt une fonction de formation à la traduction et de perfectionnement du français que d'exercice à part entière. De plus, il semble que la révision soit généralement considérée comme une compétence qui s'acquiert après avoir maîtrisé les savoirs linguistiques et les techniques de traduction. La révision est donc plutôt susceptible d'apparaître en première, voire en deuxième année de Master. Nous verrons ce qu'il en est dans les Masters recensés.

Notre enquête a pris la forme d'un examen des sites Internet de présentation des 26 Master Métiers de la traduction, Traduction ou Traduction spécialisée proposés en France. Cette liste a été obtenue par recoupement entre les données fournies par Daniel Gouadec à la fin de son ouvrage *Profession : Traducteur*⁹¹ et la liste des formations publiée sur le site Internet *Lexicoool.com*⁹². L'ensemble des rubriques présentant les Master ont été consultées (Présentation du Master, Objectifs de formation, Programme de la formation, Débouchés, etc.). Le choix des sites Internet est basé sur la conviction

⁹⁰ *op.cit.* 1995

⁹¹ GOUADEC, Daniel. *Profession : Traducteur*. Paris : La Maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

⁹² LEXICOOL. *Cours de traduction et d'interprétariat en France*, (page consultée le 22 août 2008), <http://www.lexicoool.com/courses_france.asp?IL=1>

que cette vitrine permet de connaître l'importance donnée à la révision dans les formations. En outre, le site Internet est maintenant inévitable pour tout organisme souhaitant se faire connaître. Ce média est devenu central dans la communication des formations (ceci a été confirmé par le constat que chacun des Master possédait un site Internet mis à jour).

Signalons les limites d'une telle enquête : aucun sondage complémentaire sur le terrain n'a été réalisé et nous sommes consciente que certaines formations peuvent proposer une pratique de la révision plus poussée que ce que laisse paraître leur site Internet. En outre, les programmes des formations sont plus ou moins détaillés sur les sites. Les données proposées ci-dessous le sont donc à titre indicatif uniquement.

Avant de présenter le classement des centres de formation en fonction de la présence ou de l'absence de la révision, voici la liste des 26 Master identifiés :

Centre de formation	Intitulé du Master
Université de Provence – Aix Marseille I	Master LEA Métiers de la traduction Master Technologies du langage
Université Catholique de l'Ouest - Institut de Langues Vivantes - Angers	Master Traduction professionnelle et spécialisée
Université du Littoral Côte d'Opale - Boulogne sur Mer	Master Langues et technologies
Université de Bretagne Occidentale – Brest	Master professionnel Rédacteurs / Traducteurs
Université de Cergy-Pontoise	Master Traduction d'affaires
Université Stendhal Grenoble III	Master LEA Traduction spécialisée multilingue
Université Charles-de-Gaulle Lille III	Master en Traduction spécialisée multilingue : technologie et gestion de projets
Université Lumière Lyon 2	Master LEA spécialité Communication interna- tionale en sciences de la santé (CI2S)
Université Paul Verlaine - Metz	Master Langues étrangères et outils modernes de la traduction
Université Paul Valéry – Montpellier III	Master LEA spécialité Traduction
Université de Haute Alsace - Mulhouse	Master Traduction scientifique et technique
Université de Nice Sophia Antipolis	Master pro Traduction, sous-titrage, doublage
Université d'Orléans	Master professionnel spécialité Traduction
CRIM - Centre de Recherche en Ingénie- rie Multilingue – Paris (Inalco)	Master professionnel parcours Traductique et gestion de l'information
École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs - Sorbonne Paris III	Master de Traduction éditoriale, économique et technique

Université Paris Sorbonne – Paris IV	Master Ingénierie de la langue pour la gestion intelligente de l'information (ILGII)
ISIT (Institut de Management et de Communication Interculturels, anciennement Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction), Paris	Master européen en Traduction spécialisée
Université Paris Diderot	Master ILTS Industrie de la langue et traduction spécialisée
Université Paris VIII	Master professionnel de traduction
Université Paris X Nanterre	Master LLCE Traduction anglaise spécialisée
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Master Traduction et documentation scientifiques et techniques
Université Rennes II	Master Métiers de la traduction et de la communication multilingue et multimédia
Université Jean Monnet – Saint Etienne	Master de Traduction de produits de communication multisupports
ITI-RI Université Marc Bloch-Strasbourg II	Master de Traduction, domaines de spécialité
Université de Toulouse Le Mirail	Master LEA Traduction et interprétation

Tableau 2.2 – Listes des Master de Traduction en France

Les spécialisations en deuxième année de Master ont été prises en compte et les parcours en traduction littéraire ont été exclus, ce champ ne faisant pas partie de notre étude.

9 formations sur 26 proposent explicitement la révision dans leur cursus ou leurs objectifs de formations, dans les termes suivants :

Centre de formation	Cours / compétence	Intitulé du cours ou de la compétence
Université de Provence – Aix Marseille I	Cours	Techniques de relecture, révision, réécriture
Université Catholique de l'Ouest - Institut de Langues Vivantes - Angers	Cours	Principes de révision / relecture
Université de Bretagne Occidentale – Brest	Cours	Gestion de la qualité ; correction / révision

Université Stendhal Grenoble III	Compétence	Révision
Université Charles-de-Gaulle Lille III	Cours	Révision
Université Paul Verlaine - Metz	Cours	Relecture et révision
Université Paris Diderot	Compétence	Révision de la traduction automatique
Université Paris VIII	Cours	Procédures de révision
Université Rennes II	Compétence	Relecture, révision, réécriture

Tableau 2.3 – Liste des Master proposant la révision dans leur cursus ou leurs objectifs de formation

Sur ces 9 formations, 6 proposent la révision dans leur cursus (« cours ») et 3, dans leurs objectifs de formation (ou « compétences »). Il est possible qu'un certain nombre d'universités insèrent de la révision dans des intitulés de cours plus globaux, tels que Méthodologie de la traduction. Pour ce qui est de l'Université de Rennes II, par ailleurs, nous savons, pour connaître la formation, que quatre cours spécifiques sont dédiés à la révision. Sur les 6 formations affichant un cours de révision, 5 le proposent en deuxième année de Master et 1, en première année. Ceci tend à confirmer que la révision est vue comme une expérience à acquérir en fin de formation, une fois les autres compétences maîtrisées.

6 formations sur 26 citent le métier de réviseur comme débouché de leur cursus (dont 4 proposent la révision en tant que cours ou compétence). Voici les appellations données à ces professions :

Centre de formation	Métier impliquant la révision
Université Catholique de l'Ouest - Institut de Langues Vivantes - Angers	Réviseur - relecteur
Université Stendhal Grenoble III	Traducteur - réviseur
Université Charles-de-Gaulle Lille III	Traducteur - réviseur
Université de Haute Alsace - Mulhouse	Réviseur
Université d'Orléans	Réviseur / correcteur
Université Rennes II	Relecteur / réviseur

Tableau 2.4 – Liste des Master citant le métier de réviseur comme débouché de leur formation

Enfin, 4 formations citent dans leur cursus, leurs objectifs de formation ou leurs débouchés des fonctions liées à la révision : relecture, vérification, correction, réécriture ou assurance qualité.

Centre de formation	Cours / compétence / métier	Intitulé
Université Paul Valéry – Montpellier III	Cours	Relecture, vérification, mise en page
Université d'Orléans	Compétence	Techniques de correction et de réécriture
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Compétence	Relecture de traductions
Université Paris Sorbonne – Paris IV	Métier	Ingénieur assurance qualité linguistique

Tableau 2.5 – Liste des Master citant des compétences liées à la révision

Au vu de la présence présumée de la révision dans les cursus de traduction en France – ou tout au moins de sa mise en exergue sur les sites Internet des principales formations – il semble que la situation ait nettement évolué ces dernières années, par rapport aux constatations que faisait Brunette en 1995. La formation spécifique en révision semble encore loin d'être généralisée, cependant.

La mise en place d'un réseau regroupant la Commission Européenne et un certain nombre d'universités de l'Union Européenne pour définir un Master européen de traduction (European Master's in Translation – EMT) pourrait contribuer à l'harmonisation de la pratique de la révision à l'université. En effet, la Commission cherche à développer un certain nombre de compétences chez les futurs traducteurs de l'Union en confiant aux universités le soin d'appliquer leurs recommandations. S'appuyant sur son groupe d'experts, elle propose ainsi un certain nombre de domaines de compétences⁹³ au sein desquels la relecture et la révision ont toute leur place. Il faut espérer que le futur cursus européen leur donnera la même importance et qu'un grand nombre d'universités suivront ce modèle.

Face à l'absence de la révision dans la majorité des formations de traducteurs, l'on peut se demander si le problème ne vient pas du fait que souvent, l'on ne sait pas comment enseigner la révision – en France, tout au moins. Les propos de Prioux et

⁹³ GROUPE D'EXPERTS EMT. *Compétences pour les professionnels*

de la communication multilingue et multimédia, février 2008, (page consultée le 15 septembre 2008), <http://ec.europa.eu/dgs/translation/external_relations/universities/documents/skills_translators_fr.pdf>

Rochard allaient dans ce sens et la rareté des publications d'ordre méthodologique en Europe le confirment, comme nous allons le constater dans la section ci-dessous.

2.3.2 Les supports méthodologiques

Une recherche de ressources méthodologiques (guides de formation, manuels) en français et en anglais pour la pratique de la révision nous a amené au constat qu'à l'exception d'un guide et d'une ou deux conférences européennes, les supports nous proviennent exclusivement du Canada. Notre recherche s'est concentrée sur la révision en tant que pratique autonome et non comme un exercice linguistique participant à la formation à la traduction. La – courte – liste des ouvrages ou communications à visée méthodologique s'articule donc ainsi :

Référence de l'ouvrage	Type de publication	Lieu de publication
Brunette, Louise. <i>Contribution à la pédagogie de la révision en pays bilingue : le cas du Canada</i> (1995)	Thèse	France (auteur canadien)
Bureau des traductions du gouvernement du Canada : <i>Guide du réviseur</i> (1985)	Guide	Canada
Horguelin, Paul et Brunette, Louise. <i>Pratique de la révision</i> (1998)	Manuel	Canada
Hosington, Brenda & Horguelin, Paul. <i>A Practical Guide to bilingual Revision</i> (1980)	Guide	Canada
Mossop, Brian. Goals of a revision course, <i>Teaching Translation and Interpreting : Training, Talent, and Experience</i> . « Papers from the First Language International Conference, Elsinore, Denmark, 31 May – 2 June 1991 »	Actes de conférence	Danemark (auteur canadien)
Mossop, Brian. <i>Revising and Editing for Translators</i> (2001)	Guide	Royaume Uni (auteur canadien)
Tazir, Joan. Training of revisors for an in-house translation service, <i>The Business of Translation and Interpreting</i> . Proceedings of the first Annual Conference of the Institute of Translation and Interpreting (London, 1-2 May, 1987)	Actes de conférence	Royaume Uni

Tableau 2.6 – Liste des publications d'ordre méthodologique recensées sur la révision

Les deux ouvrages les plus récents et les plus marquants pour la méthodologie de la révision sont ceux de Horguelin et Brunette, d'une part et de Mossop, d'autre part. Les deux manuels proposent à la fois une description de la pratique et des exercices concrets pour la formation ou le perfectionnement. La première partie du manuel de Horguelin et Brunette est plus théorique, cependant. Les deux ouvrages peuvent être utilisés par des formateurs, mais celui de Mossop vise particulièrement les traducteurs professionnels souhaitant améliorer leurs compétences en révision et en relecture de leur propre traduction. Quant à l'utilisation de ces ouvrages sur notre territoire par les enseignants ou les traducteurs, nous ne disposons pas, pour l'instant, de sondage nous permettant de répondre à cette question (fort intéressante au demeurant).

Peut-être que l'examen des études menées autour du thème de la révision nous éclairera un peu plus sur la connaissance des pratiques et des méthodes utilisées.

2.3.3 Les études existantes sur la révision

Dans les sections précédentes, nous évoquions le manque d'intérêt des théoriciens pour la question de la révision. Sur le front de la recherche empirique, il semble que le sujet commence à intéresser les chercheurs depuis quelques années. Brian Mossop a ainsi rassemblé dans un article de synthèse⁹⁴ un certain nombre d'études, très récentes pour la plupart et utilisant divers modes d'observation de la révision : le protocole de verbalisation ou *think-aloud protocol (TAP)*, la vidéo, l'enregistrement des touches du clavier sélectionnées par les réviseurs ou la comparaison des révisions d'une même traduction. Nous nous baserons sur cet article en sélectionnant les études menées sur des traductions non littéraires et en y ajoutant quelques études récentes parfois issues du monde professionnel. Les grandes orientations de ces recherches sont les différentes formes de révision, la méthodologie employée, la qualité de la révision, l'éthique du réviseur, le temps nécessaire à la révision et la position de la révision dans le processus de traduction.

Parmi les formes de révision, Mossop cite l'autorévision (*self-revision* en anglais, « relecture » ou « vérification » selon la norme européenne NF EN 15038). Même si nous entendons la révision comme un contrôle effectué par un tiers, nous mentionnerons les études sur l'autorévision. Cette forme de contrôle de la qualité est liée à la révision et ces études présentent un intérêt sur le plan méthodologique pour notre discussion.

Birgitta Englund Dimitrova, par exemple, a publié en 2005⁹⁵ une étude de

⁹⁴ MOSSOP, Brian. Empirical studies of revision : what we know and need to know. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_mossop.pdf>

⁹⁵ ENGLUND DIMITROVA, Birgitta. *Expertise and Explicitation in the Translation Process*.

l'autorévision d'une traduction de deux pages effectuée par 9 sujets, dont 2 étaient des traducteurs très expérimentés, 2 autres étaient des traducteurs professionnels débutants, 2 autres participants étaient des étudiants en traduction et les 3 derniers étaient des étudiants en langue. Dimitrova a combiné la technique de l'enregistrement des touches du clavier et de la verbalisation pour étudier l'effet de l'expertise sur le déroulement du processus de traduction. Ses conclusions révèlent principalement un nombre de corrections très inférieur chez les traducteurs les plus expérimentés et une intervention anticipée sur leur travail, sans attendre d'avoir terminé la traduction.

L'étude menée par Paula Asadi et Candace Séguinot et publiée en 2005⁹⁶ également, aborde sensiblement le même sujet : celui de l'organisation mentale et par écrit de la traduction et de ses révisions. Ici, les participants sont 9 professionnels de la traduction pharmaceutique dont on a enregistré les actions à l'écran et par verbalisation. Deux types de comportements ont été identifiés grâce à ces méthodes : une partie des traducteurs ne tapaient leur traduction qu'après l'avoir « mûrie » dans leur tête, en effectuant peu de corrections, quand les autres traducteurs saisissaient et corrigeaient (« révisaient ») leur traduction au fur et à mesure de leur avancement. L'étude a également révélé que la révision intervenait à différents stades du processus de traduction : la pré-traduction, la traduction ou la post-traduction.

Une autre étude confirme la tendance à réviser la traduction à toutes les phases du processus. Signalons, cependant, que cette étude par verbalisation menée par Hella Breedveld⁹⁷ ne concerne qu'un traducteur, elle-même, ce qui relativise nettement la portée de ses résultats.

Arnt Lykke Jakobsen, quant à lui, publie en 2002⁹⁸ une étude comparant le mode de traduction de 4 professionnels et de 4 étudiants, sur la base de 4 textes traduits et par enregistrement des touches du clavier. Il constate logiquement que les professionnels accomplissent la phase de pré-traduction plus rapidement que les étudiants. En revanche, les mêmes professionnels passent plus de temps sur la phase post-traduction, même s'ils apportent moins de changements.

La dernière étude notable sur l'autorévision a été publiée par Claire Yi-yi Shih en 2006⁹⁹. Elle a pris la forme d'interviews semi-structurées réalisées auprès de

Amsterdam : Benjamins, 2005. 243 p.

⁹⁶ ASADI, Paula & SÉGUINOT, Candace. Shortcuts, strategies and general patterns in a process study of nine professionals. *Meta*, 2005, vol. 50, n°2, p. 522-547.

⁹⁷ BREEDVELD, Hella. Writing and revising process in professional translation. *Across Languages and Cultures*, 2002, vol. 3 n°1, p. 91-100.

⁹⁸ JAKOBSEN, Arnt Lykke. Translation drafting by professional translators and by translation students. *Empirical Translation Studies : Process and Product*. Copenhagen Studies in Language, 2002, n°27, p. 191-204.

⁹⁹ SHIH, Claire Yi-yi. Revision from translators' point of view : an interview study. *Target*, 2006, vol. 18 n°2, p. 295-312.

26 traducteurs professionnels établis à Taïwan. 4 questions ont été posées à ces traducteurs : « combien de révisions appliquez-vous à vos traductions ? Pendant combien de temps laissez-vous vos traductions de côté avant de les réviser ? Que cherchez-vous exactement lors de la révision ? Quelles procédures de révision atypiques appliquez-vous éventuellement ? ». À la question du nombre de révisions réalisées, la plupart des sujets ont répondu une ou deux révisions. La majeure partie des traducteurs a également déclaré effectuer la révision immédiatement après la traduction. Quant aux paramètres révisés, les plus cités étaient la lisibilité du document traduit (21 traducteurs), puis l'exactitude (18 traducteurs) et enfin la terminologie (12 traducteurs). Les réponses à la question des « procédures atypiques » de révision sont très diverses : il en ressort notamment que 7 traducteurs révisent en comparant leur traduction phrase par phrase avec l'original, 7 autres ne consultent l'original qu'occasionnellement et 2 traducteurs ne consultent jamais l'original. Cette étude traite des questions intéressantes, mais rappelons que ses résultats concernent seulement 26 traducteurs, ce qui empêche de tirer des conclusions sur l'ensemble d'une profession, surtout dans la mesure où ces réponses sont très disparates. En outre, cette étude, comme celles qui l'ont précédé, n'aborde pas toute la problématique du jugement et du traitement du travail d'autrui, centrale en révision.

Concernant la révision par un tiers (et parmi les formes de révision), deux études sur la révision unilingue sont à signaler. L'étude menée par Brunette, Gagnon et Hine¹⁰⁰, pour commencer, a porté sur la comparaison de révisions unilingues et bilingues (ces dernières, effectuées quelques jours avant la révision unilingue) d'un certain nombre de textes par les mêmes participants (14 participants travaillant tous vers leur langue maternelle, sur 5 textes du français vers l'anglais et 18 textes de l'anglais vers le français). Les conclusions de l'enquête laissent apparaître que le réviseur unilingue introduit plus de fautes qu'il n'en corrige. Il laisse également passer un plus grand nombre d'erreurs toutes catégories confondues (le réviseur en révision bilingue intervient deux fois plus qu'en unilingue). Ces résultats sont clairement favorables à la révision bilingue, mais signalons que les participants ont déclaré ne pas être habitués à la révision unilingue, ce qui peut avoir eu une influence sur leurs performances.

Hans Krings, pour sa part, s'est intéressé à la post-édition de la traduction automatique¹⁰¹. Il a étudié par verbalisation et enregistrement vidéo les révisions effectuées par 52 étudiants en traduction technique. Il a également demandé à des enseignants et à des traducteurs professionnels d'évaluer la qualité des traductions

¹⁰⁰ BRUNETTE, L., GAGNON, C. & HINE, J. The GREVIS project : revise or court calamity. *Across Languages and Cultures*, 2005, vol. 6 n°1, p. 29-45.

¹⁰¹ KRINGS, Hans. *Repairing Texts* [édité par G.S. Koby, traduit de l'allemand par G.S. Koby, G.M. Shreve, K. Mischerikow et S. Litzer]. Kent, Ohio : Kent State University Press, 2001.

avant et après révision unilingue. Il apparaît que 80 % des erreurs ont été corrigées, mais que seulement la moitié des erreurs de sens du logiciel a été corrigée correctement. Le reste du temps, ces erreurs ont conduit les étudiants à s'éloigner très largement du sens de l'original. Il serait intéressant de compléter cette étude en mettant à l'épreuve des traducteurs professionnels dans de telles conditions. Le facteur de la révision unilingue ajouté à celui de la qualité d'une traduction automatique les mèneraient-ils vers les mêmes écueils ? Et pourquoi ne pas comparer les performances d'une révision bilingue effectuée sur une mauvaise traduction avec celles d'une révision unilingue sur une traduction jugée bonne ?

La question de la méthode et des habitudes de révision au travail est une orientation encore inexplorée, comme le rappelle Mossop dans sa synthèse : « An area that cries out for empirical work is office quality control procedures »¹⁰². Une seule étude portant non pas sur la révision de la traduction, mais l'édition de la rédaction technique est connue à ce jour : celle menée par David Dayton au moyen d'un questionnaire couplé à des interviews¹⁰³. Cette étude démontre l'extrême diversité des comportements quant à l'usage de la version papier ou de la relecture sur écran.

L'évaluation de la qualité de la révision mobilise un peu plus les chercheurs et notamment, Peter Arthern et Alexander Künzli. Künzli¹⁰⁴, par exemple, a enregistré les commentaires de 10 traducteurs professionnels révisant un texte technique sans maîtriser cette spécialisation. Le traitement d'un problème terminologique, en particulier, a été évalué par un traducteur technique possédant un diplôme d'ingénieur. 1 réviseur sur 10 seulement a bien traité le problème. Le terme était pourtant un synonyme d'un autre terme du texte, ce qui tend à prouver que les traducteurs non spécialistes n'arrivent pas, sur ce type de problème, à travailler au niveau textuel de la traduction.

Arthern¹⁰⁵, quant à lui, a cherché à effectuer une évaluation quantitative de la qualité des révisions. Ses sujets étaient 12 réviseurs du service de traduction du Conseil de l'Union Européenne. Il a rassemblé 200 « interventions » (ou défauts d'interventions) différentes sur un mois de travail pour chaque réviseur. Chaque intervention a ensuite été classée dans une catégorie : X (erreur importante non corrigée ou introduite), F (erreur de forme non corrigée ou introduite), U (intervention superflue), C (correction nécessaire ou amélioration de la lisibilité). Pour résumer son mode d'évaluation, les profils de réviseurs ayant la plus faible proportion d'interventions « indésirables » ont été

¹⁰² *Op.cit.* 2007

¹⁰³ DAYTON, David. Electronic editing in technical communication : a survey of practices and attitudes. *Technical Communication*, 2003, vol. 50 n°2, p.192-205.

¹⁰⁴ KÜNZLI, Alexander. Translation revision : a study of the performance of ten professional translators revising a technical text in Maurizio Gotti & Susan Sarcevic (ed.), *Insights into specialized translation*, Bern/Frankfurt : Peter Lang, 2006, p. 195-214.

¹⁰⁵ ARTHERN, Peter. Judging the quality of revision, *Lebende Sprachen*, 1983, vol. 28 n°2, p. 53-57.

jugés comme offrant la meilleure qualité de révision. Des coefficients ont été appliqués à chacun des facteurs, le coefficient le plus élevé étant attribué au facteur X (erreur importante non corrigée ou introduite). L'ensemble des profils ainsi obtenus ont été jugés par Arthern comme « bons » ou « très bons ». Cette étude est très intéressante, car elle va dans le sens d'une plus grande objectivité et d'une amélioration de la qualité des révisions. L'on imagine, cependant, que ce type d'évaluation quantitative ne peut être menée qu'avec du temps et des ressources suffisantes (dont ne disposent pas la majorité des structures de traduction).

Une notion intimement liée à celle de la qualité est l'éthique. Künzli¹⁰⁶ s'y est également intéressé. Il a réalisé une étude par verbalisation et questionnaire auprès de 10 traducteurs professionnels à qui trois révisions ont été confiées. Le travail a été effectué dans le cadre d'un projet fictif simulant une révision en freelance coordonnée par une agence de traduction. Les déclarations relatives à la fidélité (ici définie comme le respect des besoins et des attentes des différentes parties impliquées dans le projet) et à l'évaluation du texte source, de la traduction ou de la révision, ont été analysées. Les trois textes sources, notamment, contenaient un certain nombre de défauts mineurs. La verbalisation a révélé que les réviseurs détectaient souvent ces défauts, mais ne les signalaient pas à leur client fictif sous forme de notes ou de commentaires. Rappelons que les conditions simulées sont celles d'une sous-traitance effectuée dans un climat de non communication entre les parties (ce qui peut, selon Künzli, entraîner un sentiment de moindre responsabilité envers les donneurs d'ouvrage). Le protocole illustre également le fait que les réviseurs doivent parfois se rappeler leur obligation de respecter le travail du traducteur. Un certain nombre d'enregistrements dévoilent, en outre, le dilemme des réviseurs face aux compromis qu'ils doivent faire en termes de qualité (le plus souvent par manque de temps). Enfin, les réviseurs ne semblent pas toujours savoir exactement ce que l'on attend d'eux. Ceci fait dire à Künzli que les réviseurs devraient bénéficier d'un cahier des charges spécifique à leurs missions, au même titre que les traducteurs. Cette étude est pleine d'enseignements sur les tiraillements du réviseur face à son rôle et à ses interlocuteurs.

Nous venons d'évoquer les contraintes de temps du réviseur : une autre étude de Künzli¹⁰⁷ analyse le rapport entre temps et qualité de la révision. Dans cette étude publiée en 2007, Künzli confie à 10 traducteurs professionnels la révision d'un document juridique. Les commentaires des réviseurs ont, là encore, été enregistrés et un enseignant

¹⁰⁶ KÜNZLI, Alexander. The ethical dimension of translation revision. An empirical study. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_kunzli.pdf>

¹⁰⁷ KÜNZLI, Alexander. Translation Revision : a study of the performance of ten professional translators revising a legal text in Y. Gambier, M. Shlesinger & R. Stolze (ed), *Translation Studies : doubts and directions*, Amsterdam : Benjamins, 2007, p. 115-126.

de traduction juridique diplômé de droit et de traduction a comparé la qualité des révisions avec celle de la traduction non révisée. Les résultats de l'évaluation ne sont pas très encourageants : 4 révisions sur 10 ont été jugées pires que la traduction initiale ! Les résultats corrélés au temps passé étaient également mitigés : les réviseurs passant le plus de temps sur la révision n'étaient pas toujours les meilleurs en termes de qualité produite.

Une étude de María Pilar Lorenzo¹⁰⁸ sur la relation entre compétence de révision et traduction inverse (vers une seconde langue) parvient aux mêmes conclusions : plus les réviseurs passent de temps sur la révision, plus ils effectuent des corrections superflues et moins la qualité de la traduction finale est bonne.

Comme nous le constatons, la plupart des études citées sont de nature qualitative et utilisent le protocole de verbalisation ou l'évaluation par un « expert ». La problématique du positionnement de la révision au sein du processus de traduction, quant à elle, appelle d'autres méthodes. Les deux seules études que nous connaissons sur le sujet sont issues du milieu professionnel et font appel à la technique du sondage. La première d'entre elles a été publiée dans la revue canadienne *Circuit* par Josée Ouellet Simard¹⁰⁹ : elle constate que dans 50 % des cas, la révision au Canada est effectuée par des réviseurs attitrés, dans 25 %, par des traducteurs expérimentés et dans 15 %, par des traducteurs moins expérimentés. Ouellet Simard conclut que tout réviseur professionnel devrait avoir une expérience de traduction d'au moins quatre ans. Rappelons que le cas du Canada, pays bilingue, est particulier. La révision y est particulièrement installée dans les pratiques de gestion de la qualité.

La deuxième étude est issue du rapport du groupe de travail mis en place par les services de traduction de l'ONU en 2004¹¹⁰ : il s'agit d'une petite enquête auprès des 25 traducteurs d'un département de traduction anglophone. Sur un total de 20 réponses reçues, tous les répondants déclaraient avoir une très haute opinion de la révision et de son rôle dans le processus de traduction. 9 traducteurs l'envisageaient également comme un outil de formation. 3 traducteurs pensaient que d'autres formes de communication sur la qualité (notamment orales) permettaient de traiter les problèmes plus efficacement.

La présente section nous a permis de constater que le terrain de la recherche empirique en révision n'est pas vierge, même si les études sont encore peu nombreuses

¹⁰⁸ LORENZO, MaríaPilar. Competencia revisora y traducción inversa. *Cadernos de Tradução*, 2002, vol.10 n°2, p. 133-166.

¹⁰⁹ OUELLET SIMARD, J. Les secrets de la révision, *Circuit*, 1984 *in op.cit.* Sedon-Strutt 1990

¹¹⁰ INTER-AGENCY MEETING ON LANGUAGE ARRANGEMENTS, DOCUMENTATION AND PUBLICATIONS. *Report to IAMLADP 2004 : Quality Management*, 18 juin 2004. (page consultée le 10 juillet 2008) <http://uncti.net/pages/essays/quality_mngt.pdf>

et n'abordent pas toutes les thématiques. L'approche qualitative a été le plus souvent choisie et les résultats de peu d'études se recoupent, pour l'instant. La discipline demande encore un grand nombre de recherches convergentes, variant les méthodes, avant de pouvoir établir des descriptions sûres. La recherche en révision manque notamment cruellement d'études à grande échelle permettant d'avoir une vision globale des pratiques de révision. Enfin, des études de la révision sur le lieu de travail, en conditions réelles, sont à souhaiter, même si l'on en connaît la difficulté d'organisation.

Ce chapitre nous a permis de révéler l'ampleur des connaissances et des zones d'ombres pesant sur la pratique de la révision dans son contexte didactique et professionnel. Si une poignée de chercheurs s'est investie dans l'étude des méthodes ou des paramètres de qualité de la révision, cette fonction de la traduction reste encore largement méconnue. Surtout, nous manquons de données statistiques pour expliquer les phénomènes et les comportements. La seule hypothèse plausible est celle de la diversité des formes et des pratiques.

Le chapitre suivant présentera le cadre méthodologique de notre travail, qui a pris la forme d'une enquête statistique par questionnaire sur la révision et la gestion de la qualité des traductions spécialisées. Nous expliquerons pourquoi nous avons jugé qu'une telle étude pourrait contribuer à combler le manque de visibilité de la révision dans la recherche. Nous présenterons également les étapes qui ont mené à son élaboration et à l'analyse de ses résultats.

Chapitre 3

Cadre méthodologique de l'enquête sur la révision et la gestion de la qualité des traductions spécialisées

Entre le 14 novembre et le 21 décembre 2007, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès d'un certain nombre d'acteurs de la révision en France. Le présent chapitre révélera les objectifs de notre enquête et sa mise en place. Il présentera notamment la problématique de la population étudiée, le choix de la méthode d'enquête et de sa diffusion, les étapes d'élaboration du questionnaire et le codage et l'analyse des données recueillies.

3.1 Objectifs d'enquête

Dans le Chapitre 2, nous avons mis en relief la variabilité du contexte professionnel de la pratique de la révision et les lacunes de la recherche sur le plan méthodologique. Nous évoquerons les thèmes appelant un effort complémentaire de recherche et les choix retenus pour notre enquête.

3.1.1 Des pratiques diverses et méconnues

Pour résumer les données et réflexions portant sur le contexte professionnel de la pratique de la révision, nous dirons qu'elles sont à la fois parcellaires et contradictoires. Certains chercheurs placent la révision au cœur du processus de traduction et la jugent indispensable, alors que d'autres minimisent son rôle en évoquant la diversité des besoins. Bien entendu, les contraintes économiques pesant sur les commandes de traduction sont un élément incontournable du débat. Le facteur structurel, également,

semble jouer un rôle important dans le choix de faire réviser ou non : la taille de l'entreprise et le statut des prestataires sont à mettre en lien avec la présence ou l'absence de révision. La généralisation de la sous-traitance est un autre facteur à considérer, si l'on en croit certains chercheurs. Quant aux relations entre réviseur et révisé, elles semblent peu uniformes. Dans certains cas, elles sont inexistantes.

D'après les quelques auteurs s'étant prononcés sur la norme européenne de traduction, celle-ci est à la fois porteuse d'une évolution potentielle des comportements et de confusion dans son application. Elle vise notamment à faire du réviseur un acteur incontournable et à revaloriser sa prestation. Son application permettrait-elle au réviseur de développer la dimension didactique de son travail ? Pour l'heure, d'après les chercheurs, le temps a une forte influence sur la façon de réviser (révision unilingue ou bilingue, unique ou multiple). Enfin, la diversité des critères de qualité appliqués semble accompagner celle des traductions et découler en partie d'une méthodologie hésitante.

Une fois ces constatations et ces prises de position exprimées, il nous reste un champ de recherche entier à sonder – champ que les recherches empiriques existantes n'ont fait qu'effleurer. De plus, ces recherches ne concernaient à chaque fois qu'un petit nombre de sujets (une dizaine pour la plupart, 26 pour l'étude par interview). La portée de ces résultats est donc pour l'instant limitée, d'autant qu'il existe peu de recoupements d'une étude à l'autre. Jeanne Dancette et Nathan Ménard, dans leur article édifiant sur les modèles empiriques et expérimentaux appliqués en traductologie, appellent à une multiplication des recherches quantitatives à plus grande échelle :

On pourrait souhaiter que les études quantitatives soient plus nombreuses, plus régulières et plus systématiques [...] Un groupe d'une soixantaine de sujets est généralement considéré en études linguistiques comme un minimum pour segmenter en sous-catégories ($N = 17$, deux variables) et pour établir des corrélations statistiquement fiables.¹

À notre connaissance, aucun état des lieux de la pratique de la révision professionnelle n'a été réalisé en France.

3.1.2 Une vue d'ensemble de la révision et de la gestion de la qualité

Notre objectif a donc été d'obtenir des données objectives à grande échelle sur

¹ DANCETTE, Jeanne & MÉNARD, Nathan. Modèles empiriques et expérimentaux en traductologie : questions d'épistémologie. *Meta*, 1996, vol.41, n°1, p.139-156.

la pratique de la révision et le rôle qu'elle occupe dans la gestion de la qualité. Par « gestion de la qualité », rappelons que nous entendons l'approche globale de la qualité des prestations et l'ensemble des opérations (y compris la révision) qui en découlent. Les prestations visées étaient les traductions spécialisées et les localisations effectuées dans un cadre professionnel.

Pourquoi retenir ce double intitulé (révision et gestion de la qualité) ? Parce que nous pensons que la révision n'est pas une activité isolée ; parce que pour comprendre son positionnement dans l'exécution des prestations de traduction, il convient d'observer l'usage des autres mesures et contrôles de qualité. Nous avons vu combien il est important d'évaluer la pratique de la révision dans le contexte changeant du marché de la traduction spécialisée. Nous chercherons également à savoir, par le biais de cette étude, où en sont la révision et la gestion de qualité en France par rapport aux exigences de la norme européenne NF EN 15038.

La plupart des études empiriques présentées à la fin de notre Chapitre 2 visait à mesurer d'une façon ou d'une autre les performances du réviseur. Notre étude poursuit d'autres objectifs :

- connaître l'ampleur de la pratique de la révision ;
- mieux cerner le rapport des prestataires à la révision ;
- mieux connaître leurs méthodes et leurs habitudes de révision ;
- savoir de quelle autre façon est gérée la qualité de leurs prestations ;
- connaître le niveau de conformité des pratiques de gestion de la qualité avec la norme européenne.

Nous pensons que l'enquête doit aborder à la fois le point de vue de ceux qui révisent ou font réviser (les réviseurs, traducteurs, chefs de projets, chefs d'entreprises) et celui des « révisés » (les traducteurs). Nous avons donc choisi de viser tout type d'intervenant proposant ou gérant des traductions et pouvant être concerné par la révision. Nous présenterons maintenant cette population et évoquerons les difficultés que pose son étude objective.

3.2 Problématique de la population étudiée

Pour tenter d'obtenir un éventail de comportements représentatif de l'ensemble du monde de la traduction, nous n'avons exclu aucun type de structure : les indépendants comme les PME de la traduction, les grandes entreprises ou les organismes publics, ont été inclus dans l'étude. Le seul critère limitatif était celui de travailler sur le

marché français de la traduction (ou d'y avoir une présence). Le marché français nous a semblé porteur d'une cohérence au niveau de l'organisation de l'activité de traduction (« statut » du traducteur, distribution des structures commerciales).

Notre principal problème a été d'établir des critères de représentativité de la population. En effet, les données statistiques sur la population des traducteurs et leur répartition sont à la fois imprécises et incomplètes.

Le nombre total de traducteurs exerçant sur le territoire français, par exemple, n'est pas connu avec précision. L'INSEE², après plusieurs prises de contacts opiniâtres, n'a pu nous donner que le nombre total des salariés de la catégorie socio-professionnelle 464b (« Interprètes, traducteurs ») pour l'année 2005. Ce total est de 1 512 salariés. Les données les plus récentes remontent à 1990 et à l'étude de Carmelo Cancio sur la traduction professionnelle en France³. Celui-ci a obtenu un recensement de l'INSEE évaluant à 7 212 le nombre de traducteurs et interprètes professionnels appartenant à cette catégorie. Sur ce total, 1 099 traducteurs étaient des traducteurs salariés. 6113 professionnels étaient des indépendants ou des employeurs, ce qui représente 85 % du total des traducteurs et interprètes. Nous avons tenté d'obtenir la part des interprètes dans ces chiffres, afin de la déduire éventuellement de la population, car cette activité n'est de toute évidence pas en lien avec la révision. Les données recueillies sont partielles : la branche française de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC), qui regroupe tous les membres actifs ayant leur domicile professionnel en France, compte 450 membres. Mais nous savons que les interprètes de liaison ne figurent pas dans cette liste et que beaucoup d'interprètes sont aussi des traducteurs.

La Chambre Nationale des Entreprises de Traduction (CNET), pour sa part, a tenté de réunir des statistiques sur l'activité de traduction, tout en avertissant de la fragilité des données rassemblées. Elle tient ainsi un Observatoire annuel du marché de la traduction⁴, dans lequel elle a estimé à 5 000 le nombre de traducteurs *Freelance* en 2005 (à partir de différentes sources). L'Observatoire a également identifié 389 sociétés de traduction.

Un dossier de la revue *l'Étudiant*⁵ sur les métiers des langues annonce, quant à lui, un total de 6 000 traducteurs et interprètes environ « selon les associations professionnelles ». Selon la revue, 70 % d'entre eux travaillent en *freelance*. *L'Étudiant*

² Institut National de la Statistique et des Études Économiques

³ CANCIO, Carmelo. *La traduction professionnelle en France. Approche du domaine hispanique*. 1995. Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2.

⁴ CNET. *Résultats questionnaire Observatoire de la traduction 2006*, (page consultée le 18 janvier 2008) <http://www.cnetfrance.org/_doc/ResultatsObservatoireCNET.pdf>

⁵ L'ÉTUDIANT. *Tous les métiers par secteur. Langues*, (page consultée le 18 janvier 2008) <<http://www.letudiant.fr/metiers/secteur/langues.html>>

ne révèle malheureusement pas l'année de communication de ces données.

Daniel Gouadec⁶ avance, quant à lui, des chiffres bien différents de tous ceux cités ci-dessus pour les traducteurs et professionnels de la traduction exerçant en France : il évalue à au moins 16 000 le nombre de professionnels en exercice (incluant la traduction occasionnelle et les professions connexes). Il estime également à 50 % la part des indépendants sur le total.

Les données sur la population totale et la proportion d'indépendants et de salariés restent donc très approximatives.

Nous avons cherché à connaître le nombre de traducteurs littéraires afin d'isoler cette part de la population (qui possède un statut particulier et des modes de travail différents des autres traducteurs spécialisés). Le total des traducteurs inscrits à l'AGESSA (le régime des auteurs) est de 745 personnes.

Il serait utile, par ailleurs, de connaître la part des PME et des grandes entreprises de traduction pour pouvoir affiner l'échantillon. Nous n'avons pu obtenir ces chiffres, mais nous savons que les petites structures sont beaucoup plus nombreuses que les grandes entreprises nationales ou internationales. Quant aux « institutionnels » (les services de traduction des ministères et les organisations internationales), les données sont parcellaires : les principaux services linguistiques de l'administration française dépendent du ministère des Finances, du ministère des Affaires étrangères et du Centre des Liaisons Européennes et internationales des Sécurité sociales (CLES). Ceci représente un total de 57 employés⁷.

Il est difficile, face à une population aux contours flous, de chercher à appliquer des méthodes classiques d'échantillonnage. La question de la légitimité scientifique d'une telle étude ne reposant pas sur une base statistique solide peut être posée. Cependant, ce frein doit-il continuer à priver la profession de recul sur son activité et d'analyses globales de son marché ? Nous pensons qu'un tel type d'enquête peut aider à identifier des tendances nous renseignant sur la population globale. Il est simplement dommage que des organismes de statistiques comme l'INSEE ne s'intéressent pas de plus près à cette profession.

Pour terminer notre exposé sur la population des traducteurs en France, rappelons qu'une grande partie d'entre eux travaillent en tant qu'indépendants, le plus souvent à domicile et parfois de façon très isolée (tant géographiquement qu'en termes de contacts avec leurs confrères). Les progrès de l'Internet permettent en effet aux professionnels de mener l'essentiel de leur activité à distance. Ce facteur a été pris en compte dans l'approche du public visé.

⁶ GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

⁷ Source : Alain Repaux, Chef du Centre de traduction au ministère des Finances.

Dans la section suivante, nous présenterons la méthode d'enquête adoptée en conséquence, ainsi que son mode de diffusion.

3.3 Choix de la méthode d'enquête et de sa diffusion

Nous préciserons ici les motifs et les biais éventuels propres au choix du questionnaire comme méthode d'enquête, à la définition de l'échantillon et au mode de diffusion de l'enquête.

3.3.1 Le choix du questionnaire

La méthode retenue est l'enquête statistique par questionnaire. Cette méthode semble en effet la plus appropriée pour étudier des phénomènes collectifs. Conformément aux conseils méthodologiques de Claude Javeau⁸, nous pensons également qu'elle est la plus à même de relever « des faits objectifs (possessions, comportements repérables, systèmes d'activités), des cognitions, peut-être des préférences ». Notre enquête sur la révision et la gestion de la qualité vise bien à repérer des comportements, des habitudes, des expériences vécues et la perception du sens de certains concepts par les réviseurs et les « révisés ». Elle vise, en outre, à recueillir l'opinion des acteurs concernés sur un certain nombre de problématiques. François de Singly, dans son ouvrage sur le questionnaire⁹, réhabilite les questions d'opinion en avançant que « l'objectivation de la réalité sociale doit inclure également [...] les représentations mentales des acteurs sociaux et celles de leur public. Il faut donner une place importante à la saisie des valeurs des individus. ».

Nous avons choisi le questionnaire plutôt que l'entretien (ou *interview*) afin d'aborder la gestion de la qualité dans sa globalité et de tenter d'expliquer les choix des intervenants en matière de révision, suivant ainsi un autre précepte énoncé par De Singly : « l'entretien est un instrument privilégié pour la compréhension des comportements, le questionnaire est une excellente méthode pour l'explication de la conduite »¹⁰.

3.3.2 La méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage est intimement liée à la définition de la population

⁸ JAVEAU, Claude. *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*. Bruxelles : éditions de l'université de Bruxelles, 1990. 158 p.

⁹ DE SINGLY, François. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Éditions Nathan, 1992.

¹⁰ *Ibid.*

de référence – elle-même, dépendant de l'objet de toute étude. Notre objet était principalement de prendre une photographie de la pratique de la révision dans les conditions actuelles du marché français de la traduction (avec les déséquilibres entre les différents types de prestataires, la variabilité des moyens et des contraintes, la diversité des relations commerciales, etc.).

L'analyse des méthodes sociologiques existantes nous a rapidement détourné de l'*échantillon aléatoire* ou « probabiliste », idéal statistique (le hasard) impossible à mettre en œuvre sur une population dont on ne connaît pas précisément les effectifs. Cette méthode procède en effet par tirage au sort d'individus appartenant à la population globale, selon un ordre logique. Nous nous sommes donc intéressée aux méthodes dites « empiriques » (caractère aléatoire de l'échantillon non garanti).

La plus courante de ces méthodes est l'*échantillon par quota* : cette méthode consiste à reproduire la structure de la population de référence « au moins selon quelques dimensions considérées comme les plus importantes »¹¹. Cette méthode ne requiert pas de disposer d'une base de sondage. L'enquêteur est libre d'interroger les personnes qu'il souhaite, tant que les quotas sont respectés pour chaque catégorie. La difficulté de cette méthode est de trouver dans chaque catégorie un nombre suffisant d'individus pour remplir les quotas. Sur une population totale déjà relativement faible, il s'annonçait difficile de réunir un échantillon statistiquement significatif par la méthode des quotas. De plus, les dimensions de notre population n'étaient pas suffisamment fiables pour servir de base de calcul (approximations quant au nombre total de traducteurs et à leur statut, répartition des petites et grandes entreprises inconnue).

La méthode de l'*échantillon volontaire* (ou « spontané ») a, par conséquent, été retenue. Il s'agit d'échantillons

dont les membres ont eux-mêmes décidé de se soumettre à l'enquête. C'est le cas de toutes les enquêtes utilisant des questionnaires mis librement à disposition d'un public, qu'ils soient empilés dans un lieu, ou qu'ils soient publiés dans la presse ou sur Internet : les individus sont entièrement libres d'y répondre.¹²

L'avantage de cette méthode est sa facilité d'application et son faible coût. Les conditions de notre recherche ne nous permettaient pas de nous lancer dans une enquête coûteuse. L'inconvénient de la méthode est la méconnaissance des critères conduisant les personnes visées à répondre ou ne pas répondre au questionnaire.

¹¹ *Ibid.*

¹² MARTIN, Olivier. *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*. Paris : Éditions Armand Colin, 2005.

Si ce type d'enquête ne permet pas de généraliser les résultats obtenus, elle établit des tendances et permet de comprendre la logique et le sens des pratiques.

3.3.3 Le mode de diffusion de l'enquête

Même si une méthode aléatoire n'a pu être appliquée à notre enquête, la recherche d'une certaine représentativité a guidé notre travail. Les statistiques des réponses obtenues ont été suivies régulièrement afin de voir si la répartition de l'échantillon correspondait plus ou moins aux estimations relatives à la population de référence. Cette démarche a été facilitée par la gestion informatique du questionnaire et des réponses. Le questionnaire, en effet, a été publié sur un site Web. Nous avons jugé que ce mode de diffusion correspondait parfaitement aux usages des traducteurs professionnels en matière de communication. De plus, la généralisation du haut débit et des offres de forfaits tout en un (Internet + téléphone + télévision) minimisait le risque de connexions défaillantes et de surcoût pour les répondants au questionnaire. Ce support permettait, en revanche, de maximiser le taux de réponse grâce à l'attractivité du questionnaire électronique (simplicité et rapidité de remplissage, aspect « ludique », absence de déplacement pour renvoyer le questionnaire, etc.). Même si le remplissage s'effectuait en une quinzaine de minutes en moyenne, la possibilité a été offerte aux répondants de reprendre le questionnaire en cours s'ils étaient retenus momentanément par leurs contraintes professionnelles. En outre, cette gestion informatique nous a permis d'appliquer une étape de validation des formulaires utilisés dans le questionnaire, afin de nous assurer que chaque participant répondait à toutes les questions de chaque page avant de passer à la page suivante.

Afin d'optimiser nos chances de réponses et d'orienter l'échantillon vers des personnes suffisamment investies dans leur profession, le questionnaire s'est accompagné d'un appel à contribution transmis à un certain nombre d'associations de traducteurs et à une liste de diffusion, choisies pour la diversité de leurs spécialisations et du statut de leurs membres. Ces associations sont :

- APROTRAD¹³,
- l'UNETICA¹⁴,
- les Traducteurs Experts près la Cour d'Appel de Versailles,
- la CNET¹⁵,

¹³ Association PROfessionnelle des métiers de la TRADuction

¹⁴ Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes Près les Cours d'Appel

¹⁵ Chambre Nationale des Entreprises de Traduction

- la SFT¹⁶ et
- la liste TLSFRM¹⁷.

APROTRAD représente surtout les Très Petites Entreprises de traduction. L'UNETICA et les Traducteurs Experts près la Cour d'Appel de Versailles défendent les intérêts des traducteurs experts. La CNET s'adresse à tout type d'entreprises de traduction. La SFT est un syndicat généraliste ouvert à tous, mais majoritairement constitué de membres exerçant en indépendant. TLSFRM, enfin, s'adresse à tout traducteur, terminologue ou réviseur spécialisé souhaitant échanger sur des problèmes terminologiques ou professionnels.

L'on pourrait avancer l'argument que la sélection d'associations de traducteurs exclut toute une partie de la population (les non-adhérents, peut-être les traducteurs les plus isolés). Nous verrons dans la présentation des statistiques des associations (au début du Chapitre 4) que la population adhérente ou inscrite sur des listes de diffusion est très importante et que c'est un véhicule d'information et de communication majeur entre les traducteurs. En outre, nous pourrions répondre que les traducteurs inscrits sur des listes ou dans des associations le font justement pour rompre leur isolement (les non-inscrits ayant suffisamment de contacts par ailleurs). Ce filtre nous permettait également de cibler des professionnels suffisamment investis dans leur profession (les traducteurs « occasionnels » sont moins susceptibles d'adhérer à des associations). Soulignons également la difficulté d'accéder à tous les traducteurs sur Internet ou par les pages jaunes. Il existe des milliers de sites de professionnels et le travail de tri serait considérable. La méthode adoptée permettait, en outre, d'accroître la visibilité du site Web créé. L'effet « boule de neige » était également recherché (les adhérents contactés étaient invités à faire part du questionnaire à toute personne qualifiée susceptible de pouvoir y répondre).

3.4 Mise au point et publication du questionnaire

Nous présenterons maintenant le type de questionnaire qui a été soumis à la population cible et les grandes étapes de son élaboration. Les phases de sa publication seront également évoquées.

¹⁶ Société Française des Traducteurs

¹⁷ Terminologie et Langages Spécialisés - FoRuM

3.4.1 Les grandes étapes de l'enquête

Nous avons insisté au Chapitre 2 sur le manque de réflexion théorique dont souffre l'étude de la révision. Malgré tout, les données et orientations existantes nous ont servi de base pour définir l'objet de notre enquête et nos hypothèses de travail. Les contributions et les prises de position de Brunette, Horguelin ou Mossop, notamment, ont été prises en compte. Les études empiriques de Shih, de Künzli ou d'Arthern également, ont suscité des questionnements. Tous ces écrits ont donné lieu à un tableau d'hypothèses regroupées par thème. Ces thèmes ont, à leur tour, été intégrés à un tableau de construction du questionnaire comprenant les questions éventuelles. Plusieurs ébauches du questionnaire ont suivi, avant la validation d'une version de test.

Le questionnaire a été testé par trois traducteurs professionnels (deux traducteurs salariés de PME et une traductrice indépendante), au format Word. Les commentaires et suggestions de ces traducteurs ont permis d'affiner encore le questionnaire et d'en détecter les failles. Le questionnaire mis à jour a alors été soumis pour validation définitive à notre directeur de recherche.

La phase de publication du questionnaire a ensuite débuté : le site Web, enrichi d'un *blog* afin de favoriser au maximum l'interaction avec les répondants, a été conçu et mis en ligne. Le questionnaire a été formaté, puis publié sur le site et testé plusieurs fois pour supprimer toutes les imperfections techniques. Enfin, l'appel à contribution a fait l'objet d'un courrier électronique aux responsables des associations de traducteurs et de la liste de diffusion TLSFRM. Ces responsables se sont chargés de faire suivre l'appel. Voici le contenu de ce courrier :

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Auriez-vous une dizaine de minutes entre deux traductions ou à la pause déjeuner pour donner votre avis sur la gestion de la qualité des traductions ?

Je m'appelle Katell Hernández Morin, je suis traductrice spécialisée et étudiante en doctorat à l'Université de Rennes 2 sous la direction de Daniel Gouadec. Je suis également inscrite à la liste *tlsfrm*. Je vous serais très reconnaissante de votre contribution à une grande enquête nationale sur les pratiques de révision et de gestion de la qualité des traductions spécialisées et des localisations.

Sachez avant tout que le questionnaire que je vous propose est anonyme. Il vous est soumis dans un seul but : la recherche scientifique. L'auteur s'engage à publier les résultats de l'enquête sur un site Web enrichi d'un blog, destiné à accueillir tous vos commentaires, si vous souhaitez en faire. Une fois le questionnaire rempli, un code d'accès automatique vous sera communiqué afin de vous permettre de visualiser les résultats.

Ce type d'enquête n'a de valeur que si les réponses sont nombreuses : c'est pourquoi, nous vous remercions par avance d'y participer et de faire suivre cet e-mail à toute personne de votre connaissance qualifiée pour y répondre.

Pour participer activement à la diffusion des informations au sein de la communauté des traducteurs, cliquez sur le lien ci-dessous. Chargez la page du questionnaire et laissez-vous guider !

Une dernière chose : Merci de répondre avant le 14 décembre 2007!

<http://katell.morin.free.fr/>

Katell Hernández Morin

Comme le précise l'illustration ci-dessus, le questionnaire était totalement anonyme. Seuls les numéros d'IP étaient connus et servaient exclusivement à associer les différentes pages des réponses au questionnaire.

3.4.2 Présentation du questionnaire

Le questionnaire proposé aux traducteurs et autres professionnels de la traduction comporte deux parties :

- La partie 1 « Votre profil », qui établit en 9 questions le profil des répondants ;
- La partie 2 « Vos pratiques et vos avis sur la révision », soit le questionnaire sur la révision et la gestion de la qualité proprement dit (34 questions).

La partie 1 « Votre profil » interroge notamment les prestataires sur leur statut, leurs activités ou leurs relations commerciales (pratique de la sous-traitance, relation directe avec le client, etc.). La figure 3.1 présente une capture d'écran de cette première partie.

La partie 2 « Vos pratiques et vos avis sur la révision » est divisée en 8 thématiques représentant, selon nous, les questions clés permettant de définir le positionnement de la révision dans le contexte de la gestion de la qualité :

- Définition et rôle de la révision
- Le besoin de révision
- Procédures de gestion de la qualité
- La méthode de révision
- Les critères de qualité
- L'évaluation des traductions
- La révision et les outils informatiques
- Révision et norme

Le questionnaire intégral est joint en Annexe A.

Voici quelques exemples de questions relevant de ces thématiques :

Page 1/4

Votre profil

Question 1 : Quel prestataire de services de traduction représentez-vous ?

- un prestataire individuel (traducteur indépendant ou en portage salarial)
 une petite société de services (agence, PME de traduction)
 un prestataire « industriel » (grande entreprise, multinationale)
 un « institutionnel » (administration, organisation internationale)

Question 2 : Quel est l'intitulé de votre poste ?

- traducteur réviseur
 chef de projets autre intitulé (préciser)

Question 3 : Exercez-vous cette activité :

- à plein temps à temps partiel (mi-temps ou plus) à temps partiel (moins d'un mi-temps)

Question 4 : Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

- depuis une durée ≤ à 2 ans depuis une durée ≤ à 5 ans
 depuis une durée ≤ à 10 ans depuis une durée ≤ à 15 ans depuis plus de 15 ans

Question 5 : Dans quel genre de traduction exercez-vous principalement votre activité ?

- technique littéraire autre (préciser)

Question 6 : Quel(s) type(s) de prestations vous confie-t-on ?

- traductions localisations
 révisions autre (préciser)

Question 7 : Avec quelles langues travaillez-vous ?

Question 8 : Pour quel(s) type(s) de clients travaillez-vous principalement ?

- particuliers PME
 grandes entreprises, multinationales institutionnels

Question 9 : De quelle façon travaillez-vous le plus souvent ?

- en traitant directement avec le client
 en tant que traducteur sous-traitant pour un donneur d'ordre
 en tant que donneur d'ordre qui sous-traite la traduction
 autant directement que par le biais de la sous-traitance

Enregistrer et passer à la page suivante

Figure 3.1 – Partie 1 du questionnaire : « Votre profil »

- La section « Définition et rôle de la révision » comporte des questions telles que « Selon vous, la révision apporte beaucoup / peu / rien à la qualité des traductions ou des localisations ? » ou « Qu'est-ce qui définit le mieux un bon réviseur ? ».
- La section « Le besoin de révision » comprend la question « Pensez-vous que l'on puisse dans certains cas se passer de révision ? » ou encore « En général, combien de relectures et/ou de révisions subissent les traductions ou localisations dont vous avez la charge ? ».
- La section « Procédures de gestion de la qualité » inclut les questions « Quelle(s) procédure(s) de gestion de la qualité est (sont) le plus souvent appliquée(s) aux traductions ou localisations dont vous avez la charge ? » et « Faites-vous appel à une 'relecture d'expert' pour vérifier la validité technique des traductions ou localisations dont vous avez la charge ? »
- La section « La méthode de révision » pose la question suivante : « Lorsque vous révisez une traduction ou une localisation, quelle méthode appliquez-vous généralement ? » (révision unilingue / révision comparative).
- La section « Les critères de qualité » interroge sur les critères de qualité auxquels toute traduction doit satisfaire.
- La section « L'évaluation des traductions » pose la question complémentaire : « Mis à part les critères de qualité textuelle du document livré, quel(s) critère(s) devrai(en)t selon vous être pris en compte dans toute évaluation de la qualité d'une traduction ou d'une localisation ? ».
- La section « La révision et les outils informatiques » comprend la question « Quel type de révision appliquez-vous généralement aux Traductions Assistées par Ordinateur dont vous avez la charge ? »
- Enfin, la section « Révision et norme » rappelle les prescriptions de la norme NF EN 15038 en matière de révision et demande aux prestataires s'ils souhaitent appliquer la norme et s'ils le peuvent.

Un soin particulier a été porté à la rédaction des questions afin de les orienter le moins possible dans un sens ou dans l'autre (l'objectivité totale étant plus une aspiration qu'une réalité !). Un grand nombre de questions semi-fermées (plusieurs choix imposés et un choix libre) et quelques questions ouvertes (réponse totalement libre) ont été posées. Beaucoup de questions sont à choix multiples (cases à cocher) plutôt qu'à choix unique (boutons radio). Enfin, la plupart des questions comportent la possibilité de répondre « Sans opinion » ou « Non concerné ». Ceci a permis aux prestataires non exposés à la révision dans leur cadre professionnel de fournir une réponse et de passer à la question suivante. L'ouverture du questionnaire sur le thème général de la gestion

de la qualité a permis de toucher un public plus large que si la seule révision était abordée. Des critiques pourraient s'élever, cependant, affirmant que le questionnaire est susceptible d'attirer uniquement des personnes favorables à la révision. Comme nous le verrons dans l'analyse des réponses apportées, celles-ci sont loin d'être unanimes, ce qui tend à démontrer la validité des résultats.

3.4.3 Calendrier de publication

Étant donné le mode de diffusion choisi pour l'enquête, sa publication s'est déroulée en plusieurs étapes. Une fois le questionnaire pratiquement prêt à être mis en ligne, les responsables des associations et de la liste de diffusion ont été contactés par courrier électronique le 23 octobre 2007 afin de leur demander s'ils consentaient à transmettre l'appel à contribution à leurs membres.

Tous ont répondu favorablement et le 13 novembre, l'appel à contribution était lancé par la plupart des associations.

Le questionnaire a été publié, dans un premier temps, entre le 14 novembre et le 14 décembre 2007, mais cette échéance a été repoussée au 21 décembre après que la SFT nous a informée ne pas pouvoir publier l'appel à contribution immédiatement. Cette association avait, en effet, choisi de publier notre sollicitation dans sa lettre d'information « Tradzine ». Cette publication a été repoussée au 11 décembre. Nous avons donc laissé un peu plus de temps aux membres de la SFT pour répondre à notre questionnaire.

Comme nous l'avions promis aux participants de l'enquête, des résultats préliminaires ont été publiés le 07 février 2008 sur notre site Web. Ces résultats sont toujours consultables sur notre site¹⁸ en saisissant le code d'accès suivant :

Nom d'utilisateur - enquete

Mot de passe - a48dwg

Les résultats définitifs de l'enquête seront également mis en ligne sur le site dès l'impression définitive de la thèse.

3.5 Méthode de codage et d'analyse des données

Notre consultation a apparemment suscité un intérêt important : plus de 500 connexions au site Web ont été recensées pour la période de publication du question-

¹⁸ <<http://katell.morin.free.fr>>

naire. La page 1 du questionnaire (sur les 4 pages qu'il comprenait) a été remplie par 158 individus. 128 questionnaires ont été remplis entièrement et **115** questionnaires étaient exploitables (sur la base de la cohérence du numéro d'IP et des temps de réponse au questionnaire). Nous reviendrons plus en détail sur la présentation de notre échantillon au début du Chapitre 4. La section ci-dessous présentera le recueil, le codage et l'analyse des données obtenues.

3.5.1 Le recueil et le codage des données

Les 115 questionnaires collectés ont été stockés sur une base de données *MySQL* hébergée par le serveur Web utilisé. Cette base de données a ensuite été transformée à l'aide du logiciel *Octave* en un tableau de données brutes, récapitulant toutes les réponses de chaque répondant ou « individu » (selon le terme utilisé en statistique).

En statistique également, les différentes possibilités de réponses aux questions prennent le nom de « modalités ». Les questions, quant à elles, sont appelées des « variables ».

Le tableau de données brutes contenant toutes les réponses a, à son tour, été transformé en un tableau de données codées : chaque modalité a pris une valeur quantitative, afin de faciliter le traitement informatique des données. La Figure 2 montre un exemple de transformation des données symboliques, obtenues de la base de données, en données codées de façon quantitative.

Ind	Q1	Q2	...	Q43
I1	indep	trad, rev	...	oui
I2	indus	chef, rev	...	non
...
I115	PME	Trad, autre (« com »)	...	oui

Tableau de données brutes

Ind.	Q1	Q2_1	Q2_2	Q2_3	Q2_4	...	Q43
I1	1	1	1	0	0	...	1
I2	4	0	1	0	0	...	0
...
I115	2	1	0	0	2	...	1

Tableau de données codées

Figure 3.2 – Transformation du tableau de données brutes en tableau de données codées

Les questions à choix unique sont directement codées en associant chaque type de réponse (modalité) à un chiffre différent (exemple de la question 1).

Le traitement des questions à choix multiples (cases à cocher) a demandé un codage particulier : chaque modalité a été considérée comme une nouvelle variable indépendante à choix unique et à réponse binaire (Oui ou Non). Par exemple, la question 2 (cf. Figure 3.2) proposait quatre modalités, dont une ouverte (la modalité 4). Quatre

nouvelles variables ont été donc créées dans le tableau codé pour représenter chacune des modalités de la question Q2 d'origine. Ainsi, la question Q2_1 représente les réponses à la modalité 1 de la question 2, soit la question : « Êtes-vous un traducteur ? (Oui / Non) », qui a été codée avec des 0 et des 1.

Quant aux questions ouvertes (réponse entièrement libre) ou semi-fermées (une modalité libre, comme dans la Q2_4), un travail de regroupement et de codage numérique des réponses libres en fonction de leur analogie, a été effectué. Par exemple, l'individu I115 (cf. Figure 3.2) a répondu à la question 2 en cochant la modalité 1 « traducteur », la modalité 4 « autre » et en ajoutant la réponse libre « commercial ». La réponse « commercial » a été associée au chiffre 2 pour le codage numérique et intégrée pour cet individu dans le tableau codé, sous la nouvelle variable Q2_4.

Notons que ce codage facilite le traitement statistique des données et l'interprétation des résultats, mais il produit un nouveau tableau démultiplié comportant, dans notre cas, 89 variables.

Le tableau de données codées, ainsi que tous ces traitements, nous ont permis de réaliser un premier niveau d'analyse appelé « analyse univariée » ou encore « tri à plat » des données. Le tri à plat est la représentation graphique des résultats question par question. Pour les questions à choix unique, nous avons pu également croiser les variables (questions) deux à deux dans des tableaux d'effectifs appelés « tableaux de contingence », afin d'analyser leur éventuelle corrélation. Ceci a constitué notre « analyse bivariée ».

Enfin, une « analyse multivariée », basée sur la méthode de l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) a été réalisée. Ce type d'analyse permet de représenter plusieurs variables sur un plan factoriel, à dimension réduite, et de mettre au jour des relations complexes entre les variables.

La section suivante décrira les trois types d'analyses effectuées.

3.5.2 L'analyse des données

3.5.2.1 L'analyse univariée ou « tri à plat » des données

Le tri à plat consiste à représenter graphiquement les réponses obtenues pour chaque question de l'enquête. Deux types de représentation graphique ont été utilisés :

- des diagrammes circulaires (ou « camemberts ») pour les questions à choix unique ;

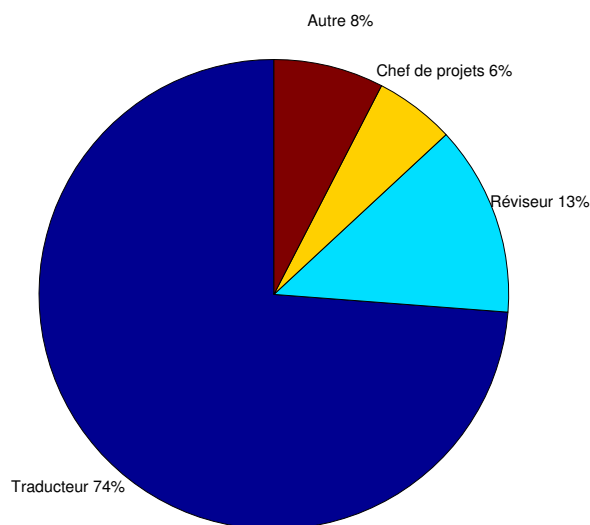


Figure 3.3 – Représentation du diagramme circulaire

– des diagrammes à barres pour les questions à choix multiples.

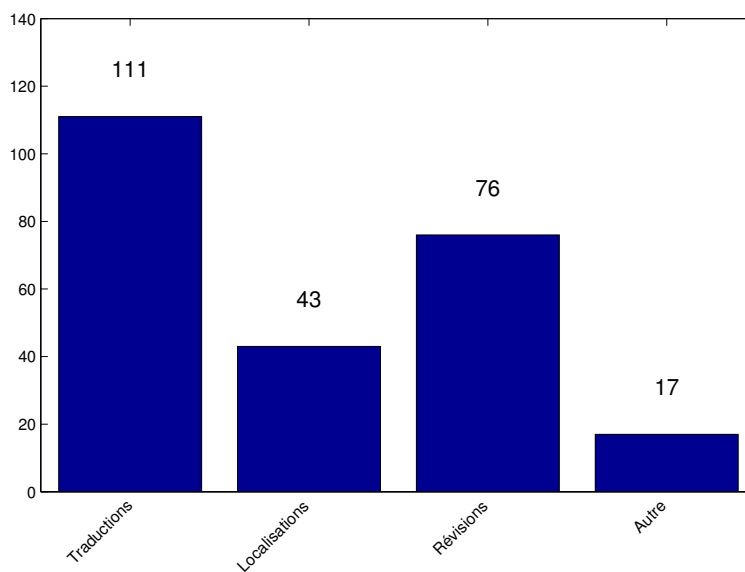


Figure 3.4 – Représentation du diagramme à barres

Le diagramme circulaire permet « d'élaborer un concept visuel d'un ensemble donné (100 % = 360 degrés). Le diagramme est divisé en secteurs, chacun correspondant à une catégorie de la variable présentée (p. ex., chaque groupe d'âge) »¹⁹. Les réponses

¹⁹ ORGANISME STATISTIQUE NATIONAL DU CANADA. *Les statistiques : le pouvoir des données! Glossaire*, 2007, (page consultée le 30 avril 2008) <http://www.statcan.ca/francais/edu/power/glossary/gloss_f.htm>

à choix unique représentées par des diagrammes circulaires ont donc été exprimées en pourcentage du total.

Le diagramme à barres, lui, a servi à exprimer la fréquence²⁰ de chaque modalité de réponse (nombre d'individus ayant répondu à chaque choix de réponse) dans les questions à choix multiples. Il est donc normal de trouver que la somme des réponses dans ces diagrammes est supérieure au nombre de questionnaires remplis N ($N = 115$, ici), car un individu peut donner une ou plusieurs réponses à chaque question de ce type.

3.5.2.2 L'analyse bivariée par tableaux de contingence

Également appelées « tableaux croisés », ces représentations indiquent « la distribution des individus selon deux variables simultanément »²¹. Ils servent à « mettre en évidence l'influence d'une variable sur une autre [...] ou, plus simplement, la dépendance d'une variable vis-à-vis d'une autre »²². Il existe une dissymétrie entre les deux variables : l'une des variables est « expliquée » (modalités en ligne) quand l'autre est « explicative » (modalités en colonne).

Pour mieux se représenter ces relations, prenons un exemple de tableau de contingence assez classique, celui de la répartition de 592 femmes suivant les couleurs des yeux et des cheveux²³ :

		Couleur des cheveux				Total
		Brun	Châtain	Roux	Blond	
Couleur des yeux	Marron	68	119	26	7	220
	Noisette	15	54	14	10	93
	Vert	5	29	14	16	64
	bleu	20	84	17	94	215
Total		108	286	71	127	592

Tableau 3.1 – Tableau de contingence, répartition de 592 femmes selon la couleur des yeux et des cheveux

²⁰ Nombre de fois qu'un événement se produit ou qu'un élément se présente dans un ensemble de données.

²¹ *op.cit.* Martin

²² *Ibid.*

²³ LEBART, L., MORINEAU, A., PIRON, M. *Statistique exploratoire multidimensionnelle*. Paris : Dunod, 3^{ème} ed., 2000.

À l'intersection d'une ligne et d'une colonne, se trouve le nombre de femmes ayant telle couleur d'yeux (marron, par exemple) et telle couleur de cheveux (brun, par exemple). L'on cherche alors à savoir si la couleur des yeux et des cheveux sont indépendantes ou s'il existe des associations et quelles associations.

Pour ce faire, il est nécessaire de transformer notre tableau d'effectifs en tableau de pourcentages à l'intérieur des lignes et des colonnes. Ces pourcentages nous permettent d'obtenir les profils-lignes et profils-colonnes, soit la « répartition de la couleur des cheveux pour chaque modalité de couleur des yeux », ou encore « les probabilités conditionnelles d'avoir les cheveux de la couleur j sachant que les yeux ont la couleur i »²⁴. Sur l'ensemble de la population de l'échantillon, cette répartition donne un profil moyen et un tableau de fréquences observées qui équivaut au tableau 1 « divisé par sa somme (592) et multiplié par 100 »²⁵ :

		Couleur des cheveux				Profil moyen
		Brun	Châtain	Roux	Blond	
Couleur des yeux	Marron	11	20	4	1	37
	Noisette	3	9	2	2	16
	Vert	1	5	2	3	11
	bleu	3	14	3	16	36
Profil moyen		18	48	12	21	100

Tableau 3.2 – Fréquences observées

À partir du tableau de fréquences observées et du tableau de fréquences théoriques présenté ci-dessous (et représentant une hypothèse d'indépendance des variables), un test statistique dit « du χ^2 » peut être réalisé :

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

		Couleur des cheveux				Profil moyen
		Brun	Châtain	Roux	Blond	
Couleur des yeux	Marron	7	18	4	8	37
	Noisette	3	8	2	3	16
	Vert	2	5	1	2	11
	bleu	7	18	12	8	36
Profil moyen		18	48	12	21	100

Tableau 3.3 – Fréquences théoriques

Le tableau des fréquences théoriques, soit les valeurs probables si les deux variables étaient indépendantes et si le hasard n'intervenait pas, permet de tester la relation entre les variables ou encore la non indépendance de celles-ci. Si le tableau des fréquences observées

s'apparente à un type d'échantillon (tableau) peu ou très peu probable lorsque les deux variables sont indépendantes, alors il est raisonnable de penser que l'hypothèse d'indépendance doit être écartée (les statisticiens parlent de « rejet »).²⁶

La notion de distance (distance du χ^2) permet de juger de l'indépendance (ressemblance avec un échantillon théorique) ou de l'absence d'indépendance (dissemblance avec un échantillon théorique) des variables, soit de la présence d'une certaine relation entre les variables. Plus la distance du χ^2 est élevée, plus l'hypothèse d'une dépendance entre les deux variables sera plausible. Nous ne souhaitons pas entrer dans une exposition statistique plus avancée, mais pour résumer le mode d'obtention de cette distance, la valeur du χ^2 observé est comparée à la valeur du χ^2 théorique selon une probabilité donnée.

Les tableaux de contingence que nous présenterons au Chapitre 4 seront comparés à ces valeurs afin de déterminer l'interdépendance probable de certaines variables de notre enquête.

Nous présenterons maintenant une autre forme d'analyse qui étudie la dynamique des relations entre plusieurs variables, cette fois : l'AFCM.

²⁶ *op. cit.* Martin

3.5.2.3 L'analyse multivariée par AFCM

L'analyse conjointe de données multivariées est une tâche qui s'avère souvent difficile, en particulier lorsque l'on dispose de peu ou pas de connaissances préalables sur les données à traiter et lorsque l'on est en présence d'un nombre important de variables et d'individus. Les méthodes factorielles facilitent ce type d'analyse en réalisant une réduction des données qui permet une représentation graphique dans un espace à faible dimension (ou espace factoriel). La projection des individus ou des variables dans l'espace factoriel facilite l'identification de tendances ou de relations qui sont impossibles à distinguer directement à partir du tableau des données.

L'étape de réduction des données est basée sur la recherche d'axes « factoriels », construits en identifiant une combinaison linéaire ou non-linéaire des données à analyser, optimisant un critère de distance donné. Le principe consiste à analyser un tableau de données rectangulaire dont les lignes ($i = 1, \dots, I$) représentent habituellement les individus et les colonnes ($j = 1, \dots, K$), les variables qui les caractérisent. On recherchera donc des axes orthogonaux qui ajustent au mieux le nuage de points des individus et des variables, de façon à ce que les proximités mesurées dans ces sous-espaces reflètent autant que possible les proximités réelles. Les mesures de distance entre individus et les critères d'optimalité utilisés dans la recherche des axes factoriels dépendent fortement du type de données à analyser (données quantitatives ou qualitatives, modalités simples ou multiples).

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) et ses méthodes dérivées sont les méthodes de prédilection pour l'étude de tableaux constitués de valeurs numériques continues. Elles sont basées sur la définition d'une distance Euclidienne. Dans l'ACP, l'angle entre une variable et l'un des axes principaux définit la participation de cette variable à la création de cet axe et l'angle entre deux variables définit leur niveau de corrélation.

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) s'applique à des tableaux de contingence, comme ceux décrits dans la section précédente. Elle est basée sur la distance du khi^2 . L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM), adoptée dans ce travail, est une extension de cette méthode qui permet notamment l'analyse d'un grand nombre de variables et de modalités et l'intégration de données qualitatives (l'AFC étant limitée à deux variables quantitatives, mais plusieurs modalités par variable). L'AFCM est donc la méthode d'analyse multivariée la plus adaptée à l'analyse d'enquêtes comme celle proposée dans cette thèse.

L'AFCM s'applique sur un type de tableau particulier appelé « tableau disjonctif complet ». Ce tableau représente chaque modalité par un codage binaire (0 ou 1), selon le choix de chaque individu. Une nouvelle étape de codage des données est donc

nécessaire. La procédure décrite dans la section 3.5.1. pour coder numériquement les questions à choix multiples a été appliquée à nouveau, mais sur l'ensemble des questions. Pour mieux cerner cette notion, la Figure 3.5 montre une représentation du tableau disjonctif complet sur le même modèle que les tableaux présentés dans la Figure 3.2. Dans le cadre de notre enquête, le tableau disjonctif complet obtenu comporte 328 colonnes.

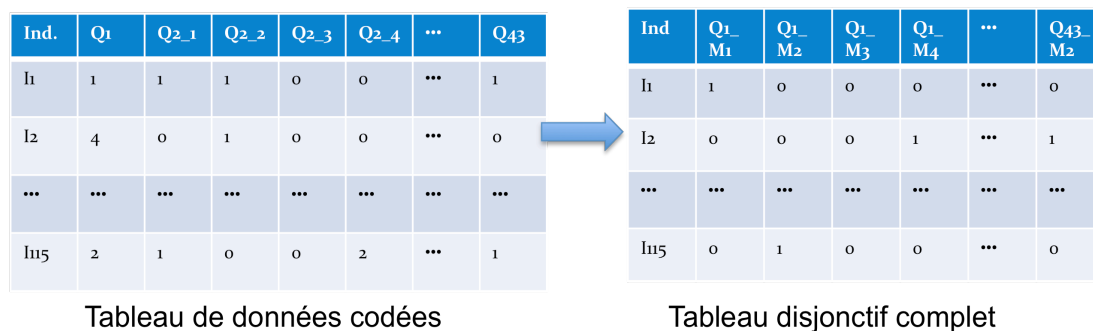


Figure 3.5 – Représentation du tableau de données codées et de sa transformation en un tableau disjonctif complet.

L'application de l'AFCM sur ce tableau produit autant d'axes factoriels que de modalités analysées. Chaque axe factoriel représente une partie décroissante de l'inertie (ou variance) existante entre les données étudiées. Le premier axe factoriel sera défini dans la direction qui maximise la variance entre les individus (on parle de taux d'inertie expliquée). Le deuxième axe est orthogonal au premier et expliquera, dans une moindre mesure, cette variance, etc. Plusieurs « plans factoriels » (représentations bidimensionnelles d'un facteur contre un autre) peuvent être étudiés. Le premier plan factoriel (constitué du facteur 1 contre le facteur 2) est le plus intéressant, car il représente la plupart de l'inertie expliquée. Cependant, il est souvent nécessaire d'analyser les facteurs 3, 4 ou 5, en fonction des taux d'inertie expliqués par ces facteurs. Il est communément admis qu'un taux avoisinant les 50 % de l'inertie expliquée est suffisant pour interpréter correctement une AFCM (le taux d'inertie expliquée en AFCM est une mesure assez pessimiste de l'information fournie).

À partir des axes factoriels calculés, l'AFCM, comme l'AFC, permet la projection de deux types de données dans un même espace factoriel : le nuage de points des individus et le nuage de points des modalités.

L'analyse du nuage des individus permet d'identifier graphiquement les affinités entre les réponses données par chaque individu. Deux individus ayant donné les mêmes réponses à un questionnaire (ayant des valeurs identiques sur leurs lignes respectives dans le tableau disjonctif complet) sont projetés exactement au même point de l'espace

factoriel. La proximité entre ces points-individus met donc en évidence la ressemblance de leurs profils de réponses.

L'analyse du nuage des modalités permet d'évaluer graphiquement le niveau de contribution de chaque modalité dans la création de chaque axe factoriel, ce qui facilitera l'interprétation des résultats. Elle permet aussi d'identifier le niveau d'association (ou de dissociation) entre les modalités de variables différentes (les modalités d'une même variable étant dissociées par construction). Chaque point dans le nuage de modalités représente la localisation moyenne de l'ensemble des individus qui ont choisi une modalité donnée. Plus les modalités sont éloignées de l'origine d'un axe, plus elles contribuent à la création des axes. Une distance faible entre deux modalités projetées dans l'espace factoriel est un indicateur d'association entre les variables correspondantes et implique que les individus qui les ont choisies ont globalement le même profil. L'inverse s'applique aux modalités situées à des points opposés de l'espace factoriel.

Enfin, une autre propriété importante de ce type d'analyse est la possibilité de projeter, sur un espace factoriel donné, des « éléments supplémentaires », qui n'ont pas participé comme « éléments actifs » à la construction des axes factoriels. La projection de variables supplémentaires pour lesquelles nous avons des connaissances *a priori* est particulièrement utile pour enrichir l'interprétation des axes. De la même façon, la projection d'individus supplémentaires peut faciliter l'identification et l'interprétation de groupes d'individus.

Plus de renseignements sur les méthodes d'analyse multivariée et sur l'analyse des correspondances en particulier, peuvent être trouvés dans l'ouvrage de Lebart²⁷.

À titre de synthèse, la Figure 3.6 montre une représentation graphique de l'ensemble des méthodes de codage et d'analyse des données appliquées dans ce travail.

Le Chapitre 3 a rappelé les zones d'ombre existant sur la pratique de la révision, ainsi que notre conviction que cette fonction devait être étudiée dans son contexte professionnel. Les objectifs de l'enquête par questionnaire sur la révision et la gestion de la qualité ont été présentés. La problématique de la population étudiée a été évoquée. La méthode de l'échantillon volontaire retenue a été justifiée. Le choix du mode de diffusion électronique, visant à favoriser la participation, a également été argumenté. Les deux parties du questionnaire proposé ont été exposées. Enfin, le codage et l'analyse des réponses pour le tri à plat, l'analyse bivariée et l'analyse multivariée ont été expliqués. Le Chapitre 4 présentera les différents types d'interprétations et de résultats produits par ces analyses.

²⁷ *op.cit.* Lebart et al 2000

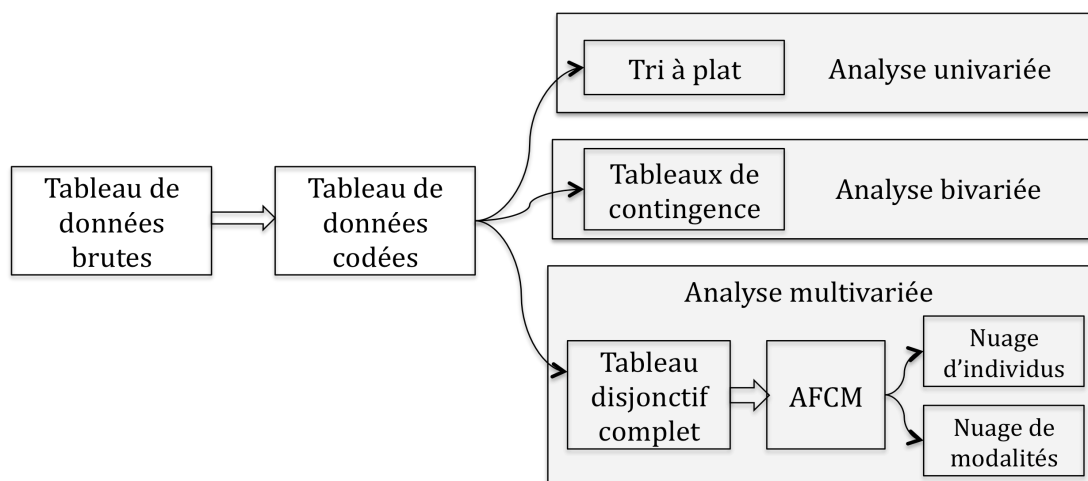


Figure 3.6 – Synthèse des méthodes de codage et d'analyse des données utilisées.

Chapitre 4

La révision et la gestion de la qualité sur le marché Français de la traduction spécialisée

Le présent chapitre détaillera les résultats de notre enquête sur la révision et la gestion de la qualité sur le marché français de la traduction spécialisée, en 2008. Le tableau complet de toutes les réponses au questionnaire (par individu) est joint en Annexe B.

Pour plus de clarté, nous avons choisi de séparer les différentes analyses dans la présentation des résultats. En effet, les trois méthodes appliquées – le tri à plat des données, le croisement des variables deux à deux et l’AFCM – engendrent des interprétations différentes, à des niveaux différents. Ainsi, le tri à plat représente des fréquences, des proportions de l’échantillon, quand le croisement de deux variables teste l’existence d’une relation entre ces dernières. L’AFCM, enfin, révèle des associations entre plusieurs variables. Les conclusions du chapitre mettront en perspective les différents résultats, en confrontant les analyses entre elles et aux données disponibles avant la réalisation de l’enquête. Elles résumeront à la fois les apports et les limites de notre étude.

Les deux premières sections ci-après présentent l’échantillon obtenu, l’analyse par tri à plat du profil des répondants et de leurs pratiques et opinions.

4.1 Présentation de l’échantillon

La présente section nous permettra d’apporter des commentaires sur les dimensions de notre échantillon et de présenter plus en détail le profil de nos répondants, en

l'illustrant d'un certain nombre de graphiques démonstratifs obtenus par la méthode du tri à plat.

4.1.1 Présentation générale de l'échantillon

Dans la section 3.5. du Chapitre 3, nous avons indiqué la taille de l'échantillon recueilli (115 individus). Rappelons les caractéristiques de la population ciblée par l'étude :

Nous nous sommes adressée à cinq associations et à une liste de diffusion de professionnels de la traduction : APROTRAD, l'UNETICA, les Traducteurs Experts près la Cour d'Appel de Versailles, la CNET, la SFT et la liste TLSFRM. Le nombre de membres (au moins approximatif) est connu pour toutes les associations. Bien entendu, ces effectifs sont susceptibles d'avoir légèrement évolué depuis la date de notre enquête. Nous émettrons quelques réserves, cependant, sur les totaux obtenus pour les Traducteurs Experts près la Cour d'Appel de Versailles (recoupements) et surtout pour l'UNETICA (source secondaire). Voici ces chiffres :

		Associations / Liste					
		APROTRAD	UNETICA	Versailles ¹	CNET	SFT	TLSFRM
Nombre approximatif de membres		29	200	129	26	1 000	567
Total		1951					

Tableau 4.1 – Nombre approximatif de membres au sein de la population cible

Pour le calcul du taux de réponse à notre enquête, comme pour l'analyse des résultats, nous aurions pu choisir de traiter les 128 questionnaires remplis sur le site Web. Or, un certain nombre de questionnaires étaient rattachés à plusieurs numéros d'IP. Très vraisemblablement, ces questionnaires ont été remplis par des répondants n'ayant pas accès à un IP fixe, qui ont utilisé plusieurs connexions (et donc des IP différents) pour remplir les différentes pages du questionnaire sur plusieurs heures ou jours. Nous n'avons pas voulu courir le risque d'introduire des erreurs dans l'échantillon et nous nous en sommes tenue aux 115 questionnaires directement exploitables. L'Annexe B l'ensemble des réponses obtenues.

La part de l'échantillon ramenée à la population cible estimée (115/1951 x 100)

nous donne, par conséquent, un taux de réponse assez faible pour l'enquête : environ 6 %. Il est important de souligner, néanmoins, la probabilité qu'un nombre important d'individus fassent partie de plusieurs de ces associations ou d'une association et de la liste TLSFRM. Les Traducteurs Experts près la Cour d'Appel de Versailles (association locale), par exemple, sont susceptibles de faire aussi partie de l'UNETICA (association nationale). Un sondage rapide auprès des participants a révélé que plusieurs d'entre eux étaient inscrits à la liste TLSFRM et à l'une des associations contactées ou à la SFT et à une autre association. Le taux de 6% est donc probablement sous-estimé.

Les enquêtes spontanées présentent de toute façon des taux de réponse assez faibles, en général. C'est un inconvénient de cette méthode, qui a d'autres avantages.

En outre, nous estimons que le nombre, la variété et la reconnaissance des associations et forums retenus pour l'enquête sont susceptibles d'assurer une bonne représentativité de la diversité de l'offre de traduction.

4.1.2 Profil des répondants

Nous établirons maintenant le portrait global de nos répondants, à partir de six des neuf questions qui leur étaient posées dans la partie 1 du questionnaire (« Votre profil »). Les réponses aux questions qui n'apparaissent pas dans cette section (questions 3, 7 et 8) sont jointes en Annexe C de la thèse.

Chaque question sera présentée ci-après, suivi de la figure représentant les réponses correspondantes, puis de notre commentaire.

Question 1 : Quel prestataire de services de traduction représentez-vous ?

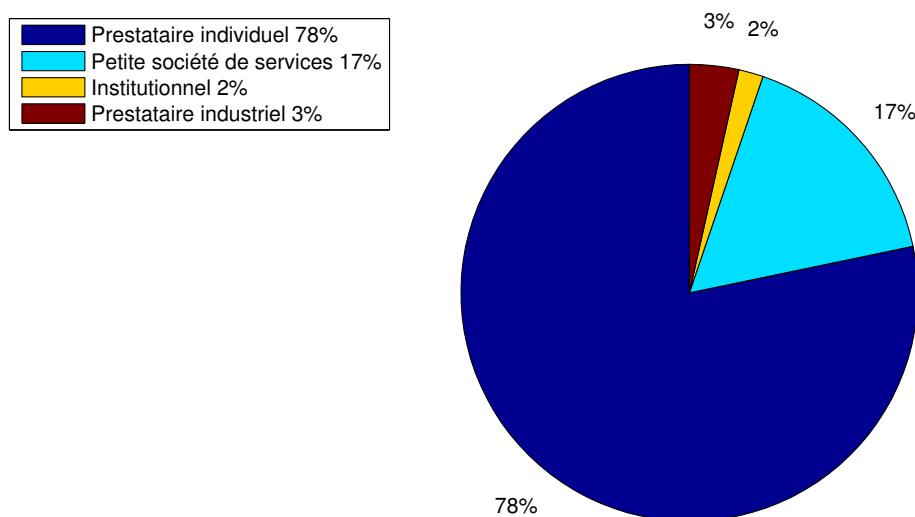


Figure 4.1 – Type de prestataire

Après dépouillement des résultats – en ce qui concerne la proportion d’indépendants et de salariés notamment, il apparaît que la répartition des personnes sondées correspond aux estimations rassemblées dans un certain nombre de sources : Notre Question 1 concernant les formes d’activité des prestataires révèle une proportion de 78 % d’indépendants, pour 17 % de salariés de petites sociétés, 3 % de salariés ou chefs de grandes entreprises et 2 % de fonctionnaires d’organismes publics (soit un total de 22 % de « non indépendants »).

Ces résultats se situent dans les proportions annoncées par Carmelo Cancio ou la revue *L’Étudiant*¹ : entre 70 et 85 % d’indépendants pour la population totale.

¹ Section 3.2. du Chapitre 3

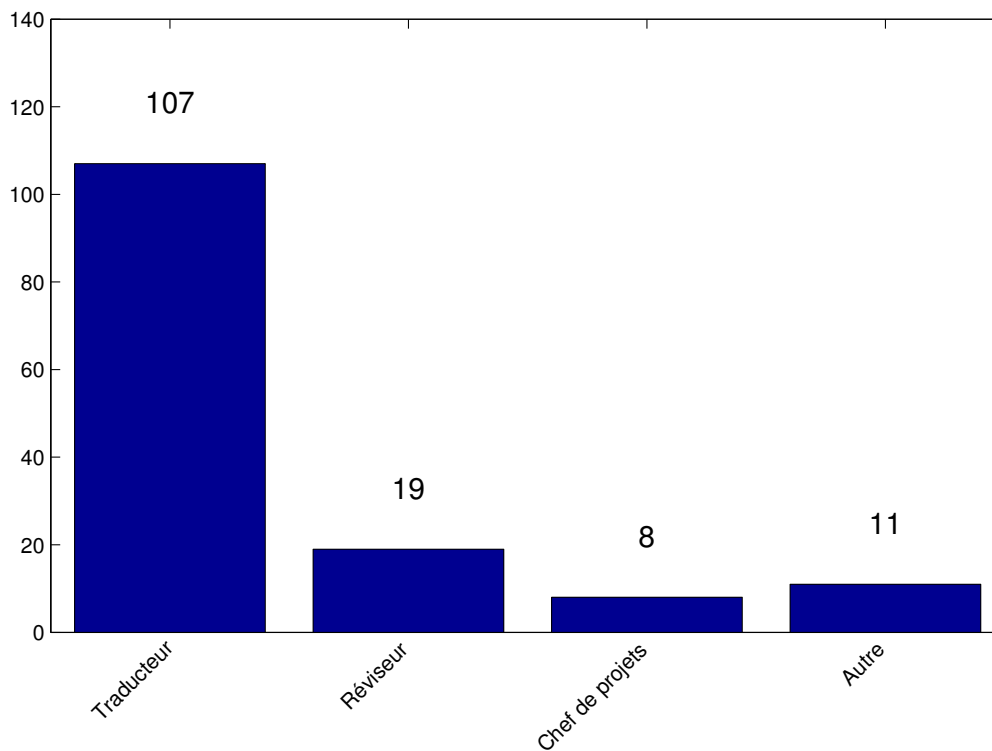
Question 2 : Quel est l'intitulé de votre poste ?

Figure 4.2 – Intitulé du poste (fréquence des modalités)

Parmi les intitulés de postes proposés dans notre question 2, nous retrouvons sans surprise une très forte majorité de traducteurs (74 %), qui déclarent ne pas exercer d'autres fonctions. Nous remarquons également qu'une proportion non négligeable des répondants cumule plusieurs fonctions dont celle de traducteur (traducteur et réviseur notamment, dans 8 % des réponses). Le nombre total de personnes ayant déclaré la fonction de réviseur (seule ou en plus d'une ou plusieurs autres fonctions) est de 19 sur 115, alors que le même calcul pour la fonction de chef de projets représente 8 personnes. Parmi les autres professions citées (réponses libres), nous retrouvons celles d'interprète, terminologue, gérant de société ou assistant traducteur.

Question 6 : Quel(s) type(s) de prestations vous confie-t-on ?

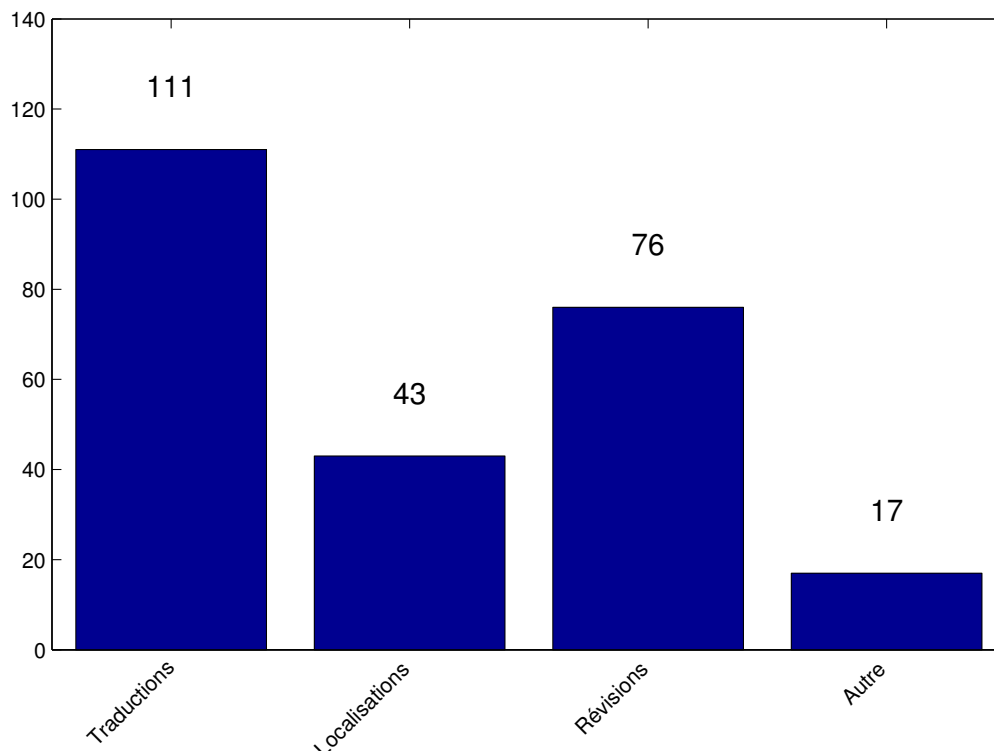


Figure 4.3 – Types de prestations

Si la fonction de réviseur est loin d'être majoritaire parmi les personnes interrogées, la révision en tant que prestation proposée est, quant à elle, très présente : 30 % des personnes interrogées déclarent ainsi effectuer des traductions et des révisions. 23 % d'entre elles réalisent à la fois des traductions, des révisions et des localisations. La part totale de la révision dans les réponses fournies s'élève à 76 occurrences, soit plus de la moitié des individus.

Comme nous venons de le voir, la localisation occupe une part significative dans l'enquête.

Question 5 : Dans quel genre de traduction exercez-vous principalement votre activité ?

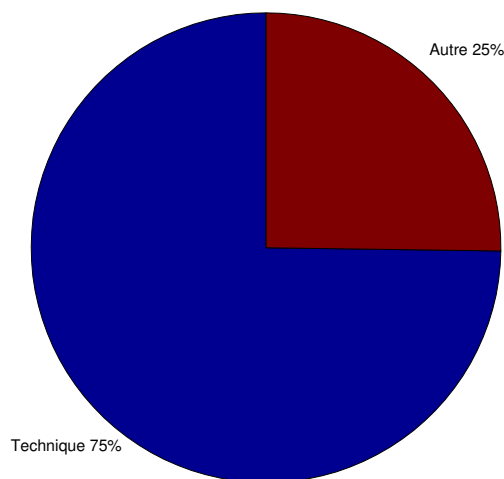


Figure 4.4 – Genres de traduction

Juridique	15
Médical	4
Financier, économique ou commercial	8
Publicité, marketing	1
Rédactionnel	3
Scientifique	2
Diplomatique	1
Jeux vidéo	1

Tableau 4.2 – Réponses libres (modalité « Autre »)

La question des « genres de traduction »² dans lesquels évoluent les traducteurs a également été posée. Aucun traducteur littéraire n'a été recensé parmi les répondants. La traduction technique, quant à elle, est très largement représentée, avec 75 % des sondés. Parmi les réponses libres (réponses « Autre »), signalons la part importante des professionnels exerçant dans le secteur juridique (15 réponses), ce qui laisse supposer une bonne participation des membres de l'UNETICA et des Traducteurs experts près la Cour d'Appel de Versailles). Le domaine économique, commercial et financier est également bien représenté.

² Les catégories larges de la traduction technique, de la traduction littéraire, etc.

Question 4 : Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

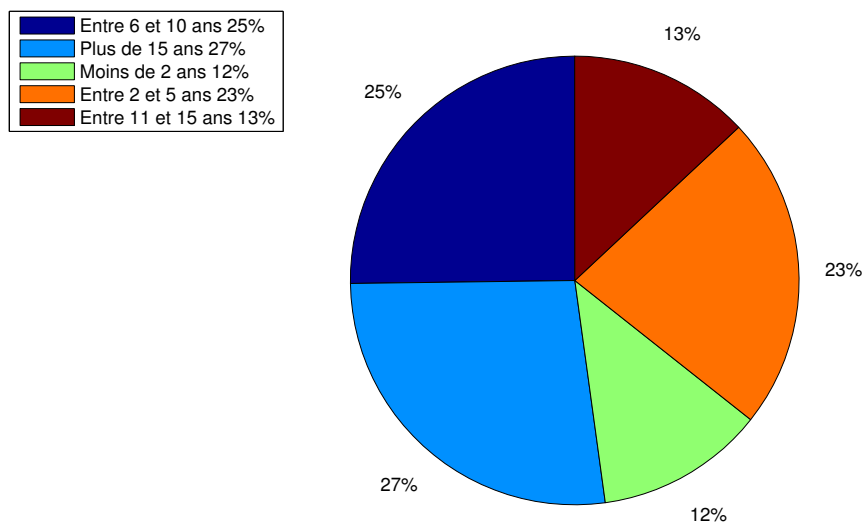
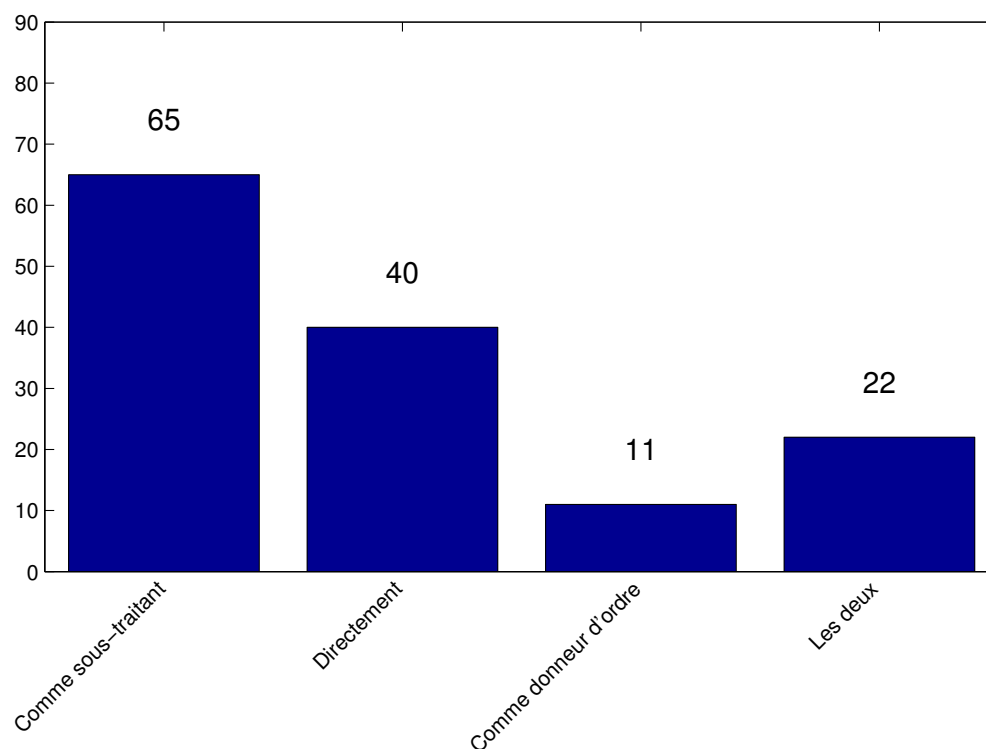


Figure 4.5 – Années d'expérience.

En ce qui concerne l'expérience des professionnels³ interrogés, nous constatons une assez grande diversité dans les réponses. Une majorité de participants a plus de 5 ans d'expérience. 27 % des sondés déclarent avoir plus de 15 ans d'expérience et 25 % ont une expérience située entre 6 et 10 ans. 23 % des participants ont entre 2 et 5 ans d'expérience.

³ L'expression « professionnels de la traduction » qui devrait désigner nos répondants sera parfois remplacée par les désignations plus courtes de « professionnels », « prestataires » ou « traducteurs ».

Question 9 : De quelle façon travaillez-vous le plus souvent ?**Figure 4.6** – Mode d'exercice

Le mode d'exercice des traducteurs est le plus souvent basé sur la sous-traitance : 65 personnes interrogées travaillent en tant que sous-traitants et 22 traducteurs travaillent parfois de cette façon, parfois en relation directe avec leur client. Nous pouvons y voir un rapport avec la répartition de l'échantillon entre indépendants et salariés : les indépendants – majoritaires dans l'échantillon – endossent plus souvent le rôle de sous-traitant que les entreprises. La part des traducteurs agissant comme donneurs d'ordre est donc limitée dans l'enquête.

Si nous résumons grossièrement le profil moyen des prestataires de l'échantillon, nous pouvons énoncer les conclusions suivantes :

- il s'agit très majoritairement de traducteurs indépendants ;
- ils effectuent des traductions et des révisions dans les domaines techniques ;
- ils exercent principalement en tant que sous-traitants ;
- le public sondé est plutôt expérimenté.

Voyons maintenant quels sont leurs pratiques et leurs avis sur la révision et la gestion de la qualité des traductions.

4.2 Tri à plat des données sur les pratiques et les opinions

Pour la présentation des comportements, des avis et des perceptions des prestataires de la révision et de la gestion de la qualité, nous suivrons dans les grandes lignes la structure du questionnaire, tout en réordonnant les questions en fonction de notre synthèse. Certaines thématiques proches seront mises en relation afin de faire ressortir la cohérence des réponses fournies, là où elle existe.

La plupart des réponses concernant les pratiques et les opinions des professionnels de la traduction seront représentées ci-après. Les réponses ne figurant pas dans la présente section sont regroupées à l'Annexe C.

4.2.1 Définition, rôle et besoin de la révision

Nous commencerons par rapprocher la définition de la révision, le rôle qui lui est attribué par les professionnels et la place qu'elle occupe dans la prestation de traduction.

Question 18 : À partir de combien d'années d'expérience diriez-vous qu'un traducteur est « expérimenté » ?

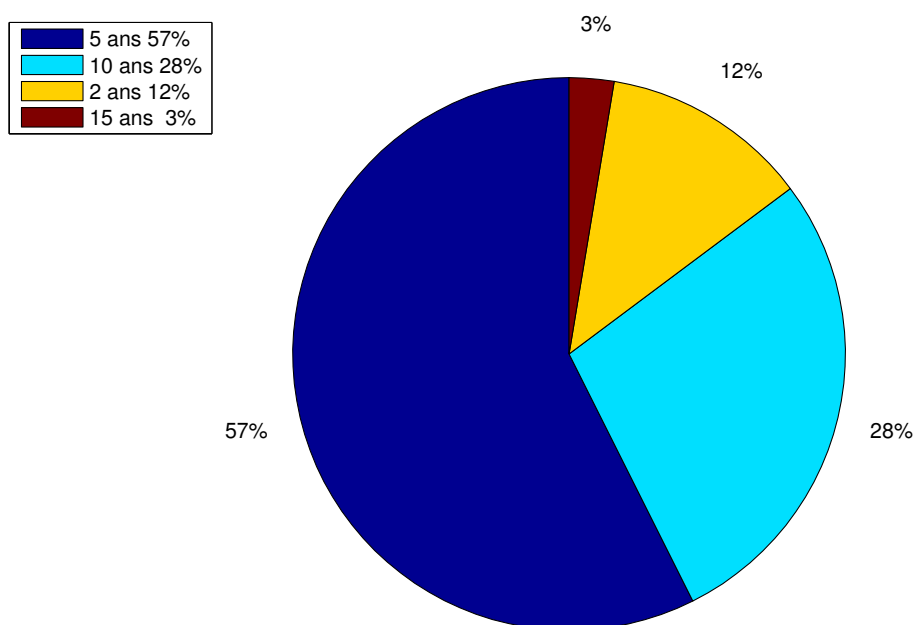


Figure 4.7 – Expérience du traducteur

La conception qu'ont les traducteurs de leur « expérience » est exprimée ici en nombre d'années d'exercice – même si la réflexion judicieuse nous a été faite que le nombre d'années ne reflète pas forcément l'expérience réelle du traducteur (exercice à temps partiel ou à temps plein, pratique isolée ou diversifiée, etc.). Bien que l'échantillon recueilli soit majoritairement constitué de traducteurs ayant une expérience relativement longue (de 6 ans à plus de 15 ans d'expérience), il est intéressant de remarquer que ceux-ci considèrent à 57 % qu'un traducteur est expérimenté dès lors qu'il a accumulé 5 ans d'exercice de la profession.

Question 12 : Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles définit(ssent) selon vous le mieux un bon réviseur ?

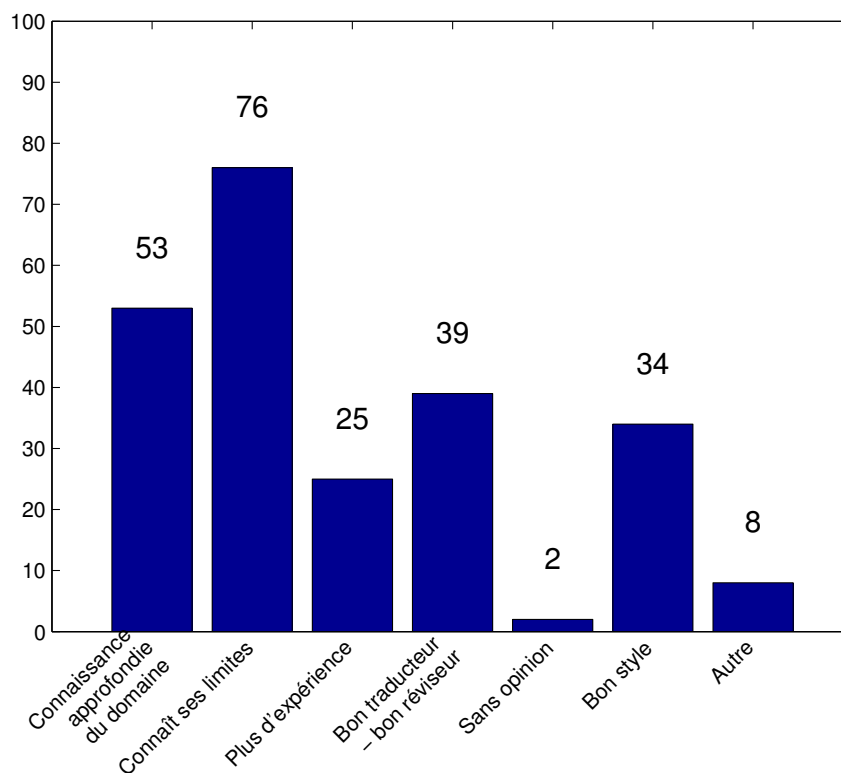


Figure 4.8 – Définition du bon réviseur

Concernant l'expérience du réviseur, en revanche, il semble que la majorité des traducteurs interrogés ne l'envisage pas comme un critère prioritaire de définition du « bon » professionnel : 25 personnes sondées seulement affirment que le réviseur doit avoir plus d'expérience que le traducteur ayant effectué la traduction à réviser (soit le cinquième rang parmi les propositions de définition du bon réviseur). Les réponses à cette question sont très variées. Les participants ont combiné, le plus souvent, deux modalités de réponse (deux choix étaient autorisés). Si l'on examine la fréquence de chaque modalité, il apparaît qu'un bon réviseur, selon les personnes interrogées, doit avant tout apporter uniquement les modifications nécessaires (76 réponses sur 115), avant d'avoir « une connaissance approfondie du domaine de spécialisation de la traduction ou de la localisation » (53 prestataires).

Question 11 : Selon vous, la révision des traductions ou des localisations : apporte beaucoup / peu / rien à leur qualité

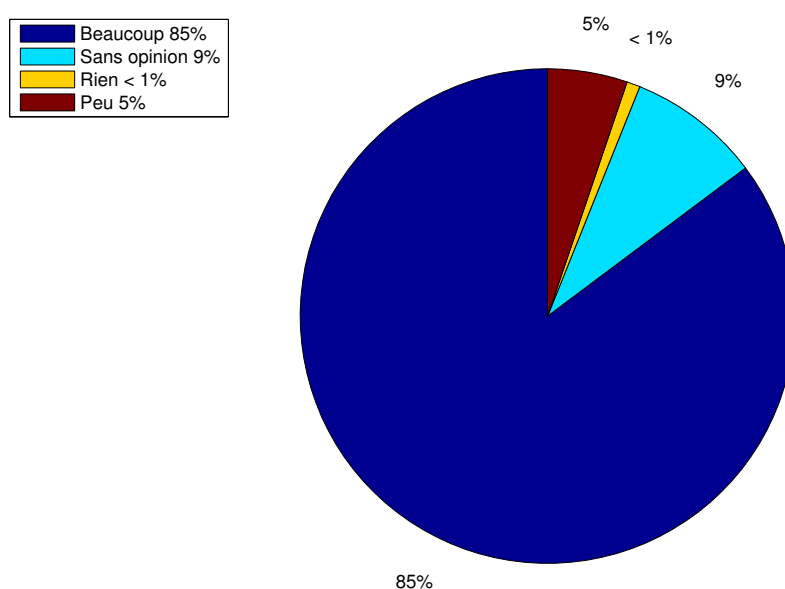


Figure 4.9 – Apport de la révision

Par ailleurs, une forte proportion de répondants a une opinion positive de la révision, si l'on en croit les réponses à notre question sur l'apport de la révision : 85 % d'entre eux, en effet, considèrent que la révision apporte beaucoup à la qualité des traductions ou des localisations. Signalons tout de même que 9 % des personnes interrogées déclarent de ne pas avoir d'opinion sur le sujet. Peut-être n'ont-ils pas l'expérience de la révision dans leur activité ou ne souhaitent-ils pas, pour certains d'entre eux, tirer de conclusion générale sur la révision ?

Question 19 : En général, combien de relectures¹ et/ou de révisions² subissent les traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

¹ ou « auto-révision » ² par un réviseur ou un autre traducteur

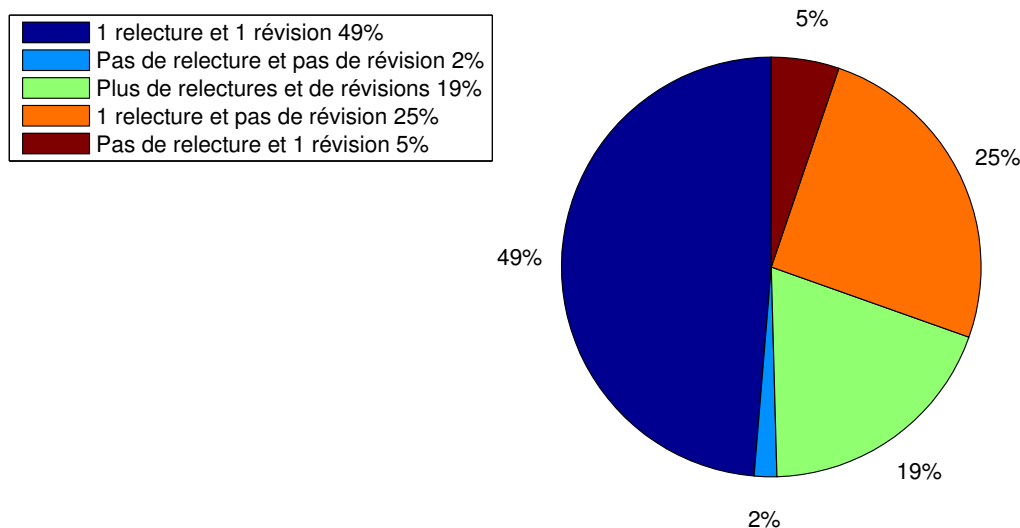


Figure 4.10 – Relecture et révision

Nous venons de souligner que 85 % des traducteurs sondés avaient une opinion positive du rôle de la révision. En ce qui concerne la pratique de la révision elle-même, ils sont en tout 68 %⁴ à appliquer au moins une relecture et une révision aux traductions ou localisations qui leur sont confiées. La relecture est ici entendue comme l’auto-révision ou la vérification de sa traduction par le traducteur. La révision est l’examen et l’amélioration de la traduction par une tierce personne (traducteur ou réviseur). Le plus fort taux de réponses revient aux traducteurs disant appliquer « une relecture et une révision », avec 49 % des sondés. Notons que 25 % des personnes interrogées affirment relire les traductions, mais ne pas réviser (les traductions d’une tierce personne) ou faire réviser leurs traductions. Cette part importante reflète assez bien la pratique de la traduction indépendante (fortement représentée dans l’échantillon), pas toujours facile à concilier avec une révision systématique des traductions par d’autres intervenants.

⁴ 49 % + 19 % = 68 % (voir Figure 4.10)

Question 20 : Lorsque la révision est omise ou supprimée dans un projet de traduction ou de localisation, pensez-vous que ce soit le plus souvent par :

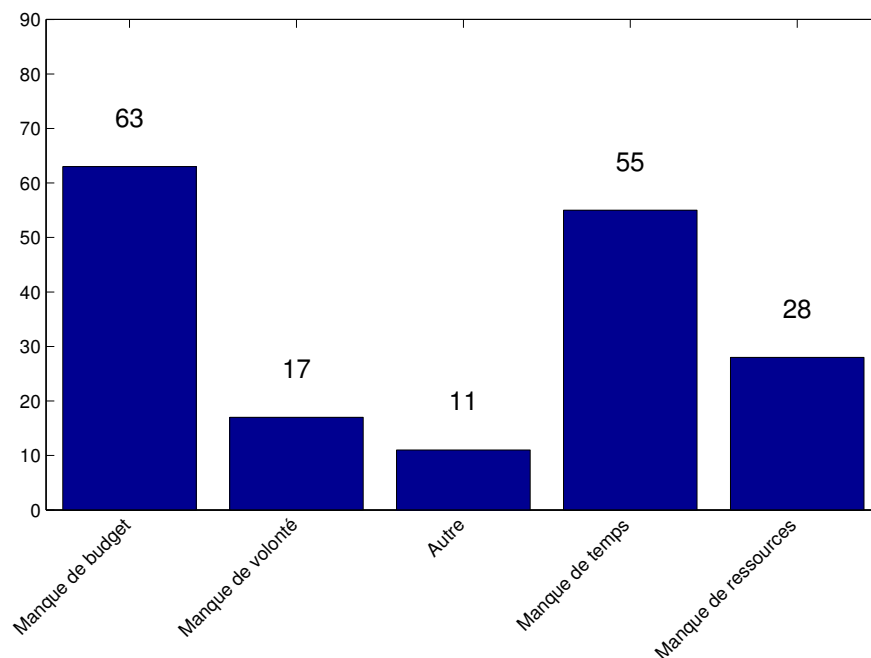


Figure 4.11 – Motifs de suppression de la révision

D'autres raisons peuvent expliquer, selon les prestataires interrogés, l'omission de la révision dans un projet de traduction : plusieurs facteurs sont associés dans les réponses, mais les explications revenant le plus fréquemment sont le manque de budget (63 sélections) et le manque de temps (55 réponses).

Question 16 : Pensez-vous que l'on puisse dans certains cas se passer de révision ?

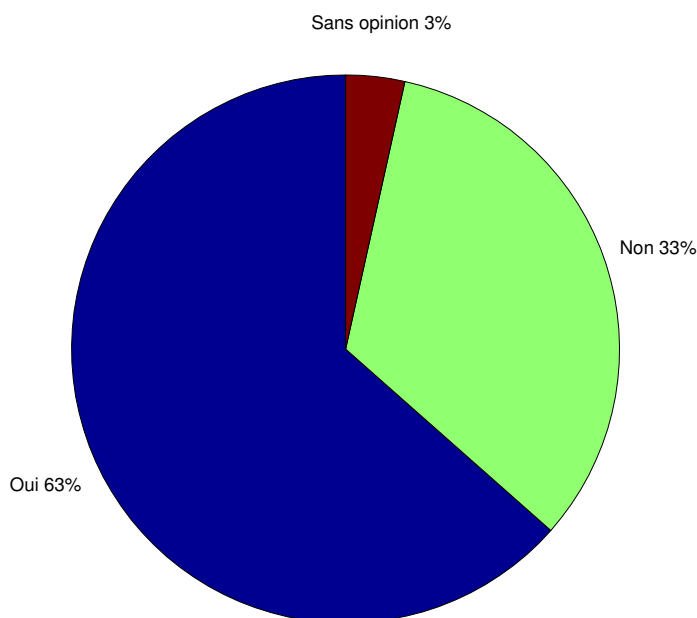


Figure 4.12 – Caractère facultatif de la révision

Si la révision ne semble pas toujours possible, elle ne paraît pas non plus toujours nécessaire, si l'on en croit les professionnels sondés : ainsi, 63 % des personnes interrogées estiment que l'on peut dans certains cas livrer une traduction sans la réviser.

Nous constatons ainsi qu'une large majorité des professionnels interrogés (85 %) juge la révision utile dans l'absolu, mais que 63 % du public l'envisage comme facultative dans certains cas.

Question 17 : Si votre réponse est OUI, dans quel(s) cas ?

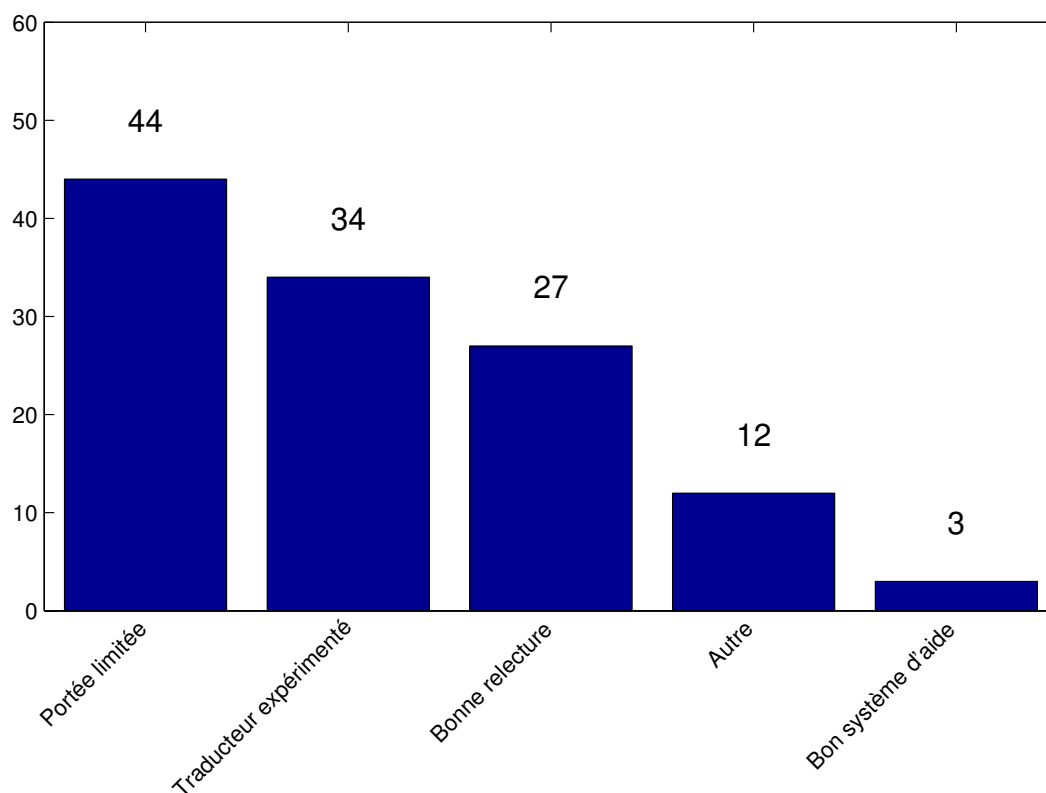


Figure 4.13 – Cas dans lesquels la révision serait facultative

Selon les traducteurs, les cas dans lesquels la révision peut être supprimée sont principalement : un projet dans lequel la portée⁵ du document traduit est limitée (44 sélections) ; l'expérience du traducteur est jugée suffisante (34) ; ou une bonne relecture est effectuée par le traducteur (27). Ces résultats traduisent la conviction d'une partie de la population selon laquelle le traducteur peut assurer seul la qualité suffisante du matériau traduit. Ils soulignent également la diversité des besoins en matière de qualité.

⁵ document à usage informatif, aux conséquences limitées

Question 10 : Le révision consiste selon vous en :

- la vérification d'un document qui devrait être définitif
- l'examen et l'amélioration d'un document non définitif.

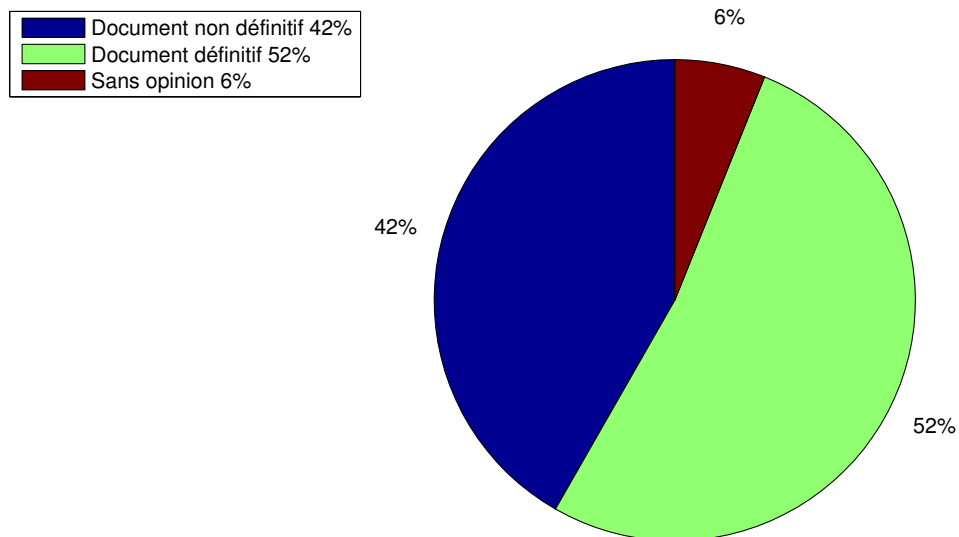


Figure 4.14 – Définition de la fonction de la révision

Pour compléter notre questionnement sur le rôle accordé à la révision, nous avons demandé aux prestataires de définir la fonction de révision et de nous dire à quel(s) niveau(x) du discours celle-ci devrait intervenir. Les résultats du sondage montrent une division des répondants quant aux limites de son rôle : 52 % des personnes interrogées estiment qu'elle consiste à vérifier un document qui devrait être définitif et 42 % la voient comme un examen visant à améliorer un document non définitif.

Question 15 : Selon vous, à quel(s) niveau(x) du discours la révision doit-elle intervenir principalement ?

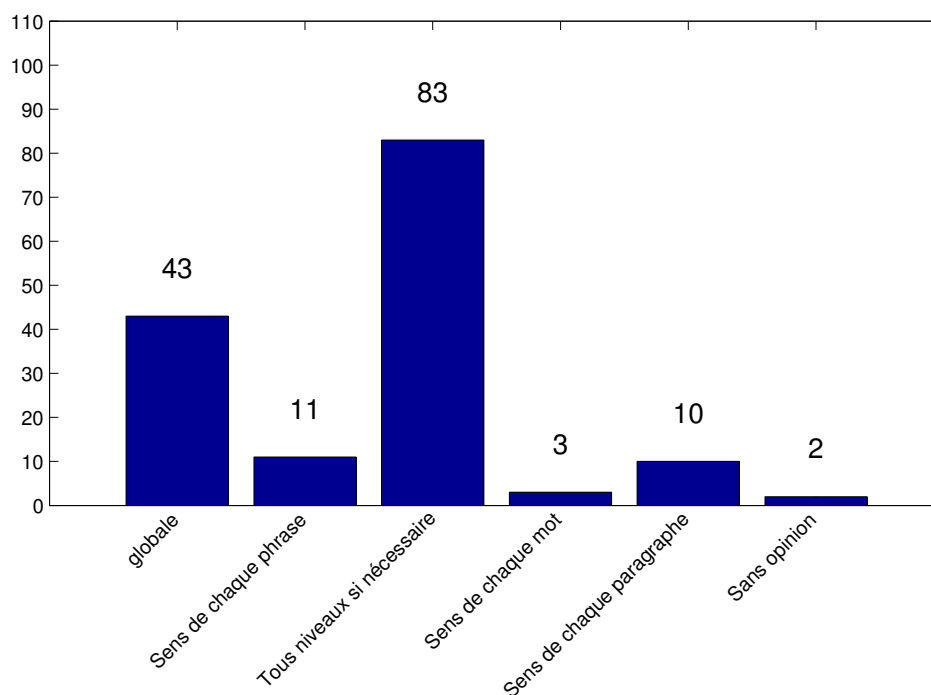


Figure 4.15 – Niveaux d'intervention de la révision

Concernant les niveaux de discours sur lesquels la révision devrait intervenir⁶, les avis sont plus tranchés : 83 individus répondent « à tous les niveaux, si nécessaire » et 43 personnes, « au niveau de la cohérence globale du document ». Les autres propositions sont beaucoup moins sélectionnées.

Il est intéressant de constater qu'une bonne partie des prestataires envisage la révision comme une simple « vérification d'un document qui devrait être définitif », mais que les répondants n'en sont pas moins favorables, en majorité, à un examen de la traduction à tous les niveaux de découpage du discours.

Penchons-nous maintenant sur les pratiques des répondants en matière de gestion de la qualité. Ces pratiques incluent la révision, mais aussi d'autres fonctions telles que la relecture ou la correction.

⁶ Examen des mots, des phrases, des paragraphes ou des enchaînements (cohérence globale)

4.2.2 Méthodes et procédures de gestion de la qualité

Question 21 : Quelle(s) procédure(s) de gestion de la qualité est (sont) le plus souvent appliquée(s) aux traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

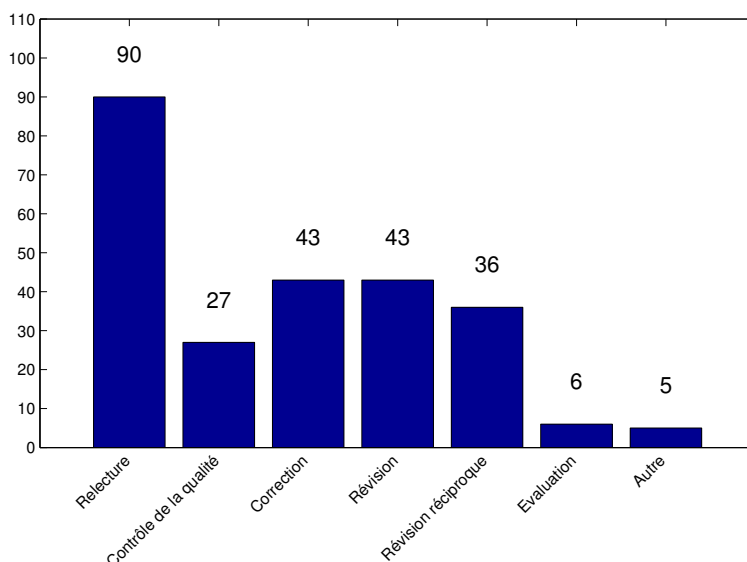


Figure 4.16 – Procédures de gestion de la qualité

L’omniprésence de la relecture est confirmée par le sondage sur ce que nous avons appelé dans le questionnaire les « procédures de gestion de la qualité »⁷. 90 traducteurs déclarent ainsi effectuer une relecture des traductions qu’ils prennent en charge (ou plusieurs, comme nous l’avons vu à la question 19). La révision et la correction (mise en conformité de la traduction sans communication des modifications au traducteur) apparaissent ensuite comme les sélections les plus fréquentes, avec la même représentation (43 réponses). La révision réciproque, ou « relecture croisée » entre traducteurs est également une procédure assez souvent appliquée (36 prestataires).

La question 22, complémentaire de la question 21, visait à connaître les autres fonctions de gestion de la qualité éventuellement mises en place par les prestataires. Peu de réponses libres ont été apportées à cette question. 6 professionnels, néanmoins, ont déclaré effectuer une vérification par « échantillonnage », « *spotcheck* »⁸ ou « pointage »⁹.

⁷ fonctions, opérations participant à la gestion de la qualité

⁸ Contrôle de la qualité d’un ou de plusieurs échantillons

⁹ « Contrôle de la conformité matérielle de la traduction », dans l’absolu et par rapport aux spécifications de la prestation. GOUADEC, Daniel. 2.40.4. *Pointage*, 2005, (page consultée le 12 novembre 2008), http://www.qualitrad.net/volume_3/2_40_1_niveau_de_finition.htm 2404_pointage

Question 23 : Comment différenciez-vous la « révision » du « contrôle de la qualité » ?

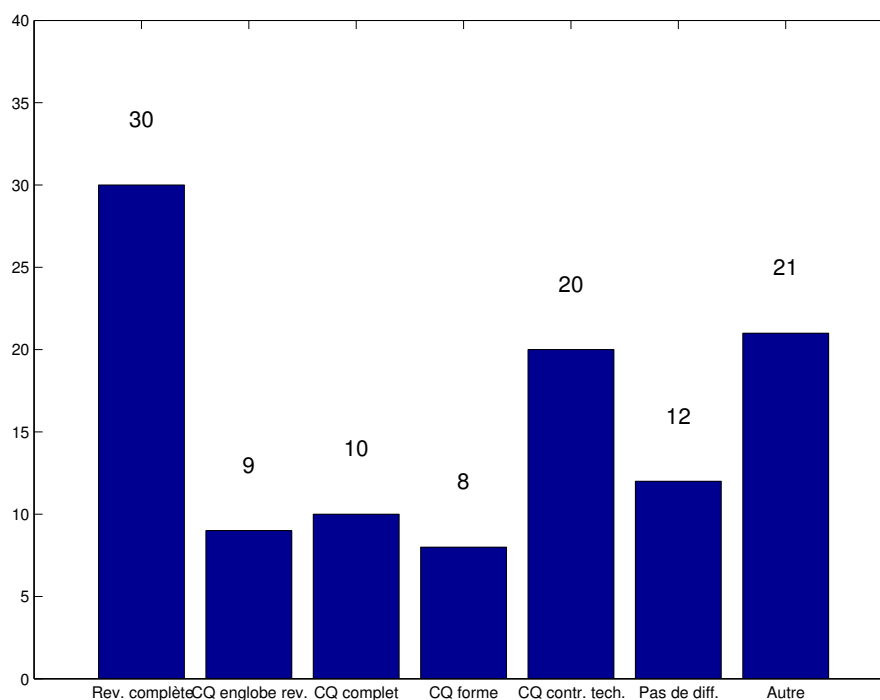


Figure 4.17 – Révision et contrôle de la qualité

La question 23 était une question ouverte dans laquelle nous cherchions à savoir comment les traducteurs différenciaient la révision du contrôle de la qualité. Comme l'indique la Figure 17 ci-dessous, les réponses sont très distribuées. Cependant, dans les propositions qui dominent, la révision est définie comme étant plus complète, plus approfondie que le contrôle de la qualité (30 réponses). Le contrôle de la qualité est vu par 20 prestataires comme un contrôle plus « technique », souvent réalisé par ou pour le client. 12 personnes ne voient aucune différence entre les deux concepts et 19 personnes jugent le contrôle de la qualité plus complet ou plus global, cependant. Certains se réfèrent donc à l'ensemble des contrôles de qualité, quand d'autres voient le contrôle de la qualité comme un contrôle technique ou partiel. Cette question reflète bien le flou qui règne sur les définitions et les usages dans le monde professionnel.

Question 24 : Dans votre activité, les révisions des traductions ou des localisations sont-elles communiquées au traducteur (à vous, si vous êtes le traducteur) ?

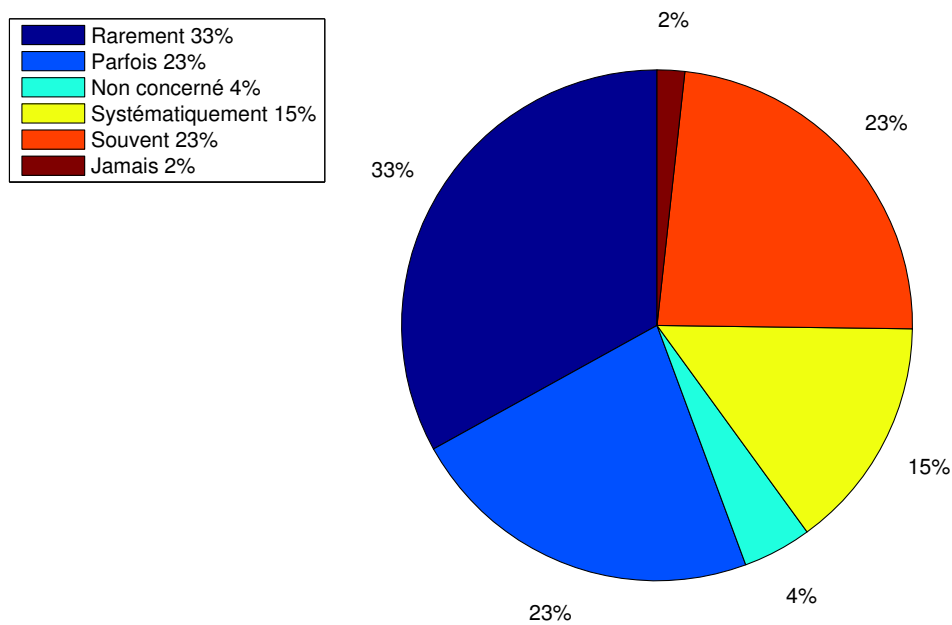


Figure 4.18 – Communication des révisions

La question 24 permettait de faire le point sur la part de la révision dans sa fonction la plus aboutie (d'amélioration de la traduction et d'échange avec le « révisé ») et la part de la correction (amélioration sans communication des modifications au traducteur). Il est apparu que les révisions étaient « rarement » communiquées pour 33 % des traducteurs de l'échantillon. 23 % des sondés ont déclaré que celles-ci étaient « parfois » communiquées et 23 % ont répondu « souvent ». Les pratiques sont donc diverses en la matière.

Question 25 : Si votre réponse est plutôt OUI, s'agit-il de traductions ou de localisations effectuées :

En interne / En sous-traitance / En interne et en sous-traitance ?

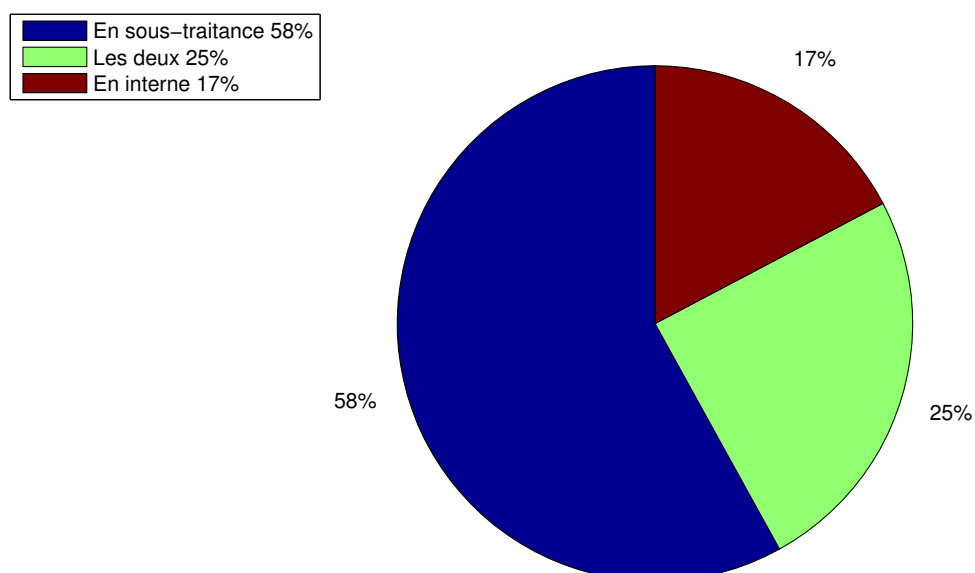


Figure 4.19 – Origine des révisions communiquées

Nous avons ensuite demandé aux traducteurs si les révisions qui leur étaient communiquées correspondaient plutôt à des traductions effectuées directement pour le client ou par le biais de la sous-traitance – afin de savoir si la relation de sous-traitance pouvait représenter un frein à la communication des révisions. Cette relation ne semble pas évidente, car 58 % des répondants ont déclaré recevoir un retour sur des traductions effectuées en tant que sous-traitant. 25 % des participants ont déclaré que ces traductions étaient parfois effectuées « en interne », parfois en tant que sous-traitant (pour un donneur d'ordre).

Question 26 : Si votre réponse est NON, JAMAIS ou RAREMENT, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

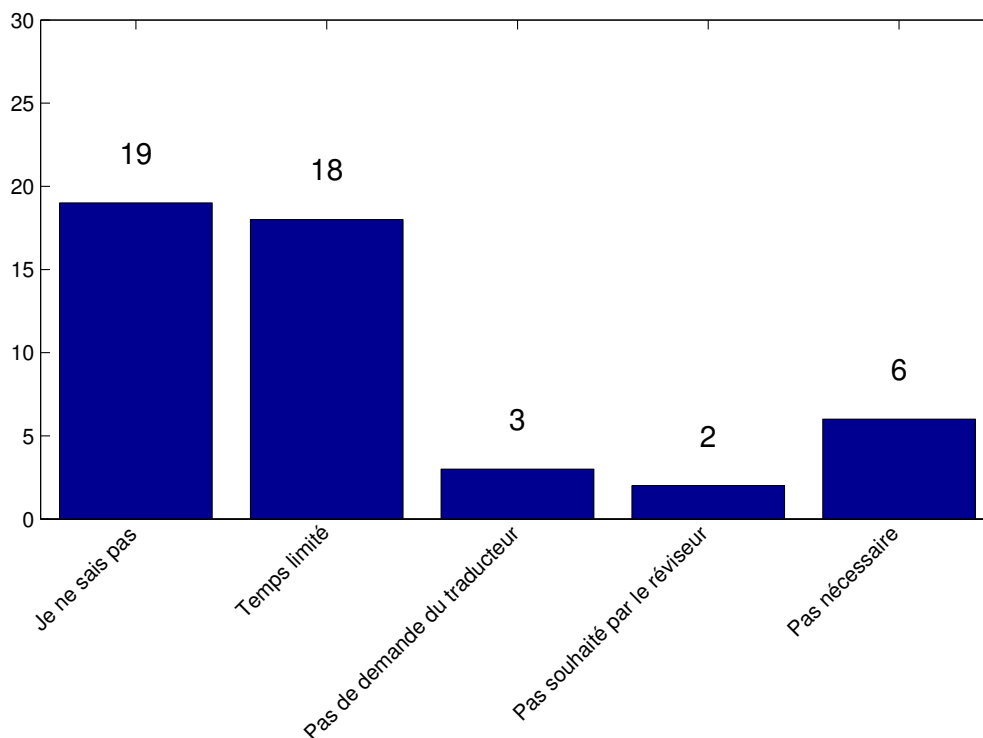


Figure 4.20 – Motif de non communication des révisions

Dans le cas où les révisions n'étaient pas communiquées aux traducteurs, nous avons voulu savoir comment ceux-ci expliquaient cet état de fait. Un nombre significatif de traducteurs (19) n'a pas de motif à avancer. 18 traducteurs pensent que ceci est dû à l'urgence des projets. Enfin, 6 prestataires jugent que la communication des révisions n'est pas nécessaire.

Question 37 : Dans votre activité, les évaluations (notées) des traductions ou des localisations sont-elles communiquées au traducteur (à vous, si vous êtes le traducteur) ?

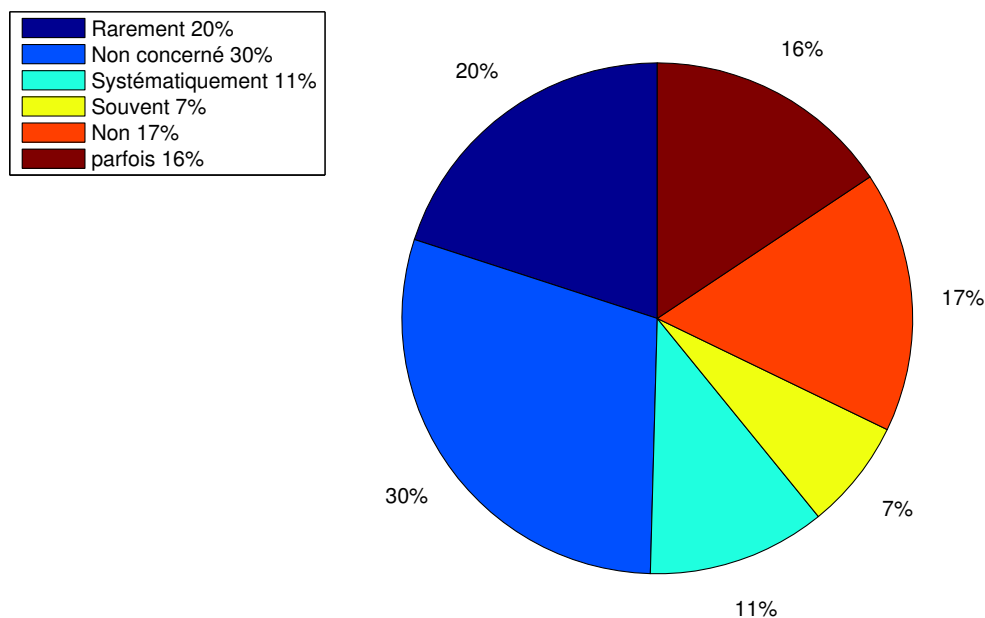


Figure 4.21 – Communication des évaluations

Nous avons posé la question de la communication des évaluations également, afin de savoir quels étaient les retours sur ces contrôles et quelle part de la population était concernée par l'évaluation, en général. Le premier constat est qu'une large proportion de l'échantillon (30 %) se dit « non concernée » par la communication des évaluations. Cette pratique de l'évaluation semble loin d'être généralisée (dans notre échantillon, tout au moins). Ensuite, nous observons que 37 % des sondés déclarent ne pas recevoir, ou rarement, de retour sur les évaluations de leurs traductions. La part des évaluations « souvent » ou « systématiquement » communiquées au traducteur se limite à 18 % de la population. Rappelons que l'évaluation n'a pas un but de formation comme peut l'avoir la révision, ce qui peut expliquer que les retours soient moins fréquents.

Question 29 : Lorsque vous révisez des traductions ou des localisations, vous reportez-vous fréquemment à un ou plusieurs des supports suivants ?

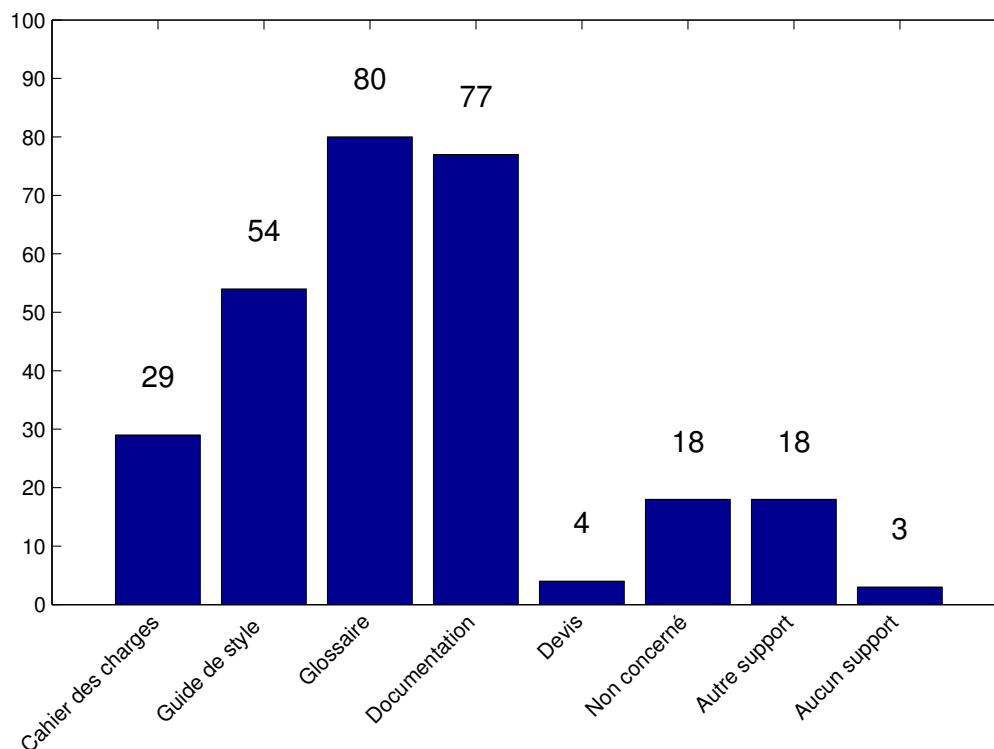


Figure 4.22 – Supports de révision

En ce qui concerne les supports utilisés pour réviser, le glossaire (80 réponses) et la documentation (77 réponses) apparaissent logiquement parmi les supports les plus courants. À noter, l'usage important du guide de style (54 sélections), qui peut s'expliquer par son utilisation intensive dans les projets de localisation, assez bien représentés dans l'enquête (se reporter à la question 6). Nous remarquerons que le cahier de charges – portant les spécifications du client – sert moins souvent de référence aux réviseurs. Faut-il y voir un moindre usage de ce type de document en traduction ou un certain détachement des réviseurs par rapport à ces spécifications ?

Question 30 : Lorsque vous révisez une traduction ou une localisation, quelle méthode appliquez-vous généralement :

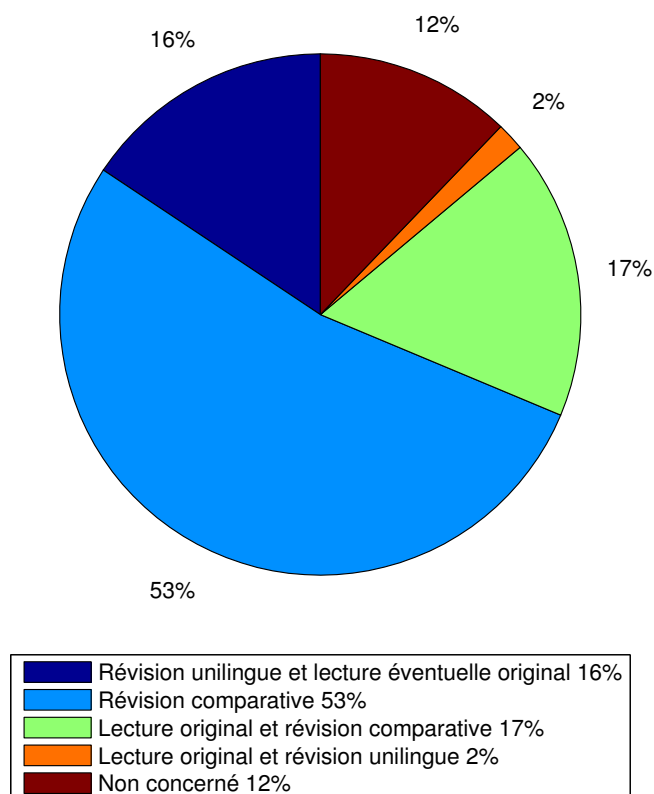


Figure 4.23 – Méthode de révision

La révision pratiquée par les traducteurs de l'enquête consiste majoritairement en une révision bilingue du document traduit (53 % des sondés). Un certain nombre de traducteurs (17 %) effectuent d'abord une lecture du document original, puis une révision comparative de l'original et de la traduction. Une proportion presque équivalente de participants (16 %) déclare effectuer une révision unilingue de la traduction, en consultant l'original si besoin est.

Question 40 : Quel type de révision appliquez-vous généralement aux Traductions Assistées par Ordinateur⁴ dont vous avez la charge ?

⁴mémoires de traduction et autres systèmes de gestion de flux

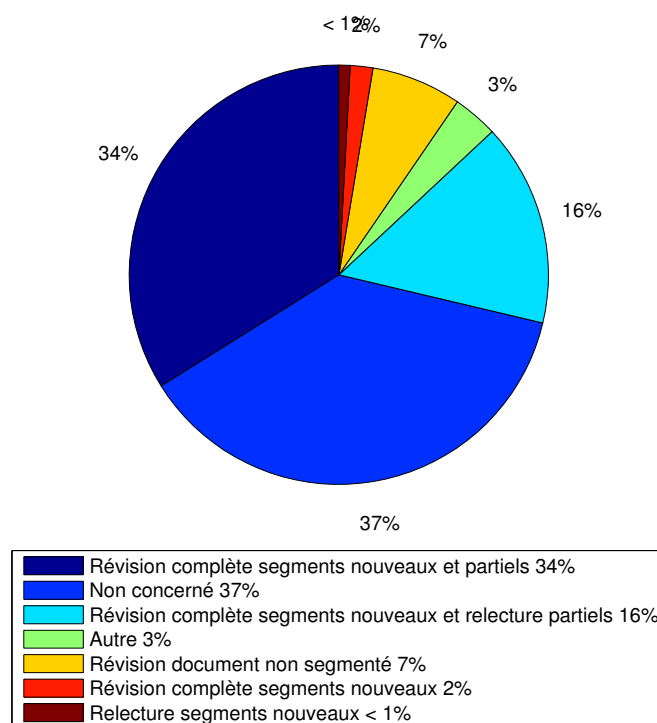


Figure 4.24 – Révision des traductions assistées par ordinateur

Nous ne pouvons pas aborder la question de la méthode de révision sans poser celle de la révision des traductions assistées par ordinateur. Les mémoires et autres outils d'aide font largement partie du paysage de la traduction spécialisée, aujourd'hui et il est intéressant de savoir comment est gérée la qualité des traductions produites à l'aide de ces outils.

Nous avons demandé aux traducteurs de l'enquête comment étaient révisées ces traductions. Nous constatons, tout d'abord, qu'un nombre important de traducteurs interrogés ne les utilisent pas (37 % des personnes sondées se disent « non concernées »). Chez ceux qui emploient les mémoires de traduction, nous remarquons une certaine prudence envers les segments partiellement traduits que renvoie la mémoire : ces derniers sont, le plus souvent (34 % des réponses), révisés avec le même soin que les segments nouveaux. 7 % des participants choisissent de restituer tout le contexte du document en le révisant une fois « nettoyé » (sans segmentation). 16 % des traducteurs, en revanche, déclarent effectuer une révision complète des segments nouveaux, mais une relecture rapide des segments partiellement traduits.

Question 31 : Dans votre activité, lorsqu'une traduction ou une localisation est effectuée par plusieurs traducteurs, comment est-elle généralement révisée ?

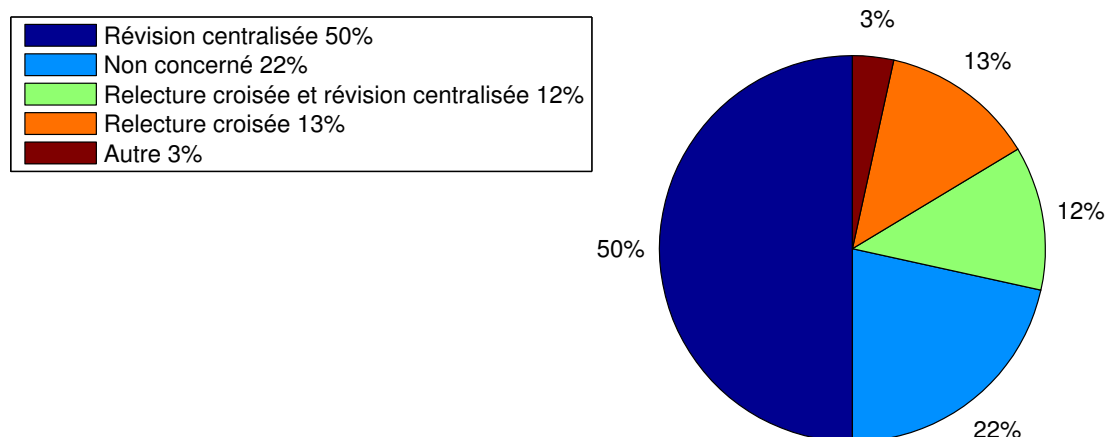


Figure 4.25 – Révision de traductions multiples

Nous avons aussi cherché à savoir comment étaient révisées les traductions effectuées par plusieurs traducteurs. Signalons, pour commencer, que 22 % des personnes interrogées assurent ne pas travailler de cette façon. Pour les personnes concernées par ce mode de traduction, la pratique la plus courante consiste à effectuer une révision centralisée de l'ensemble de la traduction (50 % des répondants déclarent procéder ainsi). 13 % des sondés contrôlent la qualité de la traduction au moyen d'une relecture croisée des traducteurs et 12 % d'entre eux cumulent relecture croisée et révision centralisée. Il semble que la révision revête ici un caractère particulier de par sa fonction d'harmonisation des traductions multiples.

Question 27 : Faites-vous appel à une « relecture d'expert »³ pour vérifier la validité technique des traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

³relecture spécialisée unilingue

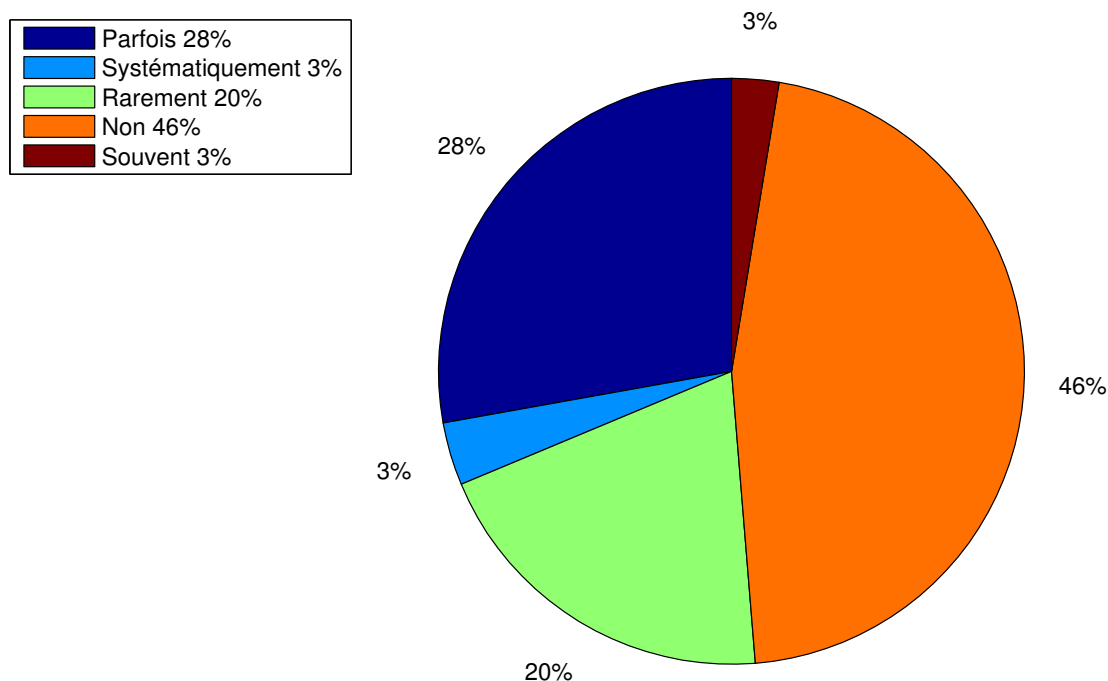


Figure 4.26 – Recours à la relecture d'expert

Dans le cadre de l'assurance de qualité, les prestataires font parfois appel à un spécialiste pour relire des traductions particulièrement pointues. Nous avons voulu savoir quelle était la part des traducteurs qui avaient recours à la relecture d'expert dans notre échantillon. La moitié de l'échantillon (46 %) déclare ne jamais faire appel à un expert. 20 % des personnes interrogées le font rarement et 28 % utilisent parfois les services d'un spécialiste. Pour éviter les problèmes de qualité, les professionnels déclarent limiter leurs prestations aux domaines qu'ils maîtrisent et valider les termes techniques difficiles de leurs traductions.

Après avoir pris connaissance des méthodes et habitudes des professionnels de la traduction, voyons sur quels critères de qualité ceux-ci s'appuient pour leurs révisions.

4.2.3 Critères de qualité

Nous avons interrogé les traducteurs sur ce qu'ils estiment être les critères de qualité de toute traduction (quels que soient le genre, le domaine, etc.). Quatre critères leur étaient proposés, outre la sélection éventuelle de critères personnels : l'exactitude, la qualité rédactionnelle, la correction linguistique et l'adaptation fonctionnelle. Les réponses ont le plus souvent combiné deux, trois ou quatre éléments de réponse. Le critère le plus souvent cité est celui de la qualité rédactionnelle (97 questionnaires). Il semble que ce critère soit très cher aux traducteurs, même si l'on entend souvent dire que certains donneurs d'ordre se satisferaient d'une rédaction « moyenne » lorsque les délais ou le budget sont resserrés (ou lorsque la traduction est effectuée à titre d'information sur un document de portée limitée). Rappelons que les résultats de notre question 17 plaçaient la portée limitée du document traduit comme première cause d'omission de la révision. Ceci confirmerait l'aspiration permanente du traducteur à la perfection rédactionnelle, même si le « pragmatisme » des commandes en décide parfois autrement.

Question 32 : À quel(s) critère(s) de qualité doit selon vous satisfaire tout type de traduction ou de localisation ?

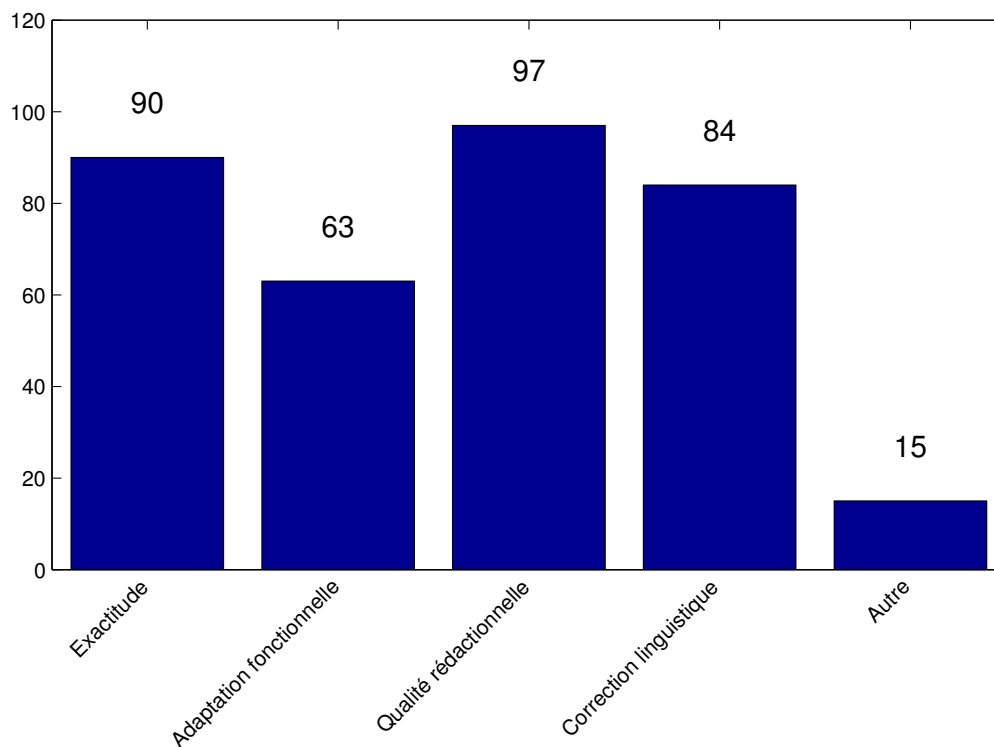


Figure 4.27 – Critères de qualité

Dans notre question sur les critères de qualité, l'exactitude des informations n'arrive qu'en deuxième lieu (90 répondants), suivie de la correction linguistique (84 sélections) et de l'adaptation fonctionnelle (63 réponses). Ce dernier critère a pu sembler « opaque » à certains traducteurs : deux d'entre eux ont, par exemple, cité le critère analogue de « lisibilité pour le destinataire final » (l'adaptation fonctionnelle se traduisant, selon Daniel Gouadec, par le fonctionnement correct du résultat de la traduction dans son environnement¹⁰). Les autres critères non proposés, mais souvent cités, sont ceux de la correction et de la « cohérence »¹¹ terminologiques.

La question des « minima » qualitatifs continue d'être posée et les réponses sont toujours diverses.

¹⁰ GOUADEC, Daniel. 16. 31.2.6. Procédure 36F : Contrôle de qualité fonctionnelle, 2005, (page consultée le 28 septembre 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_8/31_2_6_procedure36F.htm>

¹¹ Application uniforme de la terminologie

Question 35 : Quelles sont, selon vous, les erreurs les plus graves qui peuvent survenir dans une traduction ou une localisation ?

(noter de 1 à 4 ou 5, de l'erreur la plus grave à l'erreur la moins grave)

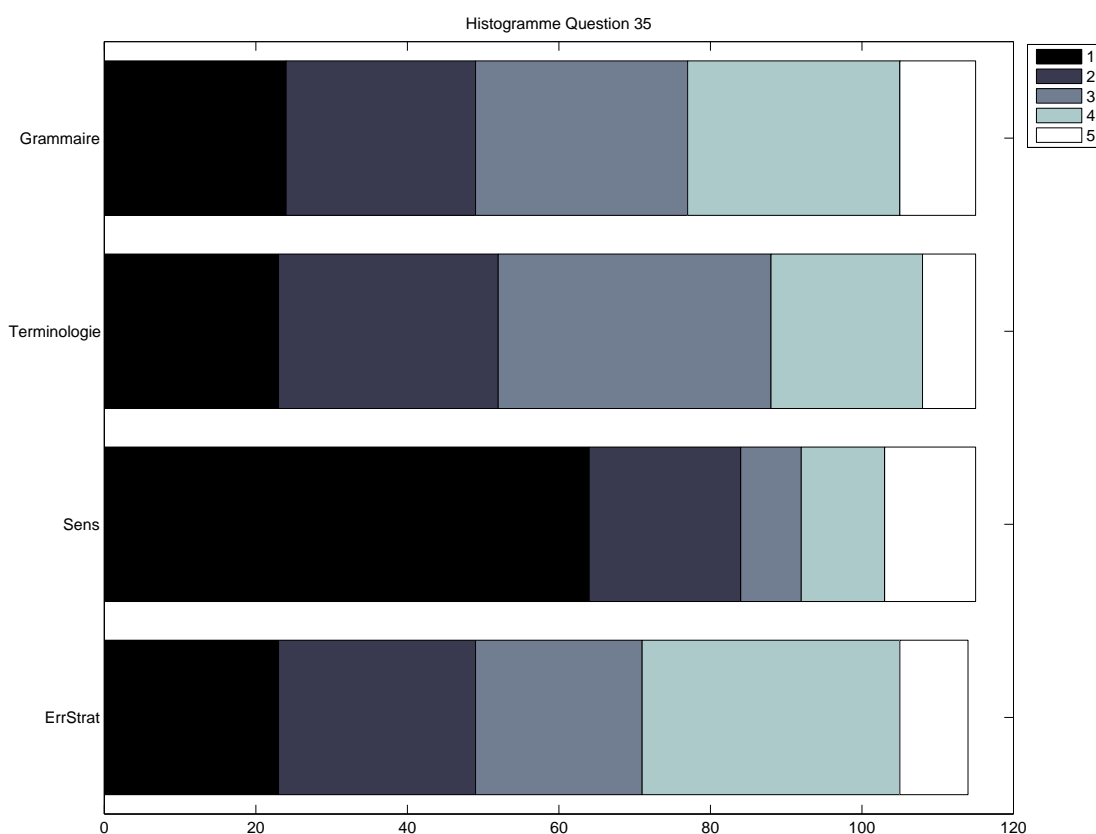


Figure 4.28 – Gravité des erreurs

Pour compléter notre première question sur les critères de qualité et juger de la hiérarchie appliquée par les prestataires aux différentes erreurs de traduction, nous leur avons demandé de classer un certain nombre d'erreurs selon leur gravité. 4 types d'erreurs étaient proposés (une réponse libre pouvait également être apportée) : « toute erreur de grammaire ou d'orthographe 'élémentaire' », « tout mauvais choix terminologique sur un terme clé du document », « toute erreur de sens », « toute erreur située à un endroit stratégique du document ». Les répondants devaient classer les erreurs de 1 à 4 ou 5 : 1 représentant l'erreur la plus grave et 5, l'erreur la moins grave. Ce type de question est plus facile à analyser en utilisant une représentation en « graphique en barres empilées ». Ceci nous permet de visualiser simultanément les

proportions de chaque classement pour l'ensemble des réponses.

Une première observation rapide permet de voir que l'erreur la plus citée comme erreur la plus grave (64 sélections) est l'erreur de sens. Les trois autres types d'erreurs proposés (grammaire et orthographe, terminologie, erreur stratégique) recueillent le classement d'erreur la plus grave dans des proportions identiques (23 ou 24 réponses chacune). Le « mauvais choix terminologique sur un terme clé » est le plus souvent classé comme deuxième ou troisième erreur en termes de gravité. L'erreur de grammaire ou d'orthographe « élémentaire » est assez uniformément citée à différents niveaux de gravité. Enfin, l'« erreur située à un endroit stratégique du document » est la plus citée au rang 4 parmi les erreurs. Quelques réponses libres ont été ajoutées aux propositions d'erreurs soumises. Parmi ces réponses, nous pouvons citer les plus courantes : le « calque¹² » (5 occurrences), le « style » incorrect ou le manque de « fluidité » (5 occurrences), l'« omission » (4 occurrences) ou le manque de « cohérence » (4 occurrences).

Les résultats de l'analyse de cette question sont assez cohérents avec ceux de la question 32 sur les critères de qualité. L'« erreur de sens » est citée comme l'erreur la plus grave, alors que l'« exactitude » figurait parmi les deux critères les plus importants aux yeux des professionnels interrogés. L'erreur de grammaire ou d'orthographe « élémentaire » est fréquemment citée parmi les erreurs graves, comme l'était la « correction linguistique » dans les critères de qualité.

¹² traduction littérale

Question 36 : Pensez-vous qu'un modèle ou une méthode générale serait utile à votre travail de révision ?

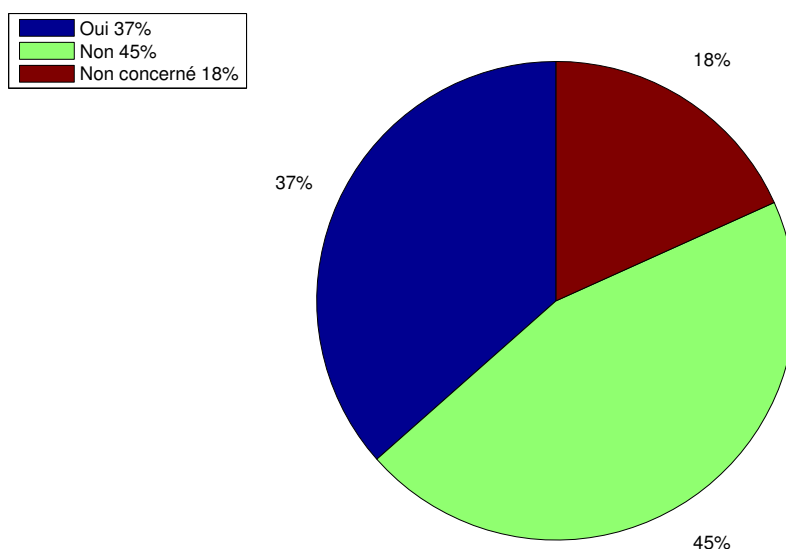


Figure 4.29 – Modèle de révision

Cherchant à connaître le rapport des professionnels à la méthodologie de la révision, nous leur avons demandé s'ils éprouvaient le besoin de se reporter à un modèle ou une méthode générale de révision. 37 % des participants jugent qu'un modèle ou une méthode de révision pourrait être utile à leur travail (contre 45 % d'avis contraires). Y aurait-il un besoin d'orientations de certains traducteurs pour organiser leur révision ? La question mérite d'être posée.

Question 39 : Mis à part les critères de qualité textuelle du document livré, quel(s) critère(s) devrait(en)t selon vous être pris en compte dans toute évaluation de la qualité d'une traduction ou d'une localisation ?

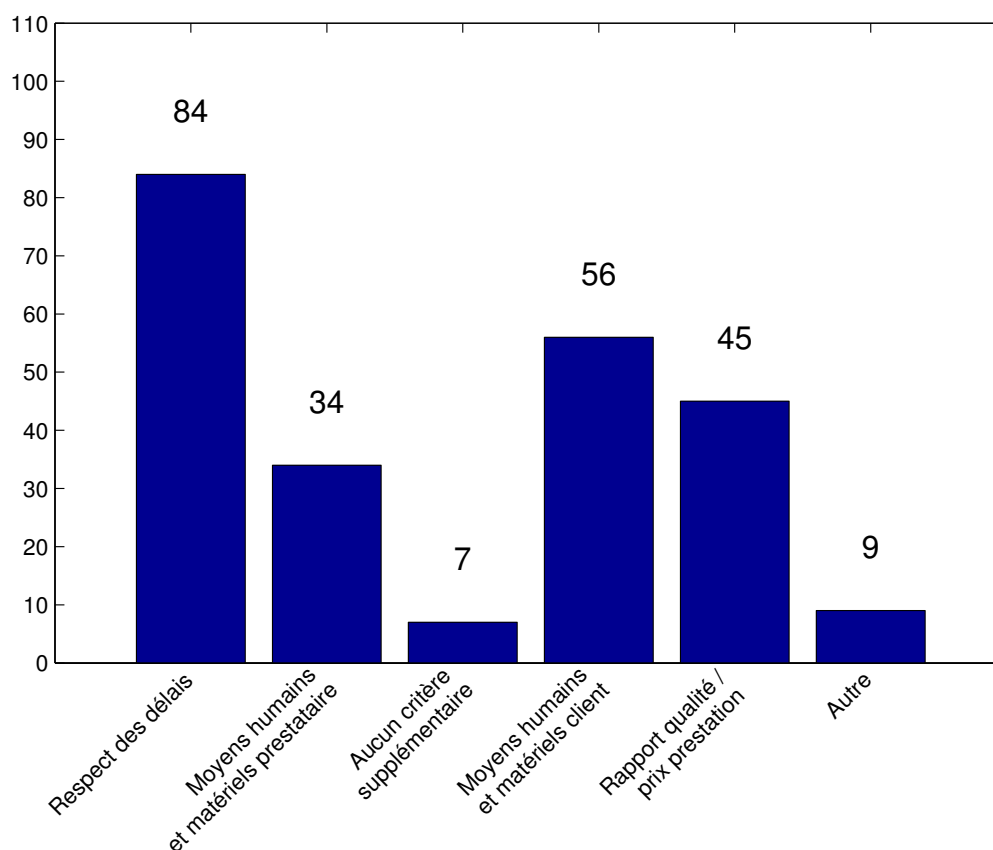


Figure 4.30 – Critères extra-textuels de la prestation

Nous nous sommes intéressée plus largement aux critères extra-textuels qui peuvent déterminer la qualité d'une prestation de traduction ou de localisation. Les réponses étaient souvent multiples, mais la proposition la plus fréquemment citée était le respect des délais du projet (84 répondants). Les moyens mis à disposition par le client sont également un facteur important selon les personnes interrogées (56 traducteurs). Enfin, le troisième facteur cité est le rapport qualité / prix de la prestation (45). Nous voyons ici que si les traducteurs semblent exigeants envers leurs clients, ils le sont avant tout envers eux-mêmes.

Le dernier thème que nous avons souhaité aborder traduit encore l'attitude des prestataires vis-à-vis de la révision et les moyens qu'ils ont de réaliser ce contrôle : il s'agit de l'application de la norme européenne NF EN 15038.

4.2.4 Révision et norme

Question 42 : La norme européenne de traduction NF EN 15038 qui vient d'être publiée indique que toute traduction doit être révisée par une personne autre que son traducteur. Souhaitez-vous appliquer cette norme ?

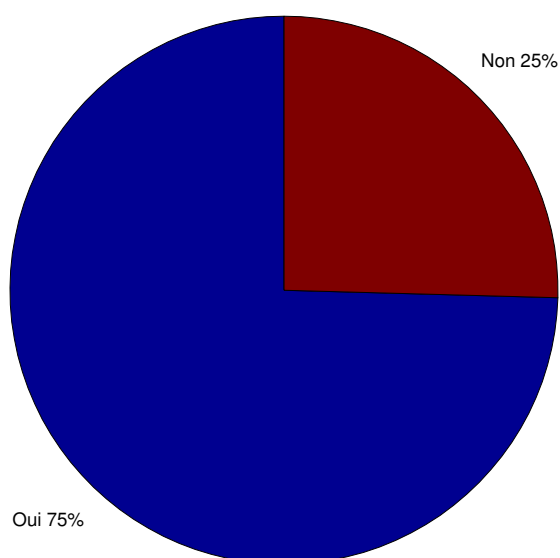


Figure 4.31 – Volonté d'appliquer la norme

La norme impose notamment aux prestataires souhaitant être certifiés une révision de toutes leurs traductions par un traducteur ou un réviseur tiers. Nous avons demandé aux prestataires de l'enquête s'ils souhaitaient et pouvaient appliquer cette norme. Les réponses apportées confirment les données obtenues quant à la pratique et à l'omission de la révision dans les projets : 75 % des traducteurs disent souhaiter appliquer la norme, mais 56 % d'entre eux ne le peuvent pas. Selon les répondants, les principales entraves sont les budgets de traduction limités, les délais trop serrés et la difficulté de trouver un réviseur. Autre motif invoqué, la responsabilité de la révision, qui reviendrait au donneur d'ordre et non au sous-traitant (ce que confirme le texte de la norme).

Question 43 : Le pouvez-vous ?

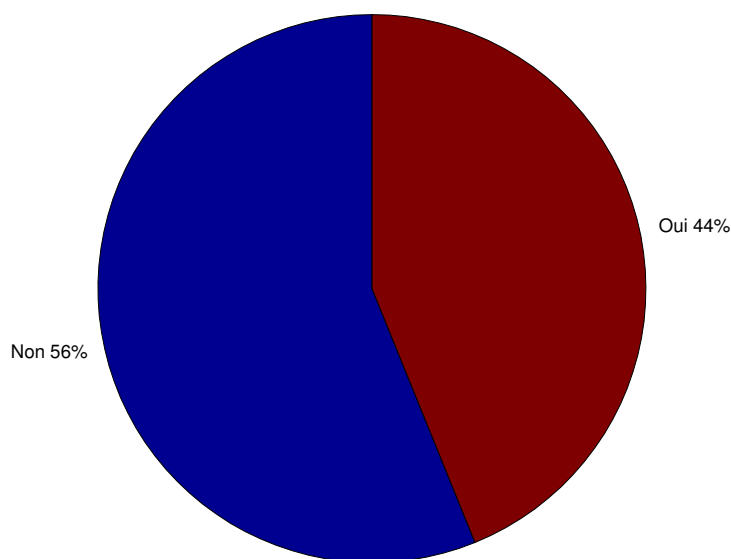


Figure 4.32 – Possibilité d’appliquer la norme

4.2.5 Récapitulatif de l’analyse par tri à plat

L’examen détaillé des résultats de cette partie de l’enquête fait apparaître quelques points saillants qu’il est intéressant de rappeler :

- Notre population, très majoritairement constituée de traducteurs indépendants (comme la population globale des traducteurs en France, si l’on en croit plusieurs de nos sources), se montre largement favorable à l’application de la révision.
- Au moins un quart de la population de l’échantillon ne pratique jamais la révision.
- Un grand nombre de prestataires semblent s’appuyer sur la relecture et sur d’autres moyens personnels d’assurer la qualité de leurs traductions.
- Les réponses à diverses questions semblent traduire une confiance dans le professionnalisme des traducteurs, en même temps qu’une grande exigence envers eux-mêmes.
- Les motifs de non révision le plus souvent invoqués sont les prix trop faibles des prestations et les délais de livraison trop serrés.
- Certains jugent également que la révision n’est pas toujours indispensable.
- Lorsque la révision est pratiquée, elle coexiste avec la correction et d’autres fonctions de gestion de la qualité.
- La révision bilingue, en une seule passe, domine dans les pratiques.
- Les deux critères prépondérants pour l’évaluation de la qualité sont la qualité rédactionnelle et l’exactitude des contenus. Ceci concorde avec l’opinion majoritaire

selon laquelle la révision peut entraîner des mises à jour de la traduction à tous les niveaux du discours (du mot aux enchaînements logiques).

- Plus d'un tiers des personnes interrogées seraient favorables à l'utilisation d'un modèle pour leur travail de révision.
- L'attitude par rapport à la norme européenne de traduction est favorable, mais la majorité des prestataires semble ne pas avoir les moyens d'y adhérer totalement.

La section qui suit tentera d'affiner l'analyse d'un certain nombre de réponses. Pour ce faire, nous examinerons dans quatre analyses la possibilité d'une relation entre deux variables, à l'aide de la méthode d'analyse dite « bivariée ».

4.3 Analyse bivariée : croisement des variables en tableaux de contingence

Dans la section 3.5.2.2 du Chapitre 3, nous avons décrit les objectifs d'une analyse de variables en tableaux de contingence. Il s'agit effectivement de détecter l'influence éventuelle d'une variable sur une autre ou l'interdépendance de deux variables.

Nous avons indiqué que les questions à réponses multiples étaient exclues de ce type d'analyse, car une réponse à choix multiple est traitée comme une série de réponses indépendantes à choix unique et l'analyse des tables de contingence se limite à la comparaison de deux variables (voir section 3.5.2.2). Cette contrainte limite le nombre de questions pouvant être étudiées à l'aide d'une analyse bivariée. Comme nous le verrons par la suite, ce cas de figure peut être traité sans problème particulier par une AFCM.

Nous avons testé 13 relations possibles entre variables et nous avons retenu pour notre mémoire les 4 analyses qui nous ont paru les plus significatives en fonction de l'application de la distance du χ^2 .

Les résultats qui vont être présentés ci-après sont à considérer avec la plus grande prudence, à cause de la nature même des éclairages apportés par le test du χ^2 (test de non indépendance des variables, ne révélant pas la nature de leur relation). Si ces résultats ne sont qu'indicatifs, c'est également en raison des faibles effectifs constituant certains sous-groupes de l'échantillon (4 prestataires appartenant à la catégorie des industriels de la traduction et 2 prestataires issus du milieu institutionnel).

Les deux types de variables « explicatives » que nous avons retenues pour notre présentation sont, d'une part, l'expérience des professionnels de l'échantillon (moins de 2 ans, 2-5 ans, 6-10 ans, 11-15 ans et plus de 15 ans) et d'autre part, le type d'organisation qu'ils représentent (indépendants / PME / industriels de la traduction /

institutionnels).

Nous présenterons les différentes étapes de la première analyse de cette section, en commençant par le tableau des effectifs (ou tableau de contingence) et des profils-lignes, puis sa transformation en tableau des fréquences observées (dans notre échantillon) ; le tableau des fréquences théoriques (échantillon « idéal » de la population générale) et le tableau des valeurs du khi² global (distance par rapport à « l'hypothèse nulle » d'indépendance entre les variables, que nous essayons de réfuter avec le test statistique appliqué). Une fois les principes de l'analyse expliqués, les trois autres analyses seront présentées avec moins de détail. Seuls le tableau des effectifs et des profils-lignes et la valeur du khi² obtenus seront exposés.

Tous les calculs ont été effectués sur la base d'un intervalle de confiance de 95 % (probabilité que l'échantillon théorique soit aussi éloigné de l'hypothèse d'indépendance que le nôtre). Ceci équivaut à p=0,05 soit le taux généralement admis pour ce type d'analyses en sociologie.

Pour l'interprétation des données, nous nous intéressons à la fois aux relations à l'intérieur des lignes et des colonnes du tableau (les modalités) et à celle pouvant exister globalement entre la variable en ligne et la variable en colonne.

Notre première analyse visait à mettre en relation l'expérience des traducteurs et leur choix de réponse à la question 16 « Pensez-vous que l'on puisse dans certains cas se passer de révision ? ».

Le tableau des effectifs et des profils-lignes (pourcentages arrondis) pour l'analyse 1 se présente comme suit :

	Oui	Non	Sans opinion	Total
- de 2 ans	7 50 %	7 50 %	0 0	14 100 %
2-5 ans	15 57 %	9 35 %	2 8 %	26 100 %
6-10 ans	15 52 %	13 45 %	1 3 %	29 100 %
11-15 ans	14 93 %	1 7 %	0 0	15 100 %
+ de 15 ans	22 71 %	8 26 %	1 3 %	31 100 %
Total	73 63 %	38 33 %	4 3 %	115 100 %

Tableau 4.3 – Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 1

Le tableau 4.3 met en évidence un écart dans les réponses « Oui » à la question « Peut-on dans certains cas se passer de révision ? », à partir d'un certain nombre d'années d'expérience de la traduction. En effet, les traducteurs ayant plus de 10 ans ou plus de 15 ans d'expérience répondent « Oui » à une très large majorité (93 % et 71 % respectivement), contre une majorité plus relative pour les autres catégories de l'échantillon (réponse « Oui » dans 50 à 57 % des cas). Ce besoin moins important de révision peut s'expliquer aisément, par le sentiment que peuvent avoir les traducteurs les plus expérimentés d'être suffisamment compétents pour assurer seuls la qualité de leurs traductions.

Afin de tester statistiquement la viabilité de cette hypothèse et l'existence d'une relation entre les deux variables, nous avons transformé le Tableau 4.3 en un tableau de fréquences observées (profils-lignes + profils-colonnes) :

	Oui	Non	Sans opinion	Profil moyen
- de 2 ans	6,08 %	6,08 %	0	12,17 %
2-5 ans	13,04 %	7,82 %	1,73 %	22,61 %
6-10 ans	13,04 %	11,30 %	0,86 %	25,21 %
11-15 ans	12,17 %	0,86 %	0	13,04 %
+ de 15 ans	19,13 %	6,95 %	0,86 %	26,95 %
Profil moyen	63,47 %	33,04 %	3,48 %	100 %

Tableau 4.4 – Fréquences observées pour l'analyse 1

Ce tableau a été mis en relation avec le tableau des fréquences théoriques ci-dessous afin de calculer la distance du χ^2 séparant notre hypothèse de l'hypothèse d'indépendance :

	Oui	Non	Sans opinion	Profil moyen
- de 2 ans	7,73 %	4,02 %	0,42 %	12,17 %
2-5 ans	14,35 %	7,47 %	0,78 %	22,61 %
6-10 ans	16 %	8,33 %	0,87 %	25,21 %
11-15 ans	8,27 %	4,31 %	0,45 %	13,04 %
+ de 15 ans	17,11 %	8,90%	0,94 %	26,95 %
Profil moyen	63,47 %	33,04 %	3,48 %	100 %

Tableau 4.5 – Fréquences théoriques pour l'analyse 1

Le tableau de calcul des valeurs pour le khi² global se présente comme suit :

	Khi ²
- de 2 ans	1,83 %
2-5 ans	1,29 %
6-10 ans	1,61 %
11-15 ans	5,03 %
+ de 15 ans	0,67 %
Khi ² global	10,43 %

Tableau 4.6 – Valeurs pour le khi² global

Le khi² global de l'échantillon (10,43 %) est nettement supérieur au khi² théorique de 2,73 % avec un intervalle de confiance de 0,05. L'hypothèse d'une indépendance entre ces deux variables est réfutée. Nous pouvons donc supposer l'existence d'une relation entre l'expérience des traducteurs et leur choix de réponse à la question 16 « Pensez-vous que l'on puisse dans certains cas se passer de révision ? ».

Dans la deuxième analyse, nous avons voulu tester la relation entre le nombre de relectures et de révisions généralement effectuées et le type de prestataire (Questions 1 et 19).

Le tableau des effectifs et des profils-lignes pour l'analyse 2 nous donne les valeurs suivantes :

	1 Rel / 1 rev	Pas rel / pas rev	+ de rel / rev	Rel / pas rev	Rev / pas rel	Total
Indépendants	42 47 %	2 2 %	20 22 %	24 27 %	2 2 %	90 100 %
PME	10 53 %	0 0	2 10 %	4 21 %	3 16 %	19 100 %
Institutionnels	1 50 %	0 0	0 0	0 0	1 50 %	2 100 %
Industriels	3 75 %	0 0	0 0	1 25 %	0 0	4 100 %
Total	56 49 %	2 2 %	22 19 %	29 25 %	6 5 %	115 100 %

Légende du Tableau :

1 Rel / 1 Rev = 1 relecture et 1 révision

Pas rel / pas rev = pas de relecture, pas de révision

+ de rel / rev = un plus grand nombre de relectures et/ou de révisions

Rel / pas rev = 1 relecture et pas de révision

Rev/ pas rel = pas de relecture et 1 révision

Tableau 4.7 – Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 2

Nous ne commenterons pas les résultats obtenus pour les sous-groupes des institutionnels et des industriels de la traduction. L'effectif de ces sous-groupes est trop faible pour que leurs chiffres soient significatifs.

Entre les indépendants et les représentants des PME, des différences apparaissent : les indépendants semblent effectuer plus de relectures et/ou de révisions multiples que les salariés de PME (22 % contre 10 %). Ceci peut s'expliquer par deux raisons : les indépendants sont moins souvent susceptibles de bénéficier d'une révision de leurs traductions que les salariés de PME (des relectures multiples peuvent donc leur paraître nécessaires); les indépendants sont probablement soumis à des contraintes d'horaires moins rigides et sont plus libres de relire ou de réviser plusieurs fois une même traduction, quand les salariés de PME doivent davantage « rationaliser » leur relecture et leur révision.

Le test d'indépendance du χ^2 pour cette analyse a donné les valeurs suivantes :

Le χ^2 global de l'échantillon s'élève à 15,49 %, soit un chiffre nettement supérieur au χ^2 théorique de 5,23 %. L'hypothèse d'une indépendance entre les deux variables de l'analyse 2 est réfutée. Nous pouvons donc supposer l'existence d'une relation entre

le nombre de relectures et de révisions généralement effectuées et le type de prestataire.

Notre troisième analyse testait l'existence d'une relation entre la méthode de révision (unilingue / bilingue) généralement appliquée et le type de prestataire concerné (Questions 1 et 30).

Le tableau des effectifs et des profils-lignes pour l'analyse 3 s'articule comme suit :

	Unil / orig	Comp	Lect / comp	Lect / unil	NC	Total
Indépendants	16 18 %	41 45 %	18 20 %	2 2 %	13 15 %	90 100 %
PME	0 0	16 84 %	2 11 %	0 0	1 5 %	19 100 %
Institutionnels	0 0	2 100 %	0 0	0 0	0 0	2 100 %
Industriels	2 50 %	2 50 %	0 0	0 0	0 0	4 100 %
Total	18 16 %	61 53 %	20 17 %	2 2 %	14 12 %	115 100 %

Légende du Tableau :

Unil / orig = lecture du document original, puis révision comparative de l'original et de la traduction

Comp = révision comparative de l'original et de la traduction

Lect / comp = lecture du document original, puis révision unilingue de la traduction

Lect / unil = révision unilingue de la traduction, en consultant l'original au besoin

NC = non concerné

Tableau 4.8 – Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 3

L'écart des réponses entre indépendants et PME dans le choix de la révision comparative comme méthode appliquée est flagrant : 84 % des individus représentant les PME choisissent cette méthode, contre 45 % des indépendants. En outre, les représentants des PME n'ont choisi aucune modalité incluant la révision unilingue. Les indépendants, en revanche, sont 18 % à avoir sélectionné la méthode de la révision unilingue, « en consultant l'original au besoin ». La révision comparative est donc nettement plus étendue dans les PME de la traduction que chez les indépendants dans notre échantillon. Ce résultat n'est pas étonnant si l'on tient compte du fait que les PME jouent souvent le rôle de donneur d'ordre dans une relation de sous-traitance. La

révision doit alors être particulièrement scrupuleuse.

Les valeurs de l'analyse 3 ont été comparées au khi² théorique, ce qui a donné les taux suivants : 14,05 % pour l'échantillon contre 5,23 % pour le khi² théorique. L'hypothèse d'une indépendance entre les deux variables de l'analyse 3 est réfutée. Nous pouvons donc supposer l'existence d'une relation entre la méthode de révision (unilingue / bilingue) généralement appliquée et le type de prestataire concerné.

La dernière analyse que nous présenterons met en relation la communication des évaluations aux traducteurs et le type de prestataire concerné (questions 1 et 37).

Le tableau des effectifs et des profils-lignes pour l'analyse 4 donne les résultats suivants :

	Rarement	NC	Toujours	Souvent	Non	Parfois	Total
Indépendants	20 22 %	26 29 %	9 10 %	5 5 %	16 18 %	14 16 %	90 100 %
PME	3 15 %	8 42 %	1 5 %	2 11 %	3 16 %	2 11 %	19 100 %
Institutionnels	0 0	0 0	2 100 %	0 0	0 0	0 0	2 100 %
Industriels	0 0	0 0	1 25 %	1 25 %	0 0	2 50 %	4 100 %
Total	23 20	34 29	13 11	8 7	19 17	18 16	115 100 %

Tableau 4.9 – Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 4

L'écart qui se dégage principalement de ce tableau est celui qui existe entre les indépendants et les PME par rapport à la modalité « Non concerné » (NC). 29 % des indépendants disent ne pas avoir affaire à des évaluations notées dans leur activité, alors que 42 % des salariés de PME ne sont pas concernés par la question. Une explication partielle pourrait être le fait que plus de traducteurs indépendants effectuent régulièrement des tests de traduction (qui font l'objet d'évaluations) pour démarcher de nouveaux clients.

Après comparaison des valeurs de l'analyse 4 au khi² théorique, un taux global de 23,53 % a été constaté sur l'échantillon, par rapport à la valeur du khi² théorique, qui est de 7,26 %. L'hypothèse d'une indépendance entre les deux variables de l'analyse 4 est réfutée. Nous pouvons donc supposer l'existence d'une relation entre la communication

des évaluations aux traducteurs et le type de prestataire concerné.

L'examen comparatif de quelques variables en tableaux de contingence a permis de révéler un certain nombre d'écarts significatifs :

- Une expérience de la traduction supérieure à 10 ans influencerait sur le besoin de révision ressenti.
- Les traducteurs indépendants semblent plus enclins que les salariés de PME à appliquer des relectures ou révisions multiples à leurs traductions.
- Les prestataires travaillant en PME seraient beaucoup plus nombreux à pratiquer la révision comparative.
- Ce type de prestataires serait globalement moins concerné par l'évaluation que les traducteurs indépendants.

Ces données sont à considérer comme des tendances possibles qui permettent de formuler des hypothèses d'explication, plutôt que comme une représentation fidèle de la population globale des prestataires de traduction.

L'AFCM qui va être présentée ci-après permet de présenter un paysage plus complet et d'affiner l'explication des comportements en comparant un plus grand nombre de variables.

4.4 Analyse multivariée : associations de variables révélées par l'AFCM

Comme nous l'avons expliqué au point 3.5.2.3 du Chapitre 3, l'AFCM permet de projeter sur un plan géométrique factoriel les individus, d'une part ; et les modalités d'un certain nombre de variables, d'autre part. Les modalités se répartissent sur deux axes (horizontal et vertical) en fonction de leur poids et de leur contribution à la définition de l'axe.

Pour notre étude, nous avons réalisé huit analyses par AFCM, pour n'en retenir que quatre en fonction du taux d'inertie et des données offertes par chaque projection.

Nous présenterons les résultats de ces quatre analyses sur les deux premiers facteurs (axe 1, horizontal et axe 2, vertical), qui nous donnaient un taux d'inertie expliquée suffisamment élevé. Pour la fluidité de la discussion, seul le plan factoriel représentant les variables (et non les individus) sera intégré aux commentaires, même si la projection des individus faisait partie intégrante de l'analyse. L'Annexe D propose les projections des individus et de toutes les variables supplémentaires étudiées pour les AFCM réalisées, sur les deux premiers plans factoriels (axes 1/2 et axes 1/3).

Les quatre analyses, qui correspondent à des thématiques définies par l'auteur, sont construites autour des variables suivantes :

	Thématique	Variables (questions)
AFCM 1	Rôle accordé à la révision	Q10, Q15, Q16, Q30
AFCM 2	Niveau de confiance en la révision	Q11, Q15, Q16, Q42
AFCM 3	Adhésion à la norme	Q19, Q27, Q42, Q43
AFCM 4	Révision et contrôle de la qualité	Q19, Q21

Tableau 4.10 – Les quatre analyses par AFCM

La première analyse, AFCM 1, visait à détecter des tendances quant au rôle accordé par les prestataires à la révision. Les quatre variables projetées sur l'analyse mettaient en relation la définition de la révision selon les prestataires (Q10), le besoin de révision (Q16), le niveau d'application des modifications de la révision (Q15) et la méthode unilingue ou bilingue utilisée (Q30). Les deux premiers facteurs expliquent 42,58 % de l'inertie.

La projection des modalités sur le premier plan factoriel de l'AFCM 1 est présentée dans la figure suivante :

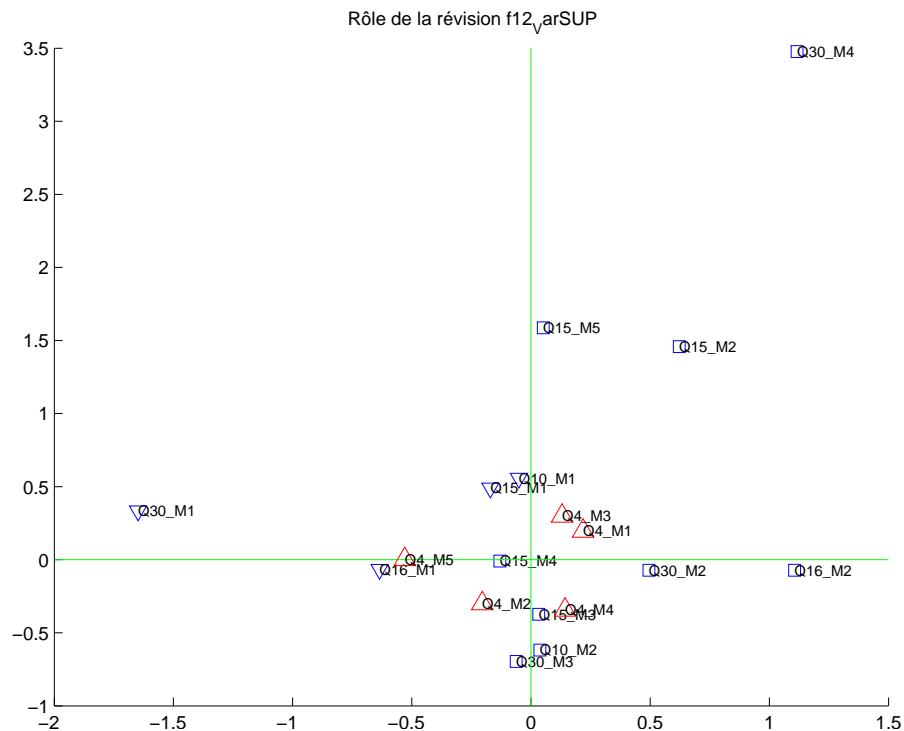


Figure 4.33 – Rôle accordé à la révision

Le premier constat que nous avons effectué est que l'axe 1 oppose essentiellement les modalités relatives au besoin de réviser. Cet axe explique 21,82 % de l'inertie totale.

À droite sur l'axe 1, nous retrouvons les individus considérant que la révision est indispensable (Q16_M2) et appliquant une méthode de révision comparative (Q30_M2).

À gauche sur l'axe 1, se situent les individus envisageant la révision comme facultative (Q16_M1) et effectuant une révision unilingue (Q30_M1). Ces réponses vont plutôt dans le sens d'une minimisation du rôle de la révision.

L'axe 2 est surtout expliqué par les différents niveaux d'application des modifications de la révision (le mot, la phrase, le paragraphe, la cohérence globale, tous les niveaux du discours).

En haut sur l'axe 2, se concentrent les individus préconisant une révision au niveau des paragraphes (Q15_M5) ou des phrases du document (Q15_M5) et appliquant une révision unilingue (Q30_M4); dans le bas de l'axe, sont regroupés les partisans de la révision à tous les niveaux du discours (Q15_M3) et de la révision comparative (Q30_M2).

Cette opposition est assez logique, la révision unilingue se prêtant mieux à l'examen des enchaînements du texte, plutôt qu'à un examen au niveau microtextuel (correspondant mieux à la révision comparative).

En bas à droite, nous retrouvons des modalités assez rapprochées sur le plan factoriel et allant dans le sens d'une révision totale et systématique. Nous retrouvons par exemple la pratique de la révision comparative (Q30_M2), la défense d'une révision à tous les niveaux du discours (Q15_M3) et la vision de la révision comme un contrôle indispensable (Q16_M2). Ce groupe accorde un rôle important à la révision.

Si nous résumons la distribution des répondants, nous constatons une différenciation entre :

- le groupe accordant plutôt un rôle important la révision, situé vers le bas et vers la droite sur le plan factoriel ;
- le groupe minimisant plutôt le rôle de la révision, situé vers le haut et vers la gauche du plan factoriel.

La question 1 portant sur le statut des prestataires (type de prestataire) a été ajoutée comme variable supplémentaire¹³. Il s'avère que les salariés de PME (Q1_M2) se situent le plus à droite sur l'axe 1. Ce sont les seuls individus présents dans le quadrant inférieur

¹³Seule une variable supplémentaire par AFCM est représentée dans chaque figure. Une présentation de l'ensemble des variables supplémentaires est proposée à l'Annexe D.

droit. Nous pourrions en déduire que dans l'échantillon, ils apparaissent comme les plus attachés à la révision totale et systématique.

La question 4, interrogeant les professionnels sur leur expérience, a également été projetée comme variable supplémentaire. Les traducteurs ayant de 11 à 15 ans d'expérience (Q4_M5) et ceux ayant plus de 15 ans d'expérience (Q4_M2) se concentrent à gauche de l'axe 1. Nous pouvons imaginer que la révision soit un contrôle moins capital aux yeux de ce public expérimenté. Ces données viennent confirmer les observations effectuées sur le tableau de contingence de l'analyse 1.

Une deuxième analyse (AFCM 2), en lien avec la première, visait à mesurer le niveau de confiance en la révision démontré par les prestataires. Les questions projetées interrogeaient les professionnels sur l'apport de la révision à la qualité de la traduction (Q11), le besoin de révision (Q16), le niveau d'application des modifications de la révision (Q15) et le souhait d'appliquer la norme européenne de traduction en matière de révision (Q42). Les deux premiers facteurs expliquent 58,86 % de l'inertie observée.

La projection des modalités sur le premier plan factoriel de l'AFCM 2 est présentée dans la figure suivante :

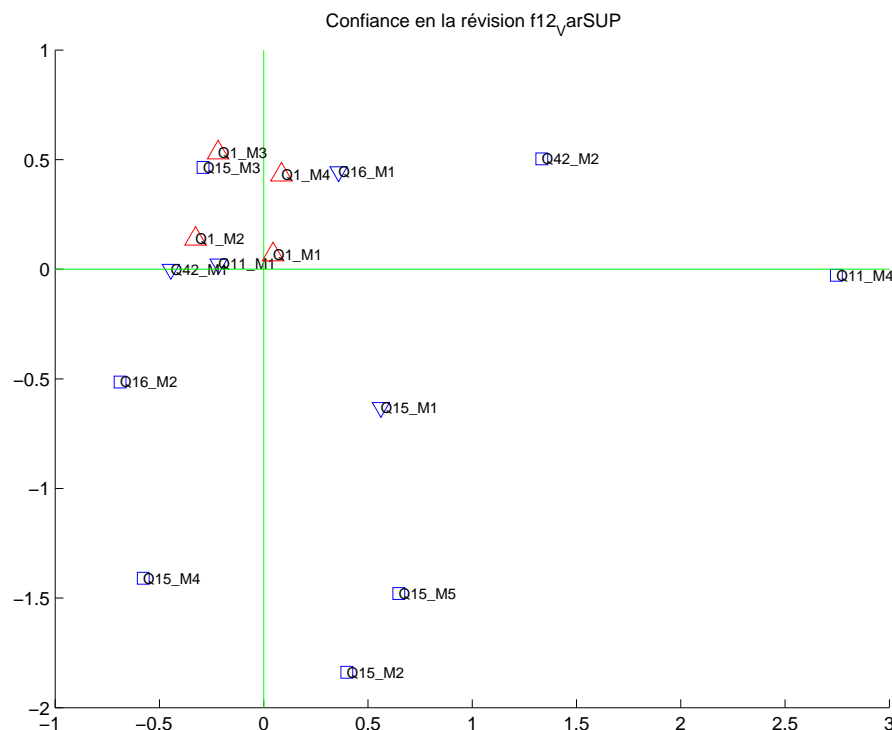


Figure 4.34 – Niveau de confiance en la révision

Ce nuage de points est de configuration verticale (l'axe 2 expliquant presque autant

l'inertie que l'axe 1).

L'axe 1 (horizontal) oppose principalement les variables ayant trait au souhait d'appliquer la norme : à gauche, est représentée la réponse « Oui » à la question « Souhaitez-vous appliquer la norme ? » (Q42_M1). Très à droite sur l'axe, nous retrouvons la réponse « Non » (Q42_M2). Cette variable explique à elle seule 37,71 % de l'inertie de l'axe.

À gauche sur l'axe 1, en plus de la variable mentionnée ci-dessus, se situent les modalités de la question 15 « intervention de la révision à tous les niveaux si nécessaire » (Q15_M3) et « révision au niveau de chaque mot » (Q15_M4). De ce côté de l'axe, se concentrent également les avis selon lesquels « la révision apporte beaucoup à la qualité des traductions » (Q11_M1). Nous y retrouvons également les individus jugeant la révision indispensable dans tous les cas (Q16_M2).

Toutes ces réponses témoignent d'une vision positive de la révision et de l'importance donnée à sa fonction.

Très à droite sur l'axe 1, en revanche, apparaissent les individus ne souhaitant pas appliquer la norme et considérant que la révision apporte peu à la qualité des traductions (Q11_M4). Plus près de l'origine de l'axe, se trouvent les personnes disant pouvoir se passer de révision dans certains cas (Q16_M1). Toutes ces réponses traduisent une faible confiance en la révision.

L'axe 2 (vertical) oppose essentiellement les différents d'application des modifications de la révision (les quatre premières modalités de la question 15 expliquent à elles seules 71,87 % de l'inertie de l'axe 2). La réponse « intervention de la révision à tous les niveaux si nécessaire » (Q15_M3) est projetée dans la partie supérieure de l'axe, alors que toutes les autres modalités apparaissent dans la partie inférieure.

La deuxième opposition sur l'axe 2 est relative à la possibilité de se passer de révision dans certaines conditions (réponse « Oui », Q16_M1, dans le haut de la figure et réponse « Non », Q16_M2, dans le bas).

Nous identifions donc sur cet axe une corrélation entre le caractère indispensable ou facultatif de la révision et le niveau d'intervention sur les traductions.

Si nous résumons la distribution des répondants, nous constatons les tendances suivantes :

- Les prestataires peu confiants dans la révision se situent plutôt à droite sur le plan factoriel.
- La confiance en la révision s'exprime essentiellement sur la gauche du plan factoriel.

Parmi les variables supplémentaires projetées après analyse, citons le type de

prestataire (question 1). La projection place les institutionnels (Q1_M3) et les salariés de PME (Q1_M2) en haut à gauche sur l'axe 1, soit du côté des partisans de la révision. Les indépendants (Q1_M1) se trouvent au carrefour des deux axes, non loin de la variable qualifiant la révision d'atout important pour la traduction. Ce positionnement est moins évident (le sous-groupe des indépendants est aussi plus grand, ce qui peut expliquer la diversité des réponses). Quant aux industriels de la traduction (Q1_M4), ils se concentrent légèrement à droite sur l'axe 1.

La deuxième variable supplémentaire projetée concerne le poste occupé par les prestataires (question 2). Les « chefs de projet » (Q2_M3) se situent le plus à gauche sur l'axe 1. Les « réviseurs », eux aussi, (Q2_M2) se trouvent à gauche sur l'axe 1, près des modalités « souhait d'appliquer la norme » et « la révision apporte beaucoup aux traductions ». Les « traducteurs » (Q2_M1) occupent le barycentre des deux axes. Ces résultats sont d'une grande logique par rapport aux fonctions occupées.

La dernière variable intéressante est celle de l'expérience des prestataires (question 4). Les traducteurs ayant moins de deux ans d'expérience (Q4_M3) sont les seuls répondants apparaissant du côté gauche de la figure, près des modalités « souhait d'appliquer la norme », « la révision apporte beaucoup » et « révision à tous les niveaux si nécessaire ». Ces traducteurs apparaissent logiquement comme les moins sûrs d'eux et les plus confiants dans l'utilité de la révision. À l'inverse, les traducteurs ayant plus de 15 ans d'expérience (Q4_M2) sont situés le plus à droite sur l'axe 1 (sans être très éloignés de l'origine de l'axe).

La troisième analyse que nous présenterons (AFCM 3, Figure 4.35), traite plus spécifiquement du niveau d'adhésion à la norme européenne. Elle met en lien les modalités des questions 19 (nombre de relectures ou de révisions effectuées), 27 (recours à une relecture d'expert), 42 (souhait d'appliquer la norme) et 43 (possibilité de l'appliquer).

Dans cette analyse, les deux premiers facteurs expliquent 36,66 % de l'inertie du plan factoriel. Ce taux n'est pas très élevé, mais les données fournies présentent une forte cohérence.

À droite sur l'axe 1, se retrouvent les individus exprimant un rejet de l'application de la norme (Q42_M2), l'impossibilité de l'appliquer (Q43_M1) et l'absence de recours à la relecture d'expert (Q27_M4). On retrouve également un contrôle de qualité basé sur la relecture plutôt que la révision (Q19_M4). Ce groupe de répondants n'adhère pas aux recommandations de la norme.

Très à gauche sur l'axe 1, sont regroupés des individus beaucoup plus favorables à la norme (Q43_M2), ayant systématiquement recours à la relecture d'expert (Q27_M2) et pratiquant la révision (Q19_M5).

L'axe 2 oppose le contrôle de qualité partiel (révision ou relecture seule, Q19, partie supérieure de la figure) à l'association d'une relecture et d'une révision (Q19_M1) ou à des relectures ou révisions multiples (Q19_M3), ainsi qu'au recours fréquent ou systématique à la relecture d'expert (Q27, partie inférieure).

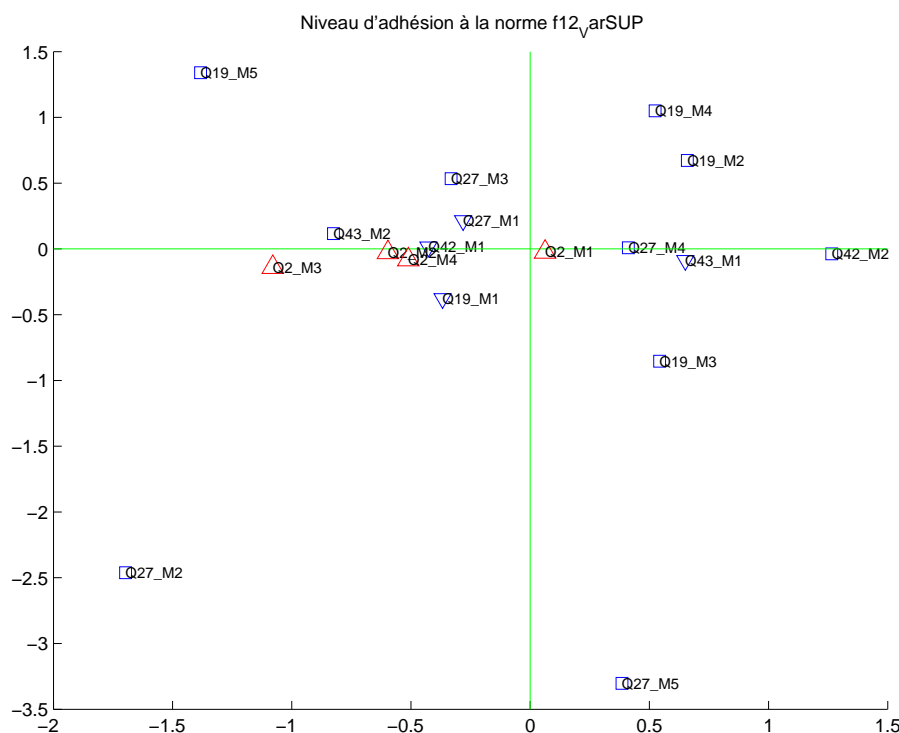


Figure 4.35 – Niveau d'adhésion à la norme

Nous pouvons diviser cette analyse en quatre zones en fonction des réponses : en haut à droite, les modalités de contrôle de qualité réduits ; en bas à droite, la non adhésion à la norme, malgré un contrôle de qualité basé sur plusieurs relectures ou révisions. En haut à gauche, les prestataires pouvant appliquer la norme et favorisant la révision. En bas à gauche, enfin, les individus effectuant une relecture et une révision, et faisant systématiquement appel à un expert.

Dans cette représentation, nous voyons que le contrôle de la qualité basé sur la combinaison relecture / révision est associé à l'adhésion à la norme européenne. Nous voyons aussi que cette adhésion n'est pas proportionnelle au nombre de contrôles effectués. Ceux qui effectuent des contrôles multiples se disent plutôt défavorables à la norme.

Si nous résumons la distribution des répondants pour cette analyse, nous identifions quatre grandes tendances :

- le quadrant inférieur droit, représentant la non adhésion à la norme ;
- le quadrant supérieur droit, représentant un contrôle de la qualité réduit ;
- le quadrant supérieur gauche, représentant les individus souhaitant et pouvant appliquer la norme ;
- le quadrant inférieur gauche, représentant des mesures de contrôle compatibles avec l'application de la norme.

La question 1, portant sur le type de prestataire, a été projetée comme variable supplémentaire. Il en ressort que les salariés de PME (Q1_M2) et les industriels de la traduction (Q1_M4) de notre échantillon sont les mieux placés pour appliquer la norme. Ceci est assez logique, ces structures disposant plus facilement de ressources humaines et de budget pour la révision.

Les indépendants (Q1_M1) sont positionnés à droite sur le plan factoriel et apparaissent majoritairement défavorables à la norme.

La variable du type de poste (question 2) a également été projetée sur le plan factoriel. Les chefs de projet (Q2_M3) et les réviseurs (Q2_M2) se situent à gauche sur le plan factoriel, du côté de l'adhésion à la norme, confirmant la projection de cette variable dans l'AFCM 2.

L'intégration du mode d'exercice des prestataires (question 9) offre d'autres résultats intéressants. Les donneurs d'ordre (Q9_M3) sont ainsi les mieux placés pour adhérer à la norme. Les prestataires travaillant exclusivement ou partiellement comme sous-traitants (Q9_M4) se situent, quant à eux, du côté droit, celui de la non adhésion (mais rappelons que l'obligation de faire réviser ne s'applique pas au traducteur sous-traitant en bout de chaîne).

La dernière analyse que nous commenterons (AFCM 4) compare la pratique de la révision (question 19) et des autres « procédures de gestion de la qualité » (question 21). La figure ci-dessous représente la projection des modalités de réponse sur le premier plan factoriel :

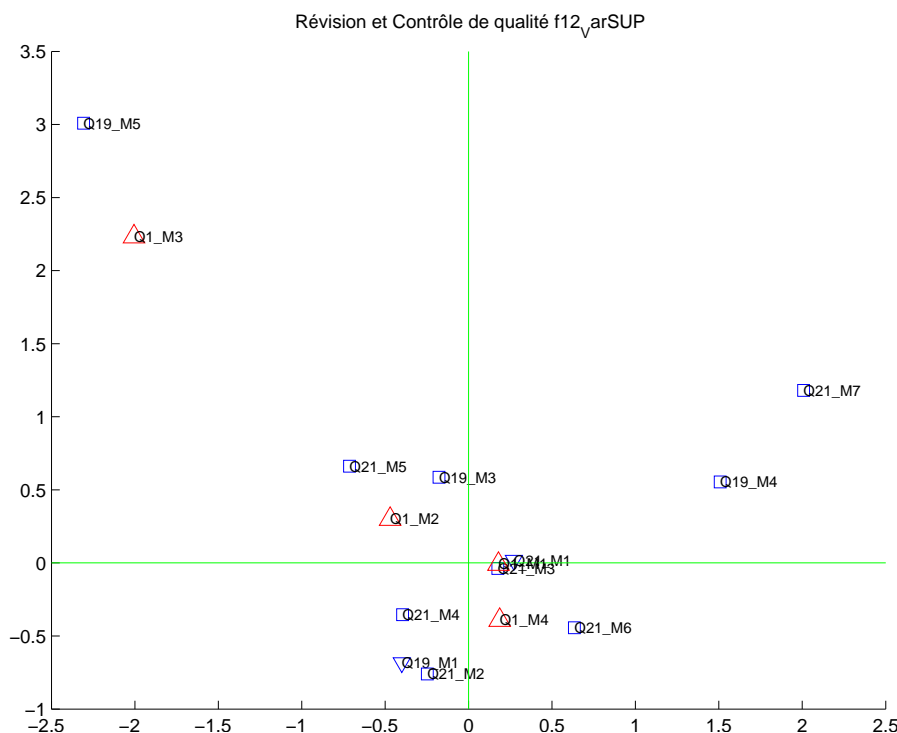


Figure 4.36 – Révision et contrôle de la qualité

Le taux d'inertie expliquée par les deux premiers facteurs est ici de 48,12 %.

L'axe 1 oppose très majoritairement la pratique de la révision et celle de la relecture (59,40 % de l'inertie de l'axe). Notons, cependant, que la réponse « pas de relecture et une révision » (Q19_M5) à la question « Combien de relectures et/ou de révisions effectuez-vous ? » représentait un effectif très faible, ce qui peut expliquer sa projection si lointaine sur l'axe 1 (en haut à gauche).

À gauche sur l'axe 1, se concentrent plutôt les pratiques impliquant la révision : les propositions « pas de relecture et une révision » (Q19_M5) et « une relecture et une révision » (Q19_M1), la pratique de la révision en tant que « procédure de gestion de la qualité » (Q21_M4) et la révision réciproque (Q21_M5).

À droite, nous retrouvons plutôt les autres formes d'intervention à travers les modalités suivantes : « une relecture, mais pas de révision » (Q19_M4), « évaluation », « relecture » et « correction » (Q21_M6, Q21_M1, Q21_M3). Nous remarquerons que la relecture et la correction se chevauchent pratiquement sur la figure (et sont donc fortement associées). Elles le sont également dans les autres analyses intégrant cette variable. De plus, ces valeurs se situent à une position intermédiaire (près de l'origine de l'axe). Ceci tend à démontrer que cette association de pratiques est très courante.

L'axe 2 oppose la pratique de la révision seule (sans relecture, Q19_M5) et l'association d'une relecture et d'une révision (Q19_M1). Ces deux modalités représentent à

elles seules 56,72 % de l'inertie de l'axe. Dans la partie inférieure de l'axe, apparaissent des modalités de contrôle plutôt « formel » et externalisé (le « contrôle de la qualité », Q21_M2, l'évaluation, Q21_M6, souvent réalisés par le donneur d'ordre ou le client). Dans la partie supérieure, nous retrouvons, au contraire, des modalités plus axées sur les contrôles internes (la relecture, les relectures ou révisions multiples, la révision réciproque).

Si nous résumons la distribution des répondants, nous constatons une différenciation entre :

- la partie gauche du plan factoriel, regroupant les pratiques axées sur la révision ;
- la partie droite associant plutôt les autres types de contrôle ;
- la partie inférieure du plan factoriel où se regroupent les individus effectuant des contrôles plutôt formels ou externalisés (tels que l'évaluation) ;
- la partie supérieure associant plutôt des contrôles internes (tels que la relecture ou la révision réciproque).

La question 1 a été projetée comme variable supplémentaire sur cette analyse et fournit les résultats suivants : les institutionnels (Q1_M3) sont situés très à gauche sur la figure, près de la modalité « pas de relecture et une révision ». Rappelons, cependant, que l'effectif des institutionnels est très faible et qu'il comprend un réviseur et un traducteur déclarant effectuer des révisions. Les prestataires issus des PME (Q1_M2) se placent également sur la gauche de l'axe 1, près de la modalité « révision réciproque ». Ce constat peut s'expliquer par le fait que les projets impliquant plusieurs traducteurs sont plus courants en entreprise qu'en traduction indépendante. Les traducteurs indépendants (Q1_M1) se situent légèrement à droite, sur les modalités « relecture » et « correction ». Ceci tendrait à démontrer que les traductions des indépendants sont souvent corrigées sans que ceux-ci puissent consulter la révision effectuée. La population des industriels de la traduction (Q1_M4) se situe en bas à droite, entre les modalités « évaluation » et « correction ». La position des industriels de la traduction par rapport à l'évaluation concorde avec les résultats de l'analyse 4 par tableau de contingence, pour cette catégorie de public. Le rapprochement des questions 1 et 37 révélait, en effet, que ce type de professionnels était régulièrement confronté à l'évaluation (réponses « souvent », « systématiquement » ou « parfois » à la question de la communication des évaluations).

La projection de la question 2 place les « chefs de projet » (Q2_M3) et les « réviseurs » (Q2_M2) à gauche sur l'axe 1, près des modalités liées à la pratique de la révision. Ceci confirme les résultats des autres analyses par AFCM. Les traducteurs (Q2_M1), quant à eux, se situent majoritairement à l'origine de l'axe, près des modalités

« relecture » et « correction » (une situation très proche de celle des traducteurs indépendants qui sont, rappelons-le, les plus représentés dans notre échantillon).

L'ajout de la question 9 produit la projection suivante : les participants déclarant travailler à la fois en sous-traitance et directement pour leurs clients (Q9_M4) se situent à gauche sur le plan factoriel, du côté de la pratique de la révision. Les répondants travaillant pour des clients directs uniquement (Q9_M2) occupent une position centrale, mais proche de la modalité « relectures ou révisions multiples ». Cette corrélation peut être liée au fait que les prestataires ne puissent pas bénéficier d'une révision de leurs traductions par un donneur d'ordre. D'où le besoin pour eux de relire plusieurs fois leurs traductions.

La méthode de l'AFCM permet d'établir des corrélations entre variables et modalités d'une enquête. Elle fournit un début d'explication à des tendances constatées, même si ces résultats reposent sur l'interprétation du chercheur et sont à prendre comme des indicateurs plutôt que des certitudes. L'AFCM corrige en partie les déséquilibres d'un échantillon, mais ne prétend pas remplacer des effectifs importants. Son atout principal est d'aller au-delà de l'attitude majoritaire en fournissant des données sur tous les publics de l'enquête. Dans notre cas, l'AFCM a permis d'en savoir plus sur les pratiques et les positionnements des représentants des PME, par exemple. Les trois types d'analyses réalisées (tri à plat, tableaux de contingence et AFCM) révèlent ainsi les différentes facettes de l'échantillon étudié.

4.5 Conclusions

Parmi les objectifs d'enquête cités au Chapitre 3 de notre thèse, figurait la connaissance de l'ampleur de la pratique de la révision. L'enquête a partiellement répondu à cette question : nous avons ainsi constaté qu'au moins un quart des traductions prises en charge par nos répondants ne passait pas par une étape de révision. Il semblerait, selon l'étude, que ce soit particulièrement le cas dans une relation commerciale directe avec le client. Cette absence de révision serait également compensée par des relectures (ou « autorévision ») multiples de la part du traducteur. Les situations de sous-traitance permettraient, quant à elles, d'insérer une phase de révision ou de correction (selon la communication existant autour de la traduction) gérée par le donneur d'ordre. Notre public, très majoritairement constitué de traducteurs indépendants, semble afficher une grande confiance dans le professionnalisme du traducteur. L'expérience compte beaucoup dans le choix de réviser ou de faire réviser ses traductions : ainsi, les traducteurs ayant plus de 10 ans d'expérience estiment le plus souvent pouvoir se passer de révision, alors que les traducteurs inexpérimentés (moins

de 2 ans de pratique) la jugent indispensable.

Il semblerait, par ailleurs, que l'omission de la révision ne soit pas toujours un choix délibéré et que les conditions propres au marché de la traduction spécialisée y soient pour beaucoup. Les budgets de traduction restreints, les délais serrés et la difficulté à trouver un réviseur ont été fréquemment évoqués comme des entraves à l'application de la révision. Ces réponses tendent à confirmer les contributions citées dans notre Chapitre 2 à propos de la difficulté de rémunérer les réviseurs et de trouver les ressources appropriées pour la révision. Nous imaginons bien la difficulté pour un traducteur indépendant, par exemple, de répercuter dans son tarif les 30 % supplémentaires nécessaires à la révision de sa traduction. La diversité des demandes paraît jouer un rôle, également, dans l'omission de la révision : les documents de portée limitée ne sont pas toujours révisés, si l'on en croit nos répondants. Ce choix peut découler d'une attitude rationnelle face aux contraintes économiques du marché. Nous avons vu, au Chapitre 2, que cette pondération des besoins concerne toute la profession : au sein d'une organisation comme l'OCDE, par exemple, le recours à la révision est aussi rationalisé.

La pratique de la révision reste, malgré tout, majoritaire dans notre étude et l'opinion qu'en ont les prestataires est très favorable, globalement. Celle des représentants des PME de traduction est particulièrement positive. Les professionnels rejoignent ainsi une partie des chercheurs qui valorisent le rôle stratégique de la révision en traduction. Cependant, ce sont les mêmes prestataires qui jugent la révision facultative à 63 %, dans certains cas. La portée du document traduit, la fiabilité du traducteur et les autres mesures de gestion de la qualité mises en place (la relecture du traducteur, par exemple) justifient alors le choix de se passer de révision (comme le rappelaient les chercheurs, eux-mêmes).

En ce qui concerne les méthodes et habitudes des professionnels qui révisent, nous avons constaté qu'une majorité d'entre eux effectuent une révision comparative des traductions. Parmi les salariés de PME, cette pratique est même généralisée. Ces résultats ont comblé une lacune des recherches existantes sur la révision : aucune étude n'avait évalué la pratique de la révision bilingue ou unilingue (en Europe, notamment). Cette pratique dominante de la révision comparative va dans le sens des recommandations de Brunette, pour qui la révision unilingue n'offre pas de résultats satisfaisants en termes de qualité.

En ce qui concerne la portée du contrôle effectué par la révision, la majeure partie des répondants estime qu'il doit concerner la traduction à tous les niveaux de découpage du discours, si nécessaire. La révision comparative permet justement un contrôle plus pointu à tous les niveaux. Une part significative de l'échantillon pense que l'examen devrait porter sur la cohérence globale de la traduction, cependant. Peut-

être les réviseurs aimeraient-ils se limiter à la vérification de la cohérence globale des traductions, mais se sentent-ils souvent obligés d'effectuer un examen plus approfondi.

Les critères de qualité les plus cités par les prestataires, sont la qualité rédactionnelle et l'exactitude des contenus. Ces observations sont analogues aux résultats obtenus par Shih¹⁴ dans son étude qualitative sur l'autorévision : les deux premiers paramètres mentionnés par les traducteurs étaient, dans le même ordre, la lisibilité du document traduit et l'exactitude. Ceci confirme l'importance donnée au style par les traducteurs, ainsi que la dichotomie permanente qui existe entre fond et forme dans la qualité des traductions. En revanche, le paramètre de qualité fonctionnelle¹⁵ de la traduction est moins cité par les prestataires, contrairement aux chercheurs.

Plus d'un tiers des participants à notre enquête souhaiteraient disposer d'un modèle ou d'une méthode générale pour effectuer leurs révisions. Ceci tend à témoigner des lacunes méthodologiques de la formation et de la recherche dans ce domaine.

Nos questionnements plus généraux sur la gestion de la qualité des traductions ont produit d'autres résultats intéressants : nous constatons ainsi l'omniprésence de la relecture, étape indispensable à la production d'une qualité minimale. Nous remarquons que la relecture est souvent suivie d'une correction plutôt que d'une révision. C'est le cas pour les traductions effectuées par les indépendants, en particulier (rappelons que ceux-ci travaillent beaucoup en qualité de sous-traitants). Künzli¹⁶ mettait déjà le doigt sur ce type de pratiques dans son étude publiée en 2007 et simulant une situation de sous-traitance gérée dans un climat de non communication entre les parties.

D'autres contrôles sont associés dans l'étude, comme le « contrôle de la qualité » et l'évaluation, plutôt mis en place par le sous-groupe des industriels de la traduction. Ces contrôles s'opposent, dans l'analyse, à des contrôles effectués en interne – la révision réciproque et la relecture. La révision réciproque apparaît comme assez fréquente, surtout au sein des PME de traduction.

La question de l'adhésion à la norme européenne NF EN 15038, enfin, résume à nouveau l'attitude et les contraintes des prestataires face à la révision. Si une large majorité des personnes interrogées dit souhaiter appliquer la norme, seule la moitié d'entre eux déclare pouvoir le faire. Les obstacles à cette conformité sont les prix pratiqués en traduction, les délais très serrés et la difficulté de trouver un réviseur. La population la plus affectée par ces contraintes et la moins favorable à la norme

¹⁴ SHIH, Claire Yi-yi. Revision from translators' point of view : an interview study. *Target*, 2006, vol. 18 n °2, p. 295-312.

¹⁵ Défini par Gouadec comme s'appliquant « à toute traduction dont le résultat, seul ou intégré à autre chose (une machine, un produit, etc.) doit fonctionner correctement ». *op.cit.* 2005, 31.2.6. *Procédure 36F : Contrôle de qualité fonctionnelle*

¹⁶ KÜNZLI, Alexander. The ethical dimension of translation revision. An empirical study. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008) <http://www.jostrans.org/issue08/art_kunzli.pdf>

est celle des indépendants. Tim Martin, qui a participé à l'élaboration de la norme, a souligné les réticences de cette catégorie de traducteurs dans son article de 2007 publié dans *JosTrans*¹⁷. Les salariés de PME et les industriels de la traduction, en revanche, apparaissent mieux placés pour appliquer la norme. Les donneurs d'ordre, employés par ces structures, sont également en adéquation avec les exigences de la norme, le plus souvent.

Notre étude a permis d'étayer objectivement un certain nombre d'hypothèses relatives à la pratique de la révision sur le marché français. L'exploitation des données de l'échantillon selon plusieurs méthodes a permis de confirmer et d'expliquer les résultats de l'enquête dans leur contexte situationnel. Cette enquête offre un point de départ essentiel pour des études plus ciblées sur une partie de la population ou sur des pratiques particulières. Le mode d'échantillonnage choisi permet de faire état d'une situation globale, telle qu'elle pourrait bien exister sur notre marché. Il ne permet pas, en revanche, d'étudier chaque sous-groupe de l'échantillon avec la même finesse. En outre, le questionnaire reste basé sur des déclarations qui ne remplacent pas l'observation directe des pratiques. Les fausses déclarations ou les erreurs de perception sont un risque inhérent à ce genre d'études. Nous savons, cependant, que l'observation directe est difficile à mettre en œuvre sur des échantillons importants. C'est pourquoi le questionnaire reste un outil nécessaire pour dresser un panorama global de l'application de la révision.

¹⁷ MARTIN, Tim. Managing risks and resources : a down-to-earth view of revision. *JosTrans*, 2007, vol.8, (page consultée le 21 juillet 2008)

Conclusion générale

La révision est une fonction courante de la traduction et pourtant, peu de chercheurs y ont consacré leurs efforts. Elle est au cœur de la problématique de la qualité en traduction, mais son usage et ses pratiques restent assez méconnus. La révision manque d'enquêtes permettant de mesurer l'ampleur de son utilisation, les formes de révision et les critères de qualité appliqués ou encore sa relation aux autres types d'interventions sur les traductions.

Dans la présente thèse, nous proposons une contribution visant à combler en partie ce manque, en faisant le point sur les données existantes et en réalisant une enquête quantitative par questionnaire auprès des professionnels de la traduction, au sujet de la révision et de son rapport à la gestion de la qualité des traductions spécialisées.

L'objet central de la thèse était la connaissance de la place et du rôle de la révision au sein du processus de traduction spécialisée. Dans cette optique, nous avons commencé par décrire ce processus en soulignant sa complexité et la variabilité des besoins d'une prestation à l'autre. L'importance des phases de préparation et de contrôle de la traduction a été soulignée. L'influence des conditions d'exécution sur la qualité de la prestation a été rappelée. Les moyens existants de contrôle et d'assurance de la qualité ont été présentés, pour introduire les définitions des principales formes d'intervention sur les traductions spécialisées, telles qu'elles sont connues sur le plan théorique et usitées dans la profession. Quatre fonctions ont ainsi été retenues : la relecture, la correction, la révision et l'édition. Cette approche a permis de différencier les grands systèmes de gestion de la qualité de leurs applications spécifiques. Elle a aussi permis de clarifier les définitions française et anglaise des concepts, en présentant leurs contextes d'utilisation. Des divergences subsistent dans les désignations, cependant, et nous nous devions, dans un tel travail, d'en faire état.

Une fois la définition de la révision posée dans le contexte de la gestion de la qualité, nous avons cherché à recueillir des données sur les conditions professionnelles de sa pratique. Nous avons constaté les divisions des chercheurs sur l'importance de l'étape de révision dans la prestation de traduction. L'influence structurelle des types

d'organisations de traduction sur la pratique de la révision a été évoquée. Les types de relation existant entre le réviseur et le « révisé » ont été esquissés. Les prescriptions de la norme européenne NF EN 15038 en matière de révision et les flottements dans les définitions proposées ont été rappelés. La question de la pratique de la révision devait également être placée dans son contexte économique : le problème posé par les délais et les budgets resserrés a, en effet, toute sa place dans la question du positionnement de la révision.

Le rôle didactique de la révision a été mis en perspective avec les conditions économiques de la traduction. Ces conditions, selon les chercheurs, semblent agir sur les formes de révision choisies (révision unilingue ou bilingue, unique ou multiple). Le présent travail a révélé les débats sur les choix méthodologiques de révision, mais aussi le manque de recul sur l'ampleur de chaque pratique.

Les principes généraux de qualité ont été soulignés et notamment, celui de l'adaptation de la traduction à la fonction à laquelle elle est destinée. Ce principe domine en traduction spécialisée et a des retombées sur les critères de qualité utilisés en révision, même s'il cohabite avec des critères plus classiques d'exactitude ou de correction linguistique.

Un recensement des formations françaises de traducteurs proposant un enseignement de la révision au niveau du Master, a été proposé. Ceci nous a permis de constater que si l'enseignement de la révision progresse dans les formations, il est loin d'être généralisé. Par ailleurs, la synthèse des travaux de recherche portant spécifiquement sur la révision nous a conduit au constat que ceux-ci étaient peu nombreux et traitaient surtout des performances en révision, sur des petits échantillons.

Dans ce deuxième volet de notre travail, nous avons conclu à l'hypothèse d'une grande diversité des formes et des pratiques de révision, et à la rareté des données et du débat théorique sur la révision. Dans ce contexte, un sondage permet d'effectuer un bilan de la pratique professionnelle et d'apporter des données quantitatives sur lesquelles peut ensuite s'appuyer la discussion sur les méthodes et les concepts. Ses résultats peuvent également aider à définir des programmes pédagogiques adaptés.

Notre choix de recherche s'est donc porté sur une enquête quantitative sur les pratiques et les avis des professionnels de la traduction, en matière de révision et de méthodes de gestion de la qualité des traductions spécialisées. Cette approche sociologique nous a permis d'identifier des tendances comportementales sur une population globale difficile à dénombrer. Les thématiques relevant de la place et du rôle de la révision, des formes de révision et de gestion de la qualité, ont fait l'objet de questions détaillées. Ces questions ont été mises en relation avec le profil des prestataires interrogés. Afin de faire ressortir les multiples dimensions des résultats du questionnaire,

trois analyses se sont succédées : le tri à plat, l'analyse bivariée par tableaux de contingence et l'analyse multivariée par AFCM. L'association de ces trois méthodes nous a permis de croiser les profils de réponse et d'augmenter le pouvoir d'explication de l'enquête.

Les résultats d'une enquête par questionnaire, cependant, ne doivent pas être généralisés sans réserve à l'ensemble de la population. Le questionnaire restera toujours une source d'information partielle. Lorsque la connaissance d'une situation est fragmentaire, cependant, il permet d'établir un nécessaire état des lieux des tendances collectives. À notre connaissance, aucune enquête quantitative n'a été menée sur la révision en France et l'on ne dispose pas de données objectives sur les thématiques citées ci-dessus.

Les principales contributions apportées par les résultats de notre enquête concernent donc :

- l'ampleur de la pratique de la révision ;
- la perception du rôle de la révision par les professionnels ;
- les méthodes de révision appliquées ;
- les autres formes d'intervention sur les traductions ;
- le niveau de conformité des pratiques avec les exigences de la norme européenne NF EN 15038.

L'ampleur de la pratique de la révision a ainsi pu être mesurée sur notre échantillon (constitué en majorité de traducteurs indépendants, mais aussi de salariés de PME, de grandes entreprises de traduction et de membres d'organisations institutionnelles). Environ un quart de toutes les traductions gérées par nos répondants ne sont pas révisées, selon eux. Nous avons identifié les raisons volontaires (expérience du traducteur, type de traduction) et involontaires (pression sur les budgets et les délais, difficulté à trouver un réviseur) expliquant cette omission de la révision chez les prestataires sondés. Ceci confirme les hypothèses formulées dans les écrits au sujet des conditions de révision, tout en donnant des ordres de grandeur plus précis sur l'influence plus ou moins forte de chaque facteur.

L'enquête a révélé la vision positive du rôle de la révision dans l'assurance de qualité des prestations, partagée par une large majorité des personnes interrogées. Jusqu'alors, nous ne disposions pas de données statistiques sur la perception de cette fonction en France.

La forme de révision la plus utilisée dans notre échantillon est la révision bilingue ou comparative : la majorité des répondants et la quasi-totalité des salariés de PME interrogés choisissent cette méthode. La majeure partie des participants se dit également favorable à une forte intervention de la révision sur la traduction, si nécessaire. Ceci

est cohérent avec l'usage d'une méthode comparative de révision, plus complète que la révision unilingue.

Une part significative de l'échantillon souhaiterait disposer d'un modèle ou d'une méthode générale de révision : ceci tend à témoigner d'un décalage entre la pratique de la révision et l'enseignement de sa méthodologie.

Parmi les formes d'intervention sur les traductions, la relecture est confirmée par l'enquête comme une étape omniprésente, souvent suivie d'une correction par un tiers ou d'une révision réciproque, dans le cadre des PME de traduction, essentiellement. L'évaluation semble plutôt appliquée au sein des grands groupes de traduction ou des organisations institutionnelles. Notre échantillon fournit des indications sur l'application de chacun de ces contrôles, même si celles-ci devront être confirmées par d'autres études : l'effectif des répondants appartenant aux catégories « industriels de la traduction » et « institutionnels », par exemple, est faible.

Concernant la conformité des pratiques avec les règles énoncées par la norme européenne de traduction NF EN 15038 en matière de révision, nous avons constaté que la moitié des personnes interrogées seulement se disait en mesure d'appliquer la norme. Les indépendants étaient, globalement, les moins bien placés pour pouvoir l'appliquer, ce qui ne constitue pas une surprise au vu des tarifs généralement moins élevés appliqués par ces prestataires et de la plus grande difficulté à trouver un réviseur, pour certains d'entre eux.

Si l'enquête proposée dans notre thèse présente des limites quant à l'étude des sous-groupes de population ou des contextes spécifiques de la pratique de la révision, elle offre un panorama actuel de la révision dans son cadre professionnel.

En outre, ce type de recherche empirique à grande échelle est assez rare en traduction et il ouvre plusieurs voies de recherche plus ciblée que nous allons détailler dans la deuxième partie de notre Conclusion générale.

En résumé, nous estimons que notre travail a permis :

- de rassembler et de clarifier les principaux concepts relatifs à la gestion de la qualité des traductions spécialisées ;
- de mettre en relation les usages professionnels et les hypothèses et débats existant dans la recherche ;
- de mettre à jour les connaissances sur la situation de la révision dans la formation et dans le monde professionnel en France ;
- d'apporter de nombreuses données chiffrées sur la pratique de la révision, méconnue jusqu'alors ;
- de mettre en valeur l'influence des conditions socio-économiques d'exécution des prestations sur la gestion de la qualité et la révision ;

- de confirmer la diversité des usages et des attitudes en matière de révision, selon le statut professionnel occupé par les prestataires (indépendant / salarié), la structure de leur organisation (petite ou grande entreprise, institution) et le type de relation commerciale entretenue avec leurs clients (sous-traitance ou relation directe).

Notre contribution offre également un certain nombre de perspectives de développement. Elle peut, en effet, susciter des orientations à trois niveaux : la recherche, la formation et la pratique professionnelle de la révision.

Concernant les perspectives de recherche, nous privilégierons deux voies principales : l'étude des pratiques et des conditions de révision et l'étude de la qualité des révisions.

L'étude des pratiques et des conditions s'appuiera de préférence sur des études par sondage ou par interview. Les deux techniques sont d'ailleurs complémentaires et des interviews ciblées sur des sous-publics de notre échantillon nous permettront de compléter les données générales obtenues. Les différents types de prestataires interviewés séparément (indépendants, salariés de PME de traduction, de grands groupes ou d'organisations institutionnelles) pourront ainsi définir avec plus de précision le contexte professionnel dans lequel ils pratiquent ou non la révision. Les points de vue différenciés des traducteurs, des réviseurs, des chefs de projets ou des chefs d'entreprise présentent également un grand intérêt. Enfin, la sélection de professionnels ayant un positionnement particulier dans la gestion de la prestation (sous-traitants, donneurs d'ordre, prestataires travaillant directement pour leurs clients) apportera des éclairages complémentaires sur les conditions d'exécution des traductions et des révisions. L'observation directe (dans l'entreprise) de la gestion d'une prestation de traduction incluant la révision, peut également apporter beaucoup d'informations. Les échanges entre prestataires et clients (par courrier électronique, téléphone, etc.) et l'incidence des relations commerciales sur la révision, peuvent ainsi être étudiés. Cette observation peut être associée à des entretiens ou à l'examen *a posteriori* d'un certain nombre de traductions avant et après révision.

Au Chapitre 2, nous avons présenté quelques recherches orientées sur l'étude de la qualité des révisions. Celles-ci s'appuient de préférence sur l'analyse de matériaux choisis par le chercheur et évalués avant et après révision. L'évaluation de la qualité des révisions produites peut s'accompagner d'un protocole de verbalisation des réflexions du réviseur ou d'un enregistrement des actions à l'écran, permettant de progresser dans la compréhension des processus mentaux de révision. Ce n'est pas la méthode que nous privilégierons, car plusieurs chercheurs s'y consacrent déjà. De plus, l'aspect organisationnel de la fonction de révision nous paraît tout aussi riche d'enseignements

que la découverte du processus mental. L'analyse des matériaux révisés en rapport avec la méthode de révision ou l'intervenant concerné, par exemple, pourra faire l'objet de nos prochaines recherches :

La qualité des révisions peut être étudiée en posant comme variable, la méthode appliquée : la méthode de révision comparative consistant à lire un passage traduit avant de se référer à l'original peut être comparée à la méthode inverse (lecture de l'original, puis de la traduction). Il peut être intéressant, également, de confronter, sur une même révision, le travail de réviseurs « généralistes »¹⁸ et celui de spécialistes d'un domaine de la traduction spécialisée n'ayant pas le titre de réviseur. Pour prendre un dernier exemple de recherche sur la qualité des révisions, imaginons aussi comparer la révision réciproque de traducteurs se partageant une traduction et une révision centralisée du même travail, effectuée par un réviseur n'ayant pas traduit le document.

L'évaluation de la qualité de ces révisions devra être effectuée par un ou des réviseurs qualifiés, selon des paramètres objectifs : les catégories utilisées par Peter Arthern¹⁹ dans l'évaluation de la qualité des révisions de son service de traduction – erreur importante non corrigée ou introduite, erreur de forme non corrigée ou introduite, intervention superflue, correction nécessaire ou amélioration de la lisibilité – pourront être retenues. Idéalement, un test d'utilisation des traductions révisées par un « lecteur naïf » devrait compléter cette évaluation, afin de juger de la qualité fonctionnelle des traductions livrées.

Afin d'augmenter la représentativité des études effectuées, il pourra être utile de mutualiser les ressources, les données et les méthodes d'analyse. On pourrait, par exemple, constituer un corpus commun de traductions et de révisions (réalisées selon différentes méthodes) et exploiter les expertises complémentaires de différents laboratoires pour leur analyse. Ce type de projets inter-laboratoires serait facilité par la création de structures semblables aux Groupements De Recherche (GDR) du CNRS, à l'image de ce qui se fait dans d'autres disciplines.

Étant donné le peu de travaux publiés sur le thème de la révision, les possibilités de recherches sont en tout cas, très larges.

Au niveau de la formation en révision, beaucoup reste à faire également. Il est à souhaiter que les directeurs de centres de formation de professionnels de la traduction reconnaîtront les uns après les autres (sous la pression des demandes du marché de la traduction, peut-être), la nécessité de former systématiquement leurs étudiants à la révision. La publication de méthodes de révision par des enseignants

¹⁸ Révisant des traductions dans plusieurs domaines, sans être spécialisés dans un domaine en particulier

¹⁹ ARTHERN, Peter. Judging the quality of revision, *Lebende Sprachen*, 1983, vol. 28 n°2, p. 53-57.

et chercheurs spécialistes (telles qu'elles existent pour la traduction) pourrait faciliter cet apprentissage.

Il est souhaitable, en outre, que les universités élargissent ces enseignements à toutes les opérations en lien avec l'assurance et le contrôle de la qualité, en précisant le contexte et les formes d'application de chacune des opérations. Une initiation différenciée à la relecture, la révision, la correction, la réécriture, la post-édition, etc. pourra ainsi faire l'objet d'une simulation de conditions réelles d'exécution de prestations, comme le fait déjà l'Université de Rennes 2, par exemple.

Les résultats de l'enquête proposée dans cette thèse tendent à démontrer qu'une partie des professionnels est à la recherche d'une méthode en révision. Les associations de traducteurs ont un rôle à jouer dans la formation continue des traducteurs : des formations à la révision pourraient être proposées régulièrement aux adhérents.

Dans le cadre de la formation continue, les révisions effectuées dans un service de traduction pourraient faire l'objet d'évaluations occasionnelles afin de voir si une mise à niveau des réviseurs est nécessaire. Les paramètres d'évaluation cités précédemment pourraient être utilisés.

Dans la formation continue des réviseurs comme dans le contrôle de la qualité des traductions professionnelles, il se pourrait que l'évaluation gagne du terrain. Dans un contexte où les prix des traductions ont tendance à baisser, la révision reste une activité assez longue et coûteuse, qui pourrait, sur certains segments du marché, être remplacée par une évaluation quantitative sur un échantillon de traduction. Ce procédé, équivalent aux contrôles aléatoires effectués sur les produits industriels, semble déjà largement utilisé dans certains grands groupes de traduction. Si ceci ne se produit pas, car la révision et l'évaluation ne poursuivent pas les mêmes objectifs, au moins risque-t-on, de voir apparaître dans les services, des évaluations d'échantillons « avant révision », afin de juger de la nécessité de réviser les traductions. Cette solution peut répondre aux interrogations sur le besoin systématique de révision et aux contraintes de productivité que connaissent les prestataires de traduction.

La question de l'ampleur de l'application de la norme européenne NF EN 15038 par les prestataires suscite également des interrogations. Combien de professionnels choisiront de certifier leur entreprise en sachant que toutes leurs traductions devront être révisées ?²⁰ S'il est probable que l'adaptation se fera sans grande difficulté dans les PME et les grands groupes de traduction, qu'en est-il pour les traducteurs les plus isolés, qui comptent déjà avec une clientèle établie, dans un marché très vaste où les prix

²⁰ Même si la norme laisse la possibilité de signer des accords au cas par cas avec les clients ne souhaitant pas inclure la révision dans la prestation, rappelons que celle-ci est incluse dans le tarif de base de la traduction.

restent le premier facteur décisionnel pour la majorité des clients ? Dans les situations de sous-traitance, le donneur d'ordre pourra prendre en charge la révision, mais dans une relation commerciale directe avec leurs clients, les indépendants pourront-ils facilement trouver et rémunérer un réviseur ? Les communautés virtuelles, qui existent dans d'autres professions ou contextes sociaux, peuvent représenter une solution pour la mise en relation des réviseurs et des traducteurs indépendants, par exemple. L'évolution des rôles dans la prestation de traduction (due ou non à la norme NF EN 15038) se traduira probablement par la spécialisation croissante des réviseurs, au même titre que les traducteurs. Les traducteurs spécialistes seront aussi de plus en plus nombreux à proposer des services de révision.

Une voie à explorer pour améliorer l'efficacité et la rentabilité de la révision, est celle de la technologie informatique, comme ce fut le cas en traduction avec les mémoires de traduction.

D'une part, les progrès de la traduction automatique et de la traduction assistée par ordinateur représentent à la fois une concurrence sur certains segments de marché et des opportunités pour les réviseurs pratiquant la réécriture ou la post-édition.

D'autre part, les avancées de l'informatique pourraient permettre de développer des outils d'aide à la révision. Un certain nombre de fonctionnalités existent déjà dans les mémoires de traduction ou dans d'autres types de logiciels, mais leur intégration en un logiciel dédié à la révision, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche en ingénierie linguistique, pourrait permettre des gains de temps non négligeables. L'analyse des résultats de notre enquête nous a conduit à une réflexion sur quelques fonctionnalités qui pourraient être intégrées à un tel logiciel, afin de faciliter l'échange entre le réviseur et le traducteur, de rendre la révision plus efficace et de mieux estimer l'effort de révision appliqué sur chaque traduction. Parmi ces fonctionnalités, citons :

- une fonction de mise en contact rapide avec l'auteur de la traduction (messagerie instantanée de type *MSN*) : l'avantage d'intégrer cet outil dans un même logiciel et non de l'utiliser indépendamment, réside dans le fait de pouvoir enregistrer automatiquement ces échanges dans un « rapport de révision » ;
- des marques de révision avancées : les marques de révision existant dans *MS Word* sont des outils généraux de signalisation des modifications ; un outil de révision spécifique contenant une liste de critères par défaut, qui permettrait de différencier les types d'erreurs ou d'améliorations serait un plus pour améliorer la fonction didactique de la révision ;
- une fonction de génération automatique d'une fiche de contrôle de la qualité, à partir de la liste de critères citée ci-dessus (ce qui permettrait au traducteur de visualiser rapidement le type d'erreurs qu'il commet le plus) ;

- des options facilitant le travail collaboratif sur un même document : le logiciel pourrait être couplé avec des outils de collaboration tels que *Google Docs*²¹, qui permet de travailler à plusieurs sur un même fichier sécurisé en ligne. La mémoire *MemoQ* version 3.0²² offre aussi aux réviseurs la possibilité de commencer à intervenir sur un fichier avant que le traducteur n'ait terminé la traduction. Elle permet, en outre, d'étiqueter des segments comme « révisés ». Elle ne permet pas, en revanche, d'effectuer un suivi des différentes versions d'un document. C'est pourquoi, d'autres fonctionnalités doivent être intégrées au logiciel d'aide à la révision – par exemple, sur la base d'outils récents de gestion de versions (tel *CVS*²³ ou *Subversion*²⁴) :
 - une fonction « client » qui permettrait de se connecter directement au serveur de gestion de versions. Ce type de serveurs offre, en plus des options de travail collaboratif, la possibilité d'effectuer des statistiques détaillées de suivi des versions d'un document.
 - une méthode de synchronisation automatique et périodique des versions, permettant de différencier les périodes d'attente des périodes d'activité de tout intervenant (traducteur, réviseur) sur le document.
 - un outil d'estimation du temps que chaque intervenant a passé sur « sa » version du document, exploitant les deux fonctionnalités décrites précédemment. Cette fonction serait particulièrement utile pour estimer le temps qui a été nécessaire au réviseur pour mettre à niveau la traduction, voire le temps passé par tout intervenant sur chaque portion de document. Cette fonctionnalité peut être une première approche concrète et utile si l'on cherche à évaluer la qualité de la traduction en fonction du temps nécessaire à la révision. Dans l'optique d'un calcul global du tarif de la prestation (incluant la révision), comme le préconisait Gouadec avec le concept de « rémunération solidaire »²⁵ du traducteur et du réviseur, cet outil peut aussi trouver son utilité. De même, il peut servir à mesurer la qualité des traductions dans des travaux de recherche.

Les fonctions citées ci-dessus, si elles sont cumulées, peuvent accroître grandement l'efficacité des révisions et faciliter la collaboration entre le réviseur et le traducteur. Les orientations de la recherche en traduction et en révision permettront d'enrichir

²¹ Google Docs. *Welcome to Google Docs*, 2008 (page consultée le 09 septembre 2008) <http://docs.google.com/>

²² KILGRAY. *MemoQ 3.0*, 2008 (page consultée le 09 septembre 2008) <http://en.kilgray.com/index.php?q=node/products/memoq30>

²³ XIMBIOT. *CVS - Concurrent Versions System*, 2008 (page consultée le 09 septembre 2008) <http://www.nongnu.org/cvs/>

²⁴ TIGRIS. *Subversion*, 2008 (page consultée le 09 septembre 2008) <http://subversion.tigris.org/>

²⁵ GOUADEC, Daniel. *Rémunération du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008) http://www.qualitrad.net/volume_5/537_questions_pratiques.htm

perpétuellement ces outils logiciels.

Les deux enjeux majeurs de la révision – l’efficacité des révisions et la collaboration entre le réviseur et le traducteur – ont été intégrés, dans le présent travail, à la problématique de la gestion de la qualité et aux multiples dimensions qui caractérisent le marché de la traduction spécialisée. Nous espérons que la contribution apportée aura aidé à mieux positionner la révision et à définir de nouvelles pistes de recherche.

Bibliographie

ARTHERN, Peter. Judging the quality of revision, *Lebende Sprachen*, 1983, vol. 28 n°2, p. 53-57.

ASADI, Paula & SÉGUINOT, Candace. Shortcuts, strategies and general patterns in a process study of nine professionals. *Meta*, 2005, vol. 50, n°2, p. 522-547.

BOUTRY, P. et CONSTANT, L. Contrôler la qualité ce n'est pas nécessairement réviser. *Circuit*, Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec, 1991, n°35.

BREEDVELD, Hella. Writing and revising process in professional translation. *Across Languages and Cultures*, 2002, vol. 3 n°1, p. 91-100.

BRUNETTE, Louise. *Contribution à la pédagogie de la révision en pays bilingue : le cas du Canada*. 1995. Thèse de doctorat de traductologie, Université de Paris III Sorbonne nouvelle.

BRUNETTE, Louise. Quelle objectivité pour la révision? *Traduire*, 1996, n°168/169, p.25-33.

BRUNETTE, Louise. Towards a Terminology for Translation Quality Assessment. A comparison of TQA Practices. *The Translator*, 2000, vol.6 n°2, p.146-159.

BRUNETTE, L., GAGNON, C. & HINE, J. The GREVIS project : revise or court calamity. *Across Languages and Cultures*, 2005, vol. 6 n°1, p. 29-45.

BRUNETTE, Louise. Relecture-révision, compétences indispensables du traducteur spécialisé. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 225-235.

BUREAU DES TRADUCTIONS. *Guide du réviseur*. Ottawa : Direction des services linguistiques, 1985.

CANCIO, Carmelo. *La traduction professionnelle en France. Approche du domaine hispanique*. 1995. Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2.

CENTRALE DE LA TRADUCTION. *European Standard EN 15038 : 2006 Translation Services*, 2007, (page consultée le 10 juillet 2008), <http://www.centrale-de-la-traduction.com/content/view/full/43/201/lang,fr/>

CNET. *Résultats questionnaire Observatoire de la traduction 2006*, (page consultée le 18 janvier 2008), http://www.cnetfrance.org/_doc/ResultatsObservatoireCNET.pdf

DANCETTE, Jeanne & MENARD, Nathan. Modèles empiriques et expérimentaux en traductologie : questions d'épistémologie. *Meta*, 1996, vol.41, n°1, p.139-156.

DAYTON, David. Electronic editing in technical communication : a survey of practices and attitudes. *Technical Communication*, 2003, vol. 50 n°2, p.192-205.

DE LA PAIX, Renate. La localisation et la conception de sites Web multilingues. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.191-198.

DELISLE, Jean. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa : éditions de l'université d'Ottawa, 1980. 282 p.

DE SINGLY, François. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Éditions Nathan, 1992. 126 p.

DURBAN, Chris. La traduction financière. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.111-121.

DURIEUX, Christine. *Fondement didactique de la traduction technique*. Paris : Didier érudition, 1988. 171 p.

ENGLUND DIMITROVA, Birgitta. *Expertise and Explicitation in the Translation*

Process. Amsterdam : Benjamins, 2005. 243 p.

FLACKE, Marie-Louise. Le rédacteur technique. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.191-198.

GAMBIER, Yves. Traduction audiovisuelle : orientations générales. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.51-70.

GAMBIER, Yves. Traduction audiovisuelle : défis présents et à venir. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 149-164.

GONDOIN, Daniel. Localisation de sites Web : contraintes et enjeux. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 179-188.

GOOGLE DOCS. *Welcome to Google Docs*, 2008, (page consultée le 09 septembre 2008), <http://docs.google.com>

GOUADEC, Daniel. Comprendre, évaluer, prévenir. Pratique, enseignement et recherche face à l'erreur et à la faute en traduction. *TTR*, 1989, vol. 2 n°2, p. 35-54.

GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

GOUADEC, Daniel. *Assurance de qualité et contrôles de qualité*, 2005 (page consultée le 09 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/volume_1/121_assurance_qualite.htm

GOUADEC, Daniel. *La qualité vécue par le réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/volume_5/la_qualite_vecue_reviseur.htm

GOUADEC, Daniel. *Le besoin réel*, 2005, (page consultée le 07 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/volume_1/142_besoin_reel.htm

GOUADEC, Daniel. *2.40.4. Pointage*, 2005, page consultée le 12 novembre 2008), http://www.qualitrad.net/volume_3/2_40_1_niveau_de_finition.htm#2404_pointage

GOUADEC, Daniel. *31.1. Procédure 35 : Contrôles de qualité avec ou sans mise à niveau*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008)

http://www.qualitrad.net/volume_8/31_application.htm

GOUADEC, Daniel. *16. 31.2.6. Procédure 36F : Contrôle de qualité fonctionnelle*, 2005, (page consultée le 28 septembre 2008),

http://www.qualitrad.net/volume_8/31_2_6_procedure36F.htm

GOUADEC, Daniel. *Procédures de révision*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008)

http://www.qualitrad.net/volume_5/534_procedures_revision.htm

GOUADEC, Daniel. *Qualitrad.net. La qualité en traduction*, 2005 (page consultée le 07 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/somm_qual.htm

GOUADEC, Daniel. *Rémunération du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008),

http://www.qualitrad.net/volume_5/537_questions_pratiques.htm

GOUADEC, Daniel. *Réponses types à des besoins standard*, 2005 (page consultée le 07 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/volume_1/15_reponses_types.htm

GOUADEC, Daniel. *Responsabilités respectives du traducteur et du réviseur*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008),

http://www.qualitrad.net/volume_5/535_responsabilites_respectives.htm

GOUADEC, Daniel. *Révision*, 2005, (page consultée le 28 juillet 2008),

http://www.qualitrad.net/volume_5/51213_revision.htm

GOUADEC, Daniel. *Traduction / traducteur technique : marchés, enjeux, compétences. Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 165-178.

GOUADEC, Daniel. *La traduction*, 2008, (page consultée le 12 novembre 2008)

<http://www.profession-traducteur.net/traduction/traduction.htm>

GRAHAM, J.D. Checking, revision and editing. *The Translator's Handbook*. London : Aslib, 1983. 270 p.

GROUPE D'EXPERTS EMT. *Compétences pour les professionnels de la communication multilingue et multimédia*, février 2008, (page consultée le 15 septembre 2008), http://ec.europa.eu/dgs/translation/external_relations/universities/documents/skills_translators_fr.pdf

HERNÁNDEZ MORIN, Katell. Évaluation de la qualité des traductions spécialisées en contexte professionnel. *Actes du colloque international Traduction spécialisée : chemins parcourus et autoroutes à venir. Traduire pour le Web*, 2005. p.157-163.

HORGUELIN, Paul A. & BRUNETTE, Louise. *Pratique de la révision*. Québec : Linguatex, 3^{ème} édition revue et augmentée, 1998. 263 p.

HOSINGTON, Brenda & HORGUELIN, Paul. *A Practical Guide to Bilingual Revision*. Brossard (Québec) : Linguatex, 1980. 200 p.

HOUSE, Juliane. *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen : 2nd ed., Gunter Narr., 1981.

INTER-AGENCY MEETING ON LANGUAGE ARRANGEMENTS, DOCUMENTATION AND PUBLICATIONS. *Report to IAMLADP 2004 : Quality Management*, 18 juin 2004, (page consultée le 10 juillet 2008), http://uncti.net/pages/essays/quality_mngt.pdf

JAKOBSEN, Arnt Lykke. Translation drafting by professional translators and by translation students. *Empirical Translation Studies : Process and Product*. Copenhagen Studies in Language, 2002, n°27, p. 191-204.

JAVEAU, Claude. *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*. Bruxelles : éditions de l'université de Bruxelles, 1990. 158 p.

KILGRAY. *MemoQ 3.0*, 2008, (page consultée le 09 septembre 2008), <http://en.kilgray.com/index.php?q=node/products/memoq30>

KRINGS, Hans. *Repairing Texts* [édité par G.S. Koby, traduit de l'allemand par G.S. Koby, G.M. Shreve, K. Mischerikow et S. Litzer]. Kent, Ohio : Kent State University Press, 2001. 648 p.

KÜNZLI, Alexander. Translation revision : a study of the performance of ten professional translators revising a technical text *in* Maurizio Gotti & Susan Sarcevic (ed.), *Insights into specialized translation*, Bern/Frankfurt : Peter Lang, 2006, p. 195-214.

KÜNZLI, Alexander. The ethical dimension of translation revision. An empirical study. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008),
http://www.jostrans.org/issue08/art_kunzli.pdf

KÜNZLI, Alexander. Translation Revision : a study of the performance of ten professional translators revising a legal text *in* Y. Gambier, M. Shlesinger & R. Stolze (ed), *Translation Studies : doubts and directions*, Amsterdam : Benjamins, 2007, p. 115-126.

LADMIRAL, Jean-René. 30 ans de traductologie de langue française. *Le journal du traducteur*, décembre 1997, n°34, p. 6-10.

LAROSE, Robert. *Théories contemporaines de la traduction*. Québec : Presses de l'université du Québec, 2^{ème} ed., 1989. 336 p.

LAROSE, Robert. Qualité et efficacité en traduction : réponse à F.W.Sixel. *Meta*, 1994, vol.39, n°2, p. 362-373.

LAROSE, Robert. Méthodologie de l'évaluation des traductions. *Meta*, 1998, vol.43, n°2, p.163-186.

LAVAUULT-OLLÉON, Élisabeth. Traduction spécialisée : des pratiques qui se passent de théories? *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 45-71.

LEBART, L., MORINEAU, A., PIRON, M. *Statistique exploratoire multidimensionnelle*. Paris : Dunod, 3^{ème} ed., 2000. 438 p.

LEDERER, M. & SELESKOVITCH, D. *Interpréter pour traduire*. Paris : Didier érudition, 1984. 311 p.

L'ÉTUDIANT. *Tous les métiers par secteur. Langues*, (page consultée le 18 janvier

2008) <http://www.letudiant.fr/metiers/secteur/langues.html>

LEXICOOL. *Cours de traduction et d'interprétariat en France*, (page consultée le 22 août 2008), http://www.lexicool.com/courses_france.asp?IL=1

LIONBRIDGE TECHNOLOGIES, INC. *Lionbridge : présentation de l'entreprise*, 2008 (page consultée le 19 juin 2008), <http://www.lionbridge.com/lionbridge/fr-FR/company.htm>

LISA. LISA QA Model 3.1, 2008, (page consultée le 17 juillet 2008), <http://www.lisa.org/LISA-QA-Model-3-1.124.0.html>

LORENZO, María Pilar. Competencia revisora y traducción inversa. *Cadernos de Tradução*, 2002, vol.10, n°2, p. 133-166.

MANIEZ, François & THOIRON, Philippe. La formation du traducteur / rédacteur médical au 21^{ème} siècle : outils et enjeux. *Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations*, 2007, vol.10, p. 189-206.

MARTIN, Olivier. *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*. Paris : éditions Armand Colin, 2005. 126 p.

MARTIN, Tim. Managing risks and resources : a down-to-earth view of revision. *JosTrans*, 2007, vol.8, (page consultée le 21 juillet 2008) http://www.jostrans.org/issue08/art_martin.php

MAYORAL ASENSIO, Roberto. Specialised Translation : A Concept in Need of Revision. *Babel*, 2007, vol.53, n°1, p.48-55.

MENHERT, Thorsten. Quality Policy : Comply or Compete ? *Language International*, 1998, vol.10, n°5, p.12-15.

MOSSOP, Brian. Goals of a revision course. *Teaching Translation and Interpreting : Training, Talent, and Experience*. Papers from the First Language International Conference, Elsinore, Denmark, 31 May-2 June 1991. Philadelphia : John Benjamins, 1992, p.81-90.

MOSSOP, Brian. *Revising and Editing for Translators*. Manchester : St Jerome, 2001. 177 p.

MOSSOP, Brian. Empirical studies of revision : what we know and need to know. *JosTrans*, 2007, (page consultée le 30 juillet 2008), http://www.jostrans.org/issue08/art_mossop.pdf

NEWMARK, Peter. *Approaches to Translation*. Toronto : Prentice Hall, 1988. 200 p.

NIDA, Eugene A. & TABER, Charles A. *The Theory and Practice of Translation*, Leiden : E.J. Brill, 1974@1969. 218 p.

NORD, Christiane. *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*. Amsterdam - Atlanta : Rodopi, 1991. 250 p.

NORD, Christiane. *Translation as a Purposeful Activity*. Manchester : St Jerome ed., 1997. 154 p.

ORGANISME STATISTIQUE NATIONAL DU CANADA. *Les statistiques : le pouvoir des données! Glossaire*, 2007, (page consultée le 30 avril 2008), http://www.statcan.ca/francais/edu/power/glossary/gloss_f.htm

PRIOUX, René & ROCHARD, Michel. Économie de la révision dans une organisation internationale : le cas de l'OCDE. *JosTrans*, juillet 2007, (page consultée le 30 juillet 2008), http://www.jostrans.org/issue08/art_prioux_rochard.php

REIß, Katharina. *Text Typology and the Quality of Translation*, Exeter : BAAL Seminar of Translation, 1976.

ROCHARD, Michel. Le réviseur : Achille ou Mentor ? *Traduire*, 2004, n°203, p.59-69.

SAGER, Juan C. Quality and standards : the evaluation of translations. *The Translator's Handbook*. Catriona Picken (ed.). London : ASLIB, 2^{ème} ed. 1989, p.91-102.

SAGER, Juan C. *Language Engineering and Translation : Consequences of Automation*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, 1993. 346 p.

SAMUELSSON-BROWN, Geoffrey. Working Procedures, Quality and Quality Assurance. *The Translator's Handbook*. Rachel Owens (ed.). London : Aslib, 3^{ème} ed. 1996, p.103-135.

SAMUELSSON-BROWN, Geoffrey. *A Practical Guide for Translators*. Clevedon, Buffalo, Toronto : Multilingual Matters, 4^{ème} édition révisée, 2004. 187 p.

SEDON-STRUTT, Hugh. The revision of translation work. *Language International*, 1989, vol.2, n°3, p.28-30.

SHIH, Claire Yi-yi. Revision from translators' point of view : an interview study. *Target*, 2006, vol. 18 n°2, p. 295-312.

SIMPKIN, R. Translation specifications. *The Translator's Handbook*. Catriona Picken (ed.). London : ASLIB, 1983. p.129-139.

SOMERS, Nick. Revision ? Food for Thought. *Translation Journal*, janvier 2001, (page consultée le 20 juillet 2008), <http://accurapid.com/journal/15revision.htm>

STURZ, Wolfgang. DIN 2345 Hits the Language Industry. Does the language business need an ISO alternative ? *Language International*, 1998, vol.10, n°5, p.18-41.

TAZIR, Joan. Training of revisors for an in-house translation service. *The Business of Translation and Interpreting*. Proceedings of the first Annual Conference of the Institute of Translation and Interpreting, London, 1-2 May, 1987. London : ASLIB, 1987. p.63-66.

TIGRIS. *Subversion*, 2008, (page consultée le 09 septembre 2008), <http://subversion.tigris.org>

VERMEER, Hans J. Skopos and Commission in Translation Action. Chesterman, A. (ed.). *Readings in Translation Theory*, Helsinki : Oy Finn Lectura, 1989. p.173-187.

XIMBIOT. *CVS - Concurrent Versions System*, 2008, (page consultée le 09 septembre 2008), <http://www.nongnu.org/cvs/>

Annexe A

Questionnaire sur les pratiques de révision et de gestion de la qualité des traductions spécialisées

Le questionnaire sur les pratiques de révision et de gestion de la qualité soumis aux professionnels de la traduction s'articule en deux parties : « Votre profil » et « Vos pratiques et vos avis sur la révision ». Les questions, regroupées en différentes thématiques, sont réparties sur quatre pages.

Votre profil

Question 1 : Quel prestataire de services de traduction représentez-vous ?

- un prestataire individuel (traducteur indépendant ou en portage salarial)
 une petite société de services (agence, PME de traduction)
 un prestataire « industriel » (grande entreprise, multinationale)
 un « institutionnel » (administration, organisation internationale)

Question 2 : Quel est l'intitulé de votre poste ?

- traducteur réviseur
 chef de projets autre intitulé (préciser)

Question 3 : Exercez-vous cette activité :

- à plein temps à temps partiel (mi-temps ou plus) à temps partiel (moins d'un mi-temps)

Question 4 : Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ?

- depuis une durée ≤ à 2 ans depuis une durée ≤ à 5 ans
 depuis une durée ≤ à 10 ans depuis une durée ≤ à 15 ans depuis plus de 15 ans

Question 5 : Dans quel genre de traduction exercez-vous principalement votre activité ?

- technique littéraire autre (préciser)

Question 6 : Quel(s) type(s) de prestations vous confie-t-on ?

- traductions localisations
 révisions autre (préciser)

Question 7 : Avec quelles langues travaillez-vous ?**Question 8 : Pour quel(s) type(s) de clients travaillez-vous principalement ?**

- particuliers PME
 grandes entreprises, multinationales institutionnels

Question 9 : De quelle façon travaillez-vous le plus souvent ?

- en traitant directement avec le client
 en tant que traducteur sous-traitant pour un donneur d'ordre
 en tant que donneur d'ordre qui sous-traite la traduction
 autant directement que par le biais de la sous-traitance

Enregistrer et passer à la page suivante

Figure A.1 – Première page web du questionnaire

Vos pratiques et vos avis sur la révision

Définition et rôle de la révision

Question 10 : La révision consiste selon vous en :

- la vérification d'un document qui devrait être définitif
 l'examen et l'amélioration d'un document non définitif
 Sans opinion.

Question 11 : Selon vous, la révision des traductions ou des localisations :

- apporte beaucoup à leur qualité apporte peu à leur qualité
 n'apporte rien à leur qualité et peut même l'empirer Sans opinion.

Question 12 : Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles définit(ssent) selon vous le mieux un bon réviseur ?

(jusqu'à deux réponses possibles)

- Il a un bon style.
 Il a plus d'expérience que le traducteur qui a effectué la traduction ou la localisation.
 Il a une connaissance plus approfondie que le traducteur du domaine de spécialisation de la traduction ou de la localisation.
 Il connaît les limites de son rôle et apporte uniquement les améliorations nécessaires.
 C'est un bon traducteur, donc un bon réviseur.
 Autre définition (préciser)
 Sans opinion.

Question 13 : Pensez-vous que la position du réviseur soit idéale pour garantir que le « produit » traduit ou localisé remplira sa fonction ?

- Oui. Non. Sans opinion.

Question 14 : Si votre réponse est NON, quelle procédure ou quel acteur du projet de traduction suggèreriez-vous pour remplir ce rôle ?

Question 15 : Selon vous, à quel(s) niveau(x) du discours la révision doit-elle intervenir principalement ?

- la cohérence globale du document le sens de chaque phrase
 le sens de chaque mot ou terme la cohérence des paragraphes
 à tous les niveaux, si nécessaire Sans opinion.

Le besoin de révision

Question 16 : Pensez-vous que l'on puisse dans certains cas se passer de révision ?

- Oui. Non. Sans opinion.

Question 17 : Si votre réponse est OUI, dans quel(s) cas ?

- Lorsque le traducteur est suffisamment expérimenté.

Figure A.2 – Deuxième page web du questionnaire

- Lorsque le traducteur utilise un système d'aide à la traduction performant.
- Dès lors que le traducteur se relit bien.
- Lorsque la portée du document traduit est limitée.
- Autre cas (préciser)

Question 18 : À partir de combien d'années d'expérience diriez-vous qu'un traducteur est « expérimenté » ?

- 2 ans 5 ans 10 ans 15 ans

Question 19 : En général, combien de relectures¹ et/ou de révisions² subissent les traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

¹ ou « auto-révision » ² par un réviseur ou un autre traducteur

- Pas de relecture et pas de révision 1 relecture et pas de révision
 Pas de relecture et 1 révision 1 relecture et 1 révision
 Un plus grand nombre de relectures et/ou de révisions (préciser)

Question 20 : Lorsque la révision est omise ou supprimée dans un projet de traduction ou de localisation, pensez-vous que ce soit le plus souvent :

- par manque de temps par manque de budget par manque de volonté
 par manque de ressources humaines Autre opinion (préciser)

Enregistrer et passer à la page suivante

Figure A.3 – Deuxième page web du questionnaire

Vos pratiques et vos avis sur la révision (suite)

Les procédures de gestion de la qualité

Question 21 : Quelle(s) procédure(s) de gestion de la qualité est (sont) le plus souvent appliquée(s) aux traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

- la relecture (ou « auto-révision »)
 le contrôle de la qualité
 la correction (révision sans retour au traducteur)
 la révision
 la révision réciproque (ou « relecture croisée » entre traducteurs)
 l'évaluation (notée)
 d'autres procédures (préciser)

Question 22 : Utilisez-vous d'autres termes que ceux qui sont proposés ci-dessus pour décrire certaines opérations de gestion de la qualité ?

- Oui (préciser)
 Non.

Question 23 : Comment différenciez-vous la « révision » du « contrôle de la qualité » ?

Question 24 : Dans votre activité, les révisions des traductions ou des localisations sont-elles communiquées au traducteur (à vous, si vous êtes le traducteur) ?

- Non, jamais.
 Rarement.
 Oui, parfois.
 Oui, souvent.
 Oui, systématiquement.
 Non concerné.

Question 25 : Si votre réponse est plutôt OUI, s'agit-il de traductions ou de localisations effectuées :

- en interne
 en sous-traitance
 en interne et en sous-traitance

Question 26 : Si votre réponse est NON, JAMAIS ou RAREMENT, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

(plusieurs réponses possibles)

- Cela n'est pas nécessaire.
 Le temps consacré au projet ne le permet pas.
 Le traducteur (vous) ne le demande(z) pas.
 Le réviseur ne souhaite pas communiquer la révision.
 Je ne sais pas.

Question 27 : Faites-vous appel à une « relecture d'expert »³ pour vérifier la validité technique des traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

³relecture spécialisée unilingue

- Non, jamais.
 Rarement.
 Oui, parfois.
 Oui, souvent.
 Oui, systématiquement.

Question 28 : Si votre réponse est NON, JAMAIS ou RAREMENT, comment assurez-vous généralement la validité technique des traductions ou localisations dont vous avez la charge ?

(plusieurs réponses possibles)

- par une bonne recherche documentaire et terminologique
 par une validation des termes techniques

Figure A.4 – Troisième page web du questionnaire

- en acceptant uniquement des traductions dans mes domaines de spécialisation
- par la sélection d'un traducteur spécialisé dans le domaine
- par l'évaluation notée du document traduit
- par un autre moyen (préciser)

La méthode de révision

Question 29 : Lorsque vous révisez des traductions ou des localisations, vous reportez-vous fréquemment à un ou plusieurs des supports suivants ?

- au cahier des charges
- au devis
- au guide de style
- à la documentation
- au glossaire
- à aucun support
- à un autre type de support (préciser)
- Non concerné.

Question 30 : Lorsque vous révisez une traduction ou une localisation, quelle méthode appliquez-vous généralement :

- lecture du document original, puis révision comparative de l'original et de la traduction
- révision comparative de l'original et de la traduction
- lecture du document original, puis révision unilingue de la traduction
- révision unilingue de la traduction, en consultant l'original au besoin
- révision unilingue de la traduction
- Non concerné.

Question 31 : Dans votre activité, lorsqu'une traduction ou une localisation est effectuée par plusieurs traducteurs, comment est-elle généralement révisée ?

- par relecture croisée entre traducteurs
- par révision centralisée du document entier
- par relecture croisée entre traducteurs + révision centralisée du document entier
- d'une autre façon (préciser)
- Non concerné.

Enregistrer et passer à la page suivante

Figure A.5 – Troisième page web du questionnaire

Vos pratiques et vos avis sur la révision (suite)

Les critères de qualité

Question 32 : À quel(s) critère(s) de qualité doit selon vous satisfaire tout type de traduction ou de localisation ?

- l'exactitude la correction linguistique l'adaptation fonctionnelle
 la qualité rédactionnelle d'autres critères (préciser)

Question 33 : Utilisez-vous une grille ou une symbolisation des erreurs lorsque vous révisez des traductions ou des localisations ?

- Oui. Non. Non concerné.

Question 34 (facultative) : Si votre réponse est OUI, pouvez-vous joindre ci-dessous le modèle de grille utilisé ou en reprendre les principales rubriques ? (aucune grille ne sera reprise intégralement dans la publication des résultats du questionnaire)

Fichier à télécharger au format txt, doc, rtf ou pdf) : no file selected

Question 35 : Quelles sont, selon vous, les erreurs les plus graves qui peuvent survenir dans une traduction ou une localisation ?

(noter de 1 à 4 ou 5, de l'erreur la plus grave à l'erreur la moins grave)

- toute erreur de grammaire ou d'orthographe « élémentaire »
 tout mauvais choix terminologique sur un terme clé du document
 toute erreur de sens
 toute erreur située à un endroit stratégique du document
 autre erreur (préciser)

Question 36 : Pensez-vous qu'un modèle ou une méthode générale serait utile à votre travail de révision ?

- Oui. Non. Non concerné.

L'évaluation des traductions

Question 37 : Dans votre activité, les évaluations (notées) des traductions ou des localisations sont-elles communiquées au traducteur (à vous, si vous êtes le traducteur) ?

- Non, jamais. Rarement. Oui, parfois.
 Oui, souvent. Oui, systématiquement. Non concerné.

Question 38 : Si votre réponse était plutôt OUI, sont-elles envoyées au traducteur avant ou après livraison définitive de la traduction ?

- Avant. Après.

Question 39 : Mis à part les critères de qualité textuelle du document livré, quel(s) critère(s) devrai(en)t selon vous être pris en compte dans toute évaluation de la qualité d'une traduction ou

Figure A.6 – Quatrième page web du questionnaire

d'une

localisation ?

- le respect des délais le rapport qualité / prix de la prestation
 les moyens humains et matériels mis à disposition par le client
 les moyens humains et matériels mis à disposition par le prestataire
 aucun critère supplémentaire. d'autres critères (préciser)

La révision et les outils informatiques

Question 40 : Quel type de révision appliquez-vous généralement aux Traductions Assistées par Ordinateur⁴ dont vous avez la charge ?

⁴mémoires de traduction et autres systèmes de gestion de flux

- une révision complète des segments nouveaux et une relecture rapide des segments partiellement traduits
 une révision complète des segments nouveaux et des segments partiellement traduits
 une révision complète des segments nouveaux uniquement
 une relecture rapide des segments nouveaux uniquement
 une révision complète du document traduit non segmenté
 un autre type de révision (préciser)
 Non concerné.

Question 41 : Quel type de révision appliquez-vous généralement aux Traductions Automatiques dont vous avez la charge ?

- une révision de la cohérence globale du document
 une révision approfondie du document à tous les niveaux
 une relecture rapide. Les documents traduits automatiquement ne justifient pas une révision.
 un autre type de révision (préciser)
 Non concerné.

Révision et norme

Question 42 : La norme européenne de traduction EN 15038 qui vient d'être publiée indique que toute traduction doit être révisée par une personne autre que son traducteur. Souhaitez-vous appliquer cette norme ?

- Oui. Non (préciser pourquoi)

Question 43 : Pouvez-vous l'appliquer ?

- Oui. Non (préciser pourquoi)

Enregistrer et terminer

Figure A.7 – Quatrième page web du questionnaire

Annexe B

Tableaux des réponses au questionnaire

La présente annexe fournit l'ensemble des réponses au questionnaire, individu par individu. L'annexe est divisée en deux parties :

- les réponses à choix unique ou multiple
- les réponses libres.

Par souci de présentation, les tableaux sont scindés par série de questions. Les réponses apparaissent codées (par nécessité d'analyse et d'affichage), mais elles sont compréhensibles avec l'appui de l'intitulé des différentes questions (Annexe A).

B.1 Réponses à choix unique ou multiple

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q8
Indiv. 1	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc	PME
Indiv. 2	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 3	indiv	traducteur	plein	+15ans	autre	trad,rev	grand
Indiv. 4	indiv	traducteur,reviseur	plein	10ans	autre	trad	PME,grand,instit
Indiv. 5	petSoc	traducteur,reviseur,chef	plein	2ans	tec	trad	PME,grand
Indiv. 6	indiv	traducteur	moins	10ans	tec	trad,rev	part,PME
Indiv. 7	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc	PME,grand
Indiv. 8	petSoc	traducteur,reviseur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 9	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	part,PME,grand,instit
Indiv. 10	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	part,PME,instit
Indiv. 11	indiv	traducteur	plein	2ans	tec	trad,loc,rev	PME
Indiv. 12	indiv	traducteur,autre	plein	15ans	autre	trad,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 13	indiv	traducteur	moins	15ans	autre	trad	part,PME,instit
Indiv. 14	indiv	traducteur	miplus	2ans	autre	trad,autreQ6	part,PME
Indiv. 15	indiv	traducteur	plein	15ans	autre	trad	PME
Indiv. 16	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 17	indiv	traducteur	plein	+15ans	autre	trad,rev	part,PME,grand
Indiv. 18	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad	PME,instit
Indiv. 19	indiv	traducteur	moins	15ans	autre	trad,autreQ6	part,instit
Indiv. 20	indiv	traducteur	plein	15ans	tec	trad	part,PME,grand,instit
Indiv. 21	indiv	traducteur,reviseur,chef,autre	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 22	petSoc	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev	part,PME
Indiv. 23	indiv	traducteur	plein	15ans	tec	trad,loc	PME,grand
Indiv. 24	indiv	traducteur	miplus	+15ans	tec	trad	PME,grand
Indiv. 25	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad	grand
Indiv. 26	indiv	traducteur	plein	+15ans	autre	trad	part,PME,grand,instit
Indiv. 27	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	part,PME,grand,instit
Indiv. 28	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev	PME,instit
Indiv. 29	indiv	traducteur	plein	15ans	tec	trad	PME
Indiv. 30	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 31	indiv	traducteur,reviseur	miplus	2ans	tec	trad,rev	part
Indiv. 32	Instit	traducteur	miplus	+15ans	autre	trad,rev	instit
Indiv. 33	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 34	indiv	traducteur	plein	+15ans	autre	trad	grand,instit
Indiv. 35	petSoc	traducteur	plein	+15ans	tec	trad	PME,grand,instit
Indiv. 36	indiv	traducteur	plein	10ans	autre	trad,autreQ6	grand
Indiv. 37	indiv	traducteur	plein	15ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 38	indiv	traducteur,reviseur	plein	+15ans	autre	trad,rev	grand,instit
Indiv. 39	indiv	traducteur	plein	2ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 40	indiv	traducteur,reviseur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 41	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	PME,grand,instit
Indiv. 42	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 43	petSoc	traducteur,reviseur,chef	plein	10ans	autre	trad,rev	PME,grand
Indiv. 44	indiv	traducteur	miplus	15ans	tec	trad,loc	PME
Indiv. 45	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc	PME,grand
Indiv. 46	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	PME,grand,instit
Indiv. 47	indiv	traducteur	plein	10ans	autre	trad,loc,rev	PME,grand,instit
Indiv. 48	petSoc	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 49	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	grand
Indiv. 50	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad	PME
Indiv. 51	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	instit
Indiv. 52	indiv	traducteur	miplus	+15ans	tec	trad,rev	grand,instit
Indiv. 53	petSoc	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 54	indiv	traducteur	plein	15ans	tec	trad	PME,grand
Indiv. 55	petSoc	traducteur	plein	5ans	autre	trad	PME,grand,instit
Indiv. 56	Indust	reviseur	plein	2ans	tec	trad,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 57	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	part,PME
Indiv. 58	petSoc	traducteur,reviseur,chef,autre	plein	10ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 59	petSoc	traducteur,reviseur,autre	miplus	10ans	autre	trad,rev,autreQ6	PME
Indiv. 60	indiv	traducteur	plein	15ans	autre	trad	grand
Indiv. 61	Indust	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	grand
Indiv. 62	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 63	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 64	petSoc	reviseur,chef	plein	2ans	tec	rev	grand
Indiv. 65	indiv	traducteur,reviseur,autre	plein	10ans	tec	trad,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 66	indiv	traducteur	miplus	+15ans	tec	trad,rev	instit
Indiv. 67	Indust	autre	plein	2ans	autre	trad,rev	PME,grand,instit
Indiv. 68	petSoc	chef	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 69	indiv	traducteur,reviseur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q8
Indiv. 70	indiv	traducteur	plein	10ans	autre	trad,rev	part,PME,grand
Indiv. 71	petSoc	traducteur,reviseur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 72	petSoc	chef	plein	15ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 73	indiv	traducteur,autre	moins	2ans	tec	trad	part,instit
Indiv. 74	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 75	petSoc	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 76	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 77	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad	PME,grand
Indiv. 78	indiv	traducteur	miplus	+15ans	tec	trad,rev	PME
Indiv. 79	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	part,PME,grand,instit
Indiv. 80	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev	grand,instit
Indiv. 81	indiv	traducteur,reviseur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 82	indiv	traducteur	moins	+15ans	autre	trad	part,PME,instit
Indiv. 83	indiv	traducteur	moins	15ans	autre	trad	instit
Indiv. 84	indiv	traducteur,autre	plein	2ans	tec	trad,rev	part,grand
Indiv. 85	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 86	petSoc	traducteur,reviseur	plein	15ans	tec	loc	PME,grand
Indiv. 87	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc	grand
Indiv. 88	petSoc	autre	miplus	2ans	tec	autreQ6	PME,grand
Indiv. 89	indiv	traducteur	miplus	15ans	tec	trad	instit
Indiv. 90	Indust	chef	plein	2ans	tec	trad,rev,autreQ6	grand
Indiv. 91	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 92	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev,autreQ6	grand
Indiv. 93	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev	part,grand
Indiv. 94	indiv	traducteur	miplus	10ans	autre	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 95	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,loc,rev	PME
Indiv. 96	indiv	traducteur,reviseur	plein	2ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 97	indiv	traducteur	miplus	10ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 98	indiv	traducteur	miplus	10ans	tec	trad	part,PME,grand,instit
Indiv. 99	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev	grand
Indiv. 100	indiv	traducteur	plein	5ans	autre	trad,rev	grand,instit
Indiv. 101	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,loc,rev	PME,grand
Indiv. 102	indiv	traducteur	plein	2ans	autre	trad	grand
Indiv. 103	indiv	traducteur	moins	5ans	tec	trad	part,grand
Indiv. 104	petSoc	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	grand
Indiv. 105	indiv	traducteur	plein	+15ans	autre	trad,rev	grand,instit
Indiv. 106	indiv	traducteur,autre	plein	10ans	tec	trad,loc,rev,autreQ6	PME,grand
Indiv. 107	indiv	traducteur	plein	10ans	tec	trad,rev	part,PME,grand
Indiv. 108	Instit	reviseur	plein	10ans	autre	trad,rev	instit
Indiv. 109	indiv	traducteur	plein	5ans	autre	trad,loc	PME,grand
Indiv. 110	indiv	traducteur,autre	plein	+15ans	autre	trad	grand,instit
Indiv. 111	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad	PME
Indiv. 112	indiv	traducteur	plein	5ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 113	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,rev	PME,grand
Indiv. 114	petSoc	traducteur	miplus	+15ans	tec	loc	grand
Indiv. 115	indiv	traducteur	plein	+15ans	tec	trad,loc,rev	grand,instit

Tableau B.1 – Résultats de l'enquête pour les questions Q1 à Q8

	Q9	Q10	Q11	Q12
Indiv. 1	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 2	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 3	client	nodefinitif	beaucoup	plusExp,plusConnais
Indiv. 4	client	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 5	client,donnOrd	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 6	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 7	lesDeux	definitif	sansopinion	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 8	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 9	lesDeux	definitif	sansopinion	sansopinion
Indiv. 10	lesDeux	nodefinitif	sansopinion	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 11	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 12	client	definitif	beaucoup	plusConnais
Indiv. 13	client,sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 14	lesDeux	definitif	beaucoup	bon,plusExp,plusConnais
Indiv. 15	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit
Indiv. 16	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,plusConnais
Indiv. 17	client	definitif	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 18	lesDeux	definitif	sansopinion	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 19	client,sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 20	client	sansopinion	beaucoup	bon,plusConnais
Indiv. 21	client	nodefinitif	beaucoup	bon, Autre
Indiv. 22	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 23	sousTrait	sansopinion	rien	connaitLimit
Indiv. 24	client	definitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 25	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 26	client	definitif	beaucoup	plusConnais
Indiv. 27	client,sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 28	lesDeux	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 29	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	plusConnais
Indiv. 30	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 31	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 32	client	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 33	sousTrait	sansopinion	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 34	client	definitif	beaucoup	plusExp,plusConnais
Indiv. 35	client	nodefinitif	beaucoup	plusConnais
Indiv. 36	lesDeux	definitif	peu	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 37	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 38	client	nodefinitif	beaucoup	plusExp,tradBonRev
Indiv. 39	sousTrait	sansopinion	beaucoup	bon,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 40	sousTrait	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 41	client,sousTrait,donnOrd,lesDeux	definitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 42	client,sousTrait	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 43	client,sousTrait,donnOrd	nodefinitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 44	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 45	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,plusExp,connaitLimit
Indiv. 46	client	definitif	beaucoup	plusExp,tradBonRev
Indiv. 47	sousTrait	nodefinitif	peu	bon,plusExp,plusConnais,connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 48	donnOrd	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 49	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusExp,connaitLimit
Indiv. 50	sousTrait	sansopinion	sansopinion	connaitLimit
Indiv. 51	client	definitif	beaucoup	bon,plusConnais
Indiv. 52	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 53	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 54	sousTrait,donnOrd	nodefinitif	beaucoup	plusExp,plusConnais
Indiv. 55	client	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 56	client	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 57	sousTrait	definitif	beaucoup	plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 58	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit, Autre
Indiv. 59	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev, Autre
Indiv. 60	lesDeux	definitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 61	sousTrait,donnOrd	definitif	peu	plusExp,plusConnais
Indiv. 62	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 63	client,sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 64	donnOrd	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 65	client,sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,connaitLimit, Autre
Indiv. 66	client	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 67	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 68	donnOrd	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 69	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 70	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 71	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 72	client,sousTrait,donnOrd,lesDeux	definitif	beaucoup	tradBonRev

	Q9	Q10	Q11	Q12
Indiv. 73	client	nodefinitif	beaucoup	tradBonRev
Indiv. 74	sousTrait	definitif	sansopinion	plusExp,connaitLimit
Indiv. 75	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,plusConnais
Indiv. 76	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 77	sousTrait	definitif	beaucoup	plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 78	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	bon,plusExp
Indiv. 79	lesDeux	nodefinitif	beaucoup	bon,connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 80	client,sousTrait	nodefinitif	beaucoup	connaitLimit,Autre
Indiv. 81	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 82	client	sansopinion	sansopinion	sansopinion
Indiv. 83	client	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 84	lesDeux	definitif	beaucoup	connaitLimit
Indiv. 85	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 86	client	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 87	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,plusConnais
Indiv. 88	sousTrait,donnOrd	definitif	beaucoup	bon,connaitLimit,Autre
Indiv. 89	client	nodefinitif	sansopinion	connaitLimit
Indiv. 90	donnOrd	definitif	sansopinion	plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 91	sousTrait	sansopinion	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 92	sousTrait	definitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 93	lesDeux	definitif	peu	plusExp,connaitLimit
Indiv. 94	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 95	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 96	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 97	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,tradBonRev
Indiv. 98	client,sousTrait	definitif	peu	connaitLimit
Indiv. 99	sousTrait	definitif	beaucoup	plusExp,plusConnais,connaitLimit
Indiv. 100	lesDeux	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev,Autre
Indiv. 101	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit
Indiv. 102	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,plusExp
Indiv. 103	client,sousTrait	definitif	beaucoup	plusExp
Indiv. 104	client,sousTrait	definitif	sansopinion	plusExp,connaitLimit
Indiv. 105	client	definitif	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 106	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	bon,connaitLimit
Indiv. 107	lesDeux	definitif	beaucoup	plusConnais,tradBonRev
Indiv. 108	client	definitif	beaucoup	bon,plusExp
Indiv. 109	client,sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit
Indiv. 110	client	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,Autre
Indiv. 111	lesDeux	definitif	beaucoup	bon,plusExp,connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 112	sousTrait	nodefinitif	beaucoup	plusConnais,connaitLimit
Indiv. 113	lesDeux	definitif	peu	bon,plusExp,connaitLimit
Indiv. 114	sousTrait	definitif	beaucoup	connaitLimit,tradBonRev
Indiv. 115	sousTrait	definitif	beaucoup	bon,plusConnais

Tableau B.2 – Résultats de l'enquête pour les questions Q9 à Q12

	Q13	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19
Indiv. 1	non	globale,sensPhrase	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 2	sansopinion	globale	non	-	5	relrev
Indiv. 3	sansopinion	toutNiveau	oui	tradExper	10	paspas
Indiv. 4	oui	toutNiveau	non	-	10	relrev
Indiv. 5	sansopinion	globale,sensPhrase,toutNiveau	non	-	5	masrelrev
Indiv. 6	oui	globale,sensMot	oui	relit,porteLimite,Autre	5	relpas
Indiv. 7	oui	toutNiveau	sansopinion	-	10	relrev
Indiv. 8	oui	globale,paragraphe	oui	Autre	2	relrev
Indiv. 9	sansopinion	sansopinion	oui	tradExper,relit,porteLimite	10	masrelrev
Indiv. 10	non	globale	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 11	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 12	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	5	masrelrev
Indiv. 13	sansopinion	globale,paragraphe	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 14	oui	sensPhrase,toutNiveau	oui	porteLimite,Autre	10	masrelrev
Indiv. 15	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	10	relrev
Indiv. 16	oui	toutNiveau	oui	tradExper,relit	5	relpas
Indiv. 17	sansopinion	globale,toutNiveau	oui	tradExper,porteLimite,Autre	10	masrelrev
Indiv. 18	sansopinion	toutNiveau	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 19	sansopinion	globale,sensMot,toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 20	sansopinion	globale,paragraphe,toutNiveau	oui	tradExper,relit	5	masrelrev
Indiv. 21	oui	toutNiveau	oui	Autre	10	masrelrev
Indiv. 22	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 23	sansopinion	globale	oui	tradExper,relit	10	relrev
Indiv. 24	oui	globale,toutNiveau	oui	tradExper	10	masrelrev
Indiv. 25	oui	globale,paragraphe	oui	tradExper,relit,porteLimite	5	relpas
Indiv. 26	non	toutNiveau	oui	tradExper,relit	15	relpas
Indiv. 27	oui	sensPhrase,paragraphe	non	-	10	relrev
Indiv. 28	oui	toutNiveau	non	-	2	masrelrev
Indiv. 29	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	10	relrev
Indiv. 30	non	globale,sensMot	non	-	10	relrev
Indiv. 31	sansopinion	toutNiveau	oui	relit	5	relrev
Indiv. 32	sansopinion	toutNiveau	oui	relit,porteLimite	5	pasRev
Indiv. 33	non	globale,sensPhrase	non	-	5	relrev
Indiv. 34	oui	toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 35	oui	toutNiveau	non	-	15	relrev
Indiv. 36	non	globale	oui	relit	5	relpas
Indiv. 37	sansopinion	toutNiveau	oui	tradExper,porteLimite	10	masrelrev
Indiv. 38	oui	toutNiveau	non	-	10	relrev
Indiv. 39	sansopinion	globale	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 40	non	toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 41	oui	globale,paragraphe,toutNiveau	non	-	10	masrelrev
Indiv. 42	oui	globale	non	-	5	relpas
Indiv. 43	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 44	sansopinion	toutNiveau	oui	relit,porteLimite	5	relrev
Indiv. 45	sansopinion	toutNiveau	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 46	oui	toutNiveau	oui	porteLimite,Autre	5	relrev
Indiv. 47	oui	globale,sensPhrase,paragraphe	oui	tradExper,porteLimite	5	pasRev
Indiv. 48	oui	globale	oui	relit,porteLimite	5	relpas
Indiv. 49	oui	globale	oui	tradExper,porteLimite	10	relpas
Indiv. 50	sansopinion	toutNiveau	oui	tradExper,relit,porteLimite	5	relpas
Indiv. 51	oui	globale,paragraphe,toutNiveau	oui	tradExper	10	masrelrev
Indiv. 52	oui	toutNiveau	oui	tradExper,Autre	10	relrev
Indiv. 53	non	globale,sensPhrase	sansopinion	-	5	relpas
Indiv. 54	sansopinion	toutNiveau	oui	porteLimite	10	relpas
Indiv. 55	oui	globale,toutNiveau	oui	porteLimite	10	relrev
Indiv. 56	sansopinion	toutNiveau	non	-	10	relpas
Indiv. 57	sansopinion	globale,sensPhrase	oui	tradExper,relit	15	masrelrev
Indiv. 58	sansopinion	toutNiveau	oui	Autre	5	pasRev
Indiv. 59	sansopinion	toutNiveau	oui	porteLimite,Autre	5	pasRev
Indiv. 60	oui	toutNiveau	oui	tradExper,porteLimite	5	relrev
Indiv. 61	oui	globale	oui	tradExper,porteLimite	2	relrev
Indiv. 62	non	toutNiveau	non	-	10	relrev
Indiv. 63	non	toutNiveau	sansopinion	-	5	relrev
Indiv. 64	sansopinion	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 65	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 66	oui	globale,toutNiveau	oui	tradExper	5	relpas
Indiv. 67	oui	toutNiveau	oui	tradExper,relit	2	relrev
Indiv. 68	oui	toutNiveau	oui	tradExper	5	relrev
Indiv. 69	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 70	sansopinion	toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 71	sansopinion	globale,toutNiveau	non	-	2	relrev
Indiv. 72	oui	toutNiveau	oui	tradExper,relit,porteLimite	5	relrev

	Q13	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19
Indiv. 73	non	toutNiveau	oui	tradExper,Autre	5	relrev
Indiv. 74	non	toutNiveau	oui	tradExper,relit,porteLimite	5	paspas
Indiv. 75	oui	toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 76	oui	toutNiveau	non	-	5	pasRev
Indiv. 77	non	globale,sensPhrase	oui	systAide,porteLimite	10	relrev
Indiv. 78	oui	globale	oui	relit	5	masrelrev
Indiv. 79	sansopinion	toutNiveau	non	-	10	relrev
Indiv. 80	sansopinion	globale,toutNiveau	oui	porteLimite	5	relpas
Indiv. 81	sansopinion	globale	oui	tradExper,porteLimite	10	relrev
Indiv. 82	sansopinion	sansopinion	sansopinion	-	2	relpas
Indiv. 83	sansopinion	globale	oui	tradExper,relit,porteLimite	2	relrev
Indiv. 84	oui	toutNiveau	non	-	2	relrev
Indiv. 85	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 86	oui	toutNiveau	oui	tradExper	5	relrev
Indiv. 87	oui	toutNiveau	non	-	10	relrev
Indiv. 88	oui	toutNiveau	oui	relit	10	relpas
Indiv. 89	sansopinion	toutNiveau	oui	tradExper,relit,porteLimite	2	masrelrev
Indiv. 90	oui	toutNiveau	oui	Autre	5	relrev
Indiv. 91	sansopinion	toutNiveau	oui	Autre	5	masrelrev
Indiv. 92	non	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 93	non	toutNiveau	oui	tradExper,porteLimite	5	relrev
Indiv. 94	oui	sensPhrase	non	-	5	relrev
Indiv. 95	sansopinion	globale,paragraphe	non	-	5	relpas
Indiv. 96	non	globale,toutNiveau	non	-	5	relpas
Indiv. 97	oui	toutNiveau	oui	tradExper,porteLimite	5	relpas
Indiv. 98	oui	globale	oui	tradExper	5	masrelrev
Indiv. 99	sansopinion	globale	oui	tradExper	10	relpas
Indiv. 100	non	globale	oui	systAide,relit,porteLimite	2	masrelrev
Indiv. 101	oui	toutNiveau	non	-	2	relpas
Indiv. 102	oui	globale,sensPhrase,paragraphe	non	-	5	relpas
Indiv. 103	non	toutNiveau	oui	relit,porteLimite	2	masrelrev
Indiv. 104	non	toutNiveau	oui	relit	2	masrelrev
Indiv. 105	sansopinion	toutNiveau	oui	tradExper,relit	10	relrev
Indiv. 106	oui	toutNiveau	oui	systAide,porteLimite	5	relpas
Indiv. 107	oui	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 108	oui	globale,toutNiveau	oui	porteLimite	10	relrev
Indiv. 109	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	5	masrelrev
Indiv. 110	oui	toutNiveau	oui	relit	10	relpas
Indiv. 111	oui	toutNiveau	oui	tradExper,relit	2	masrelrev
Indiv. 112	non	globale,toutNiveau	oui	porteLimite	5	relrev
Indiv. 113	sansopinion	toutNiveau	non	-	5	relrev
Indiv. 114	oui	toutNiveau	oui	porteLimite	5	pasRev
Indiv. 115	non	globale,toutNiveau	non	-	5	relrev

Tableau B.3 – Résultats de l'enquête pour les questions Q13 à Q19

	Q20	Q21
Indiv. 1	manqueBdg	relecture,contQualite,correction
Indiv. 2	manqueVol	relecture,correction
Indiv. 3	autreQ20	relecture
Indiv. 4	manqueBdg	relecture,revision,revRecip
Indiv. 5	manqueTemps	relecture,correction,revRecip
Indiv. 6	manqueTemps	relecture
Indiv. 7	manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 8	manqueBdg	relecture,correction,revision
Indiv. 9	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revRecip
Indiv. 10	manqueBdg	relecture,contQualite,revRecip
Indiv. 11	manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 12	manqueBdg	relecture,contQualite,revRecip
Indiv. 13	manqueTemps	revRecip
Indiv. 14	autreQ20	relecture,revRecip
Indiv. 15	manqueBdg	relecture,contQualite,revision
Indiv. 16	manqueBdg,manqueRess	relecture
Indiv. 17	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revRecip
Indiv. 18	autreQ20	correction
Indiv. 19	manqueBdg,manqueRess	relecture,correction
Indiv. 20	manqueTemps	revision,revRecip
Indiv. 21	manqueTemps,manqueVol,manqueRess,autreQ20	relecture,correction,revRecip
Indiv. 22	manqueTemps,manqueRess	revRecip
Indiv. 23	manqueRess	relecture,contQualite
Indiv. 24	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revision
Indiv. 25	manqueTemps,manqueBdg,manqueVol	relecture,revision,revRecip
Indiv. 26	manqueBdg	relecture,revRecip
Indiv. 27	manqueTemps	relecture
Indiv. 28	autreQ20	relecture,correction,revision
Indiv. 29	manqueTemps	relecture
Indiv. 30	manqueTemps	relecture,correction
Indiv. 31	manqueTemps	relecture,revision
Indiv. 32	manqueTemps	revRecip
Indiv. 33	manqueTemps,manqueBdg	relecture,contQualite,correction,revision,evaluation
Indiv. 34	manqueBdg,manqueRess	relecture
Indiv. 35	manqueBdg	revRecip
Indiv. 36	manqueBdg	relecture
Indiv. 37	manqueTemps	relecture,contQualite,correction,revision
Indiv. 38	autreQ20	revRecip
Indiv. 39	manqueTemps,manqueRess	relecture,revRecip,evaluation
Indiv. 40	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,correction
Indiv. 41	manqueRess	relecture,revRecip,autres
Indiv. 42	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,revRecip
Indiv. 43	manqueTemps	contQualite,revision
Indiv. 44	manqueBdg	contQualite,revision,evaluation
Indiv. 45	manqueTemps	relecture,correction
Indiv. 46	manqueTemps,autreQ20	relecture,revision,revRecip
Indiv. 47	manqueBdg	contQualite,correction,revision
Indiv. 48	manqueTemps,manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 49	manqueBdg,manqueRess	relecture,correction
Indiv. 50	manqueRess	relecture,contQualite,correction
Indiv. 51	manqueTemps,manqueBdg	relecture
Indiv. 52	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revRecip
Indiv. 53	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,contQualite
Indiv. 54	manqueRess	relecture,revision
Indiv. 55	manqueTemps,manqueBdg	relecture,contQualite,revision,revRecip
Indiv. 56	manqueTemps	correction,revision
Indiv. 57	manqueTemps,manqueVol	relecture,correction,revision
Indiv. 58	manqueTemps,manqueBdg	correction,revision,revRecip
Indiv. 59	manqueTemps,manqueBdg	revision,revRecip
Indiv. 60	manqueVol	relecture,revision
Indiv. 61	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revision,evaluation,autres
Indiv. 62	manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 63	manqueTemps,manqueRess	relecture,contQualite,revision
Indiv. 64	manqueVol,manqueRess	contQualite,revision
Indiv. 65	manqueTemps,manqueBdg	correction,revision
Indiv. 66	manqueBdg,autreQ20	relecture,autres
Indiv. 67	manqueTemps	contQualite,revision
Indiv. 68	manqueTemps	contQualite,revision
Indiv. 69	manqueTemps,manqueVol	relecture,contQualite,revision
Indiv. 70	manqueRess	relecture,correction,evaluation
Indiv. 71	manqueTemps,manqueRess	relecture,contQualite,correction
Indiv. 72	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	correction,revRecip

	Q20	Q21
Indiv. 73	manqueTemps	relecture
Indiv. 74	manqueBdg,manqueVol	relecture,contQualite,revision
Indiv. 75	manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 76	manqueVol	relecture,correction
Indiv. 77	manqueTemps	relecture,revision
Indiv. 78	manqueTemps,manqueRess	relecture,correction
Indiv. 79	manqueBdg,manqueRess	revRecip
Indiv. 80	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,contQualite,correction
Indiv. 81	manqueRess	relecture,correction
Indiv. 82	autreQ20	relecture,autres
Indiv. 83	manqueBdg	relecture
Indiv. 84	manqueVol	relecture,contQualite,revision,revRecip
Indiv. 85	manqueTemps,manqueBdg	contQualite,revision
Indiv. 86	manqueTemps	relecture,revRecip
Indiv. 87	manqueTemps	correction
Indiv. 88	manqueTemps,manqueBdg	correction
Indiv. 89	manqueTemps,manqueBdg	relecture,revision
Indiv. 90	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,correction,revRecip
Indiv. 91	manqueBdg,manqueVol	relecture
Indiv. 92	manqueTemps,manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 93	manqueTemps	relecture,revision,revRecip
Indiv. 94	manqueBdg	relecture,contQualite,correction,revision
Indiv. 95	manqueBdg,manqueVol	relecture
Indiv. 96	manqueBdg	revision
Indiv. 97	manqueBdg	relecture,evaluation
Indiv. 98	manqueVol,manqueRess	relecture,revision
Indiv. 99	manqueBdg,manqueRess	relecture,contQualite
Indiv. 100	manqueVol,autreQ20	relecture,revision,revRecip
Indiv. 101	manqueBdg	relecture,correction
Indiv. 102	manqueBdg	correction,revRecip
Indiv. 103	autreQ20	relecture,correction
Indiv. 104	manqueBdg	relecture
Indiv. 105	manqueBdg	relecture,revision,revRecip
Indiv. 106	manqueBdg,manqueVol	relecture,autres
Indiv. 107	manqueBdg	relecture,revision
Indiv. 108	manqueTemps	relecture,revision,revRecip
Indiv. 109	manqueTemps,manqueVol	relecture,revRecip
Indiv. 110	manqueBdg	relecture
Indiv. 111	manqueBdg	relecture,contQualite
Indiv. 112	manqueVol	relecture,correction
Indiv. 113	manqueBdg,manqueRess	relecture,correction,revision
Indiv. 114	manqueBdg	revRecip
Indiv. 115	manqueTemps,manqueBdg,manqueRess	relecture,contQualite,correction,revision

Tableau B.4 – Résultats de l'enquête pour les questions Q20 à Q21

	Q22	Q24	Q25	Q26
Indiv. 1	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 2	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 3	non	nonConc	-	-
Indiv. 4	non	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 5	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 6	non	rarement	sous-trait	-
Indiv. 7	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 8	non	rarement	interne	tempsConsacLimite
Indiv. 9	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 10	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 11	non	rarement	sous-trait	pasDemande,pasCommRev
Indiv. 12	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 13	non	ouiSyst	interne	-
Indiv. 14	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 15	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 16	non	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 17	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 18	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 19	non	nonConc	-	-
Indiv. 20	non	ouiSyst	interne	-
Indiv. 21	oui	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 22	non	ouiSyst	interne	-
Indiv. 23	non	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 24	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 25	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 26	non	nonConc	-	-
Indiv. 27	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 28	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 29	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 30	non	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 31	non	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 32	non	ouiSyst	interne	-
Indiv. 33	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 34	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 35	non	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 36	non	rarement	sous-trait	pasNecessaire
Indiv. 37	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 38	non	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 39	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 40	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 41	oui	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 42	non	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 43	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 44	non	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 45	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 46	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 47	non	rarement	-	pasNecessaire,tempsConsacLimite,pasDemande
Indiv. 48	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 49	non	rarement	sous-trait	tempsConsacLimite
Indiv. 50	non	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 51	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 52	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 53	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 54	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 55	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 56	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 57	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 58	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 59	non	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 60	non	ouiParf	lesDeux	-
Indiv. 61	oui	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 62	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 63	non	ouiSouv	interne	-
Indiv. 64	oui	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 65	non	rarement	-	pasDemande
Indiv. 66	non	rarement	-	pasNecessaire
Indiv. 67	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 68	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 69	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 70	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 71	non	ouiParf	lesDeux	-
Indiv. 72	non	ouiParf	lesDeux	tempsConsacLimite

	Q22	Q24	Q25	Q26
Indiv. 73	non	nonConc	-	jeNeSaisPas
Indiv. 74	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 75	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 76	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 77	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 78	non	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 79	non	ouiParf	lesDeux	-
Indiv. 80	oui	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 81	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 82	oui	nonConc	-	-
Indiv. 83	non	jamais	-	pasNecessaire
Indiv. 84	non	ouiParf	lesDeux	-
Indiv. 85	oui	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 86	oui	ouiParf	interne	tempsConsacLimite
Indiv. 87	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 88	oui	ouiSouv	sous-trait	tempsConsacLimite
Indiv. 89	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 90	oui	ouiParf	lesDeux	-
Indiv. 91	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 92	oui	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 93	oui	ouiSouv	interne	-
Indiv. 94	non	rarement	-	pasNecessaire
Indiv. 95	non	ouiParf	sous-trait	-
Indiv. 96	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 97	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 98	non	ouiSyst	sous-trait	-
Indiv. 99	oui	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 100	non	ouiSouv	lesDeux	-
Indiv. 101	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 102	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 103	non	rarement	-	jeNeSaisPas
Indiv. 104	non	ouiParf	-	pasNecessaire,tempsConsacLimite
Indiv. 105	non	ouiSouv	sous-trait	-
Indiv. 106	oui	rarement	sous-trait	-
Indiv. 107	non	ouiParf	-	-
Indiv. 108	non	ouiSyst	lesDeux	-
Indiv. 109	non	jamais	-	tempsConsacLimite
Indiv. 110	non	ouiSouv	-	-
Indiv. 111	non	rarement	sous-trait	jeNeSaisPas
Indiv. 112	non	rarement	-	tempsConsacLimite
Indiv. 113	non	rarement	sous-trait	tempsConsacLimite
Indiv. 114	non	rarement	lesDeux	tempsConsacLimite
Indiv. 115	oui	rarement	-	tempsConsacLimite,pasCommRev

Tableau B.5 – Résultats de l'enquête pour les questions Q22 à Q26

	Q27	Q28	Q29
Indiv. 1	ouiParf	-	cdc,guide,glossaire
Indiv. 2	ouiParf	-	cdc,guide,glossaire
Indiv. 3	ouiParf	-	docu
Indiv. 4	ouiSyst	-	cdc,docu,glossaire
Indiv. 5	rarement	valTermTech,tradMonDomaine,selTradSpe	docu,glossaire
Indiv. 6	rarement	-	docu,glossaire
Indiv. 7	rarement	rechDocTerm,tradMonDomaine	docu,glossaire
Indiv. 8	non	valTermTech,autre	guide,glossaire
Indiv. 9	ouiParf	-	devis,docu,glossaire
Indiv. 10	ouiParf	-	docu
Indiv. 11	non	rechDocTerm,tradMonDomaine	guide,docu,glossaire
Indiv. 12	rarement	tradMonDomaine	cdc,guide,glossaire
Indiv. 13	ouiSouv	-	docu,glossaire
Indiv. 14	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 15	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	guide,docu,glossaire
Indiv. 16	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	cdc,guide,docu
Indiv. 17	non	rechDocTerm,valTermTech,autre	guide,docu,glossaire
Indiv. 18	non	rechDocTerm,tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 19	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 20	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	cdc,devis,docu,glossaire
Indiv. 21	ouiSyst	autre	docu,glossaire,autreSup
Indiv. 22	rarement	rechDocTerm,valTermTech	docu,glossaire
Indiv. 23	rarement	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 24	ouiParf	-	docu,glossaire
Indiv. 25	ouiParf	-	autreSup
Indiv. 26	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 27	non	rechDocTerm	guide,docu,glossaire
Indiv. 28	non	rechDocTerm,tradMonDomaine,selTradSpe	aucunSup
Indiv. 29	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 30	non	rechDocTerm,tradMonDomaine	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 31	non	rechDocTerm,tradMonDomaine	docu,glossaire
Indiv. 32	rarement	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 33	rarement	rechDocTerm,tradMonDomaine	guide,docu,glossaire,autreSup
Indiv. 34	rarement	rechDocTerm,tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 35	ouiSyst	-	guide,docu,glossaire
Indiv. 36	rarement	rechDocTerm,tradMonDomaine	glossaire
Indiv. 37	ouiParf	-	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 38	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 39	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine,evalNotee	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 40	rarement	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	cdc,devis,guide,docu,glossaire
Indiv. 41	non	rechDocTerm,valTermTech	aucunSup
Indiv. 42	non	valTermTech,tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 43	rarement	tradMonDomaine	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 44	non	rechDocTerm,valTermTech	guide,docu,glossaire
Indiv. 45	non	rechDocTerm,tradMonDomaine	guide,docu,glossaire
Indiv. 46	non	rechDocTerm,valTermTech,autre	docu,glossaire
Indiv. 47	non	tradMonDomaine	aucunSup
Indiv. 48	non	rechDocTerm,valTermTech	guide,glossaire
Indiv. 49	ouiParf	-	guide,docu,glossaire
Indiv. 50	non	rechDocTerm,valTermTech	nonConc
Indiv. 51	ouiParf	rechDocTerm,tradMonDomaine,selTradSpe	guide,docu,glossaire
Indiv. 52	ouiSyst	-	docu,glossaire,autreSup
Indiv. 53	ouiParf	-	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 54	non	rechDocTerm,valTermTech	nonConc
Indiv. 55	ouiParf	-	docu,glossaire,autreSup
Indiv. 56	ouiParf	-	docu
Indiv. 57	rarement	rechDocTerm,valTermTech	docu
Indiv. 58	non	rechDocTerm,tradMonDomaine,autre	docu,glossaire,autreSup
Indiv. 59	non	rechDocTerm,tradMonDomaine,autre	guide,docu,glossaire,autreSup
Indiv. 60	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	guide,glossaire
Indiv. 61	non	rechDocTerm,valTermTech,selTradSpe	docu,glossaire,autreSup
Indiv. 62	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 63	non	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine,autre	guide,glossaire,autreSup
Indiv. 64	rarement	rechDocTerm,selTradSpe	autreSup
Indiv. 65	non	rechDocTerm,autre	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 66	rarement	rechDocTerm,valTermTech	docu,glossaire
Indiv. 67	ouiParf	-	guide,docu,glossaire
Indiv. 68	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 69	ouiParf	-	guide,docu,glossaire
Indiv. 70	ouiParf	-	docu,glossaire
Indiv. 71	rarement	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine,selTradSpe	cdc,guide,docu,glossaire
Indiv. 72	rarement	rechDocTerm,valTermTech,tradMonDomaine	cdc,guide,docu,glossaire

	Q27	Q28	Q29
Indiv. 73	non	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	nonConc
Indiv. 74	non	tradMonDomaine, autre	guide, docu, glossaire
Indiv. 75	non	rechDocTerm, valTermTech	cdc, docu, glossaire
Indiv. 76	ouiParf	-	guide, docu, glossaire, autreSup
Indiv. 77	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 78	non	rechDocTerm, valTermTech	guide, docu
Indiv. 79	ouiParf	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	cdc, guide, glossaire
Indiv. 80	rarement	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 81	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 82	ouiParf	-	autreSup
Indiv. 83	non	tradMonDomaine	docu
Indiv. 84	ouiSouv	-	guide, docu, glossaire
Indiv. 85	rarement	rechDocTerm, valTermTech	guide, docu, glossaire
Indiv. 86	ouiParf	-	guide, docu, glossaire, autreSup
Indiv. 87	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	cdc, guide, docu, glossaire
Indiv. 88	non	valTermTech	cdc, docu, glossaire
Indiv. 89	non	rechDocTerm, valTermTech	nonConc
Indiv. 90	ouiParf	-	glossaire, autreSup
Indiv. 91	non	autre	guide, docu, glossaire, autreSup
Indiv. 92	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 93	non	rechDocTerm, valTermTech	docu, glossaire
Indiv. 94	non	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 95	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 96	non	tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 97	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	cdc, guide, docu, glossaire
Indiv. 98	non	rechDocTerm, valTermTech	cdc, docu, glossaire
Indiv. 99	non	rechDocTerm, valTermTech	nonConc
Indiv. 100	ouiSouv	-	cdc, guide, glossaire
Indiv. 101	non	tradMonDomaine	cdc, guide, docu, glossaire
Indiv. 102	ouiParf	-	glossaire, autreSup
Indiv. 103	ouiParf	-	nonConc
Indiv. 104	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	docu
Indiv. 105	ouiParf	-	docu
Indiv. 106	non	rechDocTerm, valTermTech, autre	cdc, devis, guide, docu, glossaire
Indiv. 107	non	rechDocTerm, valTermTech	guide, glossaire
Indiv. 108	ouiParf	-	docu, glossaire, autreSup
Indiv. 109	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	docu, autreSup
Indiv. 110	rarement	rechDocTerm, tradMonDomaine, selTradSpe	docu, glossaire
Indiv. 111	non	rechDocTerm, tradMonDomaine	cdc, docu, glossaire
Indiv. 112	rarement	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	guide, docu, glossaire
Indiv. 113	rarement	rechDocTerm, tradMonDomaine	cdc, docu
Indiv. 114	non	rechDocTerm, valTermTech	cdc, guide, glossaire
Indiv. 115	rarement	rechDocTerm, valTermTech, tradMonDomaine	cdc, guide, docu, glossaire

Tableau B.6 – Résultats de l'enquête pour les questions Q27 à Q29

	Q30	Q31	Q32	Q33
Indiv. 1	revUnilOrig	revCent	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 2	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 3	revComp	nonConc	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 4	lectRevComp	relCroisRevCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 5	revComp	revCent	adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 6	revUnilOrig	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct	nonConc
Indiv. 7	lectRevComp	relCroisRevCent	corrLing,adaptFonct	non
Indiv. 8	revComp	relCrois	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 9	lectRevComp	nonConc	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 10	lectRevComp	relCrois	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 11	lectRevUnil	relCrois	corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 12	revComp	relCroisRevCent,autre	corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	non
Indiv. 13	revComp	relCrois	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 14	nonConc	relCroisRevCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	nonConc
Indiv. 15	revUnilOrig	revCent	exact,corrLing	non
Indiv. 16	lectRevComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 17	revComp	relCrois	exact,qualiteRed	non
Indiv. 18	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 19	lectRevComp	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 20	revUnilOrig	relCrois	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 21	nonConc	relCroisRevCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	oui
Indiv. 22	revComp	relCrois	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 23	lectRevComp	relCroisRevCent	exact,qualiteRed	non
Indiv. 24	lectRevComp	revCent	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 25	revUnilOrig	relCrois	exact,qualiteRed	non
Indiv. 26	nonConc	nonConc	exact	nonConc
Indiv. 27	lectRevComp	revCent	corrLing,qualiteRed	nonConc
Indiv. 28	lectRevComp	nonConc	qualiteRed	non
Indiv. 29	nonConc	revCent	corrLing	non
Indiv. 30	revComp	revCent	exact	non
Indiv. 31	revUnilOrig	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct	non
Indiv. 32	revComp	relCrois	exact,qualiteRed	non
Indiv. 33	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	oui
Indiv. 34	nonConc	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 35	revComp	relCroisRevCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 36	lectRevComp	nonConc	exact,qualiteRed	non
Indiv. 37	revComp	relCrois	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 38	revComp	relCroisRevCent	adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 39	revComp	relCroisRevCent	exact,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 40	lectRevComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 41	revComp	revCent	qualiteRed	non
Indiv. 42	nonConc	relCrois	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	nonConc
Indiv. 43	revComp	revCent	corrLing,qualiteRed,autre	non
Indiv. 44	revComp	relCrois	exact,corrLing	nonConc
Indiv. 45	lectRevComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 46	revUnilOrig	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 47	lectRevUnil	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 48	revComp	revCent	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 49	revComp	revCent	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 50	nonConc	nonConc	exact,corrLing,qualiteRed	nonConc
Indiv. 51	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 52	revComp	revCent	exact,autre	non
Indiv. 53	revComp	relCroisRevCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 54	revComp	nonConc	exact,qualiteRed	non
Indiv. 55	revComp	relCroisRevCent	exact,corrLing,qualiteRed,autre	oui
Indiv. 56	revComp	revCent	corrLing,adaptFonct,qualiteRed	oui
Indiv. 57	revComp	nonConc	qualiteRed,autre	non
Indiv. 58	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	nonConc
Indiv. 59	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 60	revUnilOrig	relCrois	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 61	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 62	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 63	revComp	revCent	exact,corrLing,autre	non
Indiv. 64	revComp	revCent	exact,qualiteRed	non
Indiv. 65	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 66	revUnilOrig	nonConc	exact,corrLing	non
Indiv. 67	revUnilOrig	revCent	corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 68	nonConc	revCent	exact,qualiteRed	nonConc
Indiv. 69	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 70	lectRevComp	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 71	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 72	revComp	autre	corrLing	non

	Q30	Q31	Q32	Q33
Indiv. 73	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 74	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 75	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 76	revComp	revCent	exact,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 77	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct	nonConc
Indiv. 78	revUnilOrig	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 79	revUnilOrig	relCroisRevCent	adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 80	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 81	lectRevComp	revCent	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 82	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	nonConc
Indiv. 83	revComp	nonConc	exact,adaptFonct	nonConc
Indiv. 84	revComp	relCroisRevCent	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 85	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 86	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 87	revComp	autre	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 88	lectRevComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 89	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 90	revUnilOrig	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 91	revComp	autre	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	non
Indiv. 92	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 93	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 94	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 95	lectRevComp	revCent	exact,corrLing	non
Indiv. 96	revComp	revCent	corrLing	non
Indiv. 97	lectRevComp	relCrois	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 98	lectRevComp	relCroisRevCent	exact,corrLing,qualiteRed,autre	non
Indiv. 99	revUnilOrig	revCent	exact,qualiteRed	nonConc
Indiv. 100	revUnilOrig	revCent	exact,adaptFonct,qualiteRed,autre	nonConc
Indiv. 101	revComp	revCent	corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 102	revComp	revCent	adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 103	nonConc	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	nonConc
Indiv. 104	revComp	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 105	revComp	relCrois	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 106	revUnilOrig	revCent	corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 107	revComp	revCent	exact,corrLing,qualiteRed	non
Indiv. 108	revComp	revCent	exact,qualiteRed	non
Indiv. 109	revUnilOrig	revCent	corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 110	revUnilOrig	nonConc	exact	non
Indiv. 111	revComp	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed,autre	non
Indiv. 112	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	oui
Indiv. 113	revComp	nonConc	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non
Indiv. 114	lectRevComp	revCent	exact	non
Indiv. 115	revComp	revCent	exact,corrLing,adaptFonct,qualiteRed	non

Tableau B.7 – Résultats de l'enquête pour les questions Q30 à Q33

	Q35-A	Q35-B	Q35-C	Q35-D
Indiv. 1	2	3	1	4
Indiv. 2	1	1	1	1
Indiv. 3	3	5	5	5
Indiv. 4	3	4	1	2
Indiv. 5	2	4	1	3
Indiv. 6	2	3	1	2
Indiv. 7	2	1	1	2
Indiv. 8	2	5	5	5
Indiv. 9	1	2	4	3
Indiv. 10	2	3	4	5
Indiv. 11	1	3	2	4
Indiv. 12	3	2	1	4
Indiv. 13	2	3	1	4
Indiv. 14	4	3	1	2
Indiv. 15	4	3	1	2
Indiv. 16	4	3	2	1
Indiv. 17	1	1	1	1
Indiv. 18	4	2	1	3
Indiv. 19	2	4	5	5
Indiv. 20	4	2	3	1
Indiv. 21	1	1	1	1
Indiv. 22	4	2	1	3
Indiv. 23	4	1	2	3
Indiv. 24	3	2	1	4
Indiv. 25	5	4	5	5
Indiv. 26	3	2	1	1
Indiv. 27	2	3	1	4
Indiv. 28	3	2	1	4
Indiv. 29	1	3	2	4
Indiv. 30	3	1	2	4
Indiv. 31	1	1	1	1
Indiv. 32	1	3	3	2
Indiv. 33	3	2	1	4
Indiv. 34	1	1	1	1
Indiv. 35	1	1	1	1
Indiv. 36	2	1	4	3
Indiv. 37	3	1	4	2
Indiv. 38	2	1	4	3
Indiv. 39	4	3	1	2
Indiv. 40	5	4	3	4
Indiv. 41	3	1	1	1
Indiv. 42	5	4	2	3
Indiv. 43	2	4	1	3
Indiv. 44	4	3	1	2
Indiv. 45	4	3	1	2
Indiv. 46	3	5	2	1
Indiv. 47	1	4	3	2
Indiv. 48	4	1	2	3
Indiv. 49	1	1	1	1
Indiv. 50	4	3	5	2
Indiv. 51	3	3	1	1
Indiv. 52	1	4	5	5
Indiv. 53	3	2	1	4
Indiv. 54	4	2	1	3
Indiv. 55	2	3	1	4
Indiv. 56	4	3	1	2
Indiv. 57	4	3	1	2
Indiv. 58	4	2	1	5
Indiv. 59	5	2	1	4
Indiv. 60	3	2	1	4
Indiv. 61	1	4	2	3
Indiv. 62	3	2	1	4
Indiv. 63	3	2	1	4
Indiv. 64	2	3	1	4
Indiv. 65	3	4	5	2
Indiv. 66	3	1	4	2
Indiv. 67	2	1	3	4
Indiv. 68	4	2	1	3
Indiv. 69	1	2	1	2
Indiv. 70	4	2	1	2
Indiv. 71	5	4	4	4
Indiv. 72	1	1	1	1

	Q35-A	Q35-B	Q35-C	Q35-D
Indiv. 73	4	2	1	3
Indiv. 74	2	3	1	???
Indiv. 75	2	5	1	4
Indiv. 76	3	4	1	2
Indiv. 77	1	4	2	3
Indiv. 78	2	4	1	5
Indiv. 79	2	5	5	4
Indiv. 80	1	1	1	1
Indiv. 81	2	3	1	4
Indiv. 82	2	3	3	1
Indiv. 83	3	3	1	1
Indiv. 84	5	5	5	4
Indiv. 85	1	3	2	4
Indiv. 86	5	3	4	1
Indiv. 87	5	2	1	3
Indiv. 88	5	2	3	4
Indiv. 89	2	4	5	3
Indiv. 90	4	3	2	1
Indiv. 91	2	3	1	4
Indiv. 92	1	5	5	3
Indiv. 93	3	4	1	2
Indiv. 94	4	4	5	4
Indiv. 95	1	3	2	4
Indiv. 96	1	3	4	2
Indiv. 97	3	3	4	2
Indiv. 98	4	2	3	1
Indiv. 99	3	2	1	3
Indiv. 100	5	1	2	3
Indiv. 101	2	3	1	4
Indiv. 102	3	1	2	4
Indiv. 103	3	2	1	4
Indiv. 104	4	3	1	2
Indiv. 105	2	1	1	2
Indiv. 106	1	2	2	2
Indiv. 107	1	3	2	4
Indiv. 108	4	3	2	1
Indiv. 109	3	4	4	5
Indiv. 110	3	2	1	4
Indiv. 111	3	4	2	1
Indiv. 112	4	2	1	3
Indiv. 113	4	1	1	2
Indiv. 114	4	3	2	1
Indiv. 115	4	2	1	3

Tableau B.8 – Résultats de l'enquête pour la question Q35

	Q36	Q37	Q38	Q39
Indiv. 1	oui	rarement	apres	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 2	non	rarement	apres	aucun
Indiv. 3	non	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 4	oui	toujours	avant	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 5	oui	nonConc	apres	rappQualPrix
Indiv. 6	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 7	non	souvent	avant	respDel,rappQualPrix
Indiv. 8	non	nonConc	-	rappQualPrix
Indiv. 9	oui	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 10	non	rarement	-	rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 11	oui	non	-	moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 12	non	nonConc	-	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 13	oui	rarement	-	rappQualPrix,moyHumMatPrest
Indiv. 14	nonConc	parfois	avant	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,autre
Indiv. 15	oui	parfois	apres	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 16	non	non	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatPrest
Indiv. 17	non	nonConc	-	aucun
Indiv. 18	nonConc	non	-	respDel
Indiv. 19	nonConc	nonConc	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatPrest
Indiv. 20	oui	nonConc	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 21	oui	nonConc	-	respDel,autre
Indiv. 22	non	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 23	oui	nonConc	-	rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 24	non	souvent	avant	respDel
Indiv. 25	non	nonConc	-	moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 26	nonConc	nonConc	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 27	non	nonConc	-	respDel
Indiv. 28	non	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 29	oui	souvent	apres	aucun
Indiv. 30	oui	rarement	-	moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 31	non	non	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 32	nonConc	toujours	avant	respDel
Indiv. 33	non	toujours	avant	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 34	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 35	oui	toujours	avant	respDel
Indiv. 36	nonConc	rarement	avant	moyHumMatCli
Indiv. 37	non	parfois	avant	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 38	non	toujours	avant	respDel,rappQualPrix
Indiv. 39	nonConc	toujours	avant	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 40	oui	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 41	non	non	-	aucun
Indiv. 42	nonConc	toujours	avant	respDel
Indiv. 43	non	souvent	apres	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 44	oui	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 45	nonConc	rarement	-	moyHumMatCli
Indiv. 46	non	nonConc	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 47	non	rarement	avant	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 48	oui	non	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 49	oui	rarement	apres	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 50	nonConc	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 51	non	parfois	apres	respDel
Indiv. 52	oui	non	-	respDel,autre
Indiv. 53	oui	nonConc	-	respDel,autre
Indiv. 54	oui	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 55	oui	nonConc	-	respDel
Indiv. 56	oui	parfois	avant	moyHumMatPrest
Indiv. 57	oui	non	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 58	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 59	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 60	non	nonConc	-	respDel
Indiv. 61	oui	toujours	apres	rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 62	non	toujours	apres	respDel
Indiv. 63	non	parfois	apres	respDel,rappQualPrix
Indiv. 64	non	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 65	non	non	-	respDel
Indiv. 66	non	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 67	non	souvent	avant	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 68	nonConc	parfois	apres	respDel
Indiv. 69	oui	parfois	apres	respDel
Indiv. 70	oui	souvent	apres	moyHumMatCli
Indiv. 71	non	souvent	avant	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 72	non	rarement	-	respDel

	Q36	Q37	Q38	Q39
Indiv. 73	nonConc	nonConc	-	aucun
Indiv. 74	non	rarement	-	moyHumMatCli
Indiv. 75	oui	parfois	avant	moyHumMatCli
Indiv. 76	non	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 77	nonConc	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 78	oui	nonConc	-	respDel
Indiv. 79	oui	parfois	avant	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 80	non	toujours	apres	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 81	non	non	-	moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 82	nonConc	nonConc	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 83	nonConc	nonConc	-	aucun
Indiv. 84	non	parfois	apres	respDel,rappQualPrix
Indiv. 85	oui	rarement	-	moyHumMatCli
Indiv. 86	oui	rarement	apres	respDel,rappQualPrix,autre
Indiv. 87	non	rarement	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 88	oui	nonConc	-	respDel,autre
Indiv. 89	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest,aucun
Indiv. 90	non	parfois	apres	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 91	oui	toujours	avant	respDel,autre
Indiv. 92	oui	parfois	apres	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 93	oui	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 94	non	parfois	apres	respDel,rappQualPrix
Indiv. 95	non	parfois	apres	rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 96	non	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 97	non	souvent	avant	rappQualPrix
Indiv. 98	oui	non	-	respDel,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 99	oui	parfois	apres	respDel,rappQualPrix
Indiv. 100	oui	nonConc	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 101	non	rarement	apres	moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 102	non	parfois	avant	respDel,moyHumMatPrest
Indiv. 103	nonConc	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 104	non	non	-	moyHumMatCli
Indiv. 105	non	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 106	non	parfois	apres	rappQualPrix,moyHumMatCli,moyHumMatPrest
Indiv. 107	oui	nonConc	-	respDel,moyHumMatCli
Indiv. 108	non	toujours	apres	respDel
Indiv. 109	non	non	-	respDel,rappQualPrix
Indiv. 110	non	nonConc	-	moyHumMatPrest,autre
Indiv. 111	non	rarement	avant	respDel,rappQualPrix
Indiv. 112	non	rarement	-	respDel,rappQualPrix,moyHumMatCli
Indiv. 113	oui	non	-	respDel,moyHumMatCli,autre
Indiv. 114	oui	rarement	-	rappQualPrix
Indiv. 115	oui	toujours	avant	moyHumMatCli

Tableau B.9 – Résultats de l'enquête pour les questions Q36 à Q39

	Q40	Q41	Q42	Q43
Indiv. 1	revTotal	nonConc	-	-
Indiv. 2	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 3	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 4	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 5	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 6	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 7	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 8	revNouvRelRap	nonConc	oui	oui
Indiv. 9	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 10	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 11	revNouvRelRap	revCohGlob	oui	oui
Indiv. 12	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 13	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 14	revTotal	nonConc	non	non
Indiv. 15	revNouvRelRap	revCohGlob	non	non
Indiv. 16	revTotal	nonConc	non	non
Indiv. 17	nonConc	revProfonde	non	non
Indiv. 18	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 19	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 20	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 21	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 22	revTotal	revProfonde	oui	oui
Indiv. 23	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 24	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 25	autre	nonConc	oui	non
Indiv. 26	nonConc	nonConc	non	oui
Indiv. 27	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 28	revDocSeg	nonConc	oui	oui
Indiv. 29	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 30	autre	revProfonde	oui	non
Indiv. 31	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 32	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 33	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 34	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 35	revTotal	revProfonde	oui	oui
Indiv. 36	revNouvRelRap	revProfonde	non	non
Indiv. 37	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 38	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 39	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 40	revTotal	revCohGlob	oui	non
Indiv. 41	revTotal	nonConc	non	oui
Indiv. 42	revTotal	revProfonde	non	oui
Indiv. 43	revDocSeg	revProfonde	oui	oui
Indiv. 44	revTotal	revCohGlob	oui	non
Indiv. 45	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 46	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 47	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 48	revNouvRelRap	revCohGlob	oui	non
Indiv. 49	revTotal	revProfonde	oui	oui
Indiv. 50	revDocSeg	nonConc	oui	non
Indiv. 51	revDocSeg	revProfonde	non	oui
Indiv. 52	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 53	revNouvRelRap	revProfonde	oui	non
Indiv. 54	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 55	revDocSeg	nonConc	oui	oui
Indiv. 56	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 57	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 58	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 59	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 60	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 61	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 62	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 63	autre	nonConc	oui	non
Indiv. 64	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 65	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 66	nonConc	nonConc	non	oui
Indiv. 67	revNouvSeul	revProfonde	oui	oui
Indiv. 68	revNouvRelRap	nonConc	oui	oui
Indiv. 69	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 70	revNouvRelRap	revProfonde	oui	non
Indiv. 71	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 72	autre	autre	oui	oui

	Q40	Q41	Q42	Q43
Indiv. 73	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 74	relNouv	nonConc	non	non
Indiv. 75	revNouvRelRap	nonConc	non	non
Indiv. 76	revDocSeg	revProfonde	oui	oui
Indiv. 77	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 78	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 79	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 80	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 81	revNouvRelRap	nonConc	non	non
Indiv. 82	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 83	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 84	revDocSeg	revProfonde	oui	oui
Indiv. 85	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 86	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 87	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 88	revNouvRelRap	revProfonde	oui	oui
Indiv. 89	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 90	revNouvRelRap	nonConc	oui	non
Indiv. 91	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 92	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 93	revNouvRelRap	nonConc	non	non
Indiv. 94	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 95	revTotal	nonConc	non	non
Indiv. 96	revNouvRelRap	revProfonde	oui	oui
Indiv. 97	revNouvRelRap	revProfonde	oui	non
Indiv. 98	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 99	revNouvSeul	nonConc	non	non
Indiv. 100	revDocSeg	nonConc	non	non
Indiv. 101	revTotal	revCohGlob	oui	oui
Indiv. 102	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 103	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 104	revTotal	autre	non	non
Indiv. 105	nonConc	nonConc	oui	oui
Indiv. 106	revNouvRelRap	revProfonde	oui	non
Indiv. 107	revTotal	nonConc	oui	non
Indiv. 108	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 109	revNouvRelRap	revCohGlob	oui	non
Indiv. 110	nonConc	nonConc	non	non
Indiv. 111	revTotal	nonConc	oui	oui
Indiv. 112	nonConc	nonConc	oui	non
Indiv. 113	nonConc	revProfonde	non	non
Indiv. 114	revTotal	revProfonde	oui	non
Indiv. 115	revNouvRelRap	nonConc	oui	oui

Tableau B.10 – Résultats de l'enquête pour les questions Q40 à Q43

B.2 Réponses libres

	Q2 Autres
Indiv. 12	traductrice-terminologue
Indiv. 21	commerciale, compta, etc.
Indiv. 58	gérante
Indiv. 59	co-gérante
Indiv. 65	secrétaire d'édition
Indiv. 67	Apprentie traducteur/réviseur
Indiv. 73	traducteur interprète Expert près la Cour d'Appel
Indiv. 84	Chef de projet
Indiv. 88	relectrice et assistante gestion de projet
Indiv. 106	traducteur-terminologue-testeur
Indiv. 110	traducteur-interprete, selon l'urssaf

Tableau B.11 – Résultats de l'enquête pour la question Q2 Autres

	Q5 Autres
Indiv. 3	juridique
Indiv. 4	juridiques
Indiv. 12	médical et juridique
Indiv. 13	juridique
Indiv. 14	juridique et commerciale
Indiv. 15	juridique
Indiv. 17	Finance
Indiv. 19	officielle
Indiv. 20	juridique
Indiv. 21	technique étant sous-catégorie de "corporate" dans mon cas
Indiv. 26	juridique et judiciaire
Indiv. 32	sciences de l'information
Indiv. 34	économique
Indiv. 36	très varié
Indiv. 38	juridique et financier
Indiv. 43	finance et juridique
Indiv. 47	adaptation/rédaction
Indiv. 55	rédactionnel
Indiv. 59	médicale
Indiv. 60	médical
Indiv. 67	contractuelle
Indiv. 70	médicale
Indiv. 82	juridique
Indiv. 83	Justice et Administration
Indiv. 94	technique et rédactionnelle
Indiv. 100	presse, marketing, publicité
Indiv. 102	financière
Indiv. 105	financier et juridique
Indiv. 108	scientifique, diplomatique
Indiv. 109	jeux vidéo
Indiv. 110	economie

Tableau B.12 – Résultats de l'enquête pour la question Q5 Autres

	Q6 Autres
Indiv. 12	constitution de glossaires
Indiv. 14	interprétation
Indiv. 19	interprétariat
Indiv. 21	ré-écritures (qui vont plus loin que la révision)
Indiv. 36	interprétariat
Indiv. 40	captures d'écrans
Indiv. 56	rédaction
Indiv. 59	relectures
Indiv. 61	gestion de projets
Indiv. 63	linguistic review, testing
Indiv. 65	coordination éditoriale
Indiv. 88	relecture contrôle qualité, recherche de nouveaux traducteurs free lance
Indiv. 90	gestion
Indiv. 92	assurance qualité, post-édition, compilation de glossaires
Indiv. 96	alignement
Indiv. 106	tests informatiques

Tableau B.13 – Résultats de l'enquête pour la question Q6 Autres

	Q7
Indiv. 1	anglais, français
Indiv. 2	allemand, anglais
Indiv. 3	anglais, français
Indiv. 4	français, anglais
Indiv. 5	anglais, français
Indiv. 6	italien, français
Indiv. 7	allemand, anglais
Indiv. 8	Anglais, français
Indiv. 9	italien, français
Indiv. 10	français, finnois
Indiv. 11	anglais, français
Indiv. 12	Anglais, Italien, Espagnol, Français
Indiv. 13	allemand, français
Indiv. 14	anglais, espagnol, portugais
Indiv. 15	néerlandais, anglais
Indiv. 16	anglais, allemand, français
Indiv. 17	Français, allemand, anglais
Indiv. 18	anglais, italien
Indiv. 19	russe, biélorusse
Indiv. 20	chinois, français
Indiv. 21	français, anglais
Indiv. 22	allemand, espagnol, français
Indiv. 23	allemand, français
Indiv. 24	Italien, français, anglais
Indiv. 25	Français, espagnol
Indiv. 26	anglais, allemand, français
Indiv. 27	Anglais, Espagnol, Portugais
Indiv. 28	anglais, français
Indiv. 29	anglais, français
Indiv. 30	Anglais, allemand
Indiv. 31	anglais, français
Indiv. 32	français, anglais, allemand
Indiv. 33	anglais, espagnol
Indiv. 34	anglais, allemand
Indiv. 35	anglais, espagnol, français
Indiv. 36	anglais, espagnol, français
Indiv. 37	néerlandais, anglais, français, allemand
Indiv. 38	néerlandais, anglais
Indiv. 39	anglais, français
Indiv. 40	anglais, espagnol, français
Indiv. 41	allemand, français
Indiv. 42	Anglais, Français
Indiv. 43	français, anglais, espagnol, italien
Indiv. 44	anglais, français
Indiv. 45	anglais, allemand, français
Indiv. 46	français, portugais, anglais
Indiv. 47	français, anglais, espagnol
Indiv. 48	Anglais, Allemand
Indiv. 49	Anglais, Espagnol
Indiv. 50	allemand, français
Indiv. 51	Français, anglais
Indiv. 52	Allemand, Français
Indiv. 53	anglais, français
Indiv. 54	français, anglais, grec
Indiv. 55	allemand, anglais, italien, français
Indiv. 56	anglais, français, langues slaves
Indiv. 57	anglais, allemand, néerlandais, espagnol, français
Indiv. 58	anglais, français
Indiv. 59	anglais, français, espagnol
Indiv. 60	Français, espagnol, anglais
Indiv. 61	Anglais, français
Indiv. 62	anglais, allemand, français
Indiv. 63	Anglais, Français
Indiv. 64	anglais, allemand, français
Indiv. 65	anglais, français
Indiv. 66	Français, allemand, anglais
Indiv. 67	anglais, français
Indiv. 68	anglais, français, néerlandais, portugais, brésilien
Indiv. 69	anglais, français
Indiv. 70	anglais, espagnol
Indiv. 71	français, anglais, espagnol
Indiv. 72	anglais, français

	Q7
Indiv. 73	Français, Portugais
Indiv. 74	anglais, français
Indiv. 75	Anglais, Français
Indiv. 76	anglais, chinois, français
Indiv. 77	Anglais, Allemand
Indiv. 78	anglais, français, espagnol
Indiv. 79	anglais, espagnol, français
Indiv. 80	Anglais, espagnol
Indiv. 81	anglais, allemand
Indiv. 82	français, allemand, anglais
Indiv. 83	Arabe, français
Indiv. 84	Français, Anglais, Allemand
Indiv. 85	Anglais, français
Indiv. 86	anglais, français
Indiv. 87	Anglais, Français
Indiv. 88	anglais, espagnol
Indiv. 89	anglais, russe, français
Indiv. 90	anglais, français
Indiv. 91	anglais, allemand, russe, français
Indiv. 92	Anglais, allemand, français
Indiv. 93	anglais, allemand, français
Indiv. 94	anglais, allemand
Indiv. 95	anglais, allemand, français
Indiv. 96	Anglais, Espagnol, Français
Indiv. 97	anglais, français
Indiv. 98	espagnol, français
Indiv. 99	anglais, français
Indiv. 100	allemand, anglais, français
Indiv. 101	anglais, français
Indiv. 102	français, anglais
Indiv. 103	allemand, français, anglais
Indiv. 104	français, anglais, allemand, néerlandais
Indiv. 105	français, anglais, italien
Indiv. 106	anglais, espagnol, français
Indiv. 107	anglais, allemand, russe, français
Indiv. 108	anglais, français
Indiv. 109	Anglais, français
Indiv. 110	anglais, français, espagnol
Indiv. 111	allemand, anglais
Indiv. 112	anglais, allemand, français
Indiv. 113	anglais, français
Indiv. 114	anglais, français
Indiv. 115	anglais, français

Tableau B.14 – Résultats de l'enquête pour la question Q7

	Q12 Autres
Indiv. 21	il connaît très bien le secteur et le client (donc spécialisation et expérience au moins égales à celles du traducteur), est fastidieux tout en ayant une bonne vision globale sur le document et de son utilisation
Indiv. 58	il sait prendre du recul sur la traduction et a une vision d'ensemble
Indiv. 59	Il a du recul et une vue globale du texte
Indiv. 65	Il apporte un regard extérieur
Indiv. 80	Il est complémentaire du traducteur
Indiv. 88	il est objectif par rapport au traducteur
Indiv. 100	il a plus de recul que le traducteur sur le travail effectué.
Indiv. 110	salarié(e) d'un ministère

Tableau B.15 – Résultats de l'enquête pour la question Q12 Autres

	Q14
Indiv. 1	la personne chargée du test du produit "final"
Indiv. 10	Pas remplacer le réviseur, mais les choisir en fonction du texte etc.
Indiv. 21	La question 13 est désespérément "orientée", c'est dommage. Faut définir *qui* est le réviseur, préciser quelles sont ses connaissances, compétences, etc. etc. Le choix d'un mot comme "idéale" fausse l'analyse. En répondant "oui", je fais réf au réviseur
Indiv. 26	traduction en binôme
Indiv. 30	utilisateur final
Indiv. 33	Il serait bon qu'un employé du client final jette un oeil à la traduction finale pour s'assurer que tout est en ordre.

	Q14
Indiv. 36	Traducteur
Indiv. 40	La traduction doit être testée en situation avant mise en production.
Indiv. 53	une personne qui pourrait tester, notamment dans le domaine informatique, les traductions des logiciels fournies.
Indiv. 62	Réviseur client
Indiv. 63	Le client final et surtout l'utilisateur sont les plus à même de voir en contexte si la traduction remplit son rôle (en tout cas, pour mon domaine technique).
Indiv. 73	un autre traducteur
Indiv. 74	révision par le client final
Indiv. 77	Il est avant tout essentiel d'avoir réalisé en amont un travail de recherche (ou de fourniture) de terminologie efficace.
Indiv. 91	Pas compris la question!
Indiv. 92	Pour pouvoir garantir la qualité du produit final, il faut pouvoir voir le produit une fois qu'il est entièrement localisé et mis en forme. Lors de la traduction d'un logiciel, par exemple, le réviseur relit le texte "hors contexte". Il est nécessaire d'a
Indiv. 93	le traducteur s'il fait bien son travail, notamment en communiquant avec le client
Indiv. 96	Réviseur devrait systématiquement être interne au client final.
Indiv. 100	Avoir une politique de fidélisation (des traducteurs comme des réviseurs) pour ne garder que des prestataires véritablement compétents- mais rémunérer ceux-ci en fonction de la qualité de leur travail.
Indiv. 103	Il faut que traducteur et réviseur s'échangent comme, parfois, des réviseurs modifient un texte qui devient faux.
Indiv. 104	c'est le client qui jugera si le document remplit son rôle.
Indiv. 106	dans le cas des produits localisés, c'est souvent le testeur qui est le seul à pouvoir garantir de la qualité d'un produit
Indiv. 112	en interne chez le client final
Indiv. 115	traducteur/réviseur/coordonateur en contact direct avec le client

Tableau B.16 – Résultats de l'enquête pour la question Q14

	Q17 Autres
Indiv. 6	document très simple
Indiv. 8	Lorsque le traducteur est très bon, c-à-d, sait prendre de la distance par rapport au texte pour traduire
Indiv. 14	traductions assermentées
Indiv. 17	Accord avec le client
Indiv. 21	(Nous parlons d'un réviseur *autre* que le traducteur, n'est-ce pas ? d'accord). Dans ce cas, oui, on peut se passer de révision lorsqu'il y a (physiquement, matériellement) pas de le temps, et que le client est averti et d'accord. Exemples dispos sur de
Indiv. 46	En l'absence d'un réviseur compétent dans le domaine
Indiv. 52	complément : dans le domaine concerné
Indiv. 58	mises à jour parfois peu significatives, traduction dans un contexte très général (ex. : un simple courrier administratif) et donc, d'impact très limité
Indiv. 59	corrections du texte source n'ayant pas d'incidence sur la traduction
Indiv. 73	Excellente maîtrise du domaine du document à traduire
Indiv. 90	documents de petite taille
Indiv. 91	Sur certains types de documents techniques, la révision n'a aucun sens et n'est que perte de temps. Les conditions citées ci-dessus sont aussi de bonnes raisons, mais rarement seules : la révision peut être accessoire si plusieurs conditions sont remplies

Tableau B.17 – Résultats de l'enquête pour la question Q17 Autres

	Q19 Autres
Indiv. 5	2 relectures et 1 révision
Indiv. 9	1 o + relecture si nécessaire
Indiv. 12	2 relectures et 1 révision
Indiv. 14	+ une contre-relecture pour valider les suggestions du réviseur
Indiv. 17	2 relectures 1 révision
Indiv. 20	3,4,5, autant que nécessaire
Indiv. 21	2 relectures et 2 ou 3 révision minimum.
Indiv. 24	2 relectures et 0 ou 1 révision
Indiv. 26	selon difficulté
Indiv. 28	au moins 2 relectures
Indiv. 37	2 relectures
Indiv. 41	1 relecture écran +1 relecture papier /révision + 1 relecture pour entrer les corrections à l'écran
Indiv. 51	2 relectures et pas de révision
Indiv. 57	2 relectures et pas ou 1 révision
Indiv. 78	2 relectures
Indiv. 89	3/1
Indiv. 91	Je ne sais pas. Mes traductions sont presque toujours auto-relues, je sais que certaines sont relues par une autre personne, que certaine ne le sont pas, et dans bien des cas, je n'en sais rien.
Indiv. 98	selon la difficulté, qualité++
Indiv. 100	plusieurs auto-révisions et au oins une révision par un tiers

	Q19 Autres
Indiv. 103	3 à 4
Indiv. 104	autant que nécessaire (1 à 5)
Indiv. 109	2 auto-relectures, parfois 1révision tierce
Indiv. 111	2 relectures et pas de révision

Tableau B.18 – Résultats de l'enquête pour la question Q19 Autres

	Q20 Autres
Indiv. 3	Le client fait confiance au traducteur
Indiv. 14	par méconnaissance de la valeur ajoutée de cette procédure
Indiv. 18	par souci de rentabilité
Indiv. 21	Nous sommes d'accord que "révision" par un étudiant ou autre relecteur non-qualifié ne compte pas comme révision, n'est-ce pas ?
Indiv. 28	pour faire des économies et par manque de respect pour le client final
Indiv. 38	ignorance du donneur d'ordre
Indiv. 46	En ce qui concerne les projets dont j'ai la charge, par manque de réviseur spécialisé
Indiv. 66	manque de compréhension de la nécessité
Indiv. 82	je ne sais pas
Indiv. 100	absence de planification de l'étape révision dans le projet
Indiv. 103	par manque de connaissance de la part du client

Tableau B.19 – Résultats de l'enquête pour la question Q20 Autres

	Q21 Autre
Indiv. 41	1 auto-révision/relecture par moi + 1 révision /relecture/proposition sur papier par un tiers + 1 saisie des corrections + relecture verticale finale
Indiv. 61	formulaire à remplir pour indiquer que les points importants ont été vérifiés (spell check passé, options vérifiées, etc.)
Indiv. 66	interaction avec l'auteur
Indiv. 82	parfois avis d'une autre personne expérimentée
Indiv. 106	test (pour la localisation uniquement)

Tableau B.20 – Résultats de l'enquête pour la question Q21 Autre

	Q22 (Oui, préciser)
Indiv. 21	éventuellement "rewriting" (par rapport à une trad ou texte fourni par un client, le plus souvent rédigé par un non-natifophone)
Indiv. 41	relecture et révision ne font qu'un - quand on relit, on révise.
Indiv. 61	QA, MDS
Indiv. 64	dialogue avec traducteur
Indiv. 80	vérification par sondages
Indiv. 82	confrontation d'interprétations
Indiv. 85	révision par "échantillonnage"
Indiv. 86	spotcheck (relecture très rapide)
Indiv. 88	spotcheck (relecture partielle)
Indiv. 90	audit
Indiv. 92	assurance qualité
Indiv. 93	j'utilise les termes proposés ci-dessus mais dans d'autres acceptions
Indiv. 99	sondage par échantillonnage évalué
Indiv. 106	les tests
Indiv. 115	pointage

Tableau B.21 – Résultats de l'enquête pour la question Q22 (Oui, préciser)

	Q23
Indiv. 1	le contrôle porte sur des points particuliers (utilisation de la termino, ortho, etc.), la révision sur le document dans son ensemble
Indiv. 2	????
Indiv. 3	La révision est plus approfondie que le contrôle de qualité
Indiv. 5	Le contrôle qualité englobe toutes les procédures appliquées aux traductions concernant la qualité de la traduction (relecture, révision simple ou réciproque)
Indiv. 6	révision est pour moi plutôt contrôle que tout est cohérent, correct du point de vue de la terminologie.. Le contrôle de la qualité exige plus de temps et porte sur le style (trop long à expliquer)
Indiv. 8	« Contrôle de la qualité » implique un certain nombre de points de qualité prédéfinis devant être appliqués, la révision n'implique pas cela systématiquement et est moins formelle.

	Q23
Indiv. 9	je pense le controle qualité comprends des aspects qui vont au delà de la traduction même du document
Indiv. 10	Le contrôle de la qualité est sont uniquement "formel" (forme, pas contenu) d'après mes expériences
Indiv. 11	le contrôle qualité concerne les recommandations du client, la révision est plus générale
Indiv. 12	le contrôle de la qualité finalise, vérifie la typographie des nombres, la couleur de la police le cas échéant, la mise en page identique à l'originale... avec en plus une relecture simple (sans le doc source)
Indiv. 13	contrôle de qualité = adéquation technique / révision : style, cohérence
Indiv. 14	la qualité est subjective, elle sous-entend que le donneur d'ordre est satisfait de la traduction alors que la révision est censée ne laisser passer aucune erreur de traduction (cs, ns, fs) et améliorer le style, c'est une garantie supplémentaire.
Indiv. 15	contrôle de la qualité peut être effectué par une personne qui n'est pas traducteur
Indiv. 16	Le contrôle de la qualité implique une localisation qui peut être une réécriture.
Indiv. 17	Contrôle de la qualité= le texte répond-il aux attentes du client ?
Indiv. 18	-
Indiv. 20	pas de différence
Indiv. 21	la révision est *un* élément du CQ. NB ci-dessous ne comprends pas le sens de la question 25 - j'ai répondu comme si sous-traitance = sous-traitance d'un client direct, OK ?
Indiv. 22	révision est une étape du contrôle de la qualité
Indiv. 23	moyen employé, contrôle effectué par ex. avec juste un logiciel de contrôle de la termino
Indiv. 24	À mon avis les expressions sont équivalentes, l'un n'allant pas sans l'autre.
Indiv. 25	Je ne sais pas
Indiv. 26	je ne fais pas de différence
Indiv. 28	??
Indiv. 29	pour moi, révision = bilingue; contrôle qualité = vérif globale du texte cible (ortho, grammaire, pas de texte manquant, etc.)
Indiv. 30	je ne différencie pas
Indiv. 31	aucune différence
Indiv. 33	La révision est pour moi un processus plus approfondi que le contrôle qualité, qui s'attache en général uniquement à la globalité du texte (selon mon expérience).
Indiv. 35	la révision concerne une procédure, le CQ toute une série
Indiv. 36	revision est plus une relecture. contrôle de la qualité est plus approfondi
Indiv. 37	"contrôle de la qualité" = essentiellement contrôle de la terminologie + cohérence
Indiv. 39	Je dirais que le contrôle de la qualité s'effectue sur un échantillon de la traduction et la révision sur l'ensemble
Indiv. 40	Dans mon activité, le contrôle de la qualité va plus loin : exactitude, précision, harmonisation et intégration du texte dans le logiciel.
Indiv. 41	? j'différencie pas, le tout fait partie du contrôle qualité
Indiv. 42	Le contrôle qualité est effectué le client alors que la révision est effectuée en contexte.
Indiv. 43	La révision consiste à vérifier la fluidité du texte cible, le style, le respect du texte source, l'orthographe, etc le contrôle qualité et la dernière étape avant l'envoi au client, à savoir vérifier que les noms et les chiffres sont corrects et que tout es
Indiv. 45	Pour moi, le contrôle qualité n'est pas une opération visant à vérifier chaque élément de la traduction contrairement à la révision
Indiv. 46	Pour moi, le "contrôle de la qualité" est un terme utilisé par les agences et n'a que peu de rapport avec la révision.
Indiv. 51	révision s'applique au forme, contrôle de qualité au fond
Indiv. 52	la révision s'attache au contenu, tandis que le contrôle qualité au contenu et à la forme
Indiv. 53	Le contrôle qualité est plus ciblé techniquement. La révision s'attache plus à la cohérence globale et à la grammaire/orthographe.
Indiv. 54	la révision a plus tendance à intervenir
Indiv. 55	La révision porte sur le fond et la forme; le contrôle de la qualité est plus superficiel.
Indiv. 57	?
Indiv. 58	la révision porte sur le fond et le contrôle de la qualité plutôt sur la forme
Indiv. 59	Le contrôle qualité ne touche pas au sens du texte mais vérifie qu'il n'y a pas d'omission de paragraphe par exemple.
Indiv. 60	Je ne sais pas!
Indiv. 61	Le contrôle qualité obéit à des règles précises et porte sur des aspects définis de la traduction, tandis que la révision est une procédure un peu moins formalisée
Indiv. 62	Le contrôle de la qualité implique plusieurs tâches (révision, évaluation d'un "sample" par une personne externe, procédures de testing après compilation d'un logiciel, etc.)
Indiv. 63	La révision concerne plutôt le sens et la formulation du texte tandis que le contrôle de la qualité concerne la vérification des instructions (guide de style, utilisation des options logicielles adéquates le cas échéant, etc.).
Indiv. 64	il me semble que c'est la même chose
Indiv. 65	Le contrôle de la qualité est plus superficiel.
Indiv. 66	il n'y a pas de différence pour moi
Indiv. 67	Ils ont pour moi un peu similaires.
Indiv. 68	révision = passage sur toute la traduction en comparant avec le texte source, contrôle qualité = échantillonnage, utilisation d'outils de QA
Indiv. 69	Le terme "Révision" implique une comparaison entre la traduction et le document original, tandis que le terme "contrôle de la qualité" est généralement l'étape ultime du processus de traduction et implique un contrôle de la qualité du document traduit uni
Indiv. 70	Ne sais pas
Indiv. 71	contrôle de la qualité se limite à un contrôle du texte cible uniquement.
Indiv. 72	contrôle qualité = révision partielle

Q23	
Indiv. 73	Révision a un coté plus personnel de la part du traducteur alors que controle de qualité c'est une notion plus abstraite qui peut contenir plusieurs éléments
Indiv. 74	un contrôle qualité est ponctuel ("spot-check")
Indiv. 76	La révision est une relecture approfondie, le contrôle de la qualité peut être effectué sur échantillons
Indiv. 77	La révision s'applique à la correspondance par rapport au texte source. Le contrôle de la qualité concerne le produit fini (texte cible) uniquement, sur la cohérence terminologique et rédactionnelle.
Indiv. 79	pour moi la révision sous entend un degré moindre par rapport au controle de qualité
Indiv. 80	La révision vise à s'assurer que le sens est bien restitué après la traduction ; le contrôle de la qualité vise à s'assurer que des procédures prédéfinies ont été appliquées.
Indiv. 81	Le contrôle de la qualité implique souvent l'utilisation d'outils informatiques automatisés
Indiv. 82	Aucune différence, la révision a aussi pour objet de contrôler la qualité !
Indiv. 83	le contrôle de la qualité nécessite une grande compétence.
Indiv. 85	La révision porte sur le contenu de la traduction (style, orthographe, grammaire, connaissance des termes spécifiques, etc.) alors que le contrôle de la qualité est plus global et peut comprendre, par exemple, le respect des consignes propres au projet, l
Indiv. 86	Révision : amélioration linguistique et stylistique, Contrôle qualité : plutôt axé sur le respect/la pertinence de la terminologie. (ex : vérifier que les options figurant dans le logiciel ont bien été utilisées pour la documentation)
Indiv. 87	Révision = 2ème relecture alors que Contrôle qualité implique un recul par rapport au texte et une estimation de la globalité du document
Indiv. 88	la révision est une relecture complète des phrases et une analyse de leur sens par rapport au source, le contrôle qualité concerne plus le document à livrer, mise en page etc.
Indiv. 90	révision est plus approfondie que contrôle de la qualité
Indiv. 91	Le contrôle qualité se limite à la vérification systématisée de points précis : orthographe (par correcteur d'orthographe), ponctuation, cohérence des choix terminologiques (les outils de TAO permettent d'automatiser ces fonctions).
Indiv. 92	À mes yeux, la révision porte sur le contenu textuel du document. Le contrôle qualité est l'étape suivante : il consiste à vérifier la traduction une fois qu'elle a été mise en forme (par exemple, une fois qu'elle est réintégrée à un PowerPoint, etc.)
Indiv. 93	je ne ferais aucune différence dans la mesure où ce qui est appelé "révision" dans ce questionnaire est appelé "Qualitätssicherung" (contrôle de la qualité) par mes clients allemands
Indiv. 94	Révision = relecture et correction par un second traducteur ; contrôle de la qualité = les différentes étapes qui précèdent la publication d'un document (y compris la révision)
Indiv. 96	La révision est systématique, le contrôle de la qualité est très rare.
Indiv. 98	la révision doit être synonyme d'échange positif et non verification : elle peut être discutée voire refusée par le traducteur qui engage sa responsabilité sur le document
Indiv. 99	la révision inclut une vérification de cohérence technique, lme contrôle qualité portge bien souvent plutôt sur la forme (mise en page, respect des normes de présentation, etc)
Indiv. 100	d'après mon expérience, contrôle qualité : vérification du respect d'un cahier des charges client bien spécifique ; révision : plus général à mon sens.
Indiv. 102	contrôle de qualité me semble plus global
Indiv. 103	Contrôle de qualité est un processus plus vaste qui englobe la révision.
Indiv. 104	pour moi c'est pareil
Indiv. 106	le véritable contrôle de la qualité devrait se faire avec tous les éléments nécessaires pour connaître le contexte exact, ou encore le produit. Les meilleures révisions que j'ai pu faire depuis 10 ans que je traduis ont été lorsque dans une usine on avait
Indiv. 107	La révision s'applique plus aux détails linguistiques, le contrôle qualité est plus général et vérifie la cohérence du texte, la fidélité à l'original... ? ?
Indiv. 108	la révision est plus qu'un contrôle, elle a aussi un rôle pédagogique
Indiv. 109	La révision a une portée stylistique et grammaticale de cohérence interne du document et de respect du texte source. La QA peut aussi intégrer des éléments extérieurs, tels que marketing, positionnement produit, ou techniques, contraintes de longueur, etc
Indiv. 110	revision = travail dans les ministeres, mais ils ont deja choisi les prestataires. controle = dans le prive, euphemisme pour essayer de recuperer un machin sans qualite
Indiv. 111	contrôle de qualité = on demande au client si tout est ok
Indiv. 112	La révision porte sur un document complet et peut inclure des modifications (mineures), tandis le contrôle de la qualité peut ne porter que sur une partie du document et ne devrait pas donner lieu à des corrections.
Indiv. 113	Je rattache le terme de "Contrôle de qualité" aux procédures mises en place dans le cadre d'une certification ISO par exemple.
Indiv. 115	La révision a une portée analytique, le contrôle de la qualité une portée synthétique

Tableau B.22 – Résultats de l'enquête pour la question Q23

Q28 Autres	
Indiv. 8	utilisation des glossaires fournis par le client
Indiv. 17	Questions à des experts pendant le processus de traduction
Indiv. 21	À noter que la "relecture expert" est fait par le client et soumise à moi pour accord/confirmation/discussion
Indiv. 46	En signalant au client les termes ou passages dont je n'ai pas pu valider la traduction.
Indiv. 58	vérification auprès du client
Indiv. 59	vérification auprès du client
Indiv. 63	en demandant des instructions précises et notamment un glossaire
Indiv. 65	éventuellement en trouvant par moi-même un expert auquel je pose des questions très précises.
Indiv. 74	ou je ne l'assure pas...

	Q28 Autres
Indiv. 91	ce n'est pas mon boulot!
Indiv. 106	J'essaie lorsque c'est possible d'obtenir des informations de la part du client ou encore de demander son avis pour des suggestions que je pourrais faire.

Tableau B.23 – Résultats de l'enquête pour la question Q28 Autres

	Q29 Autres
Indiv. 21	directement au client, oralement (selon). NB Q 30 : je ne trouve pas notre méthode, c'est dommage (et je n'arrive pas à enlever "non concerné"
Indiv. 25	mon critère
Indiv. 33	mémoire de traduction
Indiv. 52	recherche sur Internet
Indiv. 55	aux archives
Indiv. 58	mémoires de traduction si fournies
Indiv. 59	mémoires de traduction
Indiv. 61	fichier source
Indiv. 63	aux fichiers de référence fournis par le client
Indiv. 64	anciennes traductions
Indiv. 76	documents-autres sources (externes)
Indiv. 82	à mon thésaurus personnel
Indiv. 86	au logiciel
Indiv. 90	web
Indiv. 91	à toute autre référence sur papier ou Internet
Indiv. 102	recherche sur l'internet
Indiv. 108	bases de données des organisations internationales
Indiv. 109	Internet

Tableau B.24 – Résultats de l'enquête pour la question Q29 Autres

	Q31 Autres
Indiv. 12	d'abord relecture croisée entre traducteurs puis révision centralisé du document entier par le gestionnaire de projet (moi)
Indiv. 72	Ca dépend du temps qu'on a!
Indiv. 87	par le donneur d'ordre
Indiv. 91	Lorsque j'étais salariée, par relecture croisée. Maintenant que je suis freelance, ça n'arrive que si je partage un projet avec d'ancien collègues en qui j'ai toute confiance (arrive rarement). Sinon, la relecture est centrale (ou inexistante, allez savoir

Tableau B.25 – Résultats de l'enquête pour la question Q31 Autres

	Q32 Autre
Indiv. 12	précision terminologique
Indiv. 14	l'homogénéité
Indiv. 21	"comfort zone" du client (des fois je change ma formulation idéale pour mettre le client à l'aise – tout en restant fluide, exact, etc., etc.)
Indiv. 33	le respect de la terminologie client
Indiv. 42	Respect des consignes
Indiv. 43	le respect des informations
Indiv. 52	la fidélité à l'original
Indiv. 55	la rigueur terminologique
Indiv. 57	la terminologie
Indiv. 58	respect de la terminologie
Indiv. 63	le respect des instructions du client
Indiv. 82	lisibilité du point de vue du destinataire final
Indiv. 91	la cohérence terminologique
Indiv. 98	la mise en page
Indiv. 100	la cohérence terminologique
Indiv. 111	respect des délais

Tableau B.26 – Résultats de l'enquête pour la question Q32 Autre

	Q35 Autre
Indiv. 8	calque sur la langue source
Indiv. 12	typographie
Indiv. 16	stylistique, typographique

Q35 Autre	
Indiv. 17	Style inadapté
Indiv. 37	cohérence
Indiv. 40	punctuation
Indiv. 42	incohérences
Indiv. 46	omissions, manque de logique interne ...
Indiv. 55	style inadéquat
Indiv. 58	calques à répétition
Indiv. 59	calque
Indiv. 61	incohérences
Indiv. 63	non respect des instructions (toujours elles...)
Indiv. 66	présentation dans le cas d'un article scientifique
Indiv. 75	erreur de style (calque)
Indiv. 78	pb de fluidité; traduction ne se lit pas bien
Indiv. 79	omission de mots ou phrases à traduire
Indiv. 87	non respect consignes donneur d'ordre
Indiv. 88	mise en page différente du source
Indiv. 100	tout calque flagrant de la langue source
Indiv. 101	phrase non traduite
Indiv. 108	méconnaissance de la langue source
Indiv. 110	fautes de frappe – comme sur ce clavier qwerty
Indiv. 113	oubli de texte

Tableau B.27 – Résultats de l'enquête pour la question Q35 Autre

Q39 Autres	
Indiv. 14	le délai de paiement, l'amabilité du client, la qualité et l'intérêt du texte source
Indiv. 21	le cahier des charges, voyons – on se met d'accord sur qualité, prix, lectorat, but, etc. etc.
Indiv. 52	les moyens documentaires fournis par le client
Indiv. 53	les exigences du client (nombreux documents de référence à consulter, multiples glossaires, incohérences dans les instructions ou les mémoires fournies, etc...)
Indiv. 86	les références fournies
Indiv. 88	les questions posées par le traducteur
Indiv. 91	la capacité du prestataire à poser des questions et à appliquer les remarques qui lui sont faites (qualité trop rare)
Indiv. 110	le respect mutuel client-prestataire
Indiv. 113	les délais imposés par le client

Tableau B.28 – Résultats de l'enquête pour la question Q39 Autres

Q40 Autre	
Indiv. 12	Précision : je ne travaille qu'avec les mémoires que j'ai créées, jamais avec celle transmise par les clients (surtout quand ces clients sont des agences)
Indiv. 25	pas du tout de segments partiellement traduits
Indiv. 30	révision complète des segments nouveaux et pré-traduits puis relecture de la langue cible
Indiv. 63	à la demande du client qui précise si les segments traduits doivent être traités ou non
Indiv. 72	Celle que me paye mon client final.

Tableau B.29 – Résultats de l'enquête pour la question Q40 Autre

Q41 Autre	
Indiv. 12	Je refuse de relire ce genre de document, en général on a meilleur temps de les retraduire
Indiv. 72	Celle que me paye mon client final.
Indiv. 104	retraduction totale (les rares fois où cela m'arrive)
Indiv. 108	pas de traduction "automatique"

Tableau B.30 – Résultats de l'enquête pour la question Q41 Autre

Annexe C

Questions non présentées dans l'analyse univariée du questionnaire

Cette annexe fournit la représentation par tri à plat des réponses aux questions non présentées au Chapitre 4. Il s'agit des questions 3, 7 et 8 de la section « Votre profil » et des questions 13, 14, 22, 28, 33, 38 et 41 de la section « Vos pratiques et vos avis sur la révision ». La question 34, qui n'est pas présentée au Chapitre 4, n'est pas représentée ici, car une seule réponse a été obtenue et celle-ci ne s'est pas avérée pertinente (voir question 34 en Annexe A).

Question 3 : Exercez-vous cette activité :

- à plein temps
- à temps partiel (mi-temps ou plus)
- à temps partiel (mi-temps ou moins)

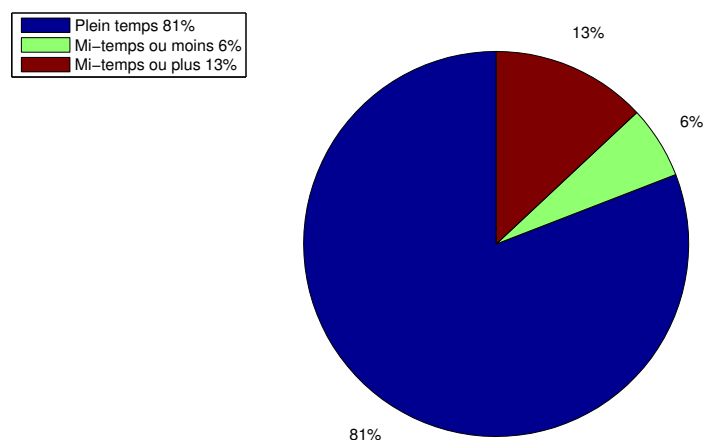


Figure C.1 – Temps de travail

Question 7 : Avec quelles langues travaillez-vous ?

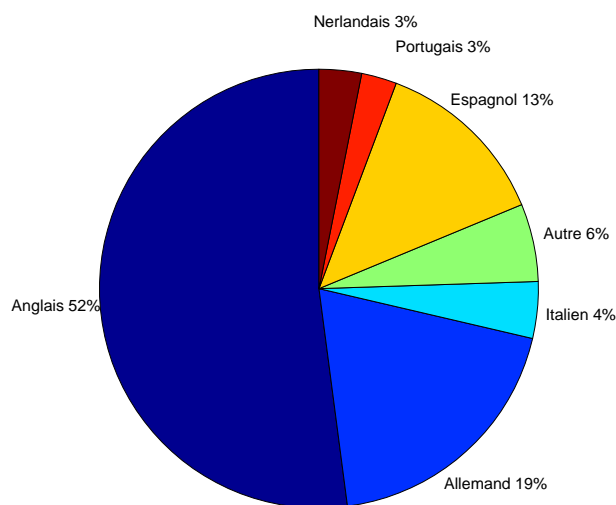


Figure C.2 – Langues de travail. La catégorie "Autres langues" inclut : russe, biélorusse, chinois, grec, langues slaves, arabe, finnois (c.f. Tableau B.14)

Combinaison de langues	Effectif
Anglais – français	37
Anglais – français – allemand	25
Anglais – français – espagnol	17
Allemand – français	5
Espagnol – français	2
Autres combinaisons	29

Tableau C.1 – Principales combinaisons de langues déclarées

Question 8 : Pour quel(s) type(s) de clients travaillez-vous principalement ?

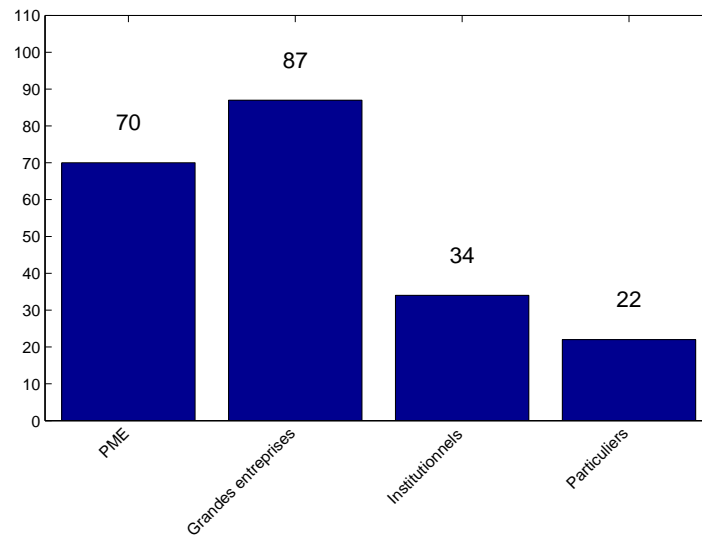


Figure C.3 – Type(s) de client(s)

Question 13 : Pensez-vous que la position du réviseur soit idéale pour garantir que le « produit » traduit ou localisé remplira sa fonction ?

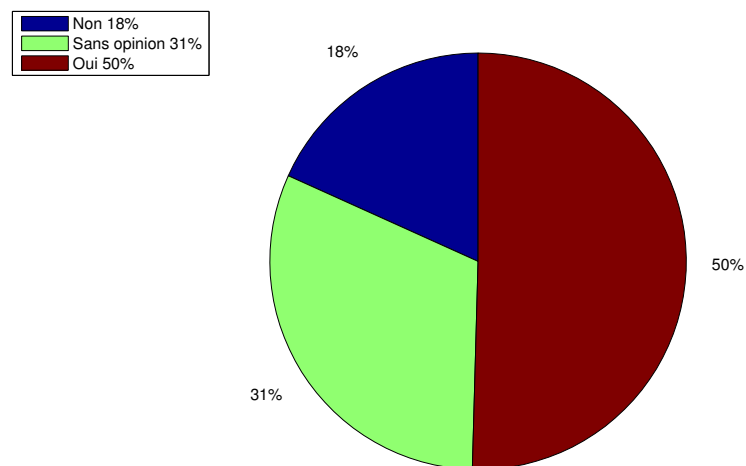


Figure C.4 – Fonction de la traduction

Question 14 : Si votre réponse est NON, quelle procédure ou quel acteur du projet de traduction suggèreriez-vous pour remplir ce rôle ?

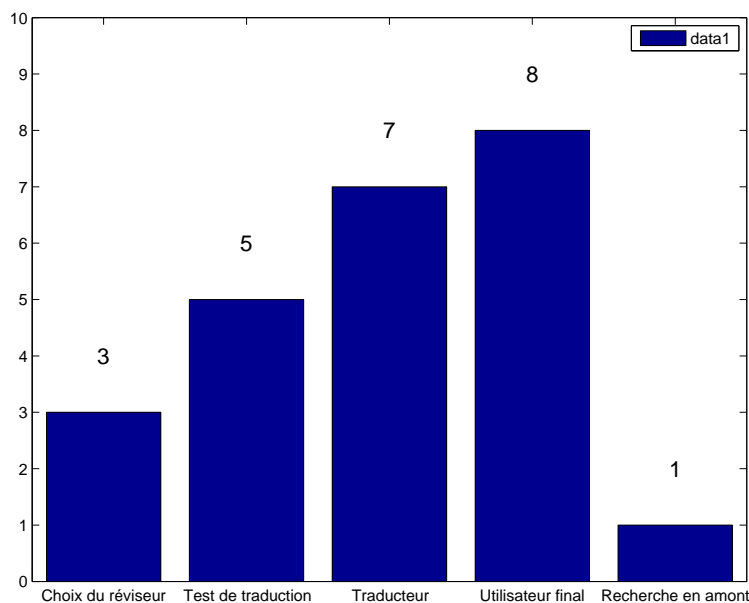


Figure C.5 – Autre procédure / intervenant

Question 22 : Utilisez-vous d'autres termes que ceux qui sont proposés ci-dessus pour décrire certaines opérations de gestion de la qualité ?

Autres opérations	Effectif
Vérification par sondages, échantillonnage, 'spot check', tests, pointages	6
Dialogue, échange avec traducteur, confrontation d'interprétations	2
Rewriting, réécriture	1
QA, MDS	1
Assurance qualité	1
Autres acceptations des mêmes termes	1

Tableau C.2 – Autres termes décrivant des opérations de gestion de la qualité

Question 28 : Si votre réponse (à la question « Faites-vous appel à une relecture d'expert ? ») est NON, JAMAIS ou RAREMENT, comment assurez-vous généralement la validité technique des traductions ou localisations dont vous avez la charge ? (plusieurs réponses possibles)

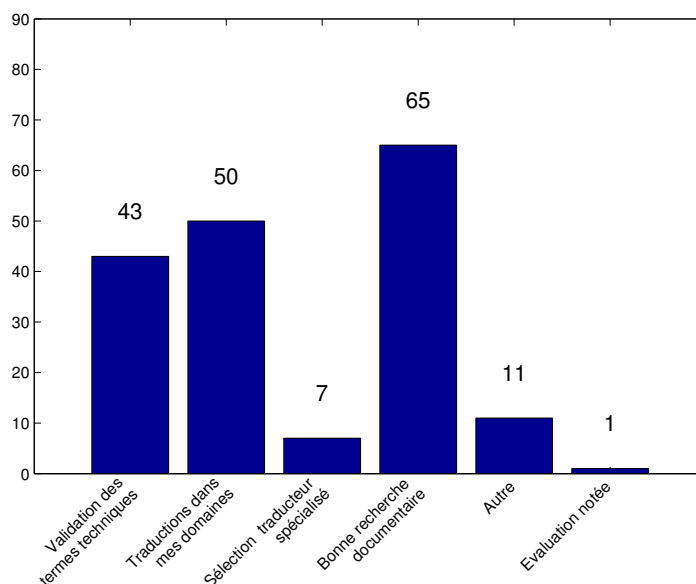


Figure C.6 – Moyens d'assurer la validité technique des traductions

Question 33 : Utilisez-vous une grille ou une symbolisation des erreurs lorsque vous révisez des traductions ou des localisations ?

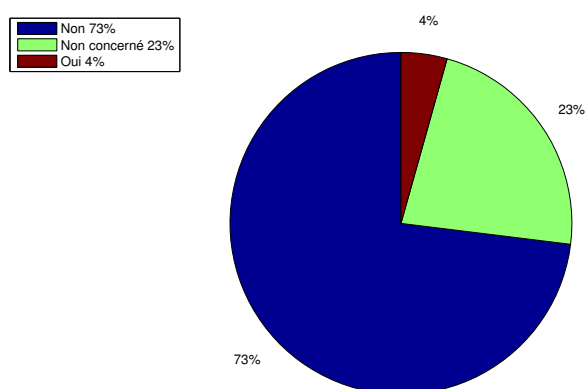


Figure C.7 – Grille de révision

Question 38 : Si votre réponse (à la question « Les évaluations sont-elles communiquées ? ») était plutôt OUI, sont-elles envoyées au traducteur avant ou après livraison définitive de la traduction ?

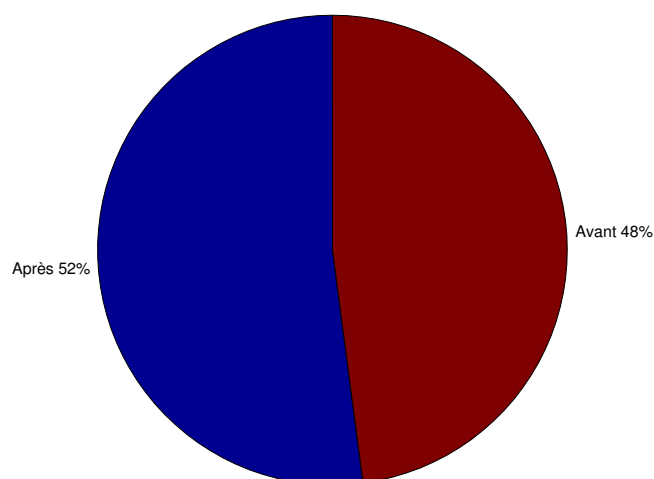


Figure C.8 – Communication avant ou après livraison

Question 41 : Quel type de révision appliquez-vous généralement aux Traductions Automatiques dont vous avez la charge ?

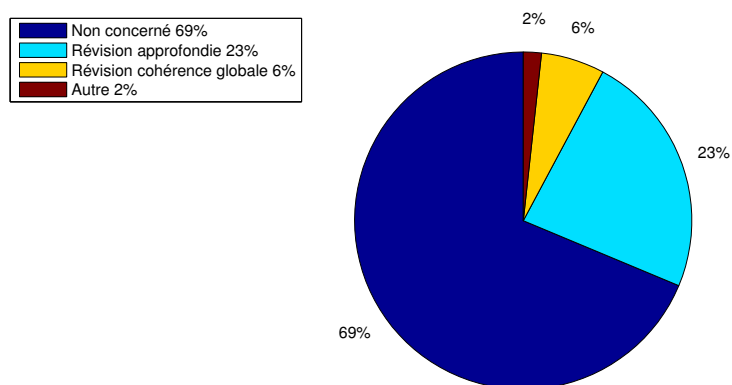


Figure C.9 – Révision appliquée aux traductions automatiques

Annexe D

Figures complémentaires des AFCM présentées au Chapitre 4

L'annexe D fournit, pour chacune des AFCM présentées au Chapitre 4 :

- la projection des individus
- la projection des axes 1 (horizontal) et 3 (vertical)
- la projection des questions supplémentaires.

D.1 Figures de l'AFCM 1 : Rôle accordé à la révision

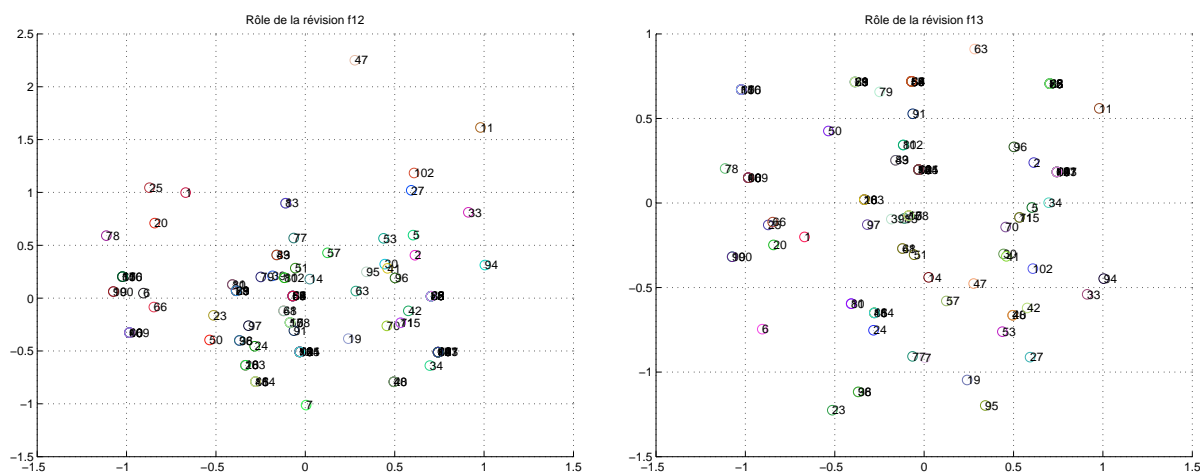


Figure D.1 – AFCM 1 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

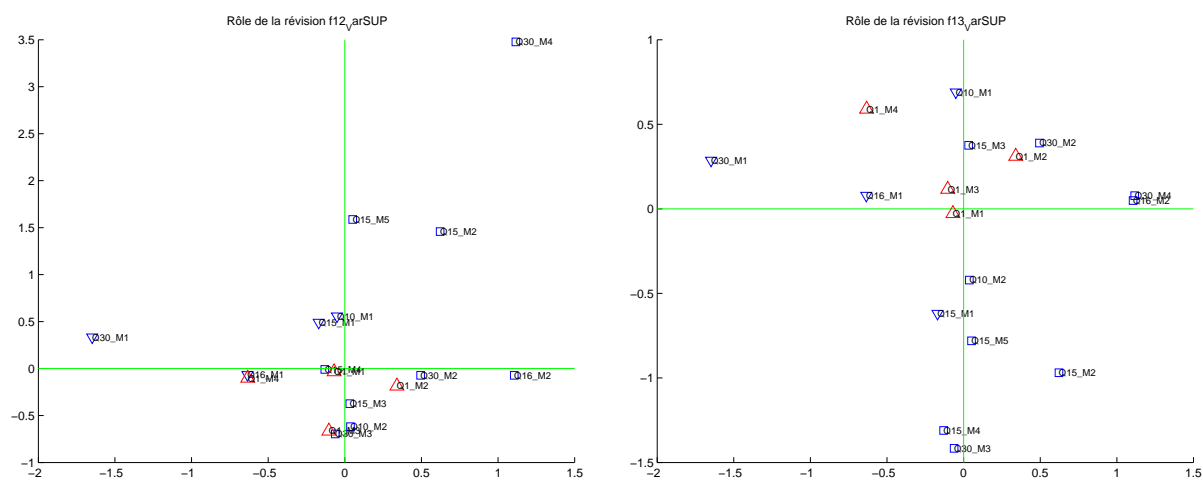


Figure D.2 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

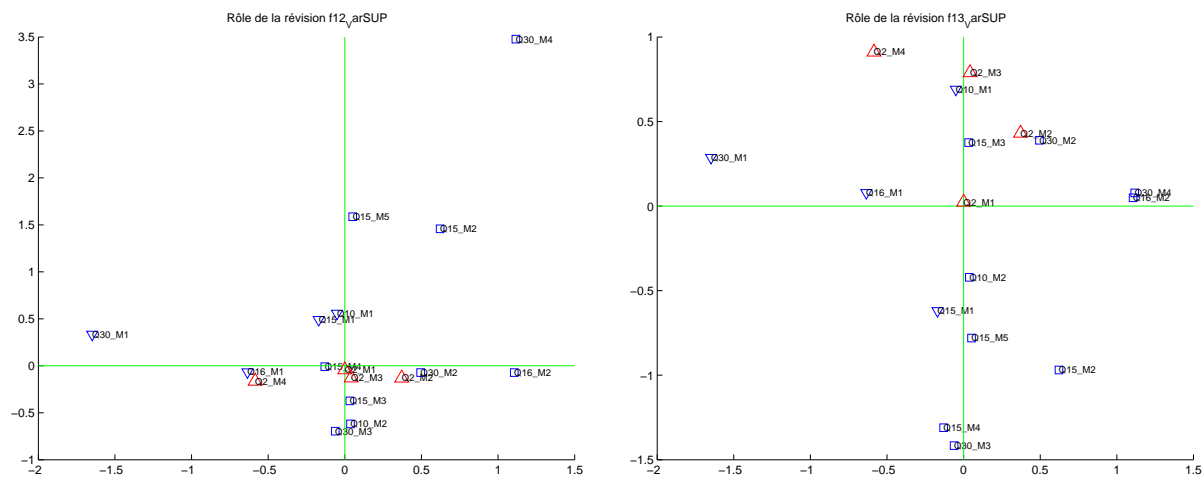


Figure D.3 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

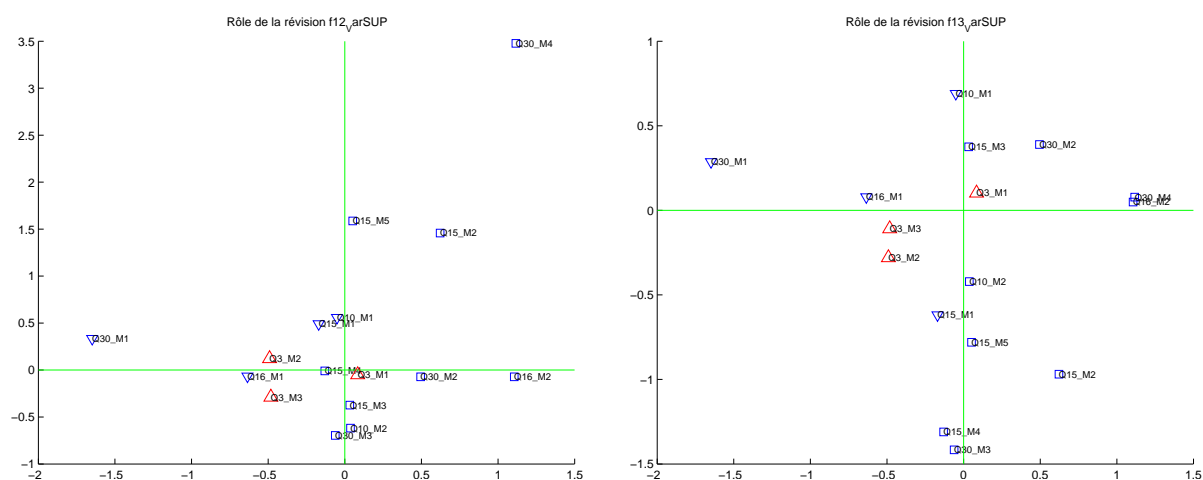


Figure D.4 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

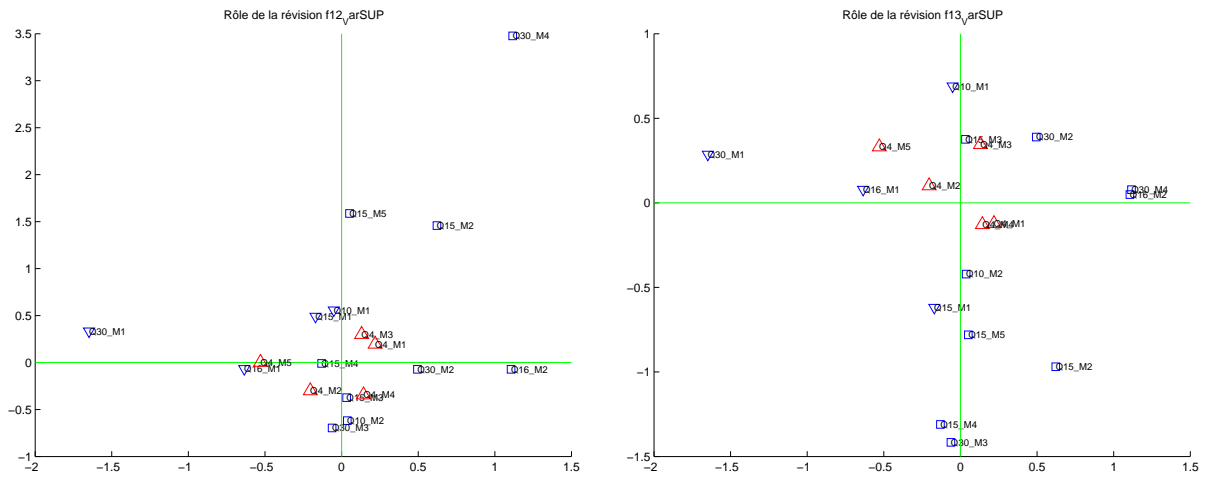


Figure D.5 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

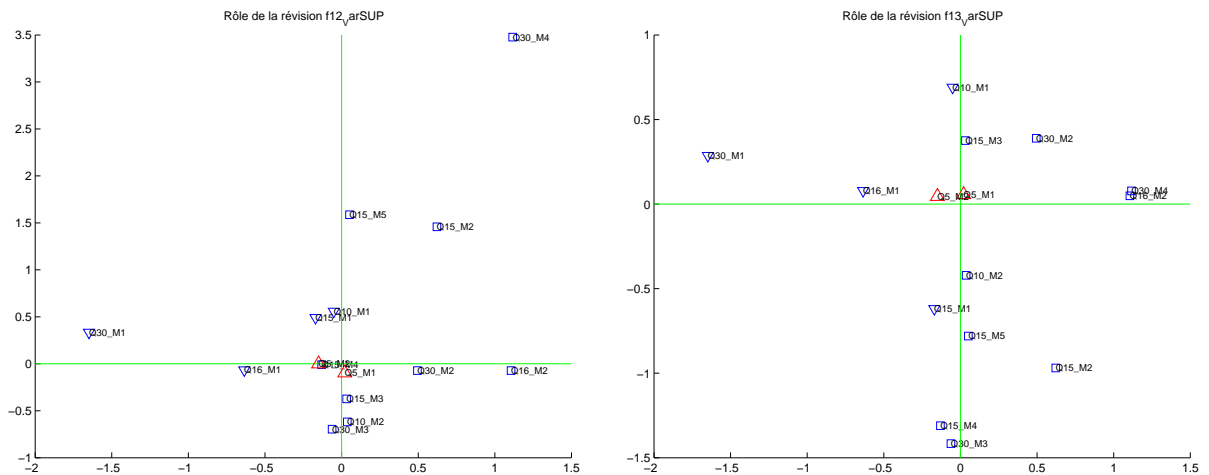


Figure D.6 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

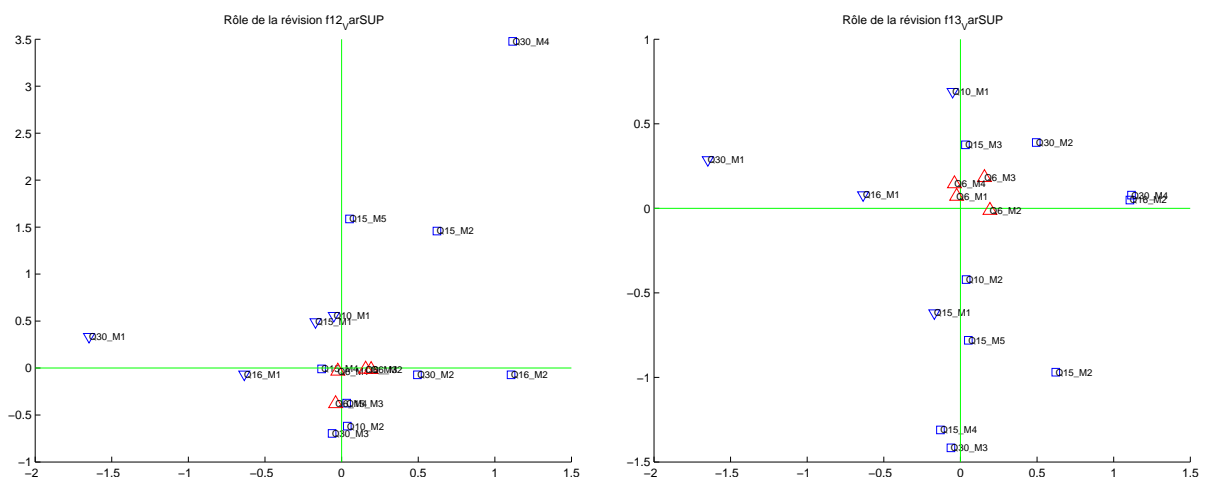


Figure D.7 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

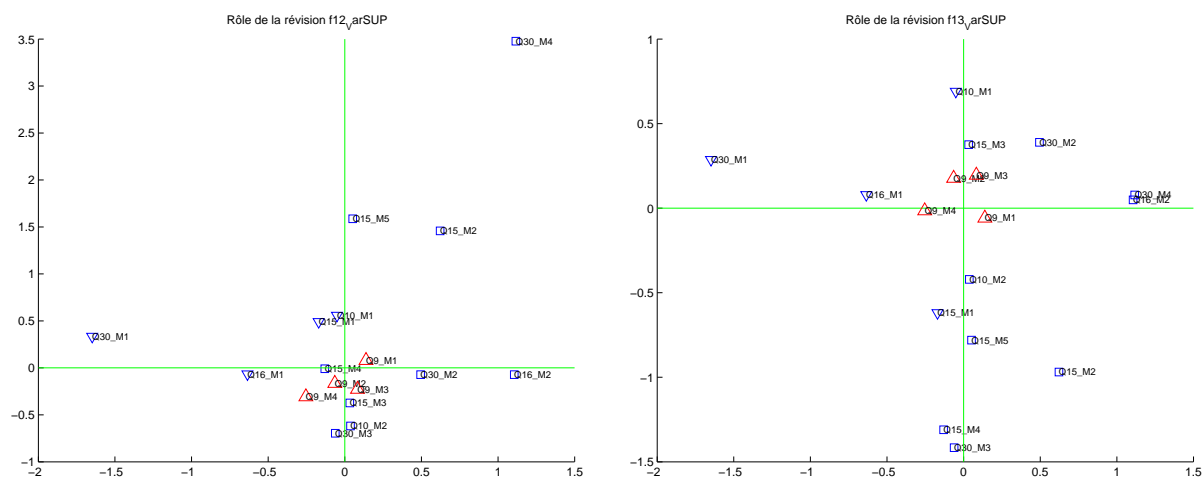


Figure D.8 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

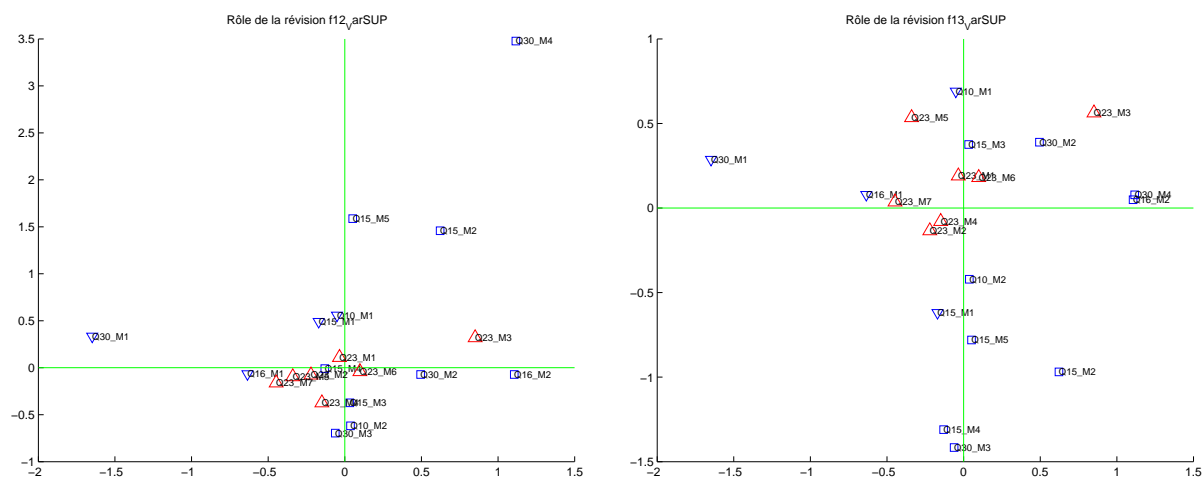


Figure D.9 – AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q23 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

D.2 Figures de l'AFCM 2 : Niveau de confiance en la révision

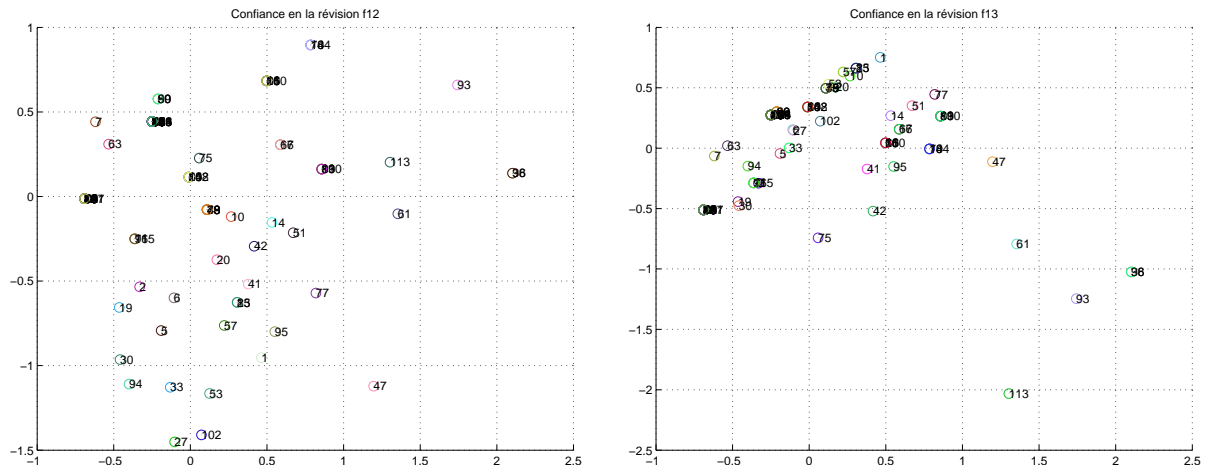


Figure D.10 – AFCM 2 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

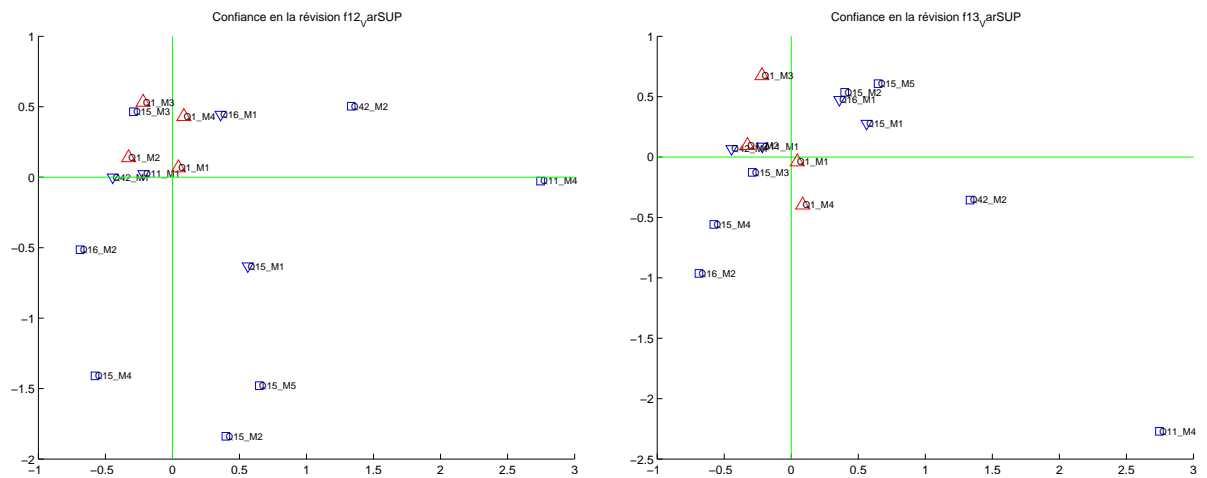


Figure D.11 – AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

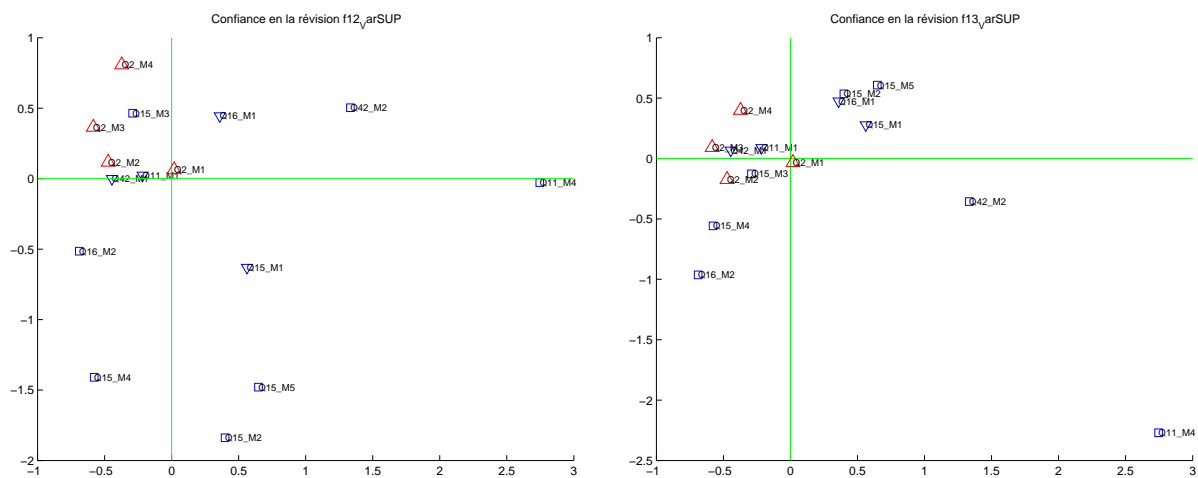


Figure D.12 – AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

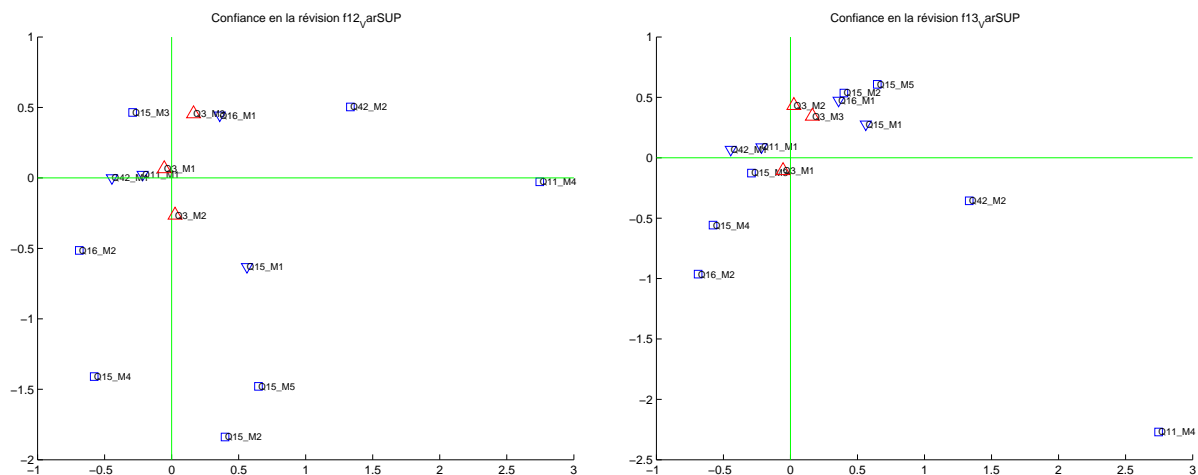


Figure D.13 – AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

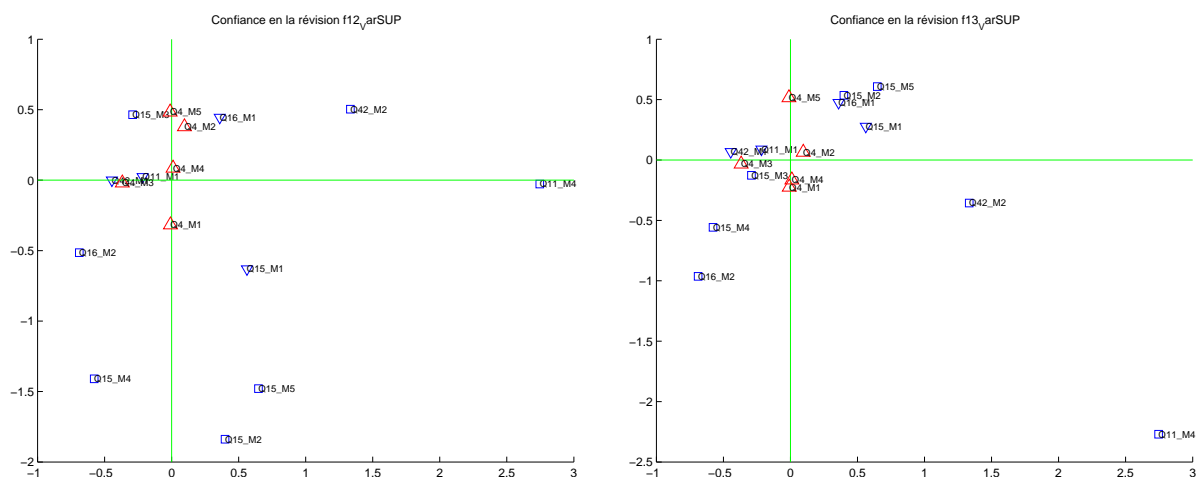


Figure D.14 – AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

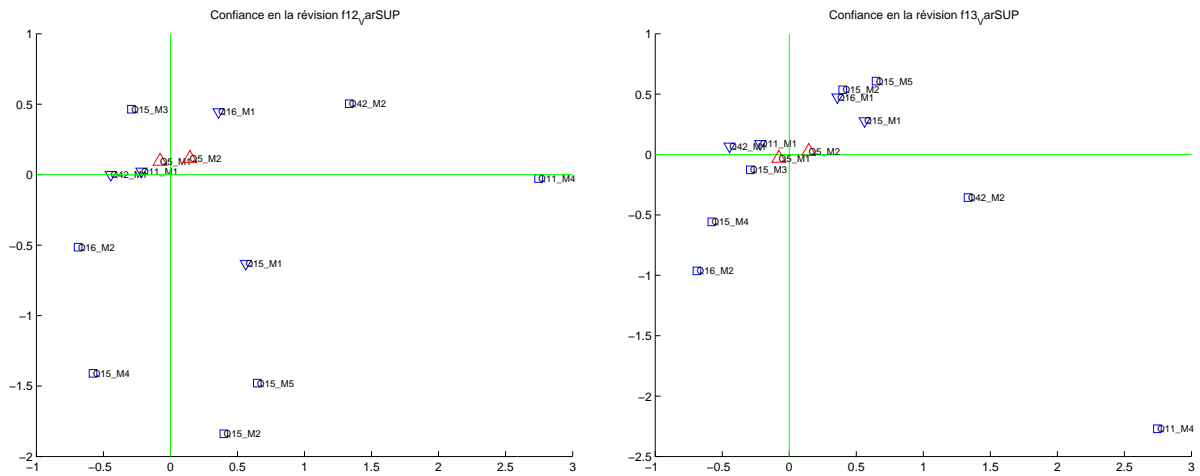


Figure D.15 – AFCM 2 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

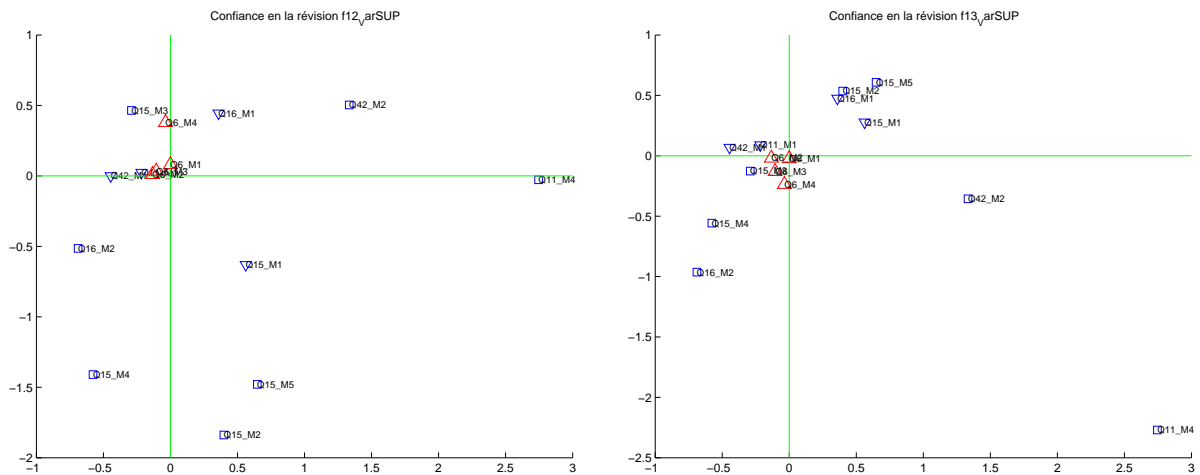


Figure D.16 – AFCM 2 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

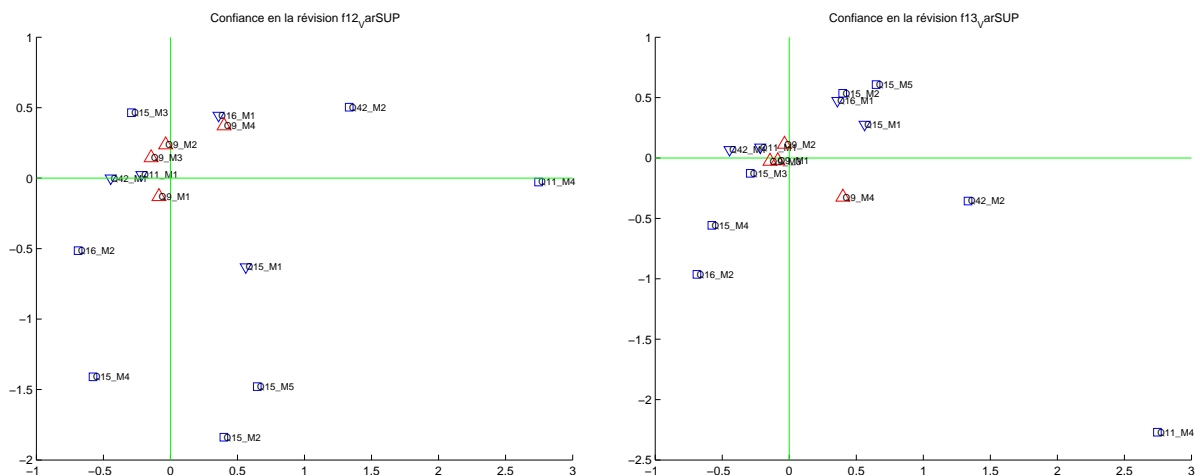


Figure D.17 – AFCM 2 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

D.3 Figures de l'AFCM 3 : Niveau d'adhésion à la norme

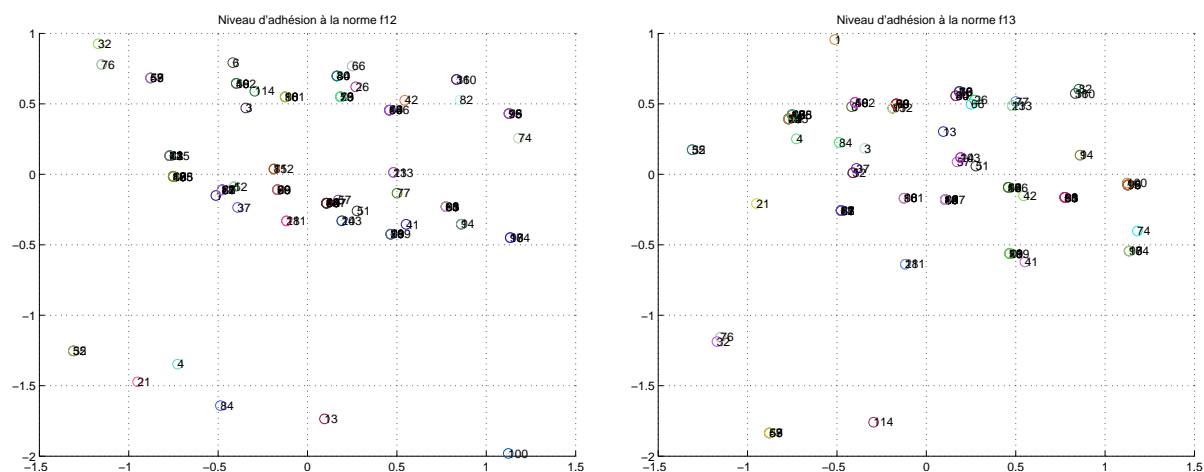


Figure D.18 – AFCM 3 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

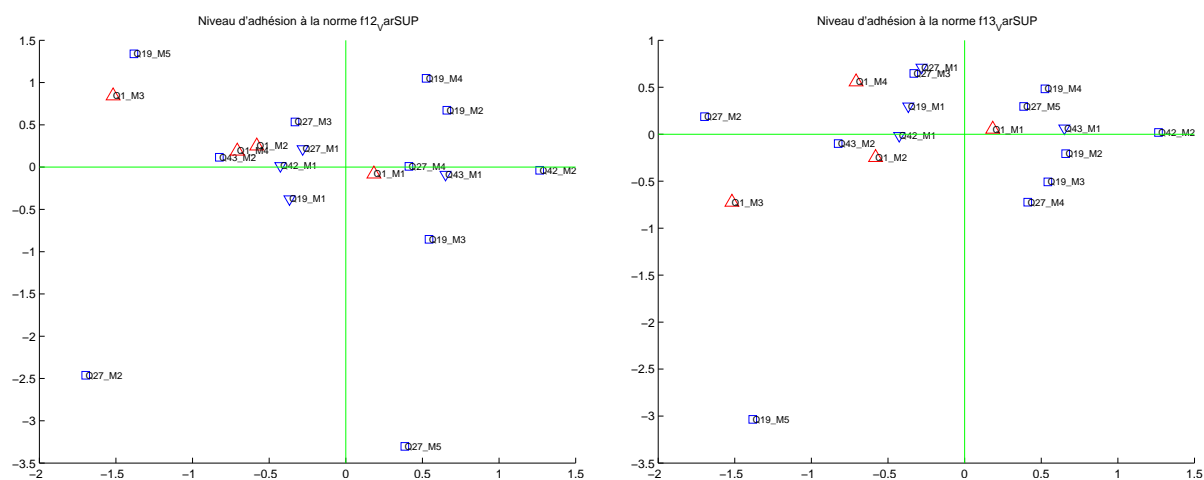


Figure D.19 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

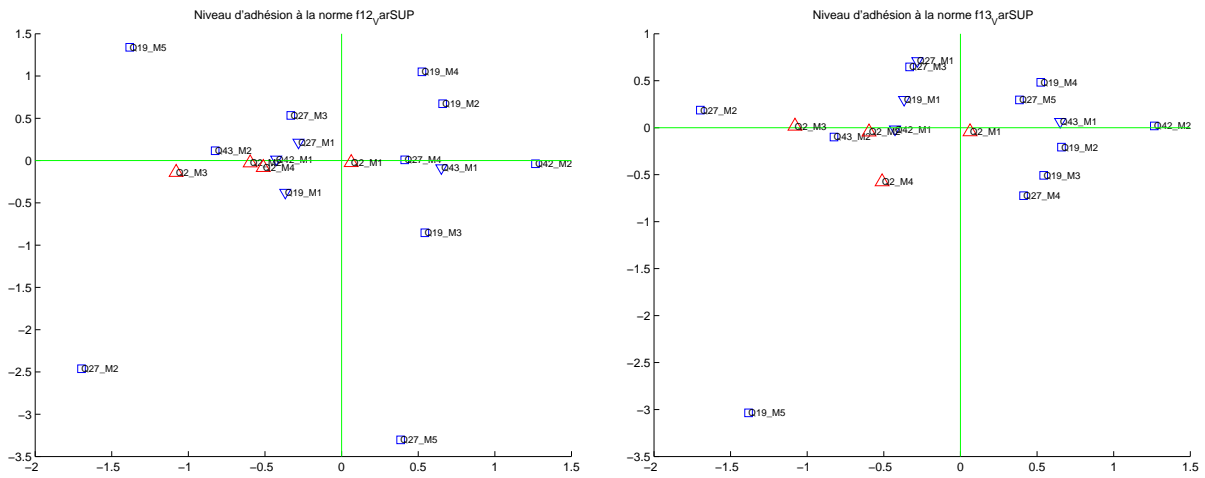


Figure D.20 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

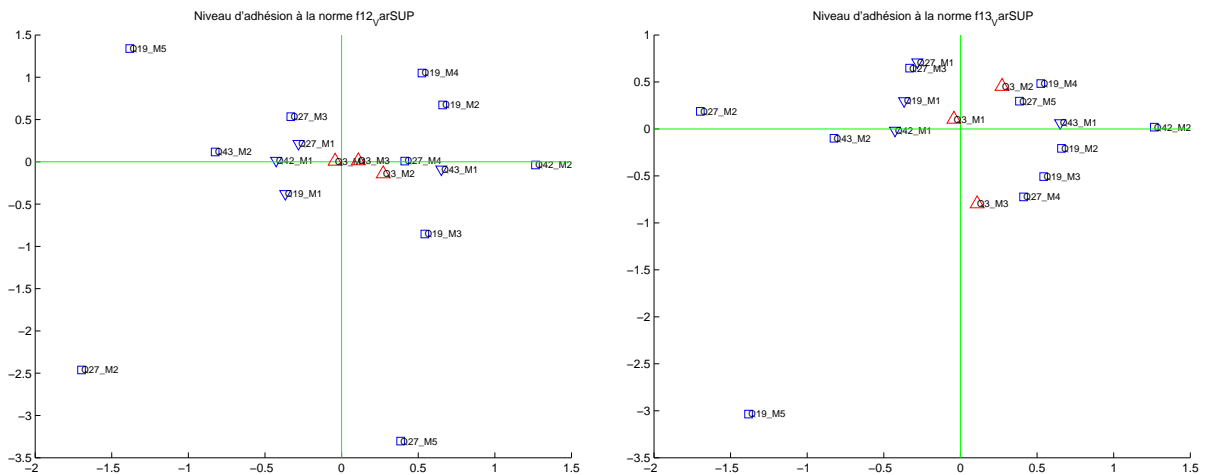


Figure D.21 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

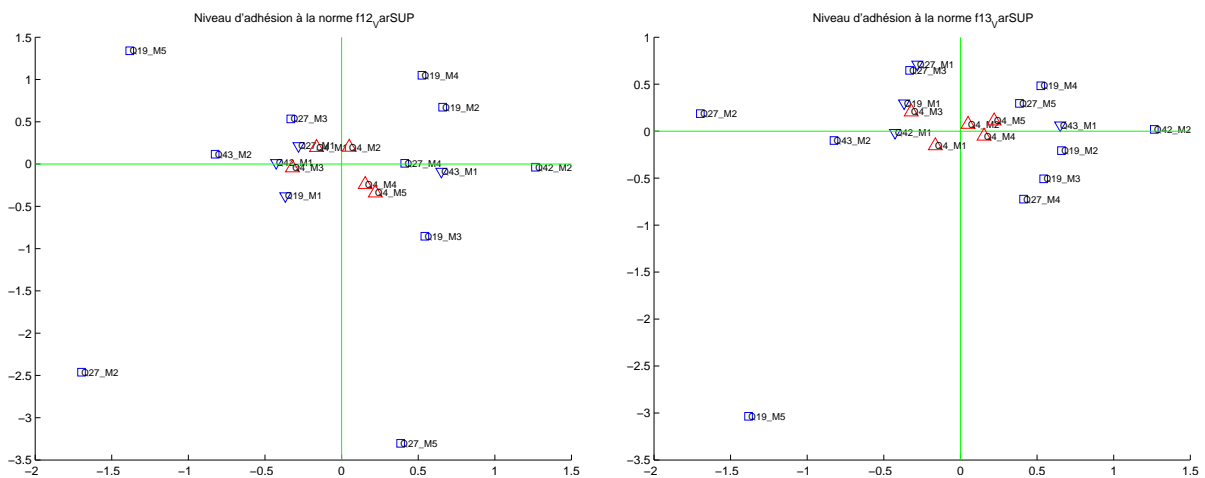


Figure D.22 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

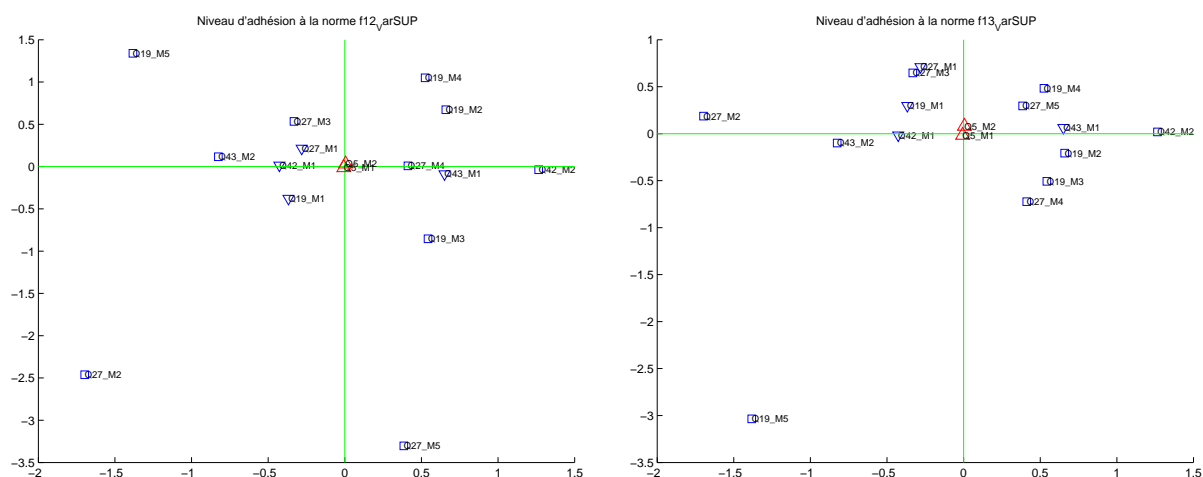


Figure D.23 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

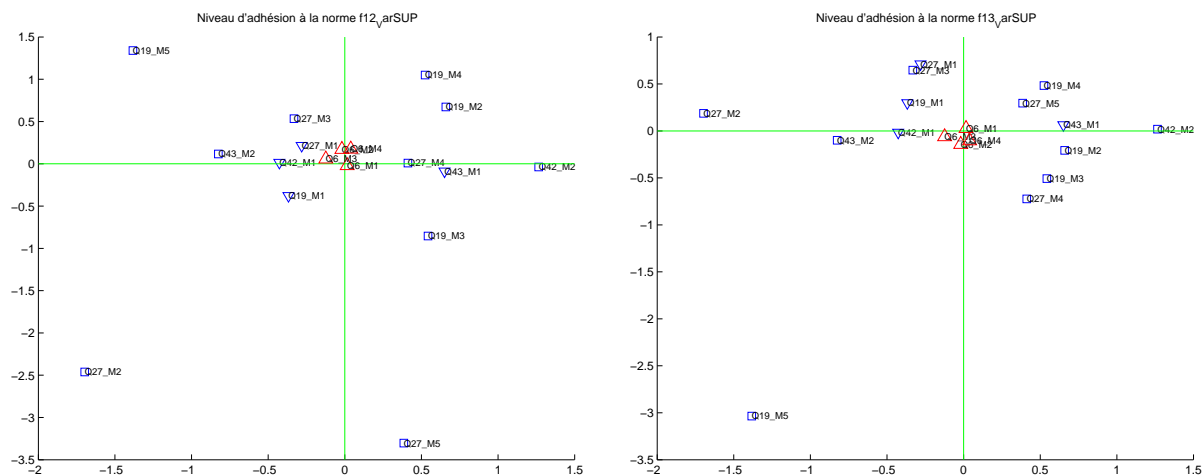


Figure D.24 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

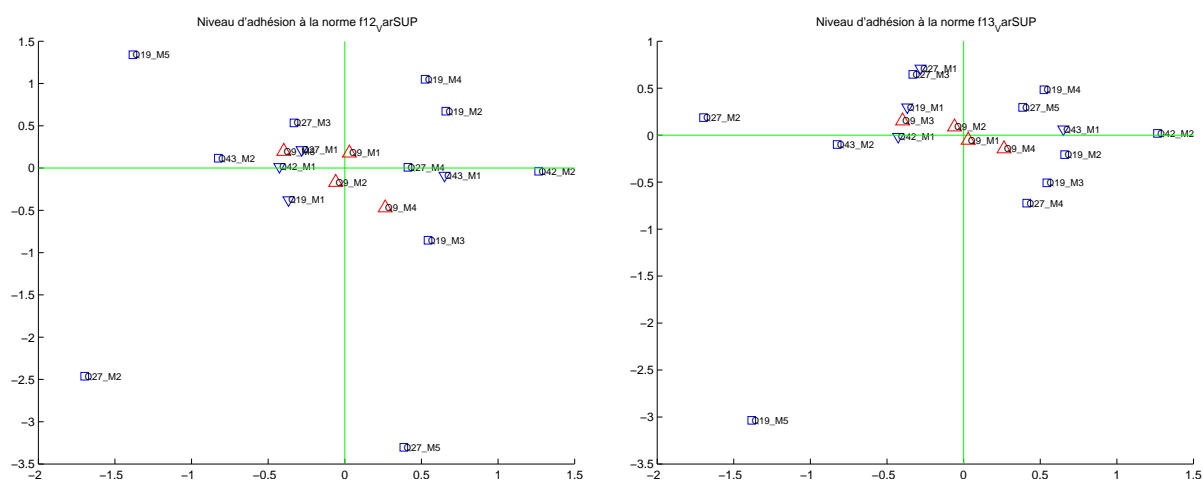


Figure D.25 – AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

D.4 Figures de l'AFCM 4 : Révision et contrôle de la qualité

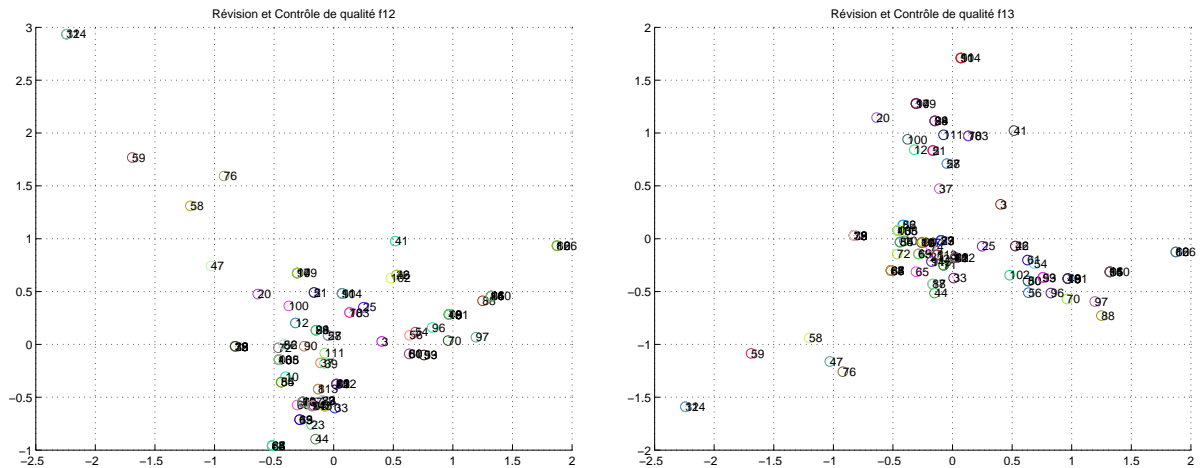


Figure D.26 – AFCM 4 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

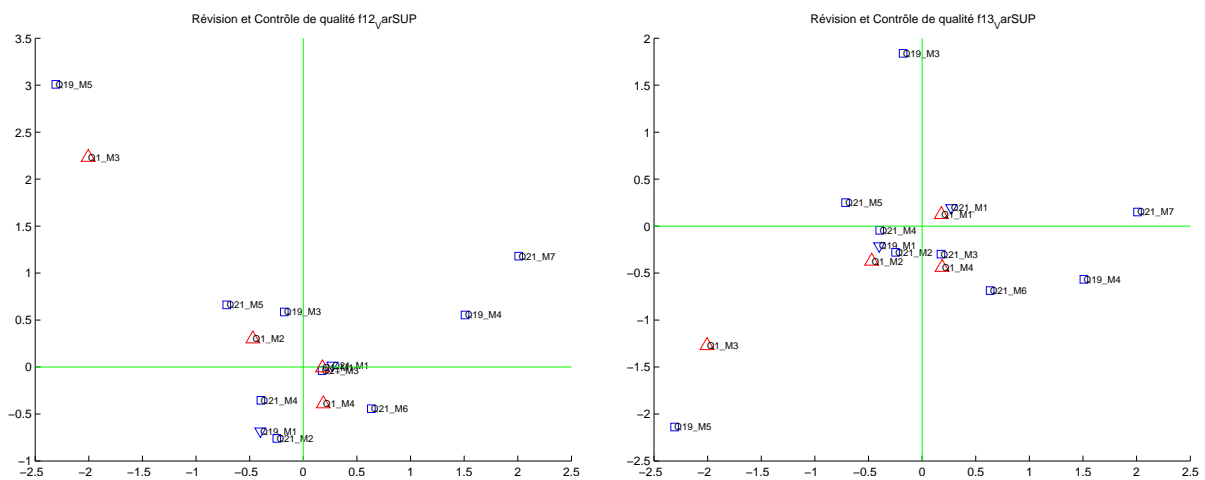


Figure D.27 – AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

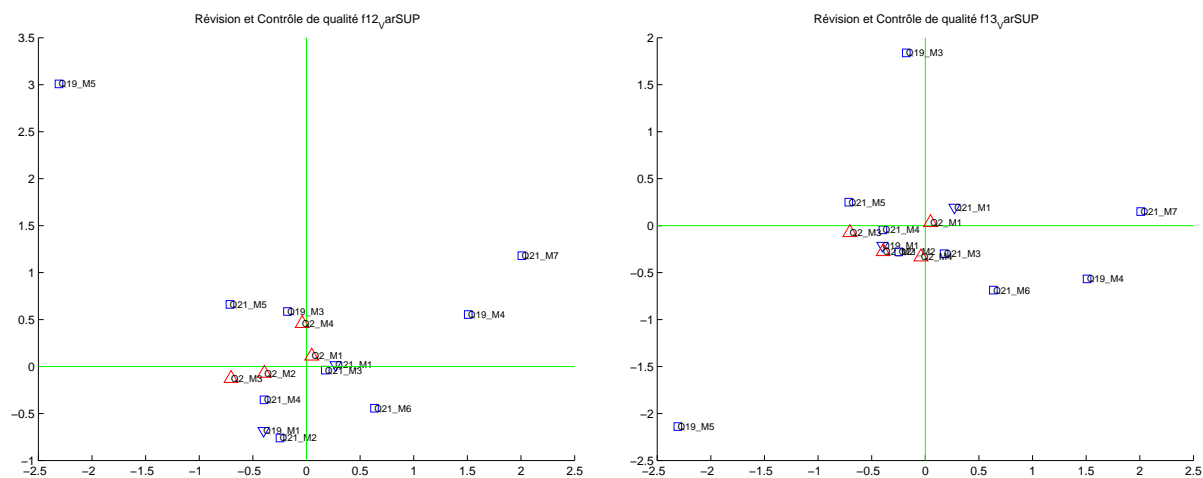


Figure D.28 – AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

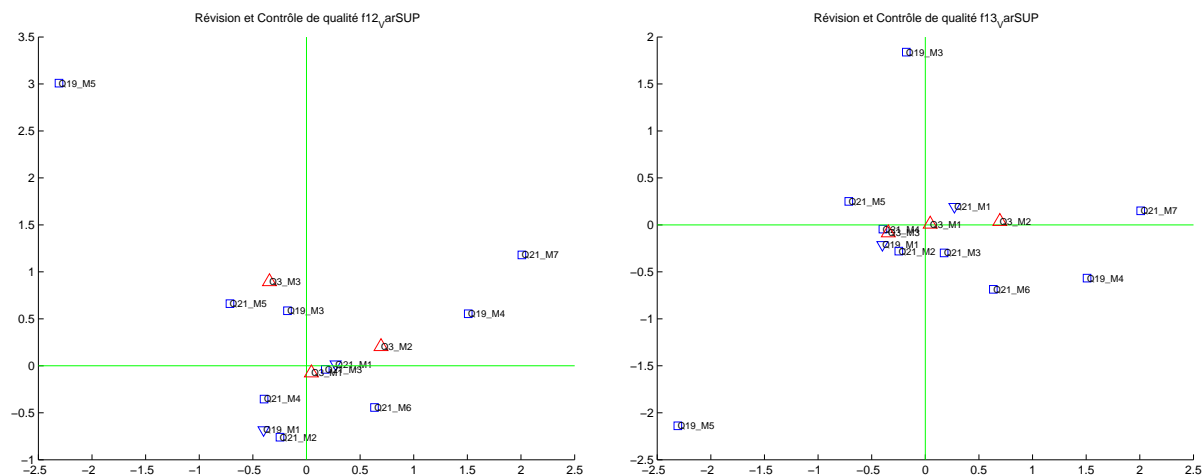


Figure D.29 – AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

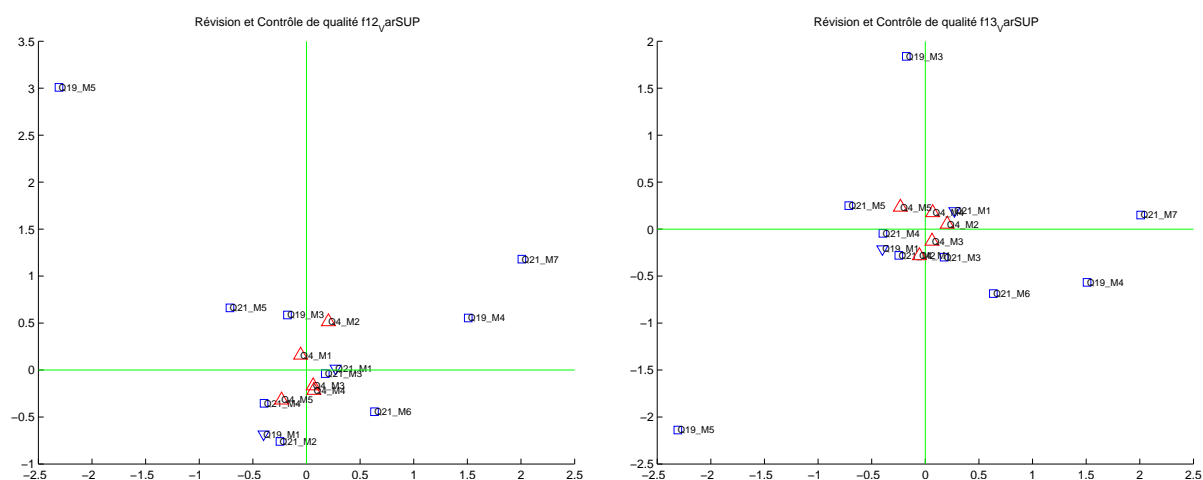


Figure D.30 – AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

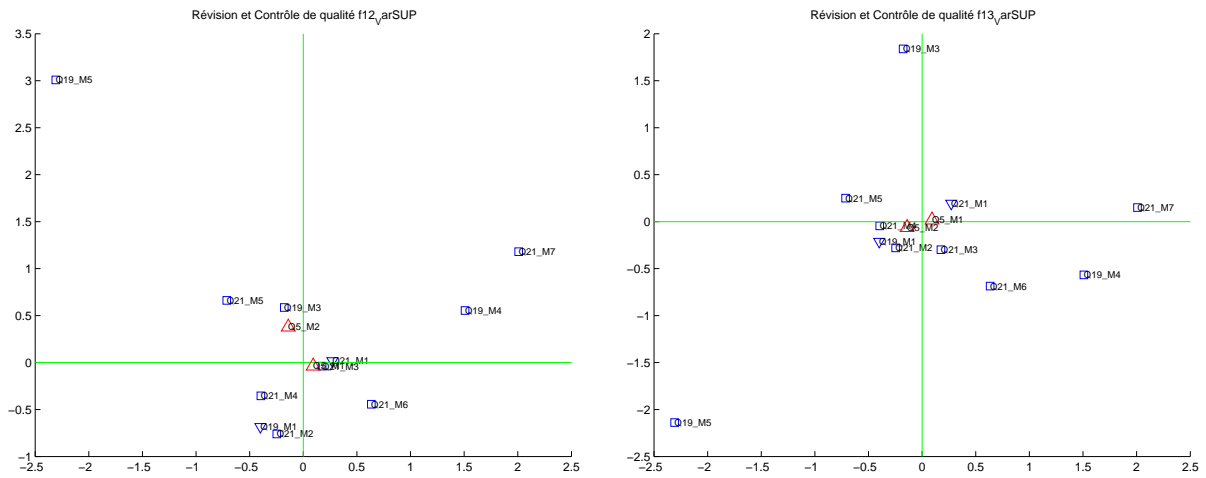


Figure D.31 – AFCM 4 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

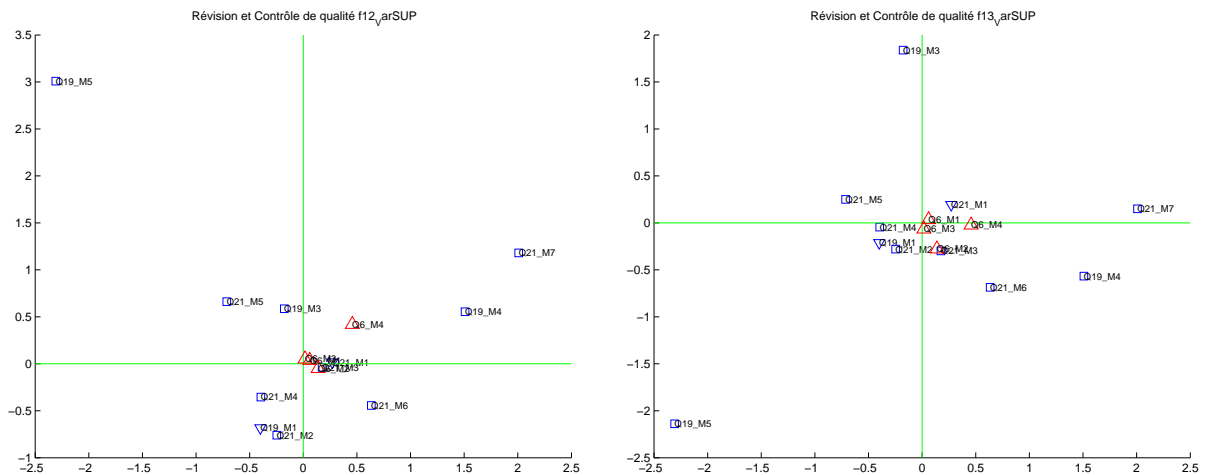


Figure D.32 – AFCM 4 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

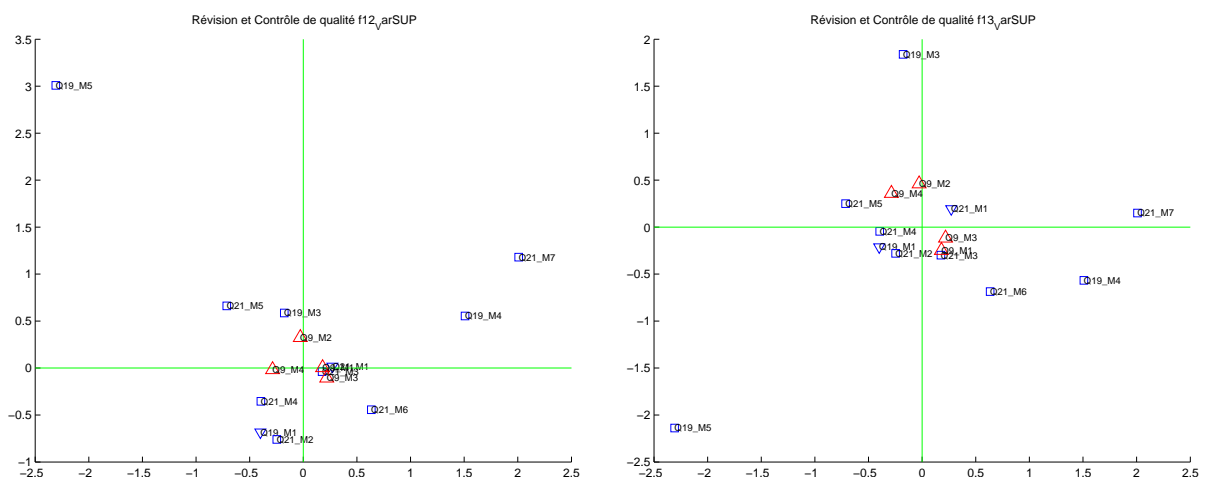


Figure D.33 – AFCM 4 : Projection des variables d’analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)

Annexe E

Glossaire

Ce glossaire reprend les principales notions citées dans notre thèse et relevant de la gestion de la qualité. Le sens donné aux notions est celui qui est admis dans la thèse. Il se veut le reflet des pratiques professionnelles de traduction. L'équivalent anglais d'un certain nombre de notions est joint aux désignations correspondantes.

Assurance de qualité	« Ensemble des principes, moyens, ressources et procédures ¹ » permettant d'optimiser d'un bout à l'autre la qualité de la prestation de traduction.
Autorévision (<i>self-revision</i>)	Synonyme de « relecture » ou « vérification ». Voir définition de « relecture ».
Cohérence terminologique	Application uniforme de la terminologie.
Contrôle de qualité	« Ensemble des moyens, ressources et procédures mis en œuvre pour s'assurer que les objectifs de qualité ont été atteints » ² .
Correction (<i>correction</i>)	Intégration dans une traduction des modifications consécutives à une relecture, dans le but de mettre cette traduction en conformité avec certaines conventions (linguistiques, notamment).
Correction d'épreuves (<i>proofreading</i>)	Correction de la présentation et des dernières fautes apparentes d'un document achevé destiné à l'impression. Également appelée « relecture du bon à tirer ».

¹ GOUADEC, Daniel. *2.1. Assurance de qualité. 2005* (page consultée le 01 juillet 2008), http://www.qualitrad.net/volume_1/121_assurance_qualite.htm

² GOUADEC, Daniel. *Assurance de qualité et contrôles de qualité*, 2005 (page consultée le 09 juillet 2008), <http://www.qualitrad.net/volume_1/121_assurance_qualite.htm>.

Donneur d'ordre	« Entreprise (entrepreneur principal) qui confie, sous sa responsabilité, à une autre entreprise (le sous-traitant) tout ou partie de l'exécution du contrat privé ou du marché public conclu avec le client/donneur d'ouvrage (le maître de l'ouvrage). » ³
Donneur d'ouvrage	« Personne physique ou morale qui donne un travail à un travailleur indépendant [...] Plus généralement : chef d'entreprise qui fait effectuer certains travaux à l'extérieur de ladite entreprise. Ici : demandeur de traduction. » ⁴
Édition (<i>editing</i>)	Mise à jour d'un matériau traduit en fonction de critères spécifiques. L'édition est, le plus souvent, réalisée par un éditeur, un publicitaire ou un infographiste.
Évaluation	Appréciation d'une traduction achevée en comparant « les fins visées et les fins réalisées en fonction des critères et des contraintes » ⁵ de la prestation de traduction. L'évaluation est, le plus souvent, quantitative. Elle ne fait pas partie du processus de traduction.
Gestion de la qualité	Approche globale de la qualité des prestations et ensemble des opérations qui en découlent. Notion plus neutre que l'assurance de qualité.
Localisation	« Adaptation technique, linguistique et culturelle d'un produit informatique dans une langue étrangère » ⁶ .
Pointage	« Contrôle de la conformité matérielle de la traduction » ⁷ , dans l'absolu et par rapport aux spécifications de la prestation.
Post-édition (<i>post-editing</i>)	Examen et correction du texte produit par un système de traduction automatique ou semi-automatique (traduction automatique, mémoire de traduction).

³ GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

⁴ *Ibid.*

⁵ LAROSE, Robert. Qualité et efficacité en traduction : réponse à F.W. Sixel. *Meta*, 1994, vol.39, n°2, p. 362-373

⁶ DE LA PAIX, Renate. La localisation et la conception de sites Web multilingues. *Actes des universités d'été et d'automne 2002 et du colloque international : Traduction, terminologie, rédaction*, 2002, p.191-198.

⁷ GOUADEC, Daniel. 2.40.4. *Pointage*, 2005, (page consultée le 12 novembre 2008),

<http://www.qualitrad.net/volume_3/2_40_1_niveau_de_finition.htm#2404_pointage>

Pré-édition (<i>pre-editing</i>)	Préparation d'un matériau à sa traduction par un système de traduction automatique ou d'aide à la traduction.
Prestation de traduction	La traduction est considérée comme une prestation de service. Cette prestation engage des moyens, des outils, des ressources et des procédures spécifiques à la profession.
Procédures de gestion de la qualité	Fonctions et opérations participant à la gestion de la qualité (désignation utilisée dans le questionnaire).
Processus de traduction	Ensemble des activités entrant dans l'organisation de la prestation globale de traduction. (certains auteurs donnent au processus de traduction un sens plus restreint : celui du cheminement mental opéré par le traducteur lors du transfert d'un message d'une langue de départ vers une langue d'arrivée)
Protocole de verbalisation	Voir définition de « <i>TAP</i> ».
PST	Prestataire de Service de Traduction (désignation utilisée dans la norme européenne de traduction FR EN 15038)
Qualité fonctionnelle	Qualité de « toute traduction dont le résultat, seul ou intégré à autre chose (une machine, un produit, etc.) doit fonctionner correctement » ⁸ .
Relecture (<i>re-reading, proof-reading</i>)	Lecture parallèle de la traduction et de son original afin de contrôler sa correction linguistique et sémantique. Très souvent, le terme de relecture se rapporte à un contrôle effectué par l'auteur de la traduction lui-même.
Relecture croisée (<i>cross-reading</i>)	Relecture mutuelle de deux traducteurs ou plus ayant participé à une traduction.
Relecture d'expert (<i>review</i>)	Relecture effectuée dans la langue cible par un spécialiste du sujet sur lequel porte une traduction hautement spécialisée.
Révision (<i>revision, revising</i>)	Examen attentif et mise en conformité d'une traduction avec des exigences de qualité, par le biais de corrections et d'améliorations spécifiques. L'acte de révision est, le plus souvent, accompli par un traducteur tiers ou un réviseur.

⁸ GOUADEC, Daniel. 31.2.6. *Procédure 36F : Contrôle de qualité fonctionnelle*. 2005, (page consultée le 28 septembre 2008) <http://www.qualitrad.net/volume_8/31_2_6_procedure36F.htm>

Révision bilingue	Synonyme de « révision comparative ». Voir définition.
Révision comparative	Révision de la traduction en la comparant au document original. Également appelée « révision bilingue ».
Révision didactique	En plus de la mise en conformité du document traduit, la révision didactique vise le perfectionnement du traducteur.
Révision pragmatique	S'il s'agit uniquement de revoir un texte avant sa diffusion pour s'assurer de sa conformité à certains critères, en l'absence de toute communication entre le réviseur et l'auteur ou le traducteur, on parlera de révision pragmatique. ⁹
Révision réciproque	Synonyme de « relecture croisée ». Voir définition.
Révision unilingue	Révision d'un document traduit sans se reporter à l'original.
<i>Scan-checking</i>	Contrôle superficiel de la traduction, afin de détecter les omissions et les maladresses éventuelles.
<i>Spot-check</i>	Contrôle approfondi d'une ou de plusieurs parties d'un document traduit.
TAP	<i>Think-Aloud Protocol</i> Protocole de verbalisation ou raisonnement à voix haute. « Consiste à demander au traducteur d'exprimer à voix haute toutes les pensées qui lui viennent à l'esprit dans l'exécution de sa tâche, autant les réactions émotives face à un aspect du travail (expressions de frustration ou de satisfaction) que les prises de conscience à propos des opérations et des raisonnements auxquels il se livre. » ¹⁰
<i>Think-Aloud Protocol</i>	Voir définition de « TAP ».

⁹ HORGUELIN, Paul A. & BRUNETTE, Louise. *Pratique de la révision*. Québec : Linguatex, 3^{ème} édition revue et augmentée, 1998. 263 p.

¹⁰ DANCETTE, Jeanne & MÉNARD, Nathan. Modèles empiriques et expérimentaux en traductologie : questions d'épistémologie. *Meta*, 1996, vol.41, n°1, p.139-156.

Traduction spécialisée	<p>« Est spécialisée toute traduction concernant exclusivement ou prioritairement un matériau qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relève d'un genre ou d'un type spécialisé <p>et / ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • se rapporte à un champ ou domaine spécialisé pointu (traduction de matériaux dont les sujets renvoient aux domaines du droit, de la finance, de l'informatique, des télécommunications, etc.) <p>et / ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • se présente dans des formats et sur des supports particuliers (supports multimédia, film, vidéo) <p>et / ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • appelle la mise en œuvre des procédures et/ou d'outils, de protocoles ou de techniques spécifiques (traduction de logiciels, traductions de matériaux multimédia) ».¹¹
Vérification <i>(checking)</i>	<p>Synonyme de « relecture ». Voir définition.</p>

¹¹ GOUADEC, Daniel. *Profession : traducteur*. Paris : La maison du dictionnaire, 2002. 432 p.

Table des figures

1.1	Modèle du processus de traduction de Samuelsson-Brown.	20
1.2	Schéma du projet de traduction spécialisée de Hernández Morin	22
1.3	Formulaire de contrôle de la qualité de Samuelsson-Brown	32
3.1	Partie 1 du questionnaire : « Votre profil »	98
3.2	Transformation du tableau de données brutes en tableau de données codées	101
3.3	Représentation du diagramme circulaire	103
3.4	Représentation du diagramme à barres	103
3.5	Représentation du tableau de données codées et de sa transformation en un tableau disjonctif complet.	108
3.6	Synthèse des méthodes de codage et d'analyse des données utilisées. . .	110
4.1	Type de prestataire	114
4.2	Intitulé du poste (fréquence des modalités)	115
4.3	Types de prestations	116
4.4	Genres de traduction	117
4.5	Années d'expérience.	118
4.6	Mode d'exercice	119
4.7	Expérience du traducteur	121
4.8	Définition du bon réviseur	122
4.9	Apport de la révision	123
4.10	Relecture et révision	124
4.11	Motifs de suppression de la révision	125
4.12	Caractère facultatif de la révision	126
4.13	Cas dans lesquels la révision serait facultative	127
4.14	Définition de la fonction de la révision	128
4.15	Niveaux d'intervention de la révision	129
4.16	Procédures de gestion de la qualité	130
4.17	Révision et contrôle de la qualité	131

4.18	Communication des révisions	132
4.19	Origine des révisions communiquées	133
4.20	Motif de non communication des révisions	134
4.21	Communication des évaluations	135
4.22	Supports de révision	136
4.23	Méthode de révision	137
4.24	Révision des traductions assistées par ordinateur	138
4.25	Révision de traductions multiples	139
4.26	Recours à la relecture d'expert	140
4.27	Critères de qualité	142
4.28	Gravité des erreurs	143
4.29	Modèle de révision	145
4.30	Critères extra-textuels de la prestation	146
4.31	Volonté d'appliquer la norme	147
4.32	Possibilité d'appliquer la norme	148
4.33	Rôle accordé à la révision	157
4.34	Niveau de confiance en la révision	159
4.35	Niveau d'adhésion à la norme	162
4.36	Révision et contrôle de la qualité	164
A.1	Première page web du questionnaire	192
A.2	Deuxième page web du questionnaire	193
A.3	Deuxième page web du questionnaire	194
A.4	Troisième page web du questionnaire	195
A.5	Troisième page web du questionnaire	196
A.6	Quatrième page web du questionnaire	197
A.7	Quatrième page web du questionnaire	198
C.1	Temps de travail	229
C.2	Langues de travail. La catégorie "Autres langues" inclut : russe, biélorusse, chinois, grec, langues slaves, arabe, finnois (c.f. Tableau B.14)	230
C.3	Type(s) de client(s)	231
C.4	Fonction de la traduction	231
C.5	Autre procédure / intervenant	232
C.6	Moyens d'assurer la validité technique des traductions	233
C.7	Grille de révision	233
C.8	Communication avant ou après livraison	234
C.9	Révision appliquée aux traductions automatiques	234

D.1	AFCM 1 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	235
D.2	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	236
D.3	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	236
D.4	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	236
D.5	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	237
D.6	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	237
D.7	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	237
D.8	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	238
D.9	AFCM 1 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q23 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	238
D.10	AFCM 2 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	239
D.11	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	239
D.12	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	240
D.13	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	240
D.14	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	240
D.15	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	241
D.16	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	241
D.17	AFCM 2 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	241
D.18	AFCM 3 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	242

D.19 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	242
D.20 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	243
D.21 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	243
D.22 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	243
D.23 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	244
D.24 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	244
D.25 AFCM 3 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	244
D.26 AFCM 4 : Projection des individus sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	245
D.27 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q1 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	245
D.28 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q2 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	246
D.29 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q3 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	246
D.30 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q4 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	246
D.31 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q5 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	247
D.32 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q6 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	247
D.33 AFCM 4 : Projection des variables d'analyse et de la variable supplémentaire Q9 sur les axes 1 / 2 (à gauche) et 1 / 3 (à droite)	247

Liste des tableaux

1.1	Récapitulatif des contrôles de qualité	45
2.1	Matrice de concordance de l'OCDE entre importance du texte et fiabilité des traducteurs	51
2.2	Listes des Master de Traduction en France	76
2.3	Liste des Master proposant la révision dans leur cursus ou leurs objectifs de formation	77
2.4	Liste des Master citant le métier de réviseur comme débouché de leur formation	77
2.5	Liste des Master citant des compétences liées à la révision	78
2.6	ABC	79
3.1	Tableau de contingence, répartition de 592 femmes selon la couleur des yeux et des cheveux	104
3.2	Fréquences observées	105
3.3	Fréquences théoriques	106
4.1	Nombre approximatif de membres au sein de la population cible	112
4.2	Réponses libres (modalité « Autre »)	117
4.3	Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 1	150
4.4	Fréquences observées pour l'analyse 1	151
4.5	Fréquences théoriques pour l'analyse 1	151
4.6	Valeurs pour le khi ² global	152
4.7	Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 2	153
4.8	Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 3	154
4.9	Effectifs et profils-lignes pour l'analyse 4	155
4.10	Les quatre analyses par AFCM	157
B.1	Résultats de l'enquête pour les questions Q1 à Q8	201
B.2	Résultats de l'enquête pour les questions Q9 à Q12	203

B.3	Résultats de l'enquête pour les questions Q13 à Q19	205
B.4	Résultats de l'enquête pour les questions Q20 à Q21	207
B.5	Résultats de l'enquête pour les questions Q22 à Q26	209
B.6	Résultats de l'enquête pour les questions Q27 à Q29	211
B.7	Résultats de l'enquête pour les questions Q30 à Q33	213
B.8	Résultats de l'enquête pour la question Q35	215
B.9	Résultats de l'enquête pour les questions Q36 à Q39	217
B.10	Résultats de l'enquête pour les questions Q40 à Q43	219
B.11	Résultats de l'enquête pour la question Q2 Autres	220
B.12	Résultats de l'enquête pour la question Q5 Autres	220
B.13	Résultats de l'enquête pour la question Q6 Autres	220
B.14	Résultats de l'enquête pour la question Q7	222
B.15	Résultats de l'enquête pour la question Q12 Autres	222
B.16	Résultats de l'enquête pour la question Q14	223
B.17	Résultats de l'enquête pour la question Q17 Autres	223
B.18	Résultats de l'enquête pour la question Q19 Autres	224
B.19	Résultats de l'enquête pour la question Q20 Autres	224
B.20	Résultats de l'enquête pour la question Q21 Autre	224
B.21	Résultats de l'enquête pour la question Q22 (Oui, préciser)	224
B.22	Résultats de l'enquête pour la question Q23	226
B.23	Résultats de l'enquête pour la question Q28 Autres	227
B.24	Résultats de l'enquête pour la question Q29 Autres	227
B.25	Résultats de l'enquête pour la question Q31 Autres	227
B.26	Résultats de l'enquête pour la question Q32 Autre	227
B.27	Résultats de l'enquête pour la question Q35 Autre	228
B.28	Résultats de l'enquête pour la question Q39 Autres	228
B.29	Résultats de l'enquête pour la question Q40 Autre	228
B.30	Résultats de l'enquête pour la question Q41 Autre	228
C.1	Principales combinaisons de langues déclarées	230
C.2	Autres termes décrivant des opérations de gestion de la qualité	232

La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel

Dans la présente thèse, nous cherchons à définir le positionnement de la révision dans le contexte de la gestion de la qualité des traductions spécialisées. Dans ce but, nous décrivons les spécificités du processus de traduction spécialisée, nous recensons les moyens permettant d'assurer la qualité des prestations et nous soulignons le rôle déterminant de l'assurance de qualité et du contrôle de la qualité. Les définitions des principales formes d'intervention sur les traductions – relecture, correction, révision et édition – sont également clarifiées. Une fois la révision posée comme l'examen complet et la mise à niveau d'une traduction, nous cherchons à décrire le cadre didactique et professionnel de cette pratique. Des données sur les conditions socio-économiques de l'exercice de la révision sont rassemblées ; les formes de révision et les critères de qualité applicables sont étudiés ; enfin, on analyse la place de la révision dans la formation et la recherche. L'enquête sur la pratique de la révision et la gestion de la qualité des traductions spécialisées, réalisée par voie de questionnaire auprès de professionnels de la traduction, contribue à combler le manque de connaissances constaté. Des données quantitatives sont ainsi obtenues sur l'ampleur de la pratique, la perception du rôle de la révision, les méthodes appliquées, les autres formes d'intervention sur les traductions et le niveau de conformité des pratiques avec la norme européenne de traduction NF EN 15038. La diversité des usages et des attitudes face à la révision est confirmée par l'enquête.

Mots clés : révision, gestion de la qualité, assurance de qualité, contrôle de la qualité, traduction spécialisée, norme

Revision as a key function of translation quality management in a professional context

This thesis attempts to position revision within the scope of specialised translation quality management. For that purpose, we describe the characteristics of the specialised translation process, the various means of ensuring quality, and we stress the decisive role played by quality assurance and quality control. Definitions of the main interventions on specialised translations – re-reading, correction, revision, editing – are also clarified. After setting down revision as the comprehensive examination and improvement of a translation, the author attempts to describe its didactic and professional context. Data on the socio-economic conditions of revision practice are gathered ; revision types and applicable quality criteria are studied ; Finally, the status of revision in research and translator training is analysed. The survey on revision practice and quality management in specialised translation, based on a questionnaire addressed to translation professionals, contributes to filling the gap in knowledge on revision. Quantitative data are obtained on the extent of revision use, the way revision is perceived, the methods implemented, the other interventions on translations, and the level of compliance of practices with regards to the BS EN 15038 translation standard. The diversity of habits and attitudes towards revision is confirmed by the survey.

Keywords : revision, quality management, quality assurance, quality control, specialised translation, standard